L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

64ième ANNEE No 281 — QUEBEC SAMEDI 25 AVRIL 1931 — Tirage en Mars : 26,149 — VINGT-HUIT PAGES

CAPITOL — DERNIERE JOURNEE

— dans —

WARNER BAXTER, JOAN BENNETT

DOCTORS' WIVES

Commençant Demain : "EAST LYNNE"

L'ÉVENEMENT

D'un matin à l'autre

Propos.

La nuit prochaine sera courte.

Il n'y a plus d'esclave que le slave russe.

Chacun comptant sur autrui, rien ne se fait.

Manger du poisson salé vous rendra l'appétence de l'eau.

Certains rapports d'ingénieurs ne sont pas très ingénieux.

Celui qui pratique l'échec perpétuel ne gagne jamais la partie.

La couronne de Carol pourrait bien tomber en d'autres Roumains.

Si l'Espagne n'était pas si belle, aurait-elle tant de prétendants?

Il ne faut jamais parler aux femmes de la mesure avoir-du-poids.

L'éducation américaine enseigne aux enfants à faire danser les écus de leurs parents.

Dans son état actuel, la Halle Montcalm apparait comme un monument symbolique de l'incompétence administrative.

Comme gage qu'il ne réduira pas les salaires des fonctionnaires, le cabinet fédéral augmente le traitement des ministres.

Diogène.

Un argument

Parmi les députés qui ont négligé de voter à la fin du débat sur le discours du Trône, il y en a une demi-douzaine qui ont prononcé des discours variant de 20 à 40 minutes au cours de cette longue discussion. Il semble qu'un député qui croit devoir participer ainsi à un débat parlementaire n'a pas le droit de se récuser à l'heure du vote. En tout cas, il ferait mieux de voter et de ne pas tant parler.

En Chine

Le Japon place des centaines de millions de dollars dans les affaires politiques ou commerciales de Chine. De plus, les exportations japonaises en Chine se sont élevées, l'an dernier, à plus de $150,000,000. Ces chiffres semblent justifier la confiance de M. Bennett en ce lointain marché. Si les Nippons astucieux font un tel commerce avec les Chinois, c'est que ces derniers font d'excellents clients. Cet exemple est instructif.

M. Ferguson

Un discours du haut-commissaire canadien à Londres attirait hier l'attention de la Chambre des Communes. M. Ferguson y disait franchement à ses auditeurs anglais que, dans une génération, ils ne seraient plus les maitres des destinées économiques de l'empire ou du commonwealth, parce que les Canadiens auraient plus d'initiative pratique qu'eux. Ces allusions ont été applaudies des banquettes ministérielles. A la table de la famille britannique, les grands enfants ont droit de parler.

Des sages

On a voulu obtenir d'une commission de la Ligue des Nations une intervention contre les soi-disant concours internationaux de belles baigneuses. Nous ignorons quelle raison les sages de Genève ont trouvée pour s'excuser de ne s'intéresser point à ce problème. Mais ils auraient pu représenter que, dans ces sortes de racolage, il n'y a pas véritablement concours, pas de baigneuses, et pas de beautés. La commission a préféré s'occuper de la traite des noires.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 25. — La pression est élevée dans la région des lacs inférieurs, et dans les états de l'est, et basse dans l'ouest. Il a neigé légèrement dans le nord ontarien, hier, et des averses sont tombées dans les Maritimes. Ailleurs, belle température, plutôt fraiche dans l'est du pays.

	Min.	Max.
Aklavik	34	50
Dawson	26	52
Vancouver	48	72
Jasper	40	60
Calgary	22	56
Lethbridge	20	57
Edmonton	34	54
Saskatoon	19	51
Regina	15	49
Winnipeg	22	38
London	26	46
Toronto	30	48
Kingston	28	46
Ottawa	32	50
Montréal	32	46
Québec	36	46
St-John	46	54
Halifax	42	62
Charlottetown	40	50

PRONOSTICS:

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Vents modérés du nord-ouest, beau et frais. — Dimanche : beau et frais.

Bas St-Laurent : — Vents du nord-ouest, beau et frais.

Golfe et Côte Nord : — Vents frais, beau et frais.

Maritimes : — Vents frais, nuageux et frais, averses locales possibles.

DEBAT AUTOUR D'UN DISCOURS DE M. FERGUSON

M. King demande des explications sur les paroles de notre Commissaire.

ECHO DE LONDRES

Protestation d'un député contre un journal. — La loi des compensations.

LE CAS DU SOLLICITEUR

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, Ont., 25.—Les libéraux n'ont pas l'intention de laisser l'hon. M. G.-H. Ferguson prononcer des discours sensationnels sans les relever et nous en avons eu la preuve hier lorsque le chef de l'opposition a demandé au Premier Ministre s'il avait reçu communication officielle du "petit dernier" de notre haut commissaire canadien à Londres.

M. King a lu à la Chambre un passage du discours de M. Ferguson, sommant les industriels anglais de donner la main aux Dominions s'ils ne veulent pas que les petites colonies d'hier soient demain les maitresses de l'industrie dans le monde, en enlevant à la mère Albion sa suprématie d'antan.

M. Bennett répondit que le gouvernement recevrait un rapport officiel des déclarations du haut commissaire canadien et que la Chambre en serait informée si on le juge nécessaire.

En parlant de la sensibilité d'épiderme des députés progressistes, M. Charles Bishop aurait pu étendre ses observations sarcastiques, l'autre jour, à tous les députés de l'Ouest. Un des cousins Stitt, député de Nelson, C.A. (l'autre est député de Selkirk, Man.), a protesté hier contre un article de l'"Ottawa Journal" condamnant en termes mordants le fait que 46 millions de dollars ont été dépensés à date pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson et que l'on va dépenser encore 6 millions cette année pour bâtir cette voie ferrée qui conduira des voyageurs à une mer de glace. M. Stitt a déclaré que cet article constituait une insulte au Parlement.

Les débats ont roulé hier sur la loi Manion, pour étendre la loi des compensations des provinces aux employés du gouvernement, dans les accidents du travail, sur des projets de l'hon. M. Guthrie afin d'assurer en permanence l'administration des "tickets of leave" par le Solliciteur Général et pour porter le traitement de ce ministre à $10,000 comme les autres.

L'hon. M. GUTHRIE. — "Les fonctions de Solliciteur Général sont très importantes. Il doit étudier toutes les causes du gouvernement et il reçoit 4,000 demandes de libérations conditionnelles (tickets of leave) chaque année. Ce n'est pas une sinécure."

Tout le monde en a convenu et la loi a été votée.

A l'ouverture de la séance le Premier Ministre propose la formation des comités de la bibliothèque, des impressions et du restaurant.

M. BENNETT.—"Je demande qu'un message soit envoyé au Sénat pour le prier de bien vouloir nommer ses représentants dans ces divers comités."

Voici la liste des membres des divers comités proposés par le Premier Ministre:

Bibliothèque.— Le Président Black, MM. Barber, Bertrand, Bourassa, Boyes, Butcher, Carmichael, Charters, Chevrier, Cotnam, Dubois, Factor, Ferland, Fontaine, Fortin, Fraser (Caribou), Gagnon, Girouard, Guthrie, Hepburn, Irvine, Jones, Laflèche, Larue, LaVergne, Marcil, McGillis, McGregor, McIntosh, MacMillan (Saskatoon), Peck, Perley (sir George), Pouliot, Quinn, Rhéaume, Short, Rinfret, Smoke, Sterling, Thauvette, Thompson (Simcoe-Est), Thompson (Lanark), White (London), Wright.

Impression.— MM. Anderson (Halton), Baribeau, Belec, Boulanger, Grasset, Buckley, Campbell, Charters, Desrochers, Dubois, Edwards, Embury, Esling, Factor, Fortin, Girouard, Gott, Gray, Hay, Heaps, Howden, Lucas, MacLean (Prince), Maloney, Marcil, Matthews, McKenzie (Assiniboia), Moore (Châteauguay - Huntingdon), Munn, Murphy, Peck, Perley (Qu'Appelle), Perras, Pickel, Porteous, Price, Quinn, Rhéaume, Rinfret, Roberge, Rowe, Ryerson, St-Père, Short, Simpson (Simcoe-Nord), Spankie, Spencer, Spotton, Stewart (Lethbridge), Taylor, Tétrault, Verville, Wilson, Wright.

Restaurant. — Le Président Black, MM. Ahern, Barette, Black (Halifax), Bourassa, Carmichael, Cayley, Garland (Carleton), Hanbury, Howard, Howden, Laflèche, Mlle McPhail, MM. Neill, Ryerson, Senn, Spankie, Spence, Sproule, Wilson.

M. KING.—"M. l'Orateur, je prie le Premier Ministre de dire à la Chambre si le gouvernement a pris des mesures pour confirmer l'authenticité d'un discours que l'hon. M. Ferguson a prononcé devant l'association des chambres de commerce de Grande-Bretagne et que reproduisent les

(Suite à la page 16)

79 TEMOINS ONT COMPARU DEJA A L'ENQUETE DU BLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Chicago, Ills., 25. — La commission royale canadienne qui doit faire rapport sur le commerce des options futures du blé a terminé hier soir la première partie de son travail, qui consistait à reunir des renseignements, mais il lui reste maintenant une plus grande tâche à accomplir. "Notre travail réel ne fait que commencer", a déclaré Sir Josiah Stemp, économiste anglais et président de la commission canadienne, après avoir entendu, hier, treize experts dans le commerce du grain.

Les membres du Board of Trade de Chicago, qui renferme le plus gros marché spéculatif du grain au monde, ont comparu à la dernière des séances de la commission qui s'est promenée à travers les Prairies du Canada et dans deux villes des Etats-Unis en treize jours. Soixante-dix-neuf témoins en tout ont comparu en dix séances à Winnipeg, Régina, Calgary, Minneapolis et Chicago.

M. Arthur Cutten, un petit Canadien silencieux qui quitta Guelph, Ont., il y a quarante ans, et qui est devenu l'un des plus gros spéculateurs en grains du marché de Chicago, fut l'un des témoins les plus en vue, hier. Rien ne fut sténographié, hier, et aucun journaliste ne fut admis à la séance.

INCENDIE D'UN DEMI-MILLION A MONTREAL

Le feu détruit l'entrepôt de la Western Canada Flour Mills.

RUE HENRI-JULIEN

200 pompiers appelés à combattre les flammes.— 8 sont blessés.

SCENE TRAGIQUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 25. — La métropole a eu, hier, son plus gros incendie en cinq ans. Pendant 24 heures, la brigade lutta énergiquement pour prévenir une conflagration, quand l'entrepôt de la Western Canada Flour Mills, sur la rue Henri-Julien fut totalement detruit avec son contenu, 50,000 sacs de farine. Hier soir, le feu était sous contrôle, mais de nombreux jets d'eau arrosaient encore les ruines fumantes. Les édifices voisins furent sauvés.

Hier matin, huit pompiers furent blessés, dont un grièvement, lorsqu'un mur de briques et une certaine quantité de sacs de farine s'écroulèrent sur eux. Trois alarmes furent sonnées, et deux cents hommes de la brigade répondirent à ces appels, arrivant sur les lieux avec la plus grande partie de leurs appareils.

Le lieutenant Fillion a été transporté à l'hôpital, souffrant de cruelles blessures internes, et hier soir, son état était assez critique. Les pompiers M. Beauchamp, A. Paquette, L. Nadeau, A. Ouellette et A. Lepage étaient aussi à l'hôpital, souffrant d'entailles et de contusions, mais ils n'étaient pas en danger. Deux autres

(Suite à la page 16)

NOUVELLE ROUTE

Des capitalistes songent à établir une nouvelle route aérienne vers l'Europe

(Spécial à L'Evénement)

French-Lck-Springs, Ind., 25. — M. Case-H. Howard, gérant des affaires étrangères de la Canadian Bank of Commerce à New-York, a déclaré aux délégués de la section du Centre-Ouest de l'Association des banquiers pour le commerce étranger que des capitalistes anglais, canadiens, américains, allemands et français songeaient à inaugurer une nouvelle route aérienne de l'Amérique du Nord à l'Europe par voie de Port Churchill baie d'Hudson et le Groenland.

FERGUSON PARLE

Le Haut-Commissaire donne un avertissement aux Anglais.

(Spécial à L'Evénement)

Londres, 25. — Au banquet annuel de l'Association des Chambres de Commerce, jeudi soir, le haut commissaire canadien, l'honorable Howard G. Ferguson a déclaré : "Si vous ne prenez garde à la façon dont vous nous traitez, il ne s'écoulera qu'une génération avant que nous prenions votre place comme chefs dans l'industrie et chefs économiques du monde".

Les magasins JOS. COTE LIMITEE, tabaconistes, sont reconnus pour donner le service le plus complet dans cette ligne à Québec. UN SEUL PRIX.

$534,309 DE RECETTES PAR LES SAISIES

En douze mois il y a eu 4,521 saisies dont 1,345 dans Ontario.

967 DANS QUEBEC

29,069 gallons de boisson et 19,210 de bière. —710,929 cigarettes.

GUERRE ACTIVE

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 25. — Les recettes provenant de saisies opérées au cours de la dernière année fiscale par le service de prévention de la Douane se sont élevées à $534,309, suivant un rapport publié hier par le département du Revenu National. Cette somme provient de diverses sources, comme les amendes imposées par les tribunaux, les confiscations d'automobiles et de navires, etc.

Le total des saisies en douze mois fut de 4,521, une augmentation de 44 sur l'année fiscale précédente. Ce total se partage ainsi : 3,095 dans la branche de la Douane et 1,426 dans la branche de l'Accise.

Le service de prévention a saisi 29,069 gallons de boisson, dont 17,420 en Nouvelle - Ecosse et 1,658 dans le Nouveau - Brunswick. Ces deux provinces sont en tête de la liste sous ce rapport.

Toutefois pour les saisies de bières, l'Ontario a le premier rang, avec 13,352 gallons saisis sur un total de 19,210 gallons pour tout le pays. Québec vient ensuite avec 5,249 gallons.

Les cigarettes confisquées se chiffrent à 710,929. Sous ce rapport, Québec est en tête avec 343,087 cigarettes. La Nouvelle - Ecosse et l'Ontario la suivent avec 213,295 et 74,937 cigarettes respectivement. Pour les saisies de tabac, la province de Québec a aussi la première place avec 2,798 livres, sur un total de 3,104 pour tout le Dominion.

Il n'y a eu des confiscations de narcotiques que dans deux provinces, la Colombie - Anglaise et l'Ontario. Dans la première, il a été saisi 233 onces, dans la seconde 90 onces.

Les autres saisies pratiquées au cours de la dernière année fiscale sont :

2,336 gallons d'alcool
1,646 cigares
347 alambics complets
318 automobiles
48 vaisseaux.

Le résumé donne le premier rang pour les saisies à l'Ontario, avec 1,345, le second à Québec avec 967. Viennent ensuite : La Nouvelle-Ecosse 608, l'Ile du Prince-Edouard, 126, le Nouveau - Brunswick, 127, le Manitoba, 298, la Saskatchewan, 471, l'Alberta, 200, la Colombie - Anglaise, 211, et les quartiers - généraux (Ottawa), 168.

AU HONDURAS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tégucigalpa, Honduras, 25.—Le gouvernement a publié hier un décret qui place tous les fonds nationaux à la disposition d'un comité exécutif dans le but de livrer la guerre aux factions rebelles dans le nord du pays. Les troupes du gouvernement ont capturé, hier, le colonel Calixto Carias, un rebelle.

DYNAMITAGE DU MONUMENT DU PERE DES DOUKHOBORS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Nelson, C.-A., 25. — Des Doukhobors furieux et scandalisés ainsi que des détectives provinciaux recherchent actuellement ceux qui, à bonne heure hier matin, ont fait sauter à la dynamite le monument érigé sur la tombe du vénérable Peter Veregin, ainé, qui amena de Russie, il y a plusieurs années, un premier contingent de Doukhobors. Hier soir aucune arrestation n'avait encore été opérée.

Veregin mourut il y a sept ans, lorsqu'il fut tué avec huit autres personnes par une explosion qui se produisit sur un train de Kettle Valley. Depuis ses partisans durent garder sa tombe contre les attaques de compatriotes récalcitrants qui s'intitulent les Fils de la Liberté. Mais hier matin, quelqu'un profita de l'absence momentanée du gardien pour faire sauter le mausolée.

A diverses époques, depuis quelques années, et principalement en ces derniers mois, des tentatives d'incendiat furent perpétrées contre des écoles et des maisons de Doukhobors. Plusieurs écoles ont ainsi été détruites.

Peter Veregin, fils du défunt, est actuellement dans l'est du pays. Il a été lui-même exposé à plusieurs attaques contre sa vie depuis quelques années.

ENTREVUE AVEC MADAME TILLINGHAST

Les rumeurs de déportation aux Etats-Unis ne sont que trop fondées.

30,000 CANADIENS

90 p. c. sont d'origine française. — La raison de cet exode forcé.

L'ENQUETE SE POURSUIT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montreal, 25. — Une dépêche spéciale de Boston à la Gazette de Montréal mande ce qui suit :

"Le status des Canadiens qui sont entrés aux Etats-Unis légalement ou illégalement, sous diverses circonstances en ces récentes années, l'attitude du gouvernement envers les Canadiens qui résident légalement ici et qui peuvent désirer visiter le Dominion et revenir ici, ainsi que les détails du nouveau programme de déportation qui commencera à être appliqué par le gouvernement la semaine prochaine, ont été expliqués au correspondant de La Gazette au cours d'une entrevue qu'il a eue avec madame Anne C.-M. Tillinghast, commissaire d'immigration des Etats-Unis pour le district de la Nouvelle-Angleterre."

Le correspondant ajoute qu'il y a environ 30,000 Canadiens qui sont actuellement menacés de déportation dans la Nouvelle-Angleterre, et que près de 90 pour cent sont des Franco-Américains qui devront soit retourner au Canada volontairement ou seront arrêtés et déportés.

Jusqu'à date, un Canadien désireux de venir aux Etats-Unis, soit comme visiteur, soit comme résident permanent, devait dans le premier cas faire application au consul américain, et sur paiement de $10 il recevait un visa. Il devait ensuite payer une taxe personnelle de $8 pour le privilège d'entrée. S'il quittait le pays et retournait en Canada il pouvait se faire remettre cette taxe personnelle et ceci rayait automatiquement son nom des listes de Washington.

S'il ne reclamait pas cette remise, toutefois, son nom était inscrit comme résident permanent aux Etats-Unis et il avait le droit de s'y fixer et d'y demeurer continuellement. Il y a plusieurs milliers de ces Canadiens dans la Nouvelle-Angleterre, aujourd'hui. Ils ne sont nullement forcés de se faire naturaliser. Ils sont encore sujets du Dominion et peuvent retourner dans leur pays pour y vivre, s'ils le veulent. D'un autre côté, il y a des milliers de Canadiens qui résident ici et ne se sont jamais conformés aux exigences de la loi, et n'ont aucun droit légal à résider en ce pays. Ce sont ceux-là que la présente campagne affectera et obligera à regagner le Dominion.

"Plusieurs des Canadiens qui sont ici", déclara madame Tillinghast, "le sont illégalement, et simplement pour faire de l'argent, conservant en réalité leur domicile en Canada. Lorsqu'ils seront rentrés dans leur pays, ils auront de la difficulté à pénétrer de nouveau aux Etats-Unis".

Il y a un autre moyen pour l'ouvrier canadien d'entrer aux Etats-Unis. Il peut obtenir un emploi dans la partie nord de la Nouvelle-Angleterre où la main d'oeuvre locale est rare. Les patrons donnent des garanties pour couvrir la responsabilité de leurs hommes, et faire lever dans ce cas les clauses de la loi du travail. Dans le passé, la loi était levée dès qu'un patron le demandait, mais désormais le patron devra, pour bénéficier de cet avantage et obtenir de la main d'oeuvre de l'extérieur, prouver sous serment son absolue nécessité, et celle-ci ne sera levée que si le nombre des ouvriers américains faisant application pour tel travail n'est pas suffisant.

De plus, les directeurs du bureau de placement fédéral pourront dans chaque cas essayer de trouver en un autre endroit du pays un groupe d'ouvriers américains et les envoyer à ces patrons. Il semble donc qu'à l'avenir très peu de Canadiens pourront trouver du travail de ce côté-ci de la frontière.

LA FETE DE ST-GEORGES

(Spécial à l'Evénement)

Montréal, 25. —Il existe encore des dragons de nos jours et il faut les détruire", a déclaré Sir Henry Tornton, président du Canadien National en réponse au toast porté à l'Angleterre au 97e dîner offert hier soir par la St-George's Society, de Montréal.

Parlant du pessimisme, de la crise politique et des moyens de destruction, Sir Henry déclara: "Le besoin d'un Saint Georges se fait sentir aujourd'hui autant que dans l'antiquité. Nous devrions tous nous réunir autour de la bannière de St Georges et combattre ces forces insanitaires qui s'attaquent au Dominion et à notre mère patrie".

LIEUTENANT-GOUVERNEUR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 25. — On comprend que l'honorable juge W.-L. Walsh, de la Cour Suprême de l'Alberta, est nommé lieutenant-gouverneur de l'Alberta en remplacement de l'honorable William Egbert. On dit que le nouveau lieutenant-gouverneur entrera en fonctions le 6 juin.

SIR HUBERT WILKINS SE PREPARE A PARTIR

On voit ici le fameux explorateur américain, Sir Hubert Wilkins, en train de tester, aux chantiers de la New-York Engineering Company, l'appareil de radio qui a été installé à bord de son sous-marin, le "Nautilus", à bord duquel il partira bientôt pour le pôle nord. Le sous-marin sera muni d'un transmetteur de 400 watts, et Sir Hubert aura le permis voulu pour émettre sur vingt longueurs d'ondes, depuis 375 kilomètres à 17,789 kilomètres.

PIE XI SORT UNE 2E FOIS DU VATICAN

Le Pape assiste à l'inauguration du Collège de la Propagation de la Foi.

GRAND EVENEMENT

Deux discours prononcés par Sa Sainteté, qui bénit l'édifice et la foule.

DES ACCLAMATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rome, 25 — (Par Andrew Berding, correspondant de la Presse Associée) Pour la seconde fois de son regne, le Pape Pie XI est sorti de la Cite Vaticane, hier, pour aller assister à l'inauguration du nouveau collège de la Propagation de la Foi, construit principalement avec des fonds américains.

C'est la première fois depuis 1870 qu'un Pape officie à une cérémonie publique en-dehors des limites du Vatican. Au mois de décembre 1929, le Pape sortit des murs du Vatican pour célébrer privément à St-Jean de Latran le cinquantième anniversaire de sa première messe.

Le Pape présida à l'inauguration du nouveau college, hier, assisté de seize cardinaux, dont le cardinal Mundelein, de Chicago.

Sa Saintete bénit elle-même les quatre angles de la chapelle, l'auditorium et la foule agenouillée, parmi laquelle il y avait pusieurs jeunes Américains se préparant à la prêtrise. Deux heures plus tard, le Pape était de retour au Vatican.

Surprenant les dignitaires ecclésiastiques et même ses propres collaborateurs intimes, le Pape quitta la Cité Vaticane hier matin par une porte laterale et se dirigea dans sa propre automobile vers le college situé à une faible distance. Le Saint-Père portait une calotte blanche, un manteau blanc avec un col d'hermine, et une croix d'or sculptée. A son passage, la foule s'agenouilla respectueusement, et l'acclama.

Ayant le cardinal Mundelein à sa gauche, et le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat papal à sa droite, le Pape s'agenouilla un moment devant le grand autel, puis prit place sur le trone papal. Il se rendit ensuite à l'entrée principale, au vestibule de la gauche, à celui de la droite, et regagna l'autel, bénissant chaque endroit.

Le Souverain Pontife prononça une brève allocution dans la chapelle, et une autre dans la salle des réunions, remerciant tous ceux qui avaient assisté à la ceremonie.

S'adressant particulièrement aux étudiants, ainsi qu'aux membres de la Faculté et aux visiteurs, le Pape déclara : "De même que nous sommes convaincus de l'habileté de vos professeurs, de même nous sommes certains que cette habileté trouvera son écho en vous tous, même chez le moindre d'entre vous, si l'on peut utiliser le mot "moindre" en parlant de la vocation divine. Par conséquent, fils aimés, souhaitons-nous mutuellement que votre aptitude à apprendre et vos succès dans les études soient toujours en proportion de la beauté des entourages dans lesquels vous vous trouvez".

PREPARATION DES ELECTIONS ESPAGNOLES

Le cabinet a étudié ce grave sujet toute la journée. — Le vote des femmes.

ELECTRICES A 21 ANS

Actuellement la loi exige 25 ans. — Pas un referendum le 21 juin.

COMMENT ON PROCEDERA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Madrid, 25. — Le cabinet a passé la journée d'hier à préparer les élections générales qui sont provisoirement fixées au 21 juin, mais il se peut toutefois que les républicains reculent cette date jusqu'à ce qu'ils aient pu compiler une liste exacte des électeurs.

Il se peut que l'âge soit réduit de 25 à 21 ans pour le suffrage féminin. La théorie du régime actuel est que plus les électeurs sont jeunes, plus ils sont aptes à voter.

Les républicains veulent que les élections soient tenues le plus tôt possible, parce que les retards auront pour seul effet de fournir à l'opposition l'opportunité de consolider ses forces.

La nouvelle assemblée dont les membres seront élus par le peuple ne ressemblera pas à l'ancien Cortès qui se composait d'un sénat et d'une Chambre basse. A moins que les plans actuels ne soient modifiés, l'élection ne constituera pas un referendum direct, sur la question de la republique ou de la monarchie, mais ce sera un vote pour les candidats monarchistes et les anti-monarchistes.

ALPHONSE A LONDRES

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 25. — Alphonse d'Espagne a pris le thé avec le roi et la reine hier, au château de Windsor, et il est ensuite retourné à son hôtel, en temps pour y accueillir son troisième fils, don Juan, qui arrivait de Paris.

Don Juan est arrivé pour entrer à l'école navale de Darmouth, où il poursuivra son entrainement interrompu par la révolution espagnole qui obligea la famille royale à partir pour l'exil.

Dès que Don Juan sera entré à l'école navale, Alphonse rejoindra sa famille à Paris. On ne savait pas encore, hier soir, s'il rentrerait à Paris en temps pour assister aux funérailles de sa tante, l'infante Isabelle, qui ont lieu aujourd'hui.

LES PRINCES A LISBONNE

(Spécial à L'Evénement)

Londres, 25. — Les princes de Galles et George arriveront à Lisbonne aujourd'hui. Ils repartiront dimanche probablement à bord du croiseur anglais "Kent" pour Bordeau ou ils prendront l'avion pour Londres.

Le cardinal Mundelein sera reçu aujourd'hui en audience privée par le Saint-Père.

DIVISION SUR UN PROJET DE M. LAVERGNE

Un bill du député de Montmagny est défait par 74 voix contre 29.

3 CONSERVATEURS POUR

Il s'agissait d'amendement au code criminel concernant les procès.

INTERESSANT DEBAT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 25. — Un député conservateur a amené la Chambre à se diviser, hier soir, sur un bill privé, et a obtenu un appui substantiel de la part des libéraux et des progressistes, en face de l'opposition presque totale des partisans du gouvernement. Ce député fut M. Armand LaVergne, vice-président de la Chambre et représentant de Montmagny, et son bill avait pour but d'amender le code criminel en ce qui concerne la conduite des procès. Le bill fut finalement battu par 74 voix contre 29. Trois conservateurs seulement votèrent pour: M. LaVergne, M. George Spotton, de Huron-nord, et M. L.-D. MacDougall, d'Inverness.

Dans son bill, M. LaVergne proposait de défendre aux juges de commenter les faits soumis comme preuve dans leur charge aux jurés. "Ils devraient", expliqua-t-il en soumettant son bill, "se limiter à exposer la loi". M. LaVergne voulait aussi permettre à l'avocat de la défense de parler le dernier. De plus, le bill aurait eu pour effet de confier la conduite des causes criminelles dans la province de Québec aux juges des sessions, au lieu des juges de la Cour du Banc du roi, chose qui existait avant la Confédération.

L'hon. M. C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat, se déclara totalement opposé au bill, disant qu'il ne serait pas opportun d'étendre la juridiction actuelle des juges des sessions dans la province de Québec, que la modification de l'ordre actuel des adresses aux jurés renverserait complètement la procédures des tribunaux anglais et que le désavantage serait plutôt pour l'accusé. Quant à la nature de la charge du juge, il dit qu'il était avantageux pour les jurés que les faits leur soient soumis nettement par un juge.

M. Vincent Dupuis, libéral, de Laprairie-Napierville, supporta le bill de M. LaVergne.

PREMIER COURRIER TRANSATLANTIQUE

(Service de la Presse Canadienne)

Montreal, 25. — Un monoplan volait hier soir, dans la direction de Rimouski afin de déposer des sacs de malle en destination de la Grande - Bretagne à bord du Duchess of Richmond, parti d'ici hier matin. Le transfert de 22 sacs de matieres postales, pesant 700 livres, doit se faire ce matin à la Pointe au Père, près de Rimouski. C'est le premier courrier transatlantique à descendre le St-Laurent par la voie des airs depuis le début de cette saison.

La majorité de ces matieres postales est composée de lettres arrivés hier de Toronto et d'autres points de l'ouest, par avion, trop tard pour prendre le paquebot ici. Le pilote Bernard Martin pilotait la machine, propriété de la Canadian Airways Limited.

MESSAGE A BESSBOROUGH

Pour ses voeux au comité du monument à Faraday.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 25. — Son Excellence le Gouverneur-Général a reçu un câblogramme remerciant personnellement le comte de Bessborough et le Canada pour le message transmis à Londres, le jour de la Fête de St-Georges, à l'occasion du devoilement d'un monument commémoratif à Michael Faraday, dont la découverte, il y a cent ans, donna naissance à l'industrie électrique.

Le texte du câblogramme, daté d'avant-hier, se lit comme suit:

"Les invités réunis à la station génératrice de Battersea, aujourd'hui, dont le ministre du Transport de Sa Majesté, me prient de vous adresser, ainsi qu'au Canada, leurs meilleurs voeux, et vous remercient du message si gracieusement transmis.

(Signé) W. F. FLADGATE,
président".

Le comte de Bessborough est un ancien directeur de la London Power Company, et le monument Faraday a été érigé à la centrale de Battersea, sur les bords de la Tamise.

UNE DISPARITION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 25.—On est fort inquiet, ici, au sujet du sort d'Augustin Courtauld, arpenteur pour l'expédition britannique qui recherche une route aérienne par le nord, et qui est disparu dans le Groenland. Cette expédition fut envoyée en juillet dernier par la Geographical Society dans le Groenland, dans le but de tracer une route aérienne vers le Canada, par l'Arctique.

ON MANGE BIEN
au
CHATEAU CHAMPLAIN
Au Grill : Table d'hôte et à la carte

LA NAVIGATION

L'"ATHOLL" A ACCOMPLI UNE RAPIDE TRAVERSEE

Ce paquebot est arrivé dans le port de Québec hier matin plus de deux heures avant son temps. — Quelque deux cents passagers sont descendus ici, dont M. J.-W. McGillivray, gérant de la Compagnie de la Baie d'Hudson en Europe. — Vingt-huit jeunes gens se dirigent vers des fermes de Norval, Ont.

LE CAPITAINE MCQUEEN COMMANDE

Accomplissant une traversée des plus rapides pour cette période de l'année, le "Duchess of Atholl", l'un des tout premiers navires de cette série, placés en service sur le St-Laurent par le Pacifique Canadien, est venu s'accoster ici hier matin, plus de deux heures avant le temps préalablement fixé. L'Atholl était à son quai à 8 heures 30. La plupart des passagers étaient encore au repos à ce moment mais le paquebot ne tarda pas à devenir le centre d'une fiévreuse activité. Près de 200 passagers devaient descendre à Québec, et à 10 heures, la plupart d'entre eux étaient rendus aux Bâtisses de l'Immigration pour y subir l'examen coutumier. Quelques passagers de première ont aussi quitté le vaisseau pour s'embarquer à bord des trains réguliers allant vers l'ouest. M. J.-W. McGillivray, gérant de la compagnie de la Baie d'Hudson pour l'Europe était du nombre. M. McGillivray se rend directement à Winnipeg pour y rencontrer les autres officiers de la grande compagnie. Il passera plusieurs semaines ici avant de retourner en Angleterre où la compagnie de la Baie d'Hudson expédie la majeure partie des fourrures qu'elle achète des trafiquants. M. McGillivray visitera différents postes au cours de son voyage dans l'ouest.

M. B.-A. Neale, gérant de l'Hôtel Royal York à Toronto, ainsi que madame Neale revenaient aussi d'Europe sur le navire. M. Neale a été salué à son arrivée par le gérant-général du Château Frontenac, M. J. Johnson. Les voyageurs se sont rendus directement à Montréal à bord du paquebot.

23 jeunes garçons sous la direction du Rév. R. W. H. Stevens, après être descendus du navire vers 9 heures, sont partis au cours de l'avant-midi pour Norval, Ont., où on les placera sur des fermes. Ces jeunes gens voyagent sous les auspices de la Hostel Church. Ils formeront un puissant choeur de chant dans l'important centre de Norval.

Le capitaine D. Stanley McQueen, du "Duchess of Atholl", a rapporté que la traversée avait été très bonne pour ce temps-ci de l'année et qu'il n'avait éprouvé aucune difficulté à s'éloigner des champs de glace.

Le "Duchess of Atholl" s'est mis en route pour Montréal à 2 heures p. m., hier.

OCEANIQUES ATTENDUS

L'"Empress of France" à 2 heures ce matin.

Le "Melita" à 10 heures a. m. aujourd'hui.

L'"Ausonia", à 1 heure a. m. dimanche.

L'"Antonia" à 4 heures a. m. dimanche.

LE "SAUREL" CHEZ DAVIE

Le "Saurel" est entré hier aux chantiers Davie pour subir quelques réparations. D'ici la venue de l'automne ce navire demeurera inactif. On ne sait pas encore s'il sera immobilisé à Québec ou à Sorel.

LE TROPHEE A L'"EMBIRICOS"

Le capitaine Gonlandris recevra le traditionnel cadeau offert par les autorités du port au commandant du premier navire venant d'Europe qui s'enrégistre ici.

BELLE COUTUME

La canne à pommeau d'or est maintenant entre les mains des Commissaires du Havre de Québec, et il ne reste plus qu'à y faire graver l'inscription coutumière avant de la décerner au capitaine Gonlandris, du cargo grec "Eugène S. Embiricos" qui a conduit son navire tout droit dans le port de Québec après avoir quitté le port d'Andrea, en Grèce. On n'a pas fixé encore la date et l'heure où aura lieu cette cérémonie à bord du vaisseau, mais il se peut que la présentation soit faite aujourd'hui même dans les salons du vaisseau accosté auprès des élévateurs.

L'an dernier, la canne était allée au commandant Jack du "Salacia", mais cette année le port d'attache de ce vaisseau pour son premier voyage était Montréal, et après une courte escale ici, le vaisseau a démarré pour la métropole. En 1929, le capitaine A. Freer, R. N. R., du vapeur "Montroyal", de la Canadian Pacific Steamship, se classait premier de tous les concurrents et se voyait décerner le trophée. Le "Montroyal" a depuis lors été retiré du service et son commandant chargé de diriger le "Duchess of Richmond" qui s'est aussi classé premier dans le port de Montréal cette année.

COURRIERS EUROPEENS

Les courriers européens seront expédiés comme suit dans la semaine finissant le 2 mai prochain.

27 avril, p. m. — Courrier de correspondance par le vapeur "Mauretania", via New-York.

28 avril, 1 p. m. — Lettres, journaux et colis par le vapeur "Empress of France", via Québec.

28 avril, p. m. — Lettres portant adresse spéciale par le vapeur "Paris", via New-York.

29 avril, 9 p. m. — Courrier de correspondance par le vapeur "Europa", via New-York.

30 avril, 3 p. m. — Lettres, journaux et colis pour la Grande-Bretagne, par le vapeur "Duchess of Atholl, via Québec.

30 avril, 3 p. m. — Lettres, journaux et colis pour l'Irlande, l'Ecosse, par le vapeur "Melita", via Québec.

30 avril, 3 p. m. — Lettres, journaux et colis par le vapeur "Ausonia", pour la France, via Québec.

30 avril, 3 p. m. — Lettres, journaux et colis par le vapeur "Nova Scotia", via Halifax.

LE "CHATEAU" VERS QUEBEC

Le remorqueur "Château" a quitté Mulgrave hier matin pour entreprendre la dernière partie de son long voyage jusqu'à Québec. Le "McLean" a escorté hier le "Château" sur une assez bonne distance afin de lui aider à traverser les parages dangereux. On croit que le petit vaisseau sera dans le port de Québec d'manche ou lundi.

LES GOELETTES

O. Dallaire, Tadoussac, Sacré-Coeur, St-Etienne, "Winnie", partira aujourd'hui.

Cpte N. Mailloux, Baie St-Paul, "Cap aux Rats".

Cpte U. Bouchard, St-Siméon, Port au Persil, "Eboulement".

Ed. Jourdain, De Bersimis jusqu'à Moisie. Pas prêt.

LES PILOTES EN DEVOIR SUR LE SAINT-LAURENT

Les passagers des transatlantiques suivent toujours avec grand intérêt les mouvements de ces hommes dont les avis sûrs permettront au capitaine de conduire son vaisseau à bon port.— Depuis le moment où il monte sur la passerelle jusqu'à l'arrivée au havre, le pilote ne connait pas de repos.— Pendant 12 ou 24 heures, il demeurera sur le pont si les besoins de la navigation l'exigent.

LA STATION DE POINTE-AU-PERE

C'est toujours avec un intérêt des plus considérables que les passagers remontant ou descendant le fleuve sur un puissant transatlantique voient monter à bord, le pilote qui sera l'aide, le guide du capitaine dans cette course qu'entreprendra bientôt le paquebot à travers les méandres du chenal. Pour tous, cet homme que l'on voit arpentant lentement la passerelle de commande, jetant fréquemment de longs regards vers tous les points de l'horizon pour ensuite donner un ordre bref au matelot qui se tient à la roue, s'incarne toutes les qualités du véritable marin qu'une longue expérience rend sûr de ses moindres décisions. Dès son entrée sur le navire, on ne le considère plus comme un simple citoyen mais bien comme un officier supérieur et un aviseur technique des plus précieux dont on ne saurait se passer. En l'espace de quelques minutes, il a gravi les plus hauts degrés de la hiérarchie maritime.

Pour ceux qui s'intéressent à la navigation et qui aiment à en connaitre quelques rouages, nous expliquerons en quoi consiste le devoir d'un pilote qui s'embarque sur un navire.

Pointe-au-Père, Québec et Montréal sont les trois stations de pilotage du St-Laurent. A chacun de ces endroits, des hommes sont toujours au poste attendant à tour de rôle le moment de monter à bord. Pointe-au-Père, à quelque 200 milles de Québec, est la plus importante de tous car, c'est la que les navires venant d'Europe ou s'y dirigeant doivent prendre ou deposer leur pilote.

Le bateau-pilote stationné à cet endroit, le "Jalobert", est connu de tous les marins. Il en est de même de son commandant, le capitaine Odilon Guay qui d'avril à décembre, est "on grand service" à toute heure du jour et de la nuit. Le capitaine Guay ne s'absente jamais de son navire car, ce dernier est toujours en devoir. Bien que de dimensions plutôt restreintes, le "Jalobert" peut recevoir dans ses cabines une dizaine de pilotes qui se reposent là en attendant de commencer leurs longues veilles. Le "Jalobert" prend généralement la mer lorsque le vaisseau qui approche est à quatre ou cinq milles au large. Il arrive parfois que des vagues énormes s'abattent sur cette petite unité qui, dans ses années de services, a dû faire face aux pires tempêtes du St-Laurent. Rompu à la manoeuvre, le capitaine Guay dirige son navire droit vers la passerelle du paquebot et le médecin de la Quarantaine, pour les vaisseaux venant d'Europe, est le premier qui monte à bord suivi du pilote et de ses assistants.

Un pilote parle généralement peu, tout particulièrement lorsqu'il est en devoir. Pendant de longues heures, il se promènera sur le pont de commandant les bouées qui indiquent la route à suivre et suivant les moindres mouvements de tout navire qui s'approche ou qui veut battre la marche. La plupart du temps, le pilote ne touche pas à la roue de tout le voyage mais, celle-ci est en charge d'un apprenti-pilote ou tout simplement d'un homme de l'équipage qui doit exécuter à la lettre les moindres ordres reçus.

Il est faux de croire que le pilote a la pleine responsabilité du navire lorsqu'il est à bord. Il agit plutôt comme aviseur de l'officier de quart et, le met au courant de toutes les particularités de la navigation. Connaissant le lit du fleuve peut-être tout aussi bien que nous pouvons connaitre le plancher de nos maisons, les pilotes sont donc des aides extrêmement précieux aux officiers des navires. Eux seuls connaissent les endroits les plus dangereux, la direction des nombreux courants, qui venant en tous sens peuvent jeter le vaisseau sur les récifs, de même que les endroits d'ancrage de tout repos. De longues années d'études ont permis à ces marins de se familiariser avec les moindres détails du chenal, de Pointe-au-Père à Montréal.

Quand un vaisseau a terminé sa course Pointe-au-Père-Québec, un autre pilote monte à bord pour la dernière partie du voyage jusqu'à Montréal. Ce système a été mis en vigueur afin d'accorder un repos bien mérité aux hommes qui viennent de monter une garde de 12 heures consécutives.

La distance étant à peu près la même de Pointe-au-Père à Québec et de Québec à Montréal, cette longue course est ainsi divisée en deux parties égales. Les pilotes se trouvent donc divisés en deux sections: la section du haut St-Laurent et celle du bas St-Laurent.

Homme de mer avant tout, le pilote est dans la vie civile un causeur très recherché. Etant en relation fréquentes avec des citoyens venant de toutes les parties du monde, il se trouve par le fait même assez au courant de ce qui se passe hors de son pays.

Les pilotes du St-Laurent sont sous l'égide d'un directeur qui est présentement le capitaine Robertson d'Ottawa. Ce dernier est représenté ici par un directeur local, depuis plusieurs années M. J.-F. Boulay, dont tout le monde connait l'activité au travail.

La Corporation des Pilotes du St-Laurent est considérée à juste titre comme un des corps les plus importants et les mieux établis de la Province. Les années ont prouvé sa véritable utilité. — **J. Verreault.**

LA MAREE DIMANCHE

La marée sera haute dimanche à 12 heures 20 a. m. et 12 hres 36 p. m.

LA BARGE NO 16

La barge No 16 qui a quitté les chantiers Davie hier s'est mis en route pour l'Ile aux Grues où elle sera stationnée au cours de l'été. Des travaux de creusage seront tout probablement entrepris à cet endroit.

LE "MIKULA" VERS QUEBEC

Le vaisseau du capitaine Hearn quitte la patrouille pour regagner sa base dans le port de Québec. — L'expédition a duré plusieurs semaines.

LA SITUATION

Ses services n'étant plus requis dans le golfe, le "Mikula" remonte présentement le St-Laurent et sera tout probablement dans le port de Québec aujourd'hui. Il passera l'été auprès d'un quai dans le bassin Louise. L'ordre du retour a été transmis depuis peu au gros brise-glace qui, avant de quitter le golfe, s'est rendu jusqu'au détroit de Belle-Isle pour y reconnaitre la situation des glaces à cet endroit. Un rapport détaillé a été transmis aux autorités maritimes du Canada pour étude. Il y a encore passablement de glace dans le détroit mais on rapporte qu'elle dérive assez bien à la faveur des vents et des courants. Il se peut même que les premiers transatlantiques puissent pénétrer dans le golfe par cet endroit dans les derniers jours de mai ce qui signifierait une avance de plusieurs semaines sur les années précédentes.

Le "McLean" et le "Montcalm" sont les deux seuls vaisseaux faisant encore la patrouille des glaces dans le golfe. Ils voyagent dans un rayon de plusieurs milles aux environs des détroits de Canso et de Cabot où les champs de glace se tiennent surtout. Le vent a projeté tous ces obstacles contre les côtes, mais a automatiquement libéré la route des navires transatlantiques qui passent beaucoup plus au large. Le gouvernement canadien maintiendra tout probablement la patrouille des glaces pendant quelques semaines encore après quoi les deux navires regagneront leur base, le "Montcalm" à Québec et le "McLean" à Sydney ou Halifax.

AUX MERS ARCTIQUES

On ne peut dire encore quel sera le vaisseau du gouvernement qui fera l'expédition annuelle de ravitaillement dans les mers du nord et à la baie d'Hudson au cours de l'été prochain. Le "N. D. McLean" qui a été dépêché à la baie d'Hudson pour y faire certaines reconnaissances retournera tout probablement de nouveau dans ces parages l'été prochain, mais on prétend que le "Beothic" le solide navire qui chaque saison va aux mers arctiques, sera encore le choix des experts pour cette longue croisière en 1931.

FREER A L'HONNEUR

Montréal, 25. — La canne à pommeau d'or a été présentée officiellement au capitaine Freer du "Duchess of Richmond" lors d'un lunch jeudi dernier. Le président de la Commission du Havre de Montréal a félicité le capitaine pour son exploit. C'est la seconde fois que le capitaine Freer remporte le trophée. Alors qu'il commandait la "Montroyal", dont le port d'attache était Québec, les autorités du havre de la vieille capitale l'avait honoré de la sorte.

LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera haute aujourd'hui à 11 heures 15 a. m. et 12 heures p. m.

LES DEPARTS

SS. Cap Gaspe prendra marchandises lundi, mardi, mercredi et jeudi pour la côte Sud de Mechin jusqu'à Gaspé. Départ vendredi. Pour information Tél. Bureau: 2-5984; Shed: 2-7224. (Excepté les marchandises périssables.)

SERVICE DES SIGNAUX

L'Islet, 41 — Nuageux, fort ouest.

Cap Saumon, 82 — Nuageux, variable. Montant 1 p. m. Chicoutimi et Tow.

Pointe au Père, 158 — Pluvieux, fort ouest.

Matane, 202 — Nuageux, fort ouest. Montant midi Miron L, descendant 11.30 a. m. Gaspesia.

Rivière à la Martre, 263 — Clair, nord-ouest. Montant 10.30 a. m. Calgary.

Cape Magdalen, 299 — Clair, nord-ouest. Montant 11.30 a. m. Brandon, 1 p. m. Melita.

Pointe à la Renommée, 330 — Clair, calme. Montant 12.30 p. m. Wendover, 1.30 p. m. Fernebo. Descendant 11.30 a. m. General Markham.

Cap des Rosiers, 354 — Clair, calme.

Cap d'Espoir, 386 — Clair, est.

Pointe Maquereau, 409 — Clair, fort ouest. Montant 9.30 a. m. Vapeur

Pointe de l'Ouest, 332 — Clair, variable.

Pointe du Sud-Ouest, 365 — Clair, calme.

Pointe du Sud, 421 — Nuageux, nord.

(Suite à la page 28)

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél. : 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A. LL. L.

Assemblée Publique
Ce Soir à 8.15 P. M.
A LIMOILOU
A la Salle Paroissiale
Sous la présidence de M. Thomas Maher
Sous les auspices des
Associations de Jeunesse Conservatrice du district.

Orateurs :—MM. Charles de Boucherville, Président général de la jeunesse conservatrice de Montréal ; Jean-Paul Sauvé, Député au Provincial, Gérard Thibault, Avocat de Montréal, Onésime Gagnon, N. P., Antoine Rivard, Avocat.

Si M. Maurice Dupré est en ville, il adressera la parole.

Empress of Britain
***en* EUROPE**
en 5 jours
● L'"Empress of Britain", le gigantesque nouveau paquebot du Pacifique Canadien, fait maintenant de la majestueuse route du St-Laurent, un véritable "speedway" océanique. Train spécial de Montréal à la passerelle du paquebot, à Québec. 2 jours sur le St-Laurent et seulement 3 jours de pleine mer! Cherbourg et Southampton.
"Ayez toujours des chèques de voyageurs du Pacifique Canadien . . . Négociables dans le monde entier."
PACIFIQUE CANADIEN
Renseignements de votre agent.
M. C.-A. LANGEVIN, Gare du Palais, Québec, ou écrire à M. D.-R. KENNEDY, agent général, 201, rue St-Jacques, Montréal.

QUEBEC CENTRAL
HORAIRE DES TRAINS
EN VIGUEUR
Dimanche le 26 Avril, 1931
Heure Solaire
Quittant la Gare du Palais
8.05 a.m.—Tous les jours excepté le dimanche pour Sherbrooke et Lac Frontière.
3.15 p.m.—Tous les jours pour Sherbrooke, Boston et Nouvelle-Angleterre. Raccordement à Valley Jct., pour Lac Frontière, Tring Jct., pour Mégantic et Sherbrooke, pour Springfield et New-York, tous les jours excepté le dimanche.
Arrivant à la Gare du Palais
11.55 a.m.—Tous les jours de Sherbrooke, Boston et les points de la Nouvelle-Angleterre. Excepté le dimanche, de Mégantic et Lac Frontière. Excepté le lundi de Springfield et New-York.
9.25 p.m.—Tous les jours excepté le dimanche, de Sherbrooke et Lac Frontière.
Quittant la Gare de Lévis
11.50 a.m.—Pour Mégantic.
5.55 p.m.—Pour Lac Frontière.. Tous lese jours excepté le dimanche.
Arrivant à la gare de Lévis.
10.50 a.m.—De Lac Frontière et Mégantic, dimanche excepté.
1.10 p.m.—De Mégantic et Sherbrooke. dimanche excepté.
Pour renseignements supplémentaires, horaires, billets, location de places, etc., s'adresser : Pacifique Canadien, Québec Central, Bureau de ville 30 rue St-Jean, Tél. 2-0093, Château Frontenac, Tél.: 2-1840, à la Gare du Palais, Tél. : 2-0663, Québec et au Bureau des Billets, Lévis.

CROISIERE
DANS LE
GOLFE St-LAURENT
Spécialement organisée sous les auspices de
L'UNIVERSITE DE MONTREAL
et sous le patronage de son Recteur
MONSEIGNEUR V. JOSEPH PIETTE, P.A.
du 23 juin au 3 juillet
10 jours
Endroits à Visiter : GASPE, L'ILE DE PRINCE-EDOUARD, LES ILES DE LA MADELEINE, TERRE-NEUVE, LA RIVE NORD ET LA RIVIERE SAGUENAY.
à bord du S. S. New Northland
$125.00
Pour renseignements, s'adresser à M. DAMIEN JASMIN, Ph.D., LL.D., Assistant Secrétaire-Général à l'Université ou à
Clarke Steamship Co. Ltd.
Dominion Square Bldg.
Montréal.
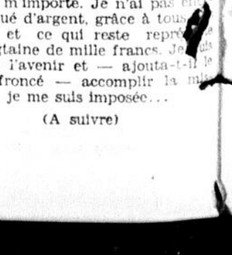
Ile Bonaventure, Québec

NEW YORK PLYMOUTH **LIGNE FRANCAISE** HAVRE PARIS
POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS
D'un quai couvert à New-York à un quai couvert au Havre. Le train pour Paris attendant au quai. En six jours en Angleterre. Confort sans égal, cuisine française.
New-York--Plymouth—Havre
ILE DE FRANCE. . . 25 avr., 15 mai, 5 juin
PARIS . . . . . 30 avr., 22 mai, 12 juin
FRANCE. . . . . 8 mai, 29 mai, 17 juin
New-York—Plymouth—Havre
DE GRASSE. . . . . 7 mai, 4 juin, 2 juil.
LAFAYETTE. . . . . 21 mai, 18 juin, 16 juil.
New-York—Vigo—Havre
ROCHAMBEAU. . . . . 2 mai, 30 mai, 27 juin
Traversées faites à loisir. Paquebots grands et confortables, d'une seule classe. Prix raisonnable. Prix minimum de cabine. $135.00
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
Ed. Canada Cement, Place Phillippe, Montréal ou aux agents locaux

FEUILLETON

"LA FEE PRINTEMPS"

PAR

Jules MARY

Reproduction autorisée par la Société de Gens de Lettres

No 32

Bertignolles, en ces quelques secondes qui suivirent les dernières paroles de Goux, venait de réfléchir que le jeune homme n'oserait jamais rien tenter contre lui. Romain aimait Jenny. Il n'ignorait pas quelle profonde et ardente affection avait Jenny pour son père. Alors il se dit que son complice n'entreprendrait rien, retenu par la crainte de faire pleurer la jolie fille.

Le jour où Bertignolles aurait à redouter un péril, les doux yeux de Jenny sauraient bien l'écarter.

Cet amour, au lieu d'être une menace, le prot-gerait au contraire.

Et voilà pourquoi il était rassuré.

La colère qui gonflait sa poitrine s'abattit peu à peu. Ses mains velues cesserent de se contracter dans des mouvements spasmodiques comme si tout à l'heure elles avaient voulu broyer dans une formidable étreinte l'homme qui le bravait.

Ses yeux mêmes, ces petits yeux qu'ensanglantait la moindre contrariété étaient adoucis, du moins en apparence.

Un violent effort de volonté lui avait fait retrouver son calme.

Et ce fut presque souriant, en badinant, qu'il dit :

—Soit donc, restez, monsieur Romain ! puisque vous tenez tant à moi. J'espère que nous continuerons de faire bon ménage.

—Je l'espère comme vous, monsieur. C'est mon voeu le plus cher.

—Vous ne me demandez rien de plus ?

—Rien, monsieur... dit Romain.

Et après une seconde, il ajouta d'une voix que son émotion intérieure altérait profondément :

—Rien... pour le moment.

—Et plus tard ?...

—Plus tard, peut-être !...

—A votre aise, je suis riche. Je mets ma bourse à votre disposition et je vous aiderai à faire fortune à votre tour.

Romain ne remercia pas, insensible à cette offre.

Bertignolles n'y prit point garde et continua :

Lorsque vous aurez fait, tout à l'heure, dans les bureaux de la fabrique, l'apparition que vous projetez, il sera nécessaire de vous cacher ensuite. Le marquis de oSulaimes, obligé de déposer son bilan, va fermer ses ateliers et n'aura plus besoin de vos services. Le mieux sera donc, pour vous, de ne point sortir de l'hôtel. Il eût été plus prudent de quitter la France, mais devant votre obstination, je n'insiste plus.

—Je me cacherai s'il le faut, je n'ai nulle envie de me laisser prendre. Du reste, on ne me prendrait pas vivant !

Bertignolles eut un léger signe de tête.

Romain comprit qu'on le congédiait.

Il n'avait que le temps de courir à la gare s'il voulait se rendre à Nogent et paraître aux bureaux à l'heure accoutumée. L'exactitude lui était ordonnée ce matin-là plus que les autres jours. Il ne fallait pas que, par une absence, même de courte durée, il éveillât les soupçons.

Il salua Bertignolles et se retira.

A peine était-il parti que le maître appuyait sur un bouton électrique. Un laquais parut.

—Je ne sortirai pas ce matin. Prévenez mademoiselle.

Il voulait réfléchir à ce qui venait de se passer. Ces tragiques événements n'étaient pas sans le prendre au dépourvu, et il n'était pas fâché de se recueillir et de chercher quelle était désormais la conduite à suivre.

Il n'avait pas revu Laurent.

Lors de sa dernière conversation avec le jeune homme celui-ci avait demandé à Bertignolles si la situation qu'il tenait de son amitié lui serait conservée ma'gre ses fautes, malgre la malheureuse affaire du cercle. On se rappelle que Bertignolles, propriétaire d'une mine importante dans le Nord, avait appelé le comte de Soulaimes à la direction du puits Sans-Souci.

A cette question, Bertignolles répondit d'une manière évasive.

Il venait d'être trop profondément ému par le refus que le jeune homme opposait à l'offre spontanée que le millionnaire avait faite de la main de sa fille.

—Je réfléchirai, avait-il dit. Laissez-moi quelques jours. Je vous écrirai...

Depuis, Bertignolles et le comte ne s'étaient pas retrouvés en présence.

Bertignolles s'était demandé bien souvent, en ces deux mois qui venaient de s'écouler, quelle pouvait être la jeune fille qui retenait ainsi le coeur de Laurent...

Jusqu'à maintenant, il n'avait fait aucun effort pour le savoir. Le maître ne se pressait en rien. Chez lui, tout venait à son heure, mûrement examiné.

Le plus pressé était, pour lui, de ruiner d'un coup la maison du marquis de Soulaimes.

C'était chose faite et bien faite.

Le marquis était réduit à la faillite, acculé à la banqueroute frauduleuse, menacé du déshonneur, si quelque main secourable ne se tendait pas généreusement vers lui bien vite pour le relever.

Bertignolles, c'était son but, se proposait de tendre cette main-là.

De ce côté, tout allait donc pour le mieux.

Mais l'heure était venue de découvrir le mystérieux amour si tenace au coeur du jeune homme.

Et c'était à cela que réfléchissait Bertignolles depuis le départ de son complice.

Il n'avait pas voulu s'en ouvrir à Romain.

Celui-ci devait ignorer, le plus longtemps possible, les secrets projets de son maître.

Il connaissait la haine Bertignolles contre les Soulaimes.

Mais il ne pouvait avoir deviné l'ambition suprême, — suprême satisfaction, — du maître; l'orgueilleuse espérance de faire entrer Jenny dans cette famille.

Maintenant qu'il s'était servi de Romain et n'avait plus rien à en attendre, Bertignolles voulait agir seul.

Quelle pouvait être la jeune femme aimée de Laurent ?

Dans quel monde la trouverait-il ?

Et que ferait-il lorsqu'il l'aurait rencontrée ?

Le premier pas à faire dans cette nouvelle intrigue, était de se réconcilier avec Laurent.

La chose était facile.

Il n'y avait eu, entre eux, aucune fâcherie, aucun froissement.

Et pour renouer des relations non point brisées, mais seulement interrompues, le prétexte était facile à trouver.

La situation offerte jadis à Laurent devait être ce prétexte. Avant d'écrire au comte, Bertignolles attendit pourtant quelques jours. Quelle tournure allait prendre l'affaire de Nogent ? Voilà ce qu'il désirait savoir. Malgré ses affirmations, Romain Goux n'avait-il pas commis quelque imprudence ? N'allait-il pas être soupçonné, arrêté ?

Il lut avidement les journaux du soir.

Et il eut un moment d'anxiété terrible.

Ces journaux relataient le crime et mentionnaient l'arrestation d'un employé de la fabrique contre lequel

Mais, pour Bertignolles, cela ne faisait aucun doute.

L'employé mis sous les verroux ne pouvait être que Romain.

Il ne fut tiré d'inquiétude que par le retour de celui-ci. »

Romain le tint au courant de ce qui s'était passé dans la journée. Il avait pu, d'un mot, engager la police dans une fausse piste en lui jetant Mirador à la tête.

Maintenant il était tranquille.

Avant que Mirador eût prouvé son innocence, il s'écoulerait encore quelques jours.

Et qui sait s'il arriverait à se disculper entièrement !

Bertignolles eut un geste de satisfaction.

—Ce n'est pas bête ce que vous avez fait là, monsieur Romain, dit-il en souriant.

—Le cerf, serré de près, cherche toujours à faire prendre le change à la meute, monsieur, dit simplement Romain.

Le lendemain, le secrétaire reprenait, auprès de Bertignolles, ses occupations habituelles qu'il n'avait quittées que pour entrer comme employé chargé des correspondances anglaises dans les bureaux des ateliers de Soulaimes.

II

Le bienfaiteur

Deux jours après, Bertignolles écrivait à Laurent :

"Cher monsieur, pour reprendre notre conversation d'il y a deux mois, au sujet de l'emploi que je vous avais confié et qui est toujours sans titulaire, voulez-vous m'attendre chez vous, rue de Bruxelles, demain, à dix heures ?"

Il reçut dans l'après-midi une carte-télégramme du comte :

"Je vous attendrai demain à l'heure dite".

Le lendemain, le coupé de Bertignolles s'arrêtait rue de Bruxelles, et le maître en descendait.

C'était la première fois qu'il venait chez le comte.

Ce n'avait pas été sans intention qu'il s'était résolu à cette démarche. Outre qu'il désirait renouer avec Laurent les relations un moment interrompues, il n'oubliait pas que le but principal de ses efforts était de pénétrer le mystère dont le jeune homme entourait ses amours.

Et il comptait sur sa visite pour cela.

Laurent attendait Bertignolles dans la pièce qui lui servait en même temps de salon et de cabinet de travail.

C'était là qu'il avait voulu se tuer deux mois auparavant, au moment où Marie-Rose, arrivant tout à coup, s'était précipitée et avait détourné le revolver.

Les bibelots qui restaient dans l'appartement à cette époque, — achetés en une vie fiévreuse, de luxe facilement acquis, étaient déjà bien dispersés. Très peu restaient. La plupart avaient repris le chemin des brocanteurs, des marchands de curiosités artistiques ou de l'hôtel des ventes de la rue Drouot.

Il fallait bien vivre.

Quelques tableaux, accrochés au mur, et portant des signatures célèbres, attendaient aussi leur tour.

Puis, ce serait le tour des étoffes et des meubles.

Après quoi, il ne resterait plus rien.

Bertignolles avait vu cela d'un coup d'oeil en traversant l'appartement.

—Je crois que j'arrive à temps, se dit-il.

Laurent lui avança un fauteuil.

Bertignolles s'y assit lourdement, croisa les jambes et dit :

—Cela ne vous surprend pas de me voir ?

—Je vous avouerai, monsieur Bertignolles, que votre lettre m'a un peu étonné...

—Un peu beaucoup...

—Ma foi oui ! J'avais cru remarquer chez vous, la dernière fois que je vous ai vu, de l'irritation contre moi...

—Allons donc !

—Oui... Et j'en étais fort attristé... Vous m'aviez offert une position brillante... Vous me tendiez les mains alors que tout le monde, au contraire, s'éloignait de moi... C'était déjà plus qu'il n'en fallait pour vous attirer ma reconnaissance. Mais lorsque, sans tenir compte de cette malheureuse histoire du cercle, vous m'avez si noblement fait comprendre que vous ne vous opposiez pas à ce que je fusse le mari de votre charmante fille, cela m'a profondément touché.

Bertignolles sourit avec bonté.

—Ce qui ne vous a pas empêché de refuser avec énergie.

—Je vous ai dit pourquoi...

—Je sais, je sais... Vous aimez... Je respecte votre secret... Et ce n'est point de cela que je venais vous entretenir...

—Mais moi, monsieur Bertignolles, je tenais à vous dire que, quels que fussent vos sentiments pour moi, je vais gardé le souvenir de votre amitié et de votre bonté si spontanées.

—N'en parlons plus, n'en parlons plus... Venons au fait, voulez-vous ?

—Je vous écoute.

—Vous êtes dans la gêne, n'est-ce pas ?

—Je n'ai aucune honte à l'avouer. Après la sotte existence que j'ai menée, je suis pris tout à fait au dépourvu, et l'histoire d'il y a deux mois n'est point faite pour me tirer de peine.

—C'est vrai. Et on s'en aperçoit ici, vous savez !

Laurent haussa les épaules.

—Peu m'importe. Je n'ai pas cherché manqué d'argent, grâce à tous les bibelots, et ce qui reste représente une vingtaine de mille francs. Je peux attendre l'avenir et — ajouta-t-il le sourcil froncé — accomplir la mission que je me suis imposée...

(A suivre)

Administration
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

LES BAS PRIX ANNONCES SONT ENCORE PLUS HAUTS QUE LES NOTRES
Livraison de 5 minutes dans toutes les parties de la ville
W. BRUNET & Cie
Pharmacien. Tél. 8141, 139, ST-JOSEPH

64ième ANNEE No 281 — QUEBEC SAMEDI 25 AVRIL 1931 — DEUX SOUS LE NUMERO

LE CONSEIL ACCEPTE LES PLANS DU RESERVOIR. -- ADOPTION UNANIME DU BUDGET

ALPH. BUREAU A L'ECHAFAUD LE 3 JUILLET

Les jurés ont rendu un verdict de coupable dans le cas de Bureau.

SENTENCE IMMEDIATE

Sir François Lemieux condamne à mort le meurtrier d'Yvonne Poulin.

L'ADRESSE AU JURY

Après avoir été trouvé coupable, par douze jurés, du meurtre d'Yvonne Poulin, pour lequel il venait de subir son procès, Alphonse Bureau a été condamné à monter sur l'échafaud le trois juillet prochain. Cette sentence a été prononcée hier après-midi, vers deux heures et demie, par Sir François Lemieux. L'accusé, qui avait pleuré à chaudes larmes la veille, pendant le plaidoyer de son défenseur, a cependant reçu ce verdict et cette condamnation avec courage. L'automne dernier, lorsqu'une première sentence de mort avait été prononcée contre lui, il s'était affaissé. Cette fois-ci, il a pleuré mais silencieusement, et si les gardes ont dû le soutenir pour sortir de la Cour, c'était par simple précaution. Bureau a été immédiatement ramené à la prison, où il attendra la date de son exécution.

Le procès durait depuis lundi. Hier, les plairoiries étaient terminées et la parole était au président du tribunal. Sir François Lemieux adressa le jury à dix heures. Il parla pendant une heure et demie : sa charge, dont nous reproduisons plus bas un substantiel résumé, fut plutôt modérée. Les jurés se retirèrent alors pour délibérer et la Cour fut ajournée à deux heures pour le verdict.

Le public, comme nous l'avons déjà noté, avait suivi tout ce procès avec un vif intérêt. Hier midi, la foule était plus compacte que jamais au Palais de Justice. Lorsque la Cour s'ouvrit, on attendait déjà aux portes depuis longtemps. Sir François permit de laisser entrer tout le monde, la Cour d'Assises pouvant contenir un assez grand nombre de personnes. Le spectacle qui allait se dérouler était imposant.

A deux heures, Sir François monta sur le banc. Les petits jurés arrivèrent à l'instant, au même moment où Bureau était amené dans la boite aux accusés. Tous les regards se tournèrent alors vers lui. Il détourna la tête et prit un air plutôt indifférent.

Cette séance était la plus pathétique de tout le procès. Lorsque l'officier audiencier répéta le "oyez, oyez", le plus grand silence se fit dans la salle. Le greffier, comme d'habitude, fit l'appel des jurés, qui répondirent tous présents. Rien, dans leur voix ni leur physionomie, ne pouvait laisser trahir le secret qu'ils portaient. La plus anxieuse incertitude régnait partout.

—"Messieurs, leur demanda le greffier, êtes-vous prêts à rendre votre verdict ?

—"Oui, répondirent-ils.

—"Qui doit parler pour vous ?

—"Moi", dit M. Eugène Aubin, le président du jury.

Le greffier prononça la formule traditionnelle, qui remonte, paraît-il, aux premiers temps de l'institution du jury :

—"Juré, regardez l'accusé : accusé, regardez le juré. Juré, que dites-vous ? l'accusé à la barre, Alphonse Bureau, est-il coupable ou non coupable du meurtre d'Yvonne Poulin ?

—"Coupable."

—"Vous dites tous la même chose, messieurs ?

—"Oui", répondirent les douze jurés.

L'assistance était vivement émue. M. Valmore Bienvenue se leva aussitôt et déclara à la Cour :

—"Votre Seigneurie, j'ai le pénible devoir de faire motion pour qu'une sentence de mort soit prononcée contre l'accusé.

Le greffier demanda à Alphonse Bureau s'il avait quelque chose à dire avant que sentence fût prononcée contre lui. Bureau ne répondit pas un mot et baissa la tête.

Coiffant son tricorne, et ganté de noir, Sir François Lemieux prit la parole. S'adressant à l'accusé, il lui dit, d'une voix lente et solennelle :

—"Alphonse Bureau, un verdict de meurtre vient d'être prononcé contre vous par douze jurés assermentés. Ce verdict sera ratifié par la société et tous ceux qui s'intéressent à la véritable justice. La Cour ratifie et confirme ce verdict, le trouvant conforme à la vérité. Les douze jurés, qui sont des hommes d'honneur qui n'ont rien contre vous, qui ne vous connaissant même pas, ont obéi à la dictée impérieuse de leur conscience.

"Mon pauvre homme, la Cour ne veut ajouter aucune parole amère contre vous. Seulement, elle forme le voeu que ceci soit un exemple pour les jeunes gens qui ont une conduite irrégulière et qui peut les conduire à de si tristes résultats.

"Il a été prouvé, au cours du procès, que vous avez un enfant. Cette petite fille doit avoir maintenant 24 ou 25 mois. Vous l'aimiez, cette enfant. La providence place dans le coeur du criminel des sentiments humains. Ce petit enfant ne parle pas, vous ne l'avez pas vu depuis longtemps. Son innocence obtiendra

(Suite à la page 4)

L'ETAT DE L'HON. JUGE A. SEVIGNY

"L'état de santé de l'honorable juge Albert Sévigny est satisfaisant. Les progrès bien que lents sont réels. "Ce communiqué officiel nous a été transmis hier soir par M. le docteur Achille Paquet qui a le distingué patient sous ses soins. Les nombreux amis de l'honorable Sévigny continuent de suivre avec intérêt cette lutte vaillante qu'il livre à la maladie et cette grande sympathie doit être un réconfort pour le malade cloué sur un lit de douleurs depuis trois longues semaines.

PRESIDENCE A M. ARCADIUS DENIS

Le Cercle des Etudes Juridiques a tenu hier soir sa dernière séance de l'année. — M. Denis succède à M. Baillargeon comme président.

M. LEBEL SECRETAIRE

Pendant que les membres du Jeune Barreau procédaient à l'élection de leurs officiers, hier soir, les étudiants en droit, de leur côté, élisaient les nouveaux officiers du Cercle des Etudes Juridiques. Le Palais de Justice était donc bien conformé, pour la circonstance, en arène électorale.

Le nouveau président du Cercle des Etudes Juridiques est M. Arcadius Denis, E.E.D., qui a été élu à ce poste par acclamation. Il y remplace M. Paul Baillargeon, dont il sera certainement heureux de suivre les traces. M. Paul LeBel, E.E.D., a été élu secrétaire, aussi par acclamation, en remplacement de M. Paul Bouchard.

La réunion d'hier soir, tenue sous la présidence d'honneur de M. J.-A. Gagné, C.R., était la dernière de l'année.

LE LABORATOIRE DE TROIS-PISTOLES

Les directeurs du nouvel institut de biologie se rendront demain à Trois-Pistoles pour une inspection officielle des lieux.

IMPORTANT PROJET

Les directeurs du laboratoire des recherches biologiques à Trois-Pistoles se rendront aujourd'hui sur la place même où ils auront à établir l'institution, en vue d'étudier les ressources qui sont à leur usage et arrêter les dispositions immédiates de l'organisation.

Le groupe des voyageurs comprendra le Recteur de l'Université Laval, Mgr Ph.-J. Fillion, P.A., M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'Ecole de Chimie de l'Université Laval, à qui on a confié la direction de l'entreprise, MM. les docteurs Arthur Roy, Rosario Potvin, Elphège Bois, Préfontaine, de Montréal, De Risi, M. l'abbé Bergeron, procureur du Séminaire et quelques autres.

Les visiteurs feront le trajet en automobile et seront de retour demain soir, après un arrêt à Rimouski, dans la journée.

MORT DE MONSIEUR ALPHONSE BOUCHER

M. Boucher, victime d'un accident alors qu'il travaillait à la restauration de la halle Montcalm, a succombé hier.

AGE DE 55 ANS

M. Adolphe Boucher, qui avait été grièvement blessé samedi dernier, en tombant d'un étage à un autre, alors qu'il travaillait à la démolition de la halle Montcalm, a succombé, hier soir, à l'hôpital Ste-Anne, aux blessures graves qu'il s'était infligées dans sa chute. M. Boucher était âgé de 55 ans environ, marié et père de famille. Il demeurait au No 1 de la rue Ste-Thérèse.

L'accident dont M. Boucher a été la malheureuse victime est survenu samedi dernier, vers 11 h. 30. Le brave ouvrier travaillait au deuxième plancher. Malheureusement, il s'accrocha dans sa chaussure qui était déchirée et tomba sur l'entre-plancher qui céda sous lui. M. Boucher tomba alors d'une hauteur de 15 à 17 pieds sur le premier plancher. Ses compagnons de travail se portèrent à son aide. L'ouvrier était sans connaissance. On le conduisit à l'hôpital Ste-Anne où il est décédé vers 5 h. 45, hier soir.

Le Dr A. Marois tiendra une enquête aujourd'hui à la morgue Moisan où le corps du défunt a été transporté.

A L'INSTITUT CANADIEN

M. L.-J. Dalbis donnera une causerie mardi soir.

Monsieur L.-J. Dalbis, professeur à l'Université de Montréal, donnera une conférence à l'Institut Canadien, mardi le 28 courant, à 8 heures 30. M. Dalbis, que nous avons déjà eu le plaisir d'entendre à plusieurs reprises à Québec, a bien voulu, avant de quitter le Canada, accepter une fois encore l'invitation de l'Inst tut Canadien. Il traitera un sujet tout à fait original: "L'aile". Cette conférence, qui aura lieu à l'hôtel de ville, sera illustrée de projections.

6,000 CITOYENS VONT CHANGER DE LOGEMENT

La période des déménagements battra son plein dans quelques jours.

ANNEE RECORD

5,000 avis au Quebec Power et 2,000 à la compagnie du téléphone.

UN CONSEIL

Nous serons bientôt en pleine période des déménagements. Celle-ci est déjà commencée, mais elle n'atteindra que la semaine prochaine son point culminant. Alors, nous verrons les rues de Québec encombrées par des théories de camions et voitures, encombrés eux-mêmes par les pièces de mobilier les plus disparates. Cette parade qui ne manque pas d'un certain cachet dure habituellement trois jours, le 1er, le 2 et le 3 mai, ensuite, tout rentre dans l'ordre, à l'extérieur du moins, car dans les foyers, le trouble du grand ménage, la mise de chaque chose à sa place, ne fait que commencer.

Les déménagements seront nombreux cette année (il y en aura près de six mille, dit-on). C'est pour cette raison que tant de fenêtres sont privés de leurs ornements depuis quelques jours. On n'y voit en effet, qu'une morne toile, jaune ou verte, seul écran qu'il reste à opposer aux rayons solaires ou...à la curiosité du passant.

Plusieurs locataires ont déjà commencé à transporter leurs pénates. Quelques-uns même ont fini. Ce sont les chanceux. Ils avaient loué une maison nouvellement construite, ou, encore, un loyer abandonné prématurément. Quant à la majorité des déménageurs ils sont encore dans la fièvre de l'attente, vivant au milieu de tapis roulés, de meubles déplacés, entre des murs dégarnis. Mais la semaine prochaine, ce sera la sortie en masse de l'armée des déménageurs, marchant à la conquête du "home" nouveau.

Cette année, au moins, les déménageurs paraissent assurés de jouir d'une température qui leur rendra, semble-t-il, la tache moins lourde. On se croira loin alors du temps où au 1er mai, certaines rues étaient recouvertes de glace.

Le beau temps est particulièrement bienvenu. En effet, les déménagements paraissent être plus nombreux que d'habitude. Ainsi, les directeurs du Quebec Power ont reçu environ cinq mille avis de changement d'adresse. L'an dernier, ils avaient eu à répondre à 4,500 avis. De son côté, M. Louis Belcourt, gérant de la compagnie de Téléphone Bell, nous disait que cette dernière avait reçu près de 2,000 avis de déménagements contre 1,800 l'an dernier. En tous cas, les charretiers préposés au transport des mobiliers ne seront pas portés à se plaindre de l'aubaine. Certains propriétaires cependant ne voient pas venir cette semaine du même oeil, car bien des maisons portent encore à leur devanture l'affiche bien connue, "logement à louer". Tout peut encore s'arranger au cours du mois de mai.

Un conseil, concernant les enfants, ne devrait pas être de trop ici. Il arrive assez fréquemment que des bambins et bambines s'écartent pendant le déménagement. Rien de plus simple alors que de loger un appel au poste de police. C'est là que les parents inquiets s'adressent en tout premier lieu et avec raison. On évitera ainsi bien des ennuis voire même des chagrins.

UN BANQUET A M. J.-G. DAGNEAU

Les membres du personnel de la Poste à Québec offriront un banquet, le 25 avril courant, au nouveau titulaire de la direction du département, M. J.-G. Dagneau, à l'occasion de sa récente nomination à ce poste.

Le banquet aura lieu au Château Frontenac.

A ST-DOMINIQUE

Un triduum solennel commencera lundi.

Un triduum préparatoire à la fête de Ste Catherine de Sienne sera prêché à l'église St-Dominique le 27, 28 et 29 avril, à sept heures et demie p. m., par le Révérend Père Raymond Hamel, O. P., du couvent de Montréal.

Les membres du Tiers-Ordre dominicain sont priés d'assister aux exercices qui se termineront jeudi à 7 1-2 heures p. m., par la cérémonie de vêture et de profession.

Tous les fidèles sont invités à suivre le triduum.

$5 D'AMENDE

Un jeune homme de Beauport, qui était accusé d'avoir empoisonné huit chiens a plaidé coupable, hier matin, devant M. le Juge Fortier. Il a été condamné à $5 d'amende et aux frais.

Par un vote de 8 à 5, les échevins donnent leur approbation, hier soir, aux plans des ingénieurs de la ville pour un réservoir recouvert sur les Plaines d'Abraham et à une demande de soumissions conforme à ces plans. — Un amendement de l'échevin Poulin, pour que la question soit renvoyée au comité administratif, est défait. — Le représentant du siège No 2 de St-Jean-Baptiste prétend que la ville économiserait $148,000 avec un lac artificiel. — Le maire déclare qu'il favorisait d'abord ce projet mais qu'il faut se rendre à la demande de la Commission des Champs de Bataille. — L'échevin Tremblay revient à la charge avec les expropriations pour le barrage du Lac St-Charles. — Le conseil rejette la demande de reconsidération. — La séance finit en altercation.

PAS DE DEBAT SUR LE BUDGET

Par un vote de 8 à 5, le conseil de ville a donné son approbation, hier soir, aux plans des ingénieurs de la ville pour un réservoir recouvert sur les Plaines d'Abraham et à une demande de soumissions conforme à ces plans. Le vote a été enrégistré sur un amendement de l'échevin Arthur Poulin de Saint-Jean-Baptiste, qui voulait que toute la question fut renvoyée au comité administratif. Le but de M. Poulin était de permettre à la ville de faire une démarche à Ottawa afin de savoir si elle ne pourrait pas être libérée de l'obligation de construire un réservoir recouvert au lieu d'un lac artificiel, obligation qui lui a été imposée par la Commission du Parc des Champs de Bataille Nationaux.

Plusieurs discours ont été prononcés sur la question. Le proposeur de l'amendement lui-même, M. Poulin, qui avait comme secondeur l'échevin P.-H. Bédard, a donné des explications motivant son attitude. M. Poulin a fourni des estimés du projet d'un réservoir non recouvert, estimés préparés par lui-même et qui lui permettaient de conclure que ce projet pourrait être réalisé de préférence à celui d'un réservoir recouvert avec une économie de $148.000 pour la ville. Les échevins Lacroix, Bertrand, Bédard et Drolet ainsi que le maire Lavigueur ont exprimé successivement leurs vues sur la construction du réservoir. Tous les échevins ont déclare qu'ils préféraient un bassin découvert ou un lac artificiel, une couple d'entre eux ajoutant, cependant, qu'ils se rallieraient au projet d'un réservoir recouvert puisqu'il est exigé par la Commission des Champs de Bataille et afin de ne pas retarder les travaux. Le maire Lavigueur a prononcé un long discours, un discours bourré de citations. Il a voulu démontrer que le conseil de ville a toujours donné son approbation, jusqu'ici, à un réservoir recouvert. Il a affirmé que, favorable à un lac artificiel en arrivant à l'hôtel de ville, il n'hésitait pas à dire, maintenant, que le projet d'un réservoir recouvert avait toute son approbation.

C'est à la suite de ces discours que le vote a été pris et que l'amendement de M. Poulin a été battu.

Dans un nouvel estimé, soumis au conseil de ville, avant la séance, les ingénieurs de la cité affirmaient que la différence du coût des deux projets n'était que de $35.000. On trouvera le détail de cet estimé comparatif plus bas.

Un autre débat s'annonçait, hier soir, à propos du barrage du lac St-Charles. Mais l'échevin Tremblay, qui voulait le provoquer, a éprouvé un vif désappointement. Il avait donné avis, à la dernière séance, qu'il proposerait hier soir la reconsideration du rapport du comité administratif autorisant la ville à payer les options prises sur les terrains ou parties de terrains autour du lac St-Charles. Il fit sa proposition, puis commença son discours. Mais le maire le rappela vite à l'ordre pour lui dire qu'avant de parler, il lui fallait savoir si le conseil favoriserait la reconsidération. Le vote fut pris et le conseil rejeta l'avis de reconsidération par 7 à 5. L'échevin Tremblay voulut se reprendre à l'ajournement, mais son discours dégénera en une altercation entre le maire et lui. Le représentant de Belvedère avait recueilli une série de chiffres concernant les options prises par la ville. Il était allé consulter les livres de cotisation de la municipalité de Notre-Dame des Laurentides afin de se renseigner sur la valeur imposable des terrains achetés par la ville et l'offre faite par la cité. Il n'a pas fait connaître ces chiffres hier soir.

Le débat sur le réservoir a été le principal évenement de la soirée. Tous les autres rapports du comité administratif ont été adoptés sans discussion, de même que le budget de la cité pour l'année 1931-1932 et le règlement concernant l'imposition des taxes.

La séance s'ouvre à 8 heures et demie, en présence d'une nombreuse assistance. Le greffier donne lecture d'une longue lettre du commissaire des incendies de Québec, M. Eugène Leclerc, informant le conseil que les citoyens de Québec paient annuellement une somme de $1,400.000 en taux d'assurances contre le feu et que la construction d'un réservoir va occasionner une réduction de ces taux de 10 p. c. ou de $140.000.00. M. Leclerc dit que ce réservoir doit être construit au plus tôt, afin de permettre le prolongement du tuyau principal de la rue des Commissaires au quartier Limoilou.

Il y a aussi deux lettres de M. A.-D. MacTier, vice-président du C. P. R. Dans l'une, M. MacTier dit qu'il a appris que la ville va commencer le réservoir dès que les bâtisses de l'Armurerie Ross seront complètement démolies, et demande si le maire a quelque chose de nouveau à lui apprendre au sujet de la qualité de l'eau à Québec. Dans l'autre, en réponse à une communication du maire, M. MacTier dit que sa compagnie est intéressée au plus haut point dans la question de l'eau, et affirme qu'il comprend bien que le retard apporte à régler la question de l'eau n'est pas attribuable au maire ou à la cité. Il suggère que la ville demande des soumissions immédiatement pour le réservoir sans attendre que les bâtisses de l'Armurerie Ross soient démolies.

Il y a encore des lettres de l'hon. M. Dupré, de l'hon. M. Lapointe et de quelques députés fédéraux qui accusent réception de la résolution du conseil demandant la reconstruction des usines du C. N. R. à Limoilou. Enfin, le greffier présente des communications de l'Association des Marchands - Détaillants, de l'Association des Manufacturiers Canadiens et des Compagnon-barbiers au sujet des taux de l'électricité pour fins industrielles.

L'échevin Emile Bouchard leader du conseil, donne lecture des rapports du comité administratif. Ils sont nombreux. Ces rapports concernent, entr'autres choses : la fourniture des matériaux au département des travaux publics ; un crédit de $24,000 pour le prolongement de la rue Dalhousie, du côté de l'edifice de la Marine ; la construction du réservoir d'après les plans préparés par les ingénieurs de la cité ; un contrat de $3.184 à M. Arthur Marcotte pour les assurances - accident des membres de la brigade du feu pendant un an ; les travaux de pavage de la rue et du trottoir après l'élargissement du Chemin Ste-Foy depuis le couvent des SS. de l'Espérance jusqu'au noviciat des Pères Blancs ; un contrat de $2.100 à Emile Côté pour les fondations de la salle d'attente de la Traverse, sur les quais du marché Champlain.

Le greffier dépose sur la table du conseil un estimé nouveau des ingénieurs pour deux projets de reservoir : un réservoir recouvert et un réservoir non recouvert, ou lac artificiel. La différence du coût entre les deux projets est de $35.000 environ. Ce nouveau rapport donne l'estimé comparatif de chaque partie des deux sortes de réservoir. La comparaison des deux projets est la suivante :

	Recouvert	Découvert
Travaux particuliers à chaque projet	$277.725	$242.770
Travaux communs aux 2 projets	$464.650	$464.650
Coût des travaux	$742.375	$707.420

Différence du coût d'environ $35.000

La première question à l'ordre du jour est le budget pour 1931-32. Il est adopté en deux secondes, sans discussion.

Le maire donne alors lecture du long règlement No. 2 - RR concernant l'imposition des taxes pour 1931-32. Comme nous l'avons dit la taxe foncière reste de $1.55, la taxe d'affaires est laissée à 14 cents et la taxe du referendum, à 29 cents. Il y a une taxe additionnelle de 2 cents par $100 pour les emprunts du chômage. Le règlement est adopté aussi sans discussion. Un autre règlement, sans importance, concernant le gouvernement intérieur du conseil, subit le même sort.

LE RESERVOIR

Lorsque le conseil arrive au rapport du comité administratif concernant la construction du réservoir, l'échevin Arthur Poulin se lève. Il rappelle qu'il a déjà protesté contre la construction d'un réservoir recouvert. Dans le temps, l'opinion publique n'était pas assez éclairée. Elle l'est suffisamment, maintenant. M. Poulin refère aux estimés fournis par les ingénieurs.

L'échevin Poulin : "J'ai obtenu, moi, des estimés de personnes compétentes, et je constate que, malgré ce que nous dit le nouveau rapport des ingénieurs, il y a moyen de diminuer le coût du réservoir non recouvert de $150.000. Le réservoir, je l'ai dit, est une amélioration urgente. La population ne s'attend pas à une construction de luxe mais à une construction solide permanente. Je me demande, maintenant, s'il n'est pas ridicule de parler de raisons d'hygiène contre un réservoir découvert, quand on sait que l'eau sera traitée par les rayons du soleil. N'est-ce pas là un argument pour bourrer le crâne des gens. Je ne suis pas chimiste, mais je suis persuadé qu'un réservoir recouvert va s'encrasser. On parle des effets du chlore. Et bien je suis d'avis que la quantité du chlore va contribuer avec les saletés des murs à salir l'eau dans un réservoir recouvert".

L'échevin Poulin refère aux détails techniques du reservoir donnés par les ingénieurs et donne ses prétentions à ce sujet. Il fournit des estimés préparés par lui, d'après lesquels la construction du bassin pourrait être faite avec une économie de $148,211. en

(Suite à la page 27)

L'HEURE D'ETE EN VIGUEUR CE SOIR A MINUIT

Il ne faudra pas oublier d'avancer les horloges avant de se coucher.

LES MESSES DEMAIN

Toutes seront célébrées à l'heure nouvelle. — Les trains changent d'horaire.

PETITE REVOLUTION

C'est demain matin, exactement à minuit et une minute, que l'heure d'été sera en vigueur à Québec comme dans toutes les villes du continent.

Le temps est déjà loin où l'avance de l'heure soulevait à ce point les esprits qu'elle menaçait de troubler le bon ordre civil. De nos jours, l'horloge gagne et perd son cran saisonnier, à date fixe, sur une simple résolution du conseil de ville. L'indifférence avec laquelle la population accepte le changement est telle qu'il faille multiplier les avertissements afin que l'on ne néglige pas une formalité qui, oubliée, pourrait amener des contretemps fâcheux. Il n'en a pas été toujours ainsi. Durant la période de la guerre et de l'après-guerre l'avance de l'heure a provoqué une quasi perturbation. Les critiques lui trouvaient des fins tout à fait dangereuses. Les séances les plus animées, au conseil de ville, étaient la conséquence de cette suspicion des esprits.

L'heure d'été sera donc en force demain et, dès ce soir, il faudra avancer les aiguilles de l'horloge si l'on ne veut pas se lever trop tard pour la messe. Comme l'an dernier, dès le premier dimanche, dans toutes les églises, les messes seront célébrées une heure plus tôt.

L'avance de l'heure coincide également avec le changement d'horaire des compagnies de chemins de fer et la publication de ces horaires est particulièrement intéressante cette année par l'annonce qu'y font le C.P.R. et le C.N.R. de l'inauguration d'un service rapide de quatre heures et demie entre Québec et Montréal.

C'est donc bien l'été qui est revenu. Tout le monde en est satisfait.

LA SECURITE DANS LA RUE

La Ligue de Sécurité Publique établit le club des chauffeurs prudents de véhicules commerciaux. — M. J. Nolin président.

HEUREUSE INITIATIVE

La Ligue de Sécurité Publique, sous la présidence de M. P.-H. Dubuc, s'est réunie hier matin à l'hôtel St-Roch pour s'occuper de l'organisation du Club des Chauffeurs Prudents des véhicules commerciaux. L'objet de ce Club est de coopérer étroitement avec la Ligue de Sécurité à l'établissement de conditions de Sécurité et de la prévention des accidents, particulièrement dans la rue et sur la route. Il doit poursuivre une campagne continuelle d'éducation parmi les chauffeurs de véhicules commerciaux. Son idéal étant de faire en sorte que tous ses chauffeurs puissent un jour être considérés comme les plus prudents conducteurs d'automobiles sur la route et deviennent un exemple qui soit de nature à influencer tous les automobilistes.

Sur une proposition de M. Dubuc, seconde par M. Victor Châteauvert, M. François Nolin a été élu président de cette division du trafic et le lt.-col. T. Grenier, des Taxis de luxe, ainsi que M. R.-L. Jess, du Québec Carthage, ont été nommés vice-présidents; M. P.-E Plante agira comme secrétaire de cette nouvelle section.

Nul doute que l'activité de ces hommes expérimentés dans le trafic ne tardera pas à se faire sentir et apportera d'excellents résultats sur les accidents à éviter dans la rue.

Dès la semaine prochaine, le nouveau comité se réunira pour élaborer un plan de travail effectif.

*

La Cour d'Assises est actuellement ajournée à lundi matin. Les premiers procès sur le rôle sont ceux de deux prévenus de Montmagny, accusés de vol et de recel, qui ont obtenu un changement de venue.

8 NOUVEAUX TRUE BILLS AUX ASSISES

Dans la cause du Dr Bourdon et celles des citoyens accusés de contrebande.

UNE EXCEPTION

Le capt. Azarie Piuze aura un procès expéditif. — Libération du grand jury.

JUSQU'A MARDI

Plusieurs "true bills" ont été rendus, hier après-midi, aux Assises Criminelles, par le corps des grands jurés. Sept des huit prévenus accusés de complot pour contrebande devront subir leurs procès aux Assises. L'accusation portée contre eux ayant été déclarée fondée. Ce sont : Albert Ouellet, Joseph Verret, Emile Giroux, Delphis Pichette, Antonio Graveline, Eugène Martineau et Antonio alias Kid Bergeron. Azarie Piuze, sur qui pèse la même accusation, subira son procès en Cour des Sessions de la Paix.

L'autre "true bill" est dans la cause du Dr Edouard Bourdon. Les grands jurés ont déclare fondée l'accusation portée contre lui à la suite de l'accident survenu à l'hon. Juge Albert Sévigny. Le Dr Bourdon subira donc son procès devant les petits jurés. Il est peu probable, cependant, que sa cause s'instruise au cours du présent terme, étant donné que l'hon. Juge Sévigny n'est pas encore complètement rétabli.

Les grands jurés ont fait ces rapports, hier après-midi, après la condamnation de Bureau, par la voix de leur président, M. Léonce Cloutier. Ils furent ensuite libérés pour jusqu'à mardi. Comme ils n'ont plus de causes à étudier, ils feront d'ici là la visite des édifices publics, et mardi matin, ils communiqueront leur rapport à la Cour.

POLLACK
85 ST-JOSEPH Ltée

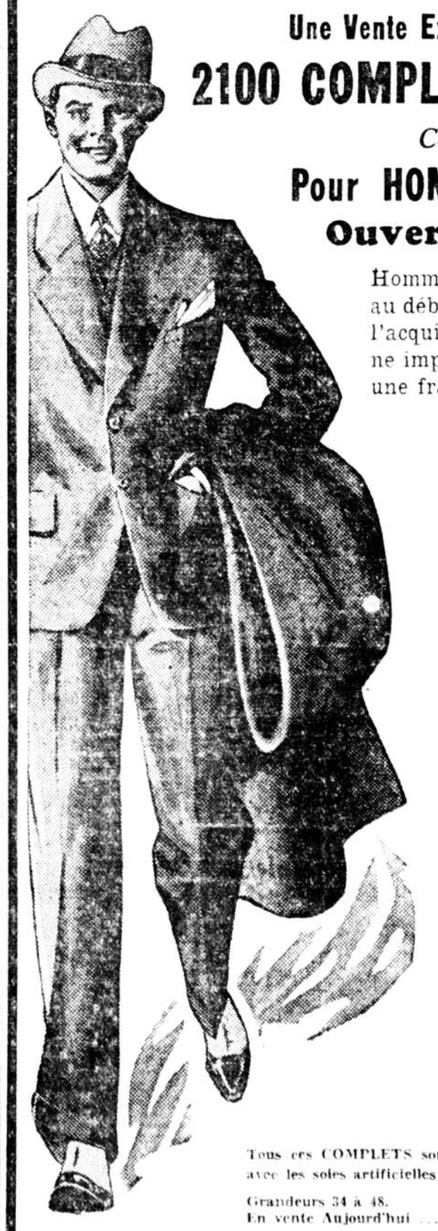

Une Vente Extraordinaire Aujourd'hui !
2100 COMPLETS de Haute Qualité
Confection Supérieure
Pour HOMMES et JEUNES GENS
Ouverture à 8 hrs a. m.

Hommes ! Cette offre exceptionnelle. Juste au début de la saison est devenue possible par l'acquisition de tout le stock de complets d'une importante manufacture de Montréal pour une fraction du prix de sa valeur.

Venez samedi — Choisissez votre complet de printemps — et économisez plusieurs dollars. Un choix immense de couleurs et patrons nouveaux — tous les styles pour hommes et jeunes gens — Le complet que vous cherchez est ici.

Description:

Matériels:

FINS WORTEDS anglais de qualité supérieure, nouvelles rayures simples, doubles et fantaisie, rayures ombrées, populaires double plaines et effets quadrilles.

SERGES BOTANY ANGLAISES, pesanteur 18 onces, pure laine, teinture indigo.

TWEEDS ANGLAIS ET ECOSSAIS, avec nouveaux patrons rayés, chevronnés, quadrilles, plaids et pétrons de fantaisie.

Styles:

Modèles à 1 et 2 boutons.
Revers en pointe.
Revers à entaille.
Epaules athlétiques.
Epaules naturelles.
Modèles réguliers.
Quelques modèles spéciaux pour hommes corpulents.

Couleurs:

Rayes noir et blanc.
Rayes bleu de fantaisie.
Rayes bruns fantaisie.
Bleu Indigo.
Gris Oxford.
Gris moyen.
Quadrilles drab et brun etc., etc.

Tous ces COMPLETS sont doubles pour la plupart avec les soles artificielles de "Fergusson".

Grandeurs 34 à 48.
En vente Aujourd'hui ... $13.95

J.-H. FORTIER, Président. J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

30-32, Rue de la FABRIQUE, Québec.

QUEBEC, 25 AVRIL

LE COUP ET LE COUT DU RESERVOIR

Sur la recommandation de ses techniciens et de ses administrateurs, la Corporation de Québec a naguère obtenu de la Législature l'autorisation de dépenser un montant fixe d'un million de dollars à la construction d'un réservoir. Sur la nécessité de cette entreprise tout le monde est d'accord. De même est-on généralement d'avis que son exécution presse. Cependant, depuis que ce projet est décidé et autorisé, le Maire et la majorité du Conseil ont accepté des modifications telles aux premiers plans élaborés qu'il devient évident que le coût du réservoir sera beaucoup plus élevé qu'on ne l'avait d'abord estimé. Les gens intéressés à accorder vitement un gros contrat disent le contraire, mais leur empressement nuit à leur franchise ou à leur jugement. Ce n'est plus un million, mais plutot deux millions que coûtera le réservoir souterrain qu'une combinaison impose aux contribuables. Nous n'hésitons pas à déclare que l'administration n'est pas autorisée à engager le crédit de Québec dans une affaire ainsi modifiée. Et un doute grave s'élève quant à la valeur technique et sanitaire d'un réservoir couvert de béton et de terre où séjournera plus ou moins longtemps l'eau destinée à la consommation de la population. Qu'il nous suffise, pour l'instant, d'en signaler l'un des inconvénients. Lorsque des fissures se formeront dans cette couverture recouverte de tertre et de pelouse,comment le saura-t-on et comment les répareront-t-on? Nous signalons ces considérations hâtives à l'attention des contribuables de Québec dont on augmente les charges en temps de crise, au moment où la valeur commerciale de la propriété locale subit une baisse de 10 pour cent. Que l'opinion publique s'exprime immédiatement avant qu'on ne jette la ville dans une aventure aussi couteuse et peu satisfaisante que celle de la pose du dernier tuyau de l'aqueduc! Cette injonction populaire serait moins coûteuse qu'une intervention judiciaire pour empêcher la majorité échevinale de commettre une erreur ruineuse!

QUE SE PASSE-T-IL EN ROUMANIE?

Naguère prince déchu et répudié, hier usurpateur heureux de la couronne de son fils, aujourd'hui héros d'une royale dictature instituée sans raison apparente, le roi Carol de Roumanie semble jouer un jeu extrêmement dangereux. Comme ses antecédents permettent de douter de son jugement, on peut non seulement imputer à ce violateur de toutes les règles des motifs légers, mais il y a lieu surtout d'anticiper une réaction prochaine contre sa tyrannie. Ces incidents présents et prochains ne seraient que de nouveaux tableaux à une carrière d'opera bouffe, pour les temoins éloignés de ces événements, si des erreurs politiques des gouvernants du vieux monde ne pouvaient s'ensuivre de graves perturbations internationales. Et ce danger existe à l'état latent dans cette partie de l'Europe si laborieusement remaniée par le traité de Versailles. Carol lui-même régne sur un royaume et sur un peuple deux fois plus considérables que ceux auxquels son père commandait avant la guerre. La Roumanie nouvelle est entourée de pays aux frontières agrandies ou réduites par le sort du dernier conflit. La révolte latente couve en Bulgarie, en Hongrie, en Grèce. Les circonstances paraissent mal choisies, à ne considérer que l'Europe centrale, à une intervention contre les droits constitutionnels des peuples. Elles le sont moins encore si l'on considère ce qui vient de se passer en Espagne, à la suite d'une dictature pourtant justifiée, celle-là, par les embarras politiques, à l'intérieur et à l'extérieur, de la monarchie espagnole. En dépit de l'incontestable prestige personnel d'Alphonse XIII à l'étranger, l'on voit avec quel empressement la plupart des démocraties ont reconnu la République, sans attendre le résultat d'élections générales prochaines qui exprimeront le sentiment de la nation espagnole sur son droit de disposer de son régime. Si les sujets se rebellent contre ses caprices, Carol ne pourra guère compter sur la sympathie étrangère pour le réconforter. Il ne la mérite point.

TRANSPORT, COMMERCE ET SALAIRES

Nous avons signalé à la classe des salariés, les intermédiaires et les ouvriers, la tendance d'une certaine pression économique, activée par des patrons et des consommateurs, vers la réduction des gages. Jusqu'ici, en Canada, ce concours d'influences n'a pas obtenu d'effet sensible. Mais de nombreux corps de métiers, en Europe et aux Etats-Unis, ont dernièrement accepté des taux moins élevés. Tels les mineurs du nord de la France, les fonctionnaires en Allemagne, les ouvriers engagés dans la construction dans certaines villes des Etats-Unis. Poursuivant la publication d'informations importantes à ce sujet, **L'Evénement offre aujourd'hui les faits et les arguments suivants soumis par les partisans de** la baisse des salaires. Les populations de l'Ouest, fortes de près de trois millions d'âmes, réclament une réduction des taux de transport ferroviaire, plus particulièrement en faveur du blé. Aujourd'hui, au prix du marché mondial, le bon blé vaut 60 cents du boisseau. Or, il en coûte 36 cents pour transporter un minot de blé de Winnipeg à Liverpool. On devrait réduire ce prix du transport du blé de quelques cents par boisseau, disent les producteurs de l'Ouest, afin d'augmenter le profit, actuellement extrêmement minime, que cette culture rapporte. D'autre part, disent les mêmes intéressés, si l'on réduisait les taux de transport de toutes les marchandises, le consommateur de l'Ouest verrait s'améliorer sa position, augmenterait ses achats d'articles manufacturés, et l'industrie canadienne y trouverait ultimement son profit. A ceci, les directeurs de chemins de fer répondent qu'il n'y aurait qu'un moyen de diminuer les taux de transport, soit en réduisant les gages des employés, du moins temporairement, jusqu'au jour de la reprise des activités générales. A ces prétentions de deux catégories importantes, il faudrait ajouter celles des employés de chemins de fer. A première vue, il est probable qu'ils se rebelleront contre la suggestion de leurs patrons. Selon qu'un avenir prochain améliorera ou empirera les conditions économiques, l'on peut prévoir que l'un ou l'autre de ces groupes obtiendra une satisfaction au moins particlle des autorités fédérales. Il vaut mieux savoir ce qui se dit de part et d'autre, afin de n'être pas trop surpris des éventualités prochaines.

COOPERATION OU INDIVIDUALISME

M. J. H. Thomas, secrétaire d'Etat anglais pour les Dominions, vient de diriger un nouveau jet d'eau froide sur l'enthousiasme de ces impérialistes illuminés qui croient encore que la devise des nations de l'Empire est celle des trois mousquetaires : "Tous pour un. Un pour tous"; et que le salut du monde dépend de la coopération complète et constante entre ces diverses nations.

A un député qui lui demandait l'autre jour, si le gouvernement anglais avait l'intention de consulter le Canada et l'Australie avant de faire ses achats de blé à l'étranger, il répondit : "Oh! non. Les Dominions ont fait entendre très clairement lors de la Conférence impériale qu'ils avaient pour politique de considérer d'abord les intérêts de leur propre population. On ne m'accusera pas d'être injuste si, à mon tour, je déclare que telle doit être la politique de ce pays".

M. Thomas n'en est pas à la première déclaration de ce genre. Lorsqu'au mois d'octobre dernier, notre premier ministre présenta son projet d'une union douanière, avec barrière protectrice, qui engloberait l'Empire, il dit quelques jours après: "Nous devons considérer en premier lieu les intérêts de notre peuple, puis ceux de l'Empire".

Telle est aussi l'opinion du premier ministre anglais: "Sur la question économique, disait-il à la même époque, toutes les délégations sont d'accord sur ce point qu'elles soutiendront et affirmeront en premier lieu les intérêts de leurs propres communautés et que, ceci étant leur premier principe, elles rechercheront ce qui peut être fait pour le Commonwealth comme ensemble. En mettant de l'avant leurs projets de préférence, les Dominions pensent naturellement à leurs propres pays d'abord. Nous aussi avons d'abord à penser à nos propres gens d'abord. Nous serions de pauvres fidéicommissaires si nous faisions quoi que ce soit d'autre".

Si ce langage a le mérite de la franchise, du moins n'apprend-il rien de nouveau à ceux qui ont suivi d'un peu près la politique économique de l'Angleterre.

Le gouvernement ou les commerçants anglais achèteront le blé nécessaire à la consommation intérieure, au Canada, en Australie, ou, si bon leur semble, en République Argentine, en Roumanie ou même en Russie. Ils l'achèteront, qu'on en soit certain, des pays qui leur offriront la meilleure qualité au plus bas prix possible.

Que l'Angleterre en ait ainsi décidé, surtout lorsqu'il s'agit de l'achat d'un produit dont l'offre dépasse la demande, il ne faut pas s'en étonner. Le contraire aurait été surprenant.

L'Angleterre a toujours soigné ses intérêts avec une attention toute particulière. Si elle n'avait pas pratiqué l'égoisme national avec tant de virtuosité, aurait-elle réussi à devenir la première nation maritime du monde et à fonder l'empire le plus puissant?

Elle a ouvert des colonies qu'elle a peuplés de ses enfants. Ceux-ci, imbus des mêmes principes et des mêmes qualités que leurs ancêtres, ont reclamé leurs prérogatives de citoyens, la direction de leurs affaires, l'autonomie politique. Les colonies sont devenues des dominions de plus en plus indépendants de la métropole.

Longtemps aussi, elle a réussi à les convaincre que leurs intérêts politiques et économiques étaient les mêmes et ces dominions se sont dévoués corps et âme à toutes les causes, justes ou injustes, de l'Angleterre.

Aujourd'hui, ces Dominions ont pris davantage conscience d'eux-mêmes, de leurs intérêts, de leur avenir; ils s'aperçoivent qu'il n'est pas prudent de se laisser aller à la remorque du gouvernement anglais; ils affirment de plus en plus leurs désirs d'indépendance.

L'Angleterre trouve encore moyen de profiter de cette évolution naturelle en déclarant qu'elle aussi pensera d'abord à elle-même et à ses propres intérêts. Mais, en somme, c'est ce qu'elle a toujours fait.

—Le Droit.

CHARLES GAUTIER.

Bon vieux temps

(De l'Evénement 26 avril, 1871.)

On nous communique la circulaire que Mgr. l'Archevêque de Québec vient d'adresser à son clergé, et dans laquelle l'eminent prélat désavoue et condamne le programme adopté par le Journal des Trois-Rivières, le Nouveau-Monde, l'Ordre et le Courrier du Canada.

CIRCULAIRE AU CLERGE

Archevêque de Québec,
24 avril 1871.

Monsieur,

A propos des élections prochaines, le Journal des Trois-Rivières et le Nouveau-Monde ont publié un programme politique, à l'usage des catholiques de la Province de Québec.

Je crois devoir vous informer que ce programme ne m'a été connu que par les journaux et que, par conséquent, il a le grave inconvénient d'avoir été formulé en dehors de toute participation de l'épiscopat. Je déclare donc qu'il ne saurait autoriser aucun membre du clergé de l'archidiocèse à dépasser les limites tracées par le quatrième Concile de Québec, et que je vous ai rappelées dans ma circulaire du 3 courant.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

†E.-A. Arch. de Québec.

Le Nouveau-Monde recommande la candidature de M. Genest aux électeurs des Trois-Rivières dans les termes que voici:

"M. Genest est franchement et ouvertement catholique romain. Il en a donné la preuve durant la dernière session du Parlement de Québec."

D'où il faut conclure qu'il y a des députés qui ne sont pas, comme M. Genest, franchement et ouvertement catholiques romains et qui ont donné la preuve qu'ils ne l'étaient pas durant la dernière session. Quels sont-ils et comment a-t-on eu la preuve qu'ils étaient moins catholiques romains que M. Genest? Le cabinet provincial s'est-il montré franchement et ouvertement catholique romain? Et les ministres fédéraux?

LES PRISONNIERS PARISIENS A VERSAILLES.

On lit dans le Gaulois du 6 avril:

A une heure nous avons assisté, sur l'avenue de Paris, au retour de la colonne de prisonniers faits à Châtillon le matin.

Ces insurgés étaient mille environ; le plus grand nombre revêtus des blouses de la garde nationale, quelques-uns des capotes marron des régiments de marche.

Il sont pour la plupart âgés de quarante à soixante ans; les plus jeunes sont en très grande minorité. Presque tous sont tête nue; nous avons vu ceux qui ont encore leurs képis les jeter, afin sans doute de pouvoir déguiser le numéro du bataillon auquel ils appartenaient. La plupart de ces képis portent le numéro 161.

En tête de la colonne était conduit le général Henry, ce personnage est revêtu d'un costume vert très chamarré, et paraît plus intelligent que ses compagnons.

La foule, toujours aussi exaspérée que les jours precedents, les accueillait avec force invectives et des cris "A mort!" quelques pierres mêmes étaient jetées sur les prisonniers.

Comme contraste à ces actes de violences, nous avons vu des soldats partager leur pain avec certains de ces miserables qui avaient l'air de succomber littéralement de faim.

A deux heures, toute la colonne entrait dans la cour de la caserne de cavalerie sur la place d'Armes.

Les chasseurs d'Afrique et les soldats de ligne qui l'accompagnaient ont été acclamés par toute la population.

Le chiffre des prisonniers faits aux insurgés le 4 avril est, au dire des personnes les plus capables de nous bien instruire, d'environ 2,500.

Un certain nombre a été dirige sur Satory.

Les autres ont été internés dans les prisons de la ville, ou ils ont rejoint les frères et amis pris la veille.

Trois cantinières figuraient parmi les prisonniers amenés hier matin.

A l'exception de celle de Henry, l'attitude des autres prisonniers devant le juge qui a reçu leur première déposition a été des plus pitoyables.

Tous prétendent avoir été obligés de marcher, constraints et forcés; aucun n'a fait feu, et tous jurent de ne plus recommencer.

Espérons qu'en effet les mesures prises par le Gouvernement ne leur permettront plus de recommencer.

Aujourd'hui, les Versailles ont été fort surpris de voir les chasseurs de Vincennes revenir à cheval.

—Mais ce sont des chasseurs à pied, disait-on. Le gouvernement a-t-il donc voulu en faire des cavaliers?

Tout s'est expliqué.

Les gens de la Commune, voyant que la cavalerie leur manquait, avaient résolu d'improviser des escadrons.

Ils ont réquisitionné des chevaux d'omnibus et les ont distribués à ceux de leurs hommes qui se disaient cavaliers.

Ceux-ci ont voulu charger les chasseurs, mais ils ont été démontés, et les fantassins se sont emparés des montures.

Les chasseurs de Vincennes ont trouvé que c'était une façon commode et moins fatiguante de rentrer dans Versailles.

ALPH. BUREAU A L'ECHAFAUD LE 3 JUILLET

(Suite de la page 3)

peut-être auprès de la Providence ce que les hommes ne peuvent plus vous accorder. Je vous souhaite donc de vous reconcilier avec Dieu et d'obtenir son pardon.

"La loi, après un verdict de meurtre, est impérieuse. Elle ne laisse pas de discrétion au juge. La sentence de la Cour est donc que vous soyez ramené à la prison commune de Québec et que vous y soyez détenu jusqu'au 3 juillet 1931, alors que vous serez pendu par le cou jusqu'à ce que la mort s'en suive. Que Dieu ait pitié de vous !"

Ces graves paroles de Sir François Lemieux tombèrent dans un silence de mort. Soutenu par ses gardes, Bureau sortit de la Cour. Sir François se tourna encore vers les jurés et leur déclara :

—"Messieurs, vous avez rendu un verdict de chrétiens qui sera ratifié par la société. La Cour vous remercie et vous libère".

Et la foule se dispersa.

Voici maintenant l'adresse faite aux jurés, dans l'avant-midi, par l'hon. Juge en Chef :

"Messieurs les jurés,

"J'entrerai immédiatement dans le coeur de la cause: Alphonse Bureau est-il coupable du meurtre d'Yvonne Poulin? La Couronne a prétendu énergiquement qu'il était coupable; la défense a prétendu, avec non moins d'énergie, qu'il était innocent.

"Je ne remplirais pas tout mon devoir, messieurs, si je ne reconnaissais pas publiquement l'attention que vous avez apportée à ce procès. Vous avez fait preuve d'intelligence et de dévouement. Je sais que c'est un sacrifice pour plusieurs d'entre vous d'être ainsi éloignés de vos familles et de vos affaires, mais croyez-moi, messieurs, les sacrifices que les citoyens font dans l'accomplissement de leurs devoirs donnent toujours des joies et des consolations.

"Messieurs les jurés, la Cour doit maintenant vous donner une direction légale: vous expliquer la loi applicable à la cause. C'est un principe fondamental en droit criminel que le juge décide des points de droit et qu'il appartient aux jurés de décider quant aux faits. Aux jurés, cependant, de se conformer à la loi tel que la Cour la définit. La tâche de diriger un procès est difficile. Le juge doit tout suivre, tout surveiller, décider de toutes les objections et de tous les incidents. Ce pouvoir du juge est absolu, et personne ne peut y porter atteinte. Le tribunal a aussi le droit de résumer la preuve et de la commenter, mais le jury n'est pas obligé de suivre ses opinions quant aux faits et à leur interprétation. Nous allons maintenant examiner froidement les faits de cette cause, à la lumière de notre conscience, en pensant au compte que nous aurons à rendre, vous et moi, au Souverain Juge.

"Je vous mets d'abord en garde, messieurs, contre les contradictions apparentes qu'il pourrait y avoir dans les témoignages, sur les dates, les jours et les heures. Ce qui importe, c'est de juger l'ensemble des faits.

"Messieurs, l'homme à la barre est accusé de meurtre. Le meurtre, chez tous les peuples, anciens et modernes, barbares et civilisés, est considéré comme le crime le plus odieux. Tout homme sensé — et vous êtes sensés, messieurs — a une idée assez exacte du meurtre: commettre un meurtre, c'est tuer volontairement son semblable. La loi ne déroge pas à cette définition. Il y a un meurtre, dit la loi, si le délinquant a l'intention de tuer, et il y a aussi meurtre, s'il pose des actes pouvant entraîner la mort. L'intention de tuer est une condition essentielle pour qu'il y ait offense: il faut préméditation. Il y a toujours, en effet, quelque mobile pour le crime: vengeance, malice, cupidité ou intention de se débarrasser de quelqu'un. Ce dernier mobile est celui que la Cour reproche à Alphonse Bureau. Mais elle n'était pas obligée de le prouver.

"Il est un autre principe de droit criminel que je dois vous exposer. L'accusé, messieurs, a droit au bénéfice du doute. Ce principe de droit s'accorde avec cet autre que l'accusé est réputé innocent jusqu'à ce qu'on ait prouvé sa culpabilité. Mais ce doute doit être un doute sérieux. Ce doute peut se définir: l'état d'esprit dans lequel se trouve un homme, lorsqu'après avoir examiné le pour et le contre, il ne peut pas se convaincre qui a tort et qui a raison. Messieurs, vous êtes assermentés pour juger cette cause. Je compte que votre serment sera respecté. Si vous avez un doute sérieux et raisonnable, faites-en bénéficier l'accusé: c'est son droit.

"Messieurs, il vous faut juger cette cause d'après les faits. Or, pour cela, il n'y a à prendre que les témoignages. Ces témoignages, ils doivent aussi revêtir certaines garanties. Un témoin, pour être cru, ne doit pas être intéressé. A vous de peser les témoignages qui ont été rendus au cours du procès. Lorsque la vie d'un homme est en danger, un parent, un ami ou sa femme viendront jurer. Dans bien des cas, Messieurs, inconsciemment peut-être, ils diront des choses qui ne sont pas exactes.

"La preuve qui a été faite devant vous est de deux sortes: directe et de circonstances. Une preuve est directe lorsque quelqu'un jure avoir vu commettre le crime. La preuve de circonstances consiste dans l'exposé de certains faits et incidents qui, en eux-mêmes et isolement, n'ont aucune gravité, mais qui, reunis autour d'un point permettent de tirer des conclusions. Cette preuve est légale, elle est sanctionnée par les tribunaux et on est même obligé d'y recourir assez souvent. Si on ne pouvait le faire, dans bien des cas, les crimes resteraient impunis. Cette preuve, il faut l'ajouter, doit être concluante. On ne peut condamner un homme sur de simples impressions ou soupçons. Il faut être convaincu hors de tout doute raisonnable. Revoyons brièvement cette preuve.

"Messieurs, il y a trois figures dominantes dans ce procès: Alphonse Bureau, l'accusé, Yvonne Poulin, la victime, et Alice Nolin, la femme actuelle de l'accusé.

Bureau était un ouvrier. Depuis deux ans, il vivait illicitement avec Yvonne Poulin. Il a été démontré qu'il aimait beaucoup son enfant et qu'il traitait bien aussi sa compagne. Celle-ci, par ailleurs, avait un caractère acariâtre: elle était soupçonneuse ,ombrageuse.: Mais cela n'est pas très important.

"En 1929, l'accusé commence à fréquenter Alice Nolin. Yvonne Poulin soupçonnait ces relations: elle était jalouse, et je vous demande aussi, sur ce point, si elle n'avait pas un peu raison de l'être. Cette fille voulait lui enlever celui qu'elle considérait comme son mari, le père de son enfant.

"Au mois de juillet, Bureau laisse la jeune fille chez Mme Joncas. Celle-ci en ressent une peine immense: elle passe une journée et demi sans manger. Elle l'aimait donc, cet homme. Le six septembre, Alice Nolin arrive à Québec pour se marier. Au mois d'aout, Yvonne Poulin lui avait écrit une lettre de menaces, d'injures. Pourquoi cela? C'es qu'elle voulait éloigner la fille Nolin de Bureau.

"Le 8, au matin, Bureau et Alice Nolin se rendent à Limoilou, chez Mme Gendreau, pour louer un logement. Puis, ils vont acheter leurs gages. Le mariage devait avoir lieu le soir même, le lundi, mais il fut remis au jeudi, l'abbé Chapleau ayant exigé certaines formalites.

"Ici, Messieurs, je voudrais vous faire remarquer quelque chose. Alice Nolin sait que son mari va partir avec Yvonne Poulin pour le lac des Aulnaies. Elle sait qu'ils vont faire un beau voyage dans le bois, sur le bord d'un lac, et cela par un jour radieux de septembre. Cependant, elle n'a pas peur. Yvonne Poulin pouvait reprendre le coeur de son ami, elle pouvait le séduire de nouveau, Bureau pouvait revenir à ses anciennes amours. Alice Nolin n'a pas peur : elle n'a pas peur que Bureau revienne sur sa décision, que son mariage soit à l'eau! Elle va même les voir partir, le matin, pour être bien sûre qu'ils partent. Là, Yvonne Poulin lui aurait dit: "tu l'as, mais ce ne sera pas long. Je vais me suicider, et tu en seras responsable."Messieurs, c'est la femme de l'accusé qui jure cela. Ajouterez-vous foi à ses déclarations? Vous êtes maîtres de le faire, mes amis. Par ailleurs, le jeune Huppé vient jurer qu'il n'a pas vu ni entendu cela. A vous de décider, messieurs, qui vous devez croire. Cette jeune femme, Alice Nolin, a-t-elle mis Dieu à témoin de ses faussetés pour sauver son mari?

"Considérez, ensuite, Messieurs, la réponse de Bureau au vicaire: peut-être qu'une femme et un enfant vont revenir avec moi. Pourquoi cela ? que veut-il dire? Il n'est pas certain qu'Yvonne Poulin va revenir avec lui? Il revient vers quatre heures: il est seul. Il aimait Alice Nolin, il voulait se séparer d'Yvonne Poulin. Tirez les conséquences vous-mêmes. Deux jours plus tard, Bureau épouse Alice Nolin. Le mariage a lieu le soir. J'ai demandé moi-même à l'abbé Chapleau si ces mariages nocturnes sont recommandables. Il m'a répondu que non. Croyez-vous, Messieurs, que la Providence bénit ces mariages?

"Le 21 septembre, on trouve le cadavre d'Yvonne Poulin dans le lac des Aulnaies. Mes amis, le crime n'est jamais ignoré. Celui qui a jete le corps d'Yvonne Poulin dans le lac devait croire, au bout de 15 jours, que l'impunité lui était assurée et que tous les éléments du crime étaient disparus. Mais la Providence en avait décidé autrement.

"Quand on a retrouvé le corps d'Yvonne Poulin, il y avait un poids attache après. D'ou vient ce poids? Ce n'est toujours pas la morte qui l'a emporté là pour se faire disparaitre. Les dames Joncas jurent qu'elles ont vu ce poids entre les mains de l'accusé une semaine avant la tragédie. Cependant, leurs témoignages ont été critiqués. Nous n'avons pas le droit d'ignorer, Messieurs, que Mme Joncas a été assez courageuse pour recueillir l'enfant de Bureau et le garder chez elle par pur dévouement.

"Messieurs les jurés, vous avez une cause sérieuse devant vous. Vous êtes en face d'un grand devoir. Vous représentez ici la société, vous représentez la justice. Je suis convaincu que vous rendrez un verdict conforme à la vérité, conforme à la justice, qui fera honneur à la province et au système du jury. Ce verdict que vous allez rendre est une chose solennelle. Pour moi, c'est toujours un spectacle nouveau que de voir douze jurés rendre un verdict, qu'ils aient le plaisir de rendre un verdict de non coupable ou qu'ils aient la magnanimité de rendre un verdict de coupable.

"Messieurs, il vous faut du courage, mais Dieu en a mis au coeur de tout homme. Je demande à la divine Providence de vous éclairer. Messieurs, c'est peut-être la dernière fois que j'adresse un jury: je vous remets la cause en toute confiance. Si ce verdict est le dernier que je doive rendre, Dieu fasse que ce soit un verdict de chrétiens!"

LA CONSTRUCTION

Dans le domaine de la construction, il faut distinguer entre les entreprises de la ville, celle des compagnies et des communautés et les entreprises particulières. En disant qu'il n'y a pas eu beaucoup d'activité depuis quelque temps dans la construction, nous ne voulons parler que des entreprises particulières, car d'autre part nous avons annoncé recemment les grands travaux projetés par différentes corporations de la ville.

Dans la journée d'hier, quelques permis seulement ont été accordés à l'hôtel de ville, dont le plus important, au montant de $7,500 a été obtenu par M. M. Couture, 3e Avenue, pour une maison de trois étages. Les autres permis ont été accordés comme suit: $1,800 à M. Laureat Plondeau pour exhausser sa propriété d'un troisième étage; $800 à M. A. Prévost pour la transformation d'une boutique en logements; et $500 à M. Albert Racine pour la construction d'une annexe sur la rue Demers.

CONFIRMATION

Hier matin, à 10 heures, en la chapelle de la Maison-Mère des Révérendes Soeurs de la Charité, Son Excellence Monseigneur Omer Plante, Evêque Auxiliaire de Québec, a présidé une cérémonie de confirmation. Quatre-vingt-dix-sept (97) petits garçons et petites filles ont reçu le sacrement de confirmation. Les parrains et marraines des confirmés étaient représentés par M. le Commandeur et madame Jos. Racine.

Une histoire d'hôpital

Une chambre dans un grand hôpital. Deux lits blancs. Deux têtes de vieilles femmes émergent des draps. Visages émaciés qui indiquent une longue souffrance et l'approche de la mort. Le drame que religieuses et infirmières ont tous les jours sous les yeux.

Un ronflement, un soupir. Une des malheureuses repose et l'autre s'agite. Le tic tac monotone d'une horloge. Des pas lourds et étranges qui vont et qui viennent. Des syllabes rudes qui éclatent dans le silence : "Pauvre vieille... Si elle peut en revenir... Trois piastres et demie par jour... Ah oui, elle serait bien mieux chez nous..."

Il y a deux semaines que le père Alexis a conduit dans cette maison de la charité la vaillante compagne de sa vie. Cocher en retraite, le brave homme possède des économies et il n'a pas voulu ou pas pu profiter de la loi de l'Assistance Publique. Croyant que l'opération réussirait, que la convalescence serait courte, il a loué cette chambre, cette demi-chambre plutôt puisque deux malades étrangères l'une à l'autre se la partagent. Quinze jours sont déjà passés et la mère ne revient pas. On attend même sa mort. La bonne femme est résignée, sa conscience est en paix avec son Créateur. Le mari affligé ne peut s'habituer, lui, à l'idée de la séparation. Il passe les heures au chevet de celle dont les pensées s'éloignent déjà de la terre. Il jongle tristement, se promène et murmure.

...La mère Alexis aurait besoin de sommeil mais elle ne se plaint pas du tapage que fait son homme. La vie lui a apporté bien d'autres désenchantements. Et puis allez donc éloigner cette douleur un peu bruyante peut-être mais dont il est doux autant que triste de se sentir l'objet. Que d'autres femmes n'en peuvent obtenir autant. Sa compagne de souffrances ne voit son mari et ses enfants qu'à de rares intervalles. Il est vrai qu'elle peut sommeiller; elle ronfle même et c'est bien ennuyeux. Mais tout le monde n'a pas le même besoin d'affection.

La promenade en rond de l'ancien automédon, qui commence le matin à neuf heures et se continue tout le jour, avec un court intermède pour les repas, ne semble agacer encore que la religieuse et la jeune infirmière de garde. Celles-ci, lorsqu'elles se rencontrent dans l'entrebaillement de la porte, y font une discrète allusion. Comment convaincre le vieillard que sa présence est fatigante? Oui, ce serait rendre service à deux malades, mais le père a de bien gros yeux en se tournant vers les gardiennes de sa femme. Comme il hache aujourd'hui les mots : "Pauvre vieille... Trois piastres et demie par jour..."

La petite garde-malade se décide. —"Je vais lui parler", dit-elle à la religieuse qui secoue la tête et se retire sans bruit. Justement la ronde du bonhomme le rapproche de la porte. Attirer son attention, l'amener dans le corridor, c'est l'affaire d'un instant. L'infirmière fait appel à tout son courage. — "Ecoutez, M. Alexis", dit-elle à mi-voix: "votre femme est bien faible, vous savez : elle aurait besoin d'un peu de sommeil".

—"Avec tous vos médicaments vous n'êtes même pas capable de cela, l'endormir", répond le vieux, maraboul.

—"Nous réussirions peut-être", répond doucement la garde : "mais il vous faudrait nous aider : marcher moins fort, ne pas parler... faire vos visites un peu plus courtes.

Les derniers poils du vieux se hérissent. Un juron d'autrefois lui échappe. Il ne murmure plus, il hurle : "Comment, je paye ici trois piastres et demie par jour et je ne pourrai même plus voir ma femme..."

—"Il ne s'agit pas de cela, M. Alexis..."

L'infirmière, cette fois, a beau se faire doucereuse: le père ne veut rien entendre et, furieux, il a repris sa marche dans la chambre. On entend toujours : "Pauvre vieille... Si ça du bon sens... Trois piastres et demie... Ah oui, elle serait mieux chez nous..."

La petite garde est découragée. Le résultat de son intervention est loin d'être ce qu'elle espérait. Le vieux, à présent, ne voudra plus quitter l'hôpital. Il faudra peut-être lui faire un lit dans le corridor.

Le soir, cependant, le père Alexis s'est retiré à huit heures au lieu de neuf et sa femme aussitôt a commencé à dormir. Cela ne la guérira pas, bien sûr. Mais c'est si bon de reposer quelques minutes. On oublie ses misères pendant ce temps-là.

. . . . . .

Trois jours plus tard. Dix heures vont sonner et le vieillard n'a pas encore paru à l'hôpital. Il ne faudrait pas qu'il tardât davantage. La malade a passé une mauvaise nuit, elle vient d'avoir une quinte de toux, cette fois c'est la fin. Mais voilà que la porte s'ouvre; le père Alexis arrive, il s'approche du lit, contemple celle que la mort aussi dévisage en ce moment. Elle est plus finaude que lui, la mort. Elle ne murmure pas, marche à pas feutrés mais il la devine quand même là contre le mur.

Pas de ronde dans la chambre aujourd'hui. Le bonhomme s'est mis à genoux et prie avec les religieuses. Entre les Pater et les Ave il soupire encore : "ah, pauvre vieille" et, quand le chapelet est fini, il commence l'oraison funèbre de celle qui n'est pas encore trépassée et qui entend tout dans son agonie: "De ce que c'était une bonne femme... Comme les oeuvres de la paroisse vont être pauvres maintenant... Ah cela m'a coûté cher mais je ne regrette pas ce que j'ai fait pour elle... Enfin, c'est fini".

Oui, elles sont finies les souffrances de la mère Alexis. La mort, encore une fois, a gagné la partie (aujourd'hui, elle n'a pas besoin de s'en faire gloire). Les traits se détendent après le départ de la douleur. Le calme renait sur le visage de cire. Le vieillard contemple celle qui l'a tant servi et pour laquelle il a été un rustre mais fidèle et dévoué mari. Des larmes coulent de ses paupières rougies. Larmes d'homme endurci qui surprennent et émeuvent plus que toutes les autres.

Le vieux cocher a rendu un dernier hommage à la vaillance et aux mérites de celle qui vient de partir pour un voyage plus long que tous ceux qu'il a accomplis dans son existence. La religieuse s'est relevée au pied du lit de la morte. Après les sympathies d'usage il faut revenir au terre à terre. Le cadavre ne peut rester la plus longtemps. Déjà on commence la dernière toilette.

—"Vous la ramenez chez vous?"

—"Oui, oui, ma Soeur, tout de suite!"

—"Vous vous occuperez vous-même de voir l'entrepreneur?"

—"Bien sur et elle aura l'enterrement qu'elle mérite, la pauvre femme".

Tout est bien alors. Le vieillard va se retirer. La personne qui a commencé les funèbres apprets vient parler à la surveillante. La mère Alexis, à son entrée à l'hôpital, avait un rateher. Il est là dans un verre, sur sa table de nuit. Va-t-on le lui remettre? Ce serait bon de le faire immédiatement car, la rigidité cadavérique commencée, la bouche se prêtera difficilement à cette opération. La Soeur se penche à son tour vers le nouveau veuf, qui a pourtant compris, et doucement, un peu gênée par la question qu'elle est obligée de poser en un moment pareil: "On va lui mettre ses dents"?

La réponse arrive brusque, mordante:

—"Ah je compte bien qu'elle n'en a plus besoin à cette heure!"

C'est le ton des "trois piastres et demi par jour" qui reparait.

La religieuse ne peut s'empêcher de sourire. Bien en face elle regarde le père Alexis. Celui-ci baisse la tête et ses yeux rencontrent le visage de la morte qui attend une décision elle aussi. Du revers de la main il essuie une larme à travers laquelle il a revu comme en songe toute une vie de sacrifices. En vain l'avarice livre-t-elle un suprême assaut sous le front ridé. Le pour et le contre avant été pesés, la résolution est définitive. Les traits se sont radoucis, les bras s'ouvrent dans un grand geste de libéralité, la voix a retrouve les accents pathétiques avec lesquels elle murmurait tout à l'heure : "pauvre vieille".

—"Après tout", dit le bonhomme, "elle les a bien gagnées".

Jean-Marie TURGEON

PELERINAGE A PIED

On connait dans l'histoire beaucoup d'hommes illustres, des rois qui ont été de bons pèlerins; chacun sait qu'Isabelle Romée, la mère de Jeanne d'Arc, fut une pèlerine; des humbles en quantité, parmi lesquels des Saint Alexis, des Benoit Labre, des Saint Roch furent aussi pèlerins; bref, il semble que ceux-la furent le complement des premiers moines, cenobites et ermites, rappels vivants du voyage de l'humanité en route vers sa fin dernière.

Les citoyens d'un pays savent que bien des choses à eux personnellement refusées, parce que sans crédit, deviennent accordées avec de l'aide, de l'appui et du patronage. Plus on a de protecteurs, plus leur influence s'exerce en notre faveur, plus on a d'avantages.

Or, c'est cette semaine la fête au ciel et sur la terre du Patronage de Saint Joseph. Preton et pèlerin, il le fut pour l'amour de Jésus et de Marie. Les longues marches les plus harassantes, il les a subies; il en goûta les fatigues, les lassitudes plus encore qu'aucun des pèlerins modernes à Sainte-Anne. Voilà notre Patron, notre modele. Nous serons de son Union, de sa Compagnie; nous le chargerons d'apostiller et de perfectionner nos requêtes.

Nous sommes rien de moins que des requérants, car nous sommes dans le besoin. Nous sommes des indigents spirituels et corporels; nous sommes des chômeurs de tant de manières, et quelquefois nous avons été des révolutionnaires, des traitres, nous avons même tué, oui, tué Dieu en nous par le péché; nous avons donné la mort à notre âme en la privant de la grâce dont elle vivait. Nos négligences nous font mal, nous n'avons plus de "Standing" à la cour celeste, nous sommes en faillite.

Pourtant une lueur subsiste, celle de la mèche qui fume encore; toute lumière n'est pas éteinte en nous. Le pèlerinage à pied achèvera de ranimer ce peu de chose, car le long du chemin, chaque pas dira notre besoin de Dieu.

Les pèlerinages à pied sont de petites croisades. Donc, aujourd'hui, le 25 avril, au Pont Drouin, à trois heures p.m.

Pour renseignements, chez le promoteur, 32, rue de l'Alverne, Tel. 3-4803.

DEVANT LE RECORDER

Arrêté à la demande de ses parents, un jeune homme de 19 ans avait plaidé non coupable à l'accusation de désordre portée contre lui. En attendant son procès, il fut conduit en prison sur mandat de dépôt. Il comparaissait hier matin devant Son Honneur le Recorder. Complètement changé par de longues heures de méditation derrière la grille, il décida de plaider coupable et fut condamné à $10 et les frais ou 8 jours, mais on tiendra compte des quelques jours qu'il a déjà passés en prison et sa sentence sera diminuée d'autant.

Trois ivrognes ont également été traduits en Cour. Le premier a été libéré et les deux autres, après avoir plaidé coupables, ont été condamnés à $10 et les frais ou 8 jours. L'un a payé la somme demandée et l'autre purgera sa sentence.

BELLE FETE A NICO

Carnet Mondain

Leurs Altesses Impériales le Prince et la Princesse Takamatsu, du Japon, arriveront à Québec mardi midi, le vingt-huit courant, et seront reçus avec pompe dans notre ville. Le gouvernement provincial les recevra officiellement à déjeuner, au Château, et le soir, un dîner sera donné en leur honneur à Spencer Wood par M. le Gouverneur et madame H.-G. Carroll. La suite de Leurs Altesses sera formée comme suit: Son Excellence le ministre du Japon au Canada, M. Tokugawa, le commandant Takeo Yamagata, maître des cérémonies, madame Takako Otchiai, dame de compagnie de Son Altesse la Princesse, le docteur Tsuneo Sakamato, médecin de la maison impériale, le lieutenant-commandant Kyosuke Mizino, A.D.C., de Son Altesse Impériale le Prince Takamatsu et deux secrétaires, M. Minoru Kuro et M. Junzo Yamashita.

L'honorable M. Maurice Dupré, Solliciteur-Général du Canada, et madame Dupré seront à Québec la semaine prochaine.

Son Excellence M. Tokugawa, ministre du Japon à Ottawa, arrive ce matin à Québec et sera l'invité, durant son séjour dans la vieille capitale, de l'honorable M. et madame Lucien Cannon.

Lady Langelier est partie pour Montréal où elle sera pendant quelque temps l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame Harold Mowat.

Sir Arthur Duckham et mademoiselle Duckham, de Londres, arriveront à Québec aujourd'hui à bord de l'"Empress of France".

Le lieutenant-colonel J.-P. Archambault ,commandant du Royal 22e Regiment, et madame Archambault recevront à l'heure du thé, mardi, à la citadelle, en l'honneur de Leurs Altesses Impériales le Prince et la Princesse Takamatsu.

Madame Arthur Doughty, d'Ottawa, est arrivée à Québec et est l'invitée pour quelques jours de madame Lucien Cannon, Grande-Allée.

Madame Harry Lamb est entrée hier à l'hôpital du Saint-Sacrement, pour y subir une opération heureusement sans gravité et un traitement de quelques jours. Nous faisons des voeux pour que la convalescence de madame Lamb soit rapide et complète.

On remarquait encore, parmi les invitées au déjeuner de la Ligue de la Jeunesse Féminine, jeudi, au Winter Club: mademoiselle Charlotte Atkinson, mademoiselle Marthe Belleau, mademoiselle Yvette Charrier, madame Frank Clarke, mademoiselle Gertrude Doyle, mademoiselle Fannie Dinan, madame Paul Déchêne, madame G. Dussault, mademoiselle Emond, de Lévis, madame I.-A. Fortin, mademoiselle Charlotte Fortin, de Lévis, mademoiselle Muriel Fraser, madame Juste Letellier ,mademoiselle Rachel Lagueux, mesdemoiselles Michaud, de Lévis, madame Rouillard, madame T. Savoie, mademoiselle Françoise Simard.

L'honorable M. Emile Moreau, de Roberval, et mademoiselle Blanche Moreau sont à Québec et logent au Château Frontenac. Mademoiselle Moreau sera pendant quelque temps l'invitée de mademoiselle Aline Gagnon.

M. et madame Gérard Fortier, et leur fillette, Nancy, sont partis pour Montréal ou madame Fortier passera quelques semaines, l'invitée de M. et madame Maurice Vallée.

M. et madame Georges Garneau sont revenus de Montréal où ils ont passé quelques jours.

Mademoiselle Louise Baillargeon passe quelques jours à Montréal, l'invitée de madame R.-G. Bourgeois, chemin de la côte des Neiges.

Mademoiselle Françoise Fortier est partie pour Montréal où elle sera pendant quelques jours l'invitée de son frère et de sa belle-soeur, M. et madame Hermann Fortier.

Madame Paul Hamel est revenue de Montréal où elle a passé quelques jours.

M. et madame J.-C. McLimont sont partis pour Montréal.

Jeudi, le vingt-trois courant, en la chapelle privée de l'église Saint-Roch, a été béni par M. l'abbé Odilon Gauthier, professeur au Séminaire de Québec et ami de la famille, le mariage de mademoiselle Gabrielle Laflamme, fille de M. et madame Alph. Laflamme, avec M. Edouard Dufresne, ingénieur forestier et arpenteur, fils de M .et madame J.-B. Dufresne, de Beauport. Il y eut ensuite déjeuner chez les parents de la mariée, puis M. et madame Dufresne sont partis pour New-York, Atlantic City et les Bermudes.

Madame A.-A. Boivin recevra aujourd'hui à l'heure du thé, au Château Frontenac, en l'honneur de mademoiselle Velva Dallman, débutante.

Mademoiselle Blanche Taché, de Montréal, est en promenade à Québec, l'invitée de M. et madame J.-Ant. Pelletier, rue Artillerie.

Le dimanche de Pâques, ont eu lieu les fiançailles de mademoiselle Marie-Rose Gendron, fille de M. et madame Antonio Gendron, de Sainte-Anne de la Pocatière, à M. J.-Alphonse Turgeon, comptable à la Banque Canadienne Nationale à Dolbeau, Lac-St-Jean.

On annonce, à Trois-Rivières, les fiançailles de mademoiselle Simone Giroux, fille de madame F.-X. Giroux, à M. René Dupuis, de Québec.

M. Aurèle Vachon, de New-Castle, Angleterre, est arrivé hier matin à bord du "Duchess of Atholl", avec sa famille, en promenade chez son père, M. J.-B. Vachon, de Québec.

Madame James Ferlatte, de la Baie des Chaleurs, est en ville pour quelques jours.

M. Paul Méthot est revenu de Trois-Rivières, où il a fait un bref séjour.

Mme J.-K.-L. Ross

Récemment, le commandant J.-K.-L Ross, de Montréal, épousait à Kingston, Jamaïque, mademoiselle Iris DeLisser, que l'on voit ici, la fille d'un riche propriétaire de plantations de la Jamaïque.

POURQUOI ne pas profiter des routes, qui sont en bon état pour aller prendre un bon repas au Castel aux Falaises, à St-Jean-Port-Joli, 58 milles de Québec seulement ?

Téléphonez
7107
Pour la Glace
"Plus Pure que l'Eau
Que Vous Buvez"

Glace Frontenac

Notre production étant limitée, veuillez téléphoner votre abonnement sans tarder. Service quotidien.

$3.00 PAR MOIS

PRIX DE GROS aux bouchers, épiciers, laitiers, restaurateurs, et autres. Venez chercher votre glace à notre manufacture et bénéficiez de notre prix de gros.

25c PAR 100 LIVRES

Glace Frontenac Ltée
150 Ave Renaud

Une robe d'intérieur

PATRON 2125

20c

Cette petite robe d'intérieur sera trouvée de confection facile et très utile pour vaquer aux travaux du ménage. La forme nouvelle du collet s'harmonisant avec celle de l'empiècement de la jupe est un détail intéressant.

La percale, le broadcloth de coton le piqué, le shantung et la soie lavable conviendraient également.

Le patron est fourni en grandeurs 34, 36, 38, 40 et 42 de buste. Pour 34 il faut 3 5-8 verges de 36 pouces.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

Registered U. S. Patent Office

Air de Ballet.

Dans la Métropole

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montreal, 25. — Au déjeuner qu'offrait jeudi, madame Maurice Forget en l'honneur de mademoiselle Hélène Tarte, à l'occasion de son prochain mariage, les autres convives étaient madame Jean Tellier, madame Noel Décarie, madame Brian Daville, madame Alphonse Patenaude, madame Harold Savoy; mademoiselle Agathe Doré, mademoiselle Jeanne-Aimée Leduc et madame Gilles Forget. Les salons étaient décorés de roses et de fougères.

Mesdemoiselles Marcelle et Françoise LeMoyne de Martigny recevront à l'heure du thé, le jeudi trente avril, en l'honneur de mademoiselle Hélène Tarte, dont le mariage aura lieu prochainement.

Madame D.-Forbes Angus recevra à dîner, lundi soir, en l'honneur de Sir Frederick et Lady Williams-Taylor, qui seront pendant quelques jours ses invités.

M. et madame Eugène Tarte arriveront mardi prochain, à New-York, d'une croisière autour du monde, à bord du "Belgenland". Ils sont attendus en ville, mercredi, et seront les invités de M. le docteur et madame Kenneth Johnston pendant quelque temps.

Madame Charles-J. Dupuis fait un séjour dans les Laurentides.

Madame L.-L. Walsh est actuellement à Ottawa, l'invitée de madame Claude Gowell.

MANIERE PROMPTE DE METTRE FIN AUX MALAISES DU BEBE

"Comme toutes les jeunes mères, je me tracassais chaque fois que le bébé pleurait", disait une femme de Syracuse, N. Y. "Bien des fois, lorsque l'enfant avait une indigestion ou était constipée, j'essayais l'huile de ricin, mais elle ne pouvait pas la garder. Notre médecin me dit essayer le Castoria Fletcher parce qu'il est inoffensif et que les bébés l'aiment. Ceci mit fin à mes tracas et depuis j'en ai toujours fait prendre à tous mes enfants." Le Castoria ne manque jamais de reconforter les mamans par la promptitude avec laquelle il remédie aux malaises des nourrissons et des enfants de tous âges, tels que colique, constipation, rhumes, etc. C'est la raison de sa grande popularité et de son énorme volume de vente. Comme toutes les bonnes choses, il est imité, mais le véritable Castoria— le produit essentiellement végétal— porte toujours la signature Fletcher.

J.-P. NADEAU
Jardinier Paysagiste
Bergerville Tél. 9115

C. A. GAUCHER

apparells pour difformités, ceintures abdominales, etc.
— aussi —
les derniers modèles de jambes artificielles "RANGER NATURE RIVALS". 25 des Remparts, Tél. 2-7194. Clinique 2-1291.

Au 1er Mai
Mlle TURCOT
23, rue St-Jean
transportera ses salons et ateliers au numéro
54 de la Fabrique,
Québec.

ST-RAYMOND

Funérailles. — Ces jours derniers avaient lieu les imposantes funérailles de Mme Odilon Paquet, née Amanda Genois, décédé après une longue maladie à l'âge de 27 ans.

La défunte laisse, outre son époux, et une fille Blanche-Aimée, son père et sa mère, M. et Mme Alcée Genois; trois soeurs, Mme France Bédard (Elise), Mme Georges Martel (Laura) et Mlle Sarah Genois; quatre frères, MM. Lauréat, Georges, Joseph et Edmond Genois; ses beaux-parents, M. et Mme Frs. Paquet, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Omer Paquet, M. et Mme Joseph Rochette, M. et Mme Ferd. Paquet, M. et Mme Narcisse Ouellet, MM. France Bédard, Georges Martel, Armand, Edmond, et Emmanuel Paquet.

Le service fut chanté par M. le curé J.-E. Pichette, assisté de MM. les vicaires Pouliot, et Dorval, comme diacre et sous-diacre. Mlle Aug. Plamondon touchait l'orgue.

Conduisait le chariot, M. Adélard Robitaille. Portait la croix, M. Alfred Genois. Les porteurs du corps étaient MM. Delphis Genois, Apollinaire Genois, Ovila Déry et Emilien Genois.

Une foule nombreuse assistait aux funérailles de la regrettée défunte.

Autres funérailles. — Ces jours derniers ont aussi eu lieu les funérailles de M. Jules Cayer, décédé accidentellement à l'âge de 23 ans.

La levée du corps fut faite par M. le vicaire Pouliot, qui chanta aussi le service, assisté de M. le curé J.-E. Pichette et de M. l'abbé R. Dorval, vicaire, comme diacre et sous-diacre. Plusieurs solistes furent entendus au choeur de l'orgue, Mlle Aug. Plamondon dirigeait.

Conduisait le chariot, M. Arthur Cayer. La croix était portée par M. Napoléon Cayer. Les porteurs du cercueil étaient MM. Ferdinand Gagnon, Emile Gauvin, Adélard Drolet et Louis Drolet.

Le défunt laisse pour le pleurer sa jeune épouse inconsolable, née Anne-Marie Cantin; son père et sa mère, M. et Mme Joseph Cayer, sa grand'mère, Mme Hector Gauvin; quatre soeurs, Mlles Clara, Cécile, Elisabeth et Marguerite Cayer, cette dernière religieuse chez les Soeurs de la Charité; quatre frères, MM. Odilon, Omer, Aurélien et Lucien Cayer; son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Joseph Cantin; son beau-frère, M. Armand Cantin. Parmi les oncles et tantes qui assistaient aux funérailles, on remarquait MM. et Mmes Henri, Alain, John Drolet, Onésime, Ricard, Hilaire, Drolet, France Gauvin, Adélard Girard, Joseph Gagnon, Félix Marcotte, Ferdinand Gauvin, Mme Vve Irénée Gauvin, Georges Cayer, Quetton Cayer, Pierre Genois, Hilaire et David Bédard, Eugène et Alexandre Cayer, Arthur, Paul et Georges Gauvin, Bernard Gauvin. Une foule nombreuse escortait le cortège de deuil.

La famille en deuil a reçu un très grand nombre de sympathies auxquelles nous ajoutons les nôtres.

Remerciements. — Mme Vve Jules Cayer désire remercier par la voix de ce journal toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes de sympathie, visites à la maison mortuaire à l'hôpital, lors de l'accident fatal. A tous, Mme Vve Jules Cayer présente ses plus sincères remerciements.

Feu M. Ferdinand Godin. — Dernièrement avaient lieu les funérailles de M. Ferdinand Godin, époux de feue Dame Louise Plamondon, décédé à l'âge de 81 ans. Le service fut chanté par M. le curé J.-E. Pichette, assisté de M. le curé Ad. Piché, curé de St-Léonard et M. le vicaire Pouliot, comme diacre et sous-diacre.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils MM. Joseph, Eugène, Hormidas et John Godin; une fille, Mme Louis Renaud (Alma), chez qui le défunt demeurait.

A la famille en deuil vont toutes nos sympathies.

Feu Mme Edouard Plante. — Ces jours derniers avaient lieu les funérailles de Mme Edouard Plante (née Sophie Dompierre), décédé à l'âge de 81 ans et 5mois. M. le curé Perron du Lac Sergent, chanta le service, assisté de M. le curé J.-E. Pichette et de M. le vicaire Pouliot, comme diacre et sous-diacre.

M. J. Bédard portait la croix. Les porteurs du cercueil étaient MM. Adelard Landry, Wilb. Roy, Camille Plamondon et Gustave Alain.

A toutes ces familles éprouvées nous présentons nos plus vives sympathies.

Mariage. — Le 20 avril, M. Charles-Henri Angers conduisait à l'autel Mlle Simonne Langevin. La bénédiction leur a été donnée par M. le vicaire Dorval.

La mariée, qui était accompagnée de M. Jean Langevin, son oncle, portait un joli bouquet composé de lys et de roses-thé. M. P.-E. Angers servait de témoin à son frère.

Les époux sont partis en voyage à Montréal. La mariée, qui appartenait à la congrégation des Enfants de Marie, a reçu les honneurs de la congrégation. Mlle Aug. Plamondon touchait l'orgue. Un joli programme musical avait été préparé.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

BECANCOUR

Association Libérale de Bécancourt Comté de Nicolet.— Procès-verbal d'une assemblée tenue au Village de Bécancourt, le 19 avril 1931, avant-midi.

Province de Québec
Comté de Nicolet
Village de Bécancourt.

A une assemblée des électeurs libéraux de Bécancourt pour choisir deux délégués par arrondissement de scrutin de Bécancourt, ainsi que des substituts qui devront assister à la convention du parti libéral fixée à Dimanche le 26 avril 1931 à 2 1-2 heures de l'après-midi, au quel candidat du parti libéral à la prochaine élection provinciale de Québec. MM. Anatole Carignan et Albert Dumont soient unanimement choisis comme président et secrétaire de l'assemblée. M. Achille Dumont, appuyé par M. Alfred Deshaies, proposa, appuyé par M. Elie Dumont, que les électeurs présents en grand nombre que les délégués suivants soient nommés avec substituts nommés en même temps pour chacun des arrondissements de scrutin dont suit une liste.

Village de Bécancourt. MM. Dr. J.-E. Blondin et Eloi Dumont.
Substituts.— MM. Achille Dumont et Philippe Cormier.

Arrondissement No. 1. MM. Télesphore Pratte et Emile Beauchesne. Substituts.— MM. John Houle et Alfred Deshaies.

Arrondissement No. 2.— MM. Hector Piché et J.-B. Sicard, substituts.— MM. Alfred Morel et Philippe Cyrenne.

Arrondissement No. 3.— MM. James Culbert et Napoléon St-Louis. Substituts.— MM. Albert Champoux et Norbert St-Louis.

Signé ANATOLE CARIGNAN
Président.
Signé ALBERT DUMONT.
Secrétaire.

A la suite de remarques élogieuses de la part du Secrétaire au sujet du discours prononcé récemment à M. Lucien Dubois, député fédéral de Nicolet, la proposition suivante de M. Alfred Morel, appuyée par M. le docteur J.-E. Blondin est adoptée unanimement par l'assemblée.

Par son attitude à Ottawa en prononçant récemment son brillant et pratique discours dont les journaux font un rapport si élogieux, M. Lucien Dubois s'est révélé à la hauteur du mandat que lui a confié l'électorat de Nicolet, et en lui présentant leurs plus sincères félicitations les libéraux de Bécancourt désirent profiter de l'occasion qui les réunit pour lui renouveler l'assurance de leur confiance et de leur constant appui dont il sait se rendre si digne.

Signé ANATOLE CARIGNAN
Président.
Signé ALBERT DUMONT.
Secrétaire.

ST-PHILEMON

Messe de Pâques. — Nous avons eu une très belle messe à Pâques. L'église était parée de ces plus riches ornements.

Aux jeunes filles.— Dimanche dernier a eu lieu la communion générale des jeunes filles de la paroisse. Dans l'après-midi il y eu sermon.

Baptêmes.— Le 4 mars a été baptisée Marie Rosienne, Thérèse, enfant de M. et Mme Léonard Beaulieu (née Ex. Bisson). Parrain, M. Léopold Beaulieu, marraine, Mlle Rosienne Beaulieu, frère et soeur de l'enfant.

—Le 19 mars a été baptisé Jos. Philias, Cléophas, enfant de M. et Mme A. Aube (née Maria Lamontagne. Parrain et marraine, M. et Mme Philias Baillargeon, de St-Magloire, oncle et tante de l'enfant.

—Le 14 avril a été baptisée Marie Jeannette Jeanne-d'Arc, enfant de M. et Mme Joseph Noel (née Virginie Chabot. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Noel, oncle et tante de l'enfant.

—Le 16 avril a été baptisée Marie-Thérèse Pierrette, enfant de M. et Mme Hormidas d'Fournier (née Mérilda Fortin. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Fortin, grands parents de l'enfant.

Catéchisme.— Le catéchisme préparatoire à la communion solennelle est commencé lundi dernier.

Inhumation.— Le 6 avril a été inhumé le corps de Joseph Métiviers âgé de 66 ans.

Va-et-vient. — Mlles Fournier, institutrices, sont venu passer les vacances de Pâques dans leur famille.

—Mme Ulderic Roy qui était allé à l'Hôpital St-Sacrement pour suivre un traitement est revenue et lui souhaitons prompt rétablissement.

—Sont aussi allés à Québec dernièrement M. Onésime Noel, Mme Lecrenière, ainsi que sa jeune fille Mlle Jeanne, qui est entrée au noviciat des soeurs de l'Espérance à Québec.

—Mlle Aline Lecrenière, qui est allée suivre des traitements à l'Hôpital Ste-Anne, son état semble s'améliorer beaucoup.

Puisse la neige faisant place aux automobilistes, car nous en remarquons plusieurs d'ailleurs que la route Régionale est ouverte sur toute sa longueur.

COURVILLE

Baptêmes. — Le 9 avril fut baptisée Marie Georgette, Léopoldine, enfant de M. et Mme Amédée Fournier (née Laurenne Gamache). Parrain et marraine, M. et Mme Georges St-Pierre, petits-cousins de l'enfant.

—Le 12 avril fut baptisé Joseph Bertrand Jean, Guy, enfant de M. et Mme Marius Ouellet (née Marie-Anna Picard). Parrain et marraine, M. et Mme Honorius Chouinard, oncle et tante de l'enfant.

Va et vient. — M. Joseph Goupil est venu passer quelques jours parmi nous récemment.

—Dimanche le 19 avril M. et Mme W. Berger étaient à Montmagny.

—MM. Gérard et Baptiste Biler sont allés travailler à St-Léonard Jonction.

—Mlle Alma Albert est en promenade à Glendine.

—Sont allés à Québec dernièrement M. et Mme Stanley Elieff, M. Henri Lavoie, M. Maurice Chouinard et sa mère, Mme Léofred Chouinard, M. Thomas Gamache, M. Léo Leblanc et Mlle Ella Leblanc.

—M. Thomas Caron et Mlle Marie-Anne Caron sont allés à St-Eleuthère dernièrement.

—M. A. Bourgault, Mlle Cécile Bourgault, Mlle Marie-Anne Caron, M. W. Berger, M. François Cloutier, M. Pierre St-Pierre, M. et Mme Maxime Caron, sont allés au service de Soeur Marie de St-Joseph à St-Aubert. Cette religieuse était la fille de M. A. Bourgault, maître de poste.

—Dimanche le 20 avril M. et Mme Paul-E. Lavoie, Anne-Marie, Léo, Armand et Majella Lavoie, sont allés manger du sucre chez M. Erasme Moreau, de Ste-Perpétue.

GARDE-ROBE DE DEUIL

"Un membre de notre famille étant décédé, je dus prendre le deuil. Comme je pouvais difficilement me procurer tous les vêtements noirs qu'il m'aurait fallu, je décidai de teindre ce que j'avais. Je consultai notre pharmacien et il me conseilla l'usage des Teintures Diamant. Tout ce que j'ai teint est devenu très beau : manteaux, robes de laine, bas et tout. J'ai appris, depuis, à apprécier l'excellence des Teintures Diamant. J'ai essayé une autre teinture noire et les résultats ont été très mauvais. Je dus avoir recours aux Teintures Diamant et à recommencer de teindre. Récemment, j'ai nuancé des rideaux en une belle nuance framboise, et j'ai teint un tapis en beau rouge rubis, avec des Teintures Diaman'. Ces teintures sont de réels moyens d'économiser— les meilleures teintures que l'argent puisse acheter, je crois."

Mme G. K. L., Montréal.

ST-SEBASTIEN

Décès.— Est décédé ces jours derniers M. Alyre Mercier à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Son service et sa sépulture eurent lieu dans notre paroisse au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. La levée du corps fut faite à la demeure de ses parents M. Joseph Mercier, par l'abbé J.-A. Poulin qui chanta aussi le service.

Va-et-vient. — M. l'abbé J.-A. Poulin a passé la semaine dernière chez des parents à St-Joseph de Beauce.

—M. et Mme Henri Lacombe et leurs enfants, de Beauceville visitaient M. et Mme J.-A. Lacombe dimanche dernier.

—Mmes Félix Lambert et Arthur Delaire de Québec, passent la semaine dans notre localité, où ils visiteront leurs nombreux parents et des amis.

—M. et Mme Philippe Roy, de Courcelles et leurs enfants visitaient chez M. et Mme Philippe Bernier dimanche.

—M. Gédéon Rouleau, était dans notre localité ces jours derniers.

—M. et Mme Josaphat Paradis de Ste-Sabine visitaient leurs parents M. et Mme Bruno Bernier dernièrement.

—M. Aimé Paradis se rendait à St-Samuel ces jours derniers en voyage d'affaires.

—M. et Mme Alphonse Audet et M. et Mme Philippe Roger de Samuel, se rendaient à Weedon chez des parents dimanche dernier.

Catéchisme.— Le catéchisme préparatoire à la communion solennelle est commencé lundi et est suivi par un bon nombre d'enfants.

ST-GILBERT

Reunion. — Dimanche le 12 avril Mlle Marie Marcotte avait le plaisir de recevoir, à la résidence de son père, un groupe de parents et d'amis, parmi lesquels on remarquait : Mlles Marie Marcotte, Lucienne Frenette, de Montréal, Bella, Gratia Durocher, Gabrielle et Jeanne Savard, Yvonne Groleau, Cécile, Berthe Morissette, Germaine Naud, Germaine Marcotte, de St-Gilbert, MM. André Frenette, Côme Marcotte, Joachim, Lucien Morissette, de Montréal, Rosaire Morissette, Jean Loranger, Laurent, Armand, Paquin, Séverin, Groleau, Dominique, Létourneau, Emile, Gérard, Morissette, Emile Gauthier, Emile, Ernest, Julien, Lucien Marcotte.

Tous se séparèrent emportant un bon souvenir de cette charmante soirée.

Va et vient. — M. Côme Marcotte de Montréal, passe une huitaine chez des parents, ici.

—MM. Joachim et Lucien Morissette, de Montréal, passent une quinzaine chez leur mère, Mme Jos. Morissette.

—M. Michel Goudreault, de St-Alban, était l'hôte de Mlle Alice Gauthier, il a visité aussi son frère, M. Antoine Goudreault.

—Dimanche le 19, M. Acarias Perron, de St-Alban, était en ville chez sa mère, Mme Narcisse Perron.

—MM. Victor et Richard Morissette de Québec, étaient en visite chez leur frère, M. Alphonse Morissette, dernièrement.

—M. et Mme Romeo Lanochelle, de St-Marc, sont venus rendre visite à M. Arthur Julien.

A JONQUIERES

(De notre correspondant)

Jonquières, 25. — M. Charles Roy, gérant général de la Banque Provinciale du Canada est en voyage d'affaires à Jonquières. Arrivé ce matin de Montréal, M. Roy a passé quelques heures heures durant la journée à Chicoutimi, et il retournera à Montréal, ce soir-même. M. T. Maloun l'accompagnera.

L'ACIDITE
cause
des maux de tête

Quand il y a trop d'acidité dans votre estomac, il vous faut faire un effort pour travailler, et les plaisirs mêmes deviennent trop fatigants pour vous. L'appetit fait défaut ; la digestion se fait mal ; tout le système en souffre.

Les experiences de laboratoire ont démontre que cette acidité est due à des erreurs de la diète moderne. Mais il n'est pas necessaire d'attendre les résultats d'un changement apporté à votre diète pour obtenir du soulagement.

Prenez une cuillerée à table de Lait de Magnesie Phillips

Cela neutralisera instantanement l'excès d'acidité, et vous fera vous sentir une tout autre personne en quelques minutes.

Prenez-en un peu dans tous les cas où les brûlements d'estomac, les nausées, les gaz, la mauvaise digestion ou la bile indiquent que le système digestif devient trop acide. Lorsque vous prenez le rhume ou que vous vous sentez apathique, faible et que vous êtes constipé, le Lait de Magnésie a un effet legerement laxatif.

Delicieux à prendre. Recommandé par les medecins depuis 50 ans et prescrit partout pour hommes, femmes et enfants. Il porte toujours le nom Phillips, pour votre protection.

FABRIQUE AU CANADA

Déménagez-vous?

Si vous déménagez, assurez-vous que votre nouveau logis soit bien désinfecté et qu'il soit à l'épreuve des mites et de tout autre insecte.

LA PHARMACIE
W. BRUNET & CIE

fait actuellement une vente dans ces produits. Si vous avez besoin d'un article à notre pharmacie, essayez notre nouveau service de cinq minutes dans toutes les parties de la ville.

APPELEZ- 8141

Les bas prix annoncés sont encore plus hauts que les nôtres

W. BRUNET & CIE
PHARMACIEN
GROS ET DETAIL
139 St-Joseph, Québec

A nos Abonnés
qui Déménagent:

Si vous changez de domicile, prière d'aviser immédiatement le "Département de Distribution" afin de vous assurer un service régulier après le 1er Mai

TEL 2-7700
ADRESSE ACTUELLE
Nom_____

APRES LE 1er MAI

ARGENTERIE SOLIDE
aux prix attrayants
d'aujourd'hui

Quel plus beau cadeau pouvez-vous offrir à la mariée — Quel article plus durable pour l'usage de votre propre table qu'une pièce d'argenterie solide aux prix attrayants d'aujourd'hui.

Assiettes à Sandwich dessin uni ou ajoure $10.00 et plus.

G. Seifert & Sons
Bijoutiers 16 Rue de la Fabrique

La coulisse s'améliore à Montréal.- Winnipeg réagit légèrement.-La production des automobiles augmente durant mars

LA FERMETURE A ETE TRES IRREGULIERE A WALL STREET.- LA FIRME PYNCHON & CO. SERAIT REORGANISEE

LE MARCHE EST SUPPORTE UN PEU AVANT LA CLOTURE

La Bourse de N.-Y. a été supportée hier après-midi ce qui lui a permis d'encaisser la faillite de Pynchon & Co.

CHEMINS DE FER

(Serv. de la Presse Associée)

New-York, 25. (Par John-L. Cooey, rédacteur financier de la Presse Associée). — Le marché de Bourse a été fortement supporté ce qui lui a permis de recevoir sans trop broncher la nouvelle de la suspension d'un bureau de courtage, membre de la Bourse de New-York. La fermeture a été irrégulière et l'indice de 90 stocks est demeuré stationnaire. Le volume des ventes a atteint 2,600,000 actions et durant la dernière heure seulement il s'est transigé 1,000,000 actions.

Le marché avait été irrégulier jusqu'à ce que l'on eut annoncé la suspension du Pynchon & Company. Durant la séance de l'avant-midi, il était survenu un ralliement modéré. Ce ralliement ne dura pas toutefois et les cours se mirent à baisser durant l'après-midi comme s'il y avait eu une mauvaise nouvelle qui pesait sur le marché. La lourdeur des stocks a été aggravée en quelque sorte par la baisse de Southern Pacific qui toucha un bas jamais atteint depuis 1922 et par celle de Westinghouse et de Texas Corporation. Les titres de pétrole ont été lourds durant tout le cours de la journée. Les chemins de fer à l'exception de Southern Pacific ont été plus stationnaires et Union Pacific de même qu'Atchison ont gagné rapidement du terrain en fermeture. Pour dire le vrai, les changements nets étaient peu importants. U. S. Steel qui était reculé à 125 3-4 a fermé avec une perte de 5-8 point. American Can, General Electric et Standard Oil of New Jersey ont subi des pertes analogues tandis que General Motors, North American, Consolidated Gas et quelques autres titres d'utilités publiques ont avancé un peu. American Telephone a réduit de moitié une perte de 3 points. Westinghouse a subi une perte nette de 4 1-2 points.

Les changes étrangers ont été tranquilles et stationnaires. La livre sterling a fléchi légèrement après l'avance de jeudi. La peseta espagnole a avancé. Sur un total de 704 stocks qui ont fait leur apparition sur le tableau 240 ont avancé, 269 ont reculé et 195 sont demeurés stationnaires. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company, Inc. (copyright 1931):

	50 IND	20 CF	20 UTIL	90 Total
Hier	116.8	86.0	170.5	121.4
Avant hier	117.2	84.9	169.1	121.4
Sem. passée	120.5	87.3	174.7	124.9
Mois passé	137.1	96.5	200.8	142.0
1930	196.8	135.1	278.2	201.3
1929	219.0	133.0	216.9	204.5
1928	161.4	124.2	146.9	152.0
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931	116.5	84.9	159.3	120.9
Haut 1930	262.4	141.6	281.3	265.6
Bas 1930	112.9	86.4	146.5	114.7
Haut 1929	252.8	167.8	363.1	253.5
Bas 1929	141.3	117.7	156.3	140.2

Ventes d'environ 2,600,000 actions.

LA PRODUCTION DES AUTOMOBILES

12,993 machines ont été fabriquées au Canada durant mars 1931, une augmentation de 32 pour cent sur le mois de fevrier.

CONSOMMATION

Ottawa, 25. — La production des automobiles au Canada s'est élevée durant le mois de mars 1931 à 12,993 machines ce qui représente une augmentation de 32 pour cent sur le total de 9,864 machines produites durant février 1931 mais une diminution de 37 pour cent sur le total de 20,730 machines produites durant le mois de mars 1930. Si l'on compare les chiffres de mars 1931 avec ceux du mois précédent, l'on voit que l'augmentation a été principalement enregistrée dans les chars fermés de 4 à 5 passagers et c'est ce gain qui a fait passer la production totale des machines à passagers de 7,529 à 10,483. Le nombre des camions qui a été produit durant mars 1931 a été de 2,510 au lieu de 2,335 durant février 1931. Le nombre-indice du Bureau Fédéral de la Statistique pour la production des automobiles qui touchait 60 pour cent de la normale au début de janvier 1931 a avancé durant le premier trimestre de 20 pour cent et il se tenait à 40 pour cent de la normale à la fin de mars 1931.

Les chiffres de la Douane pour le mois de mars démontrent que le Canada a importé 1,630 autos et qu'il a exporté 1,898 autos durant le même mois. Les importations d'autos durant le premier trimestre de 1931 ont été de 3,800 et les exportations ont été de 6,589 comparativement à des chiffres respectifs de 6,988 et de 13,637 durant la période correspondante de 1930. Sur la production totale de mars 1931 11,781 autos ont été fabriquées pour être vendus au Canada et la balance de 1,212 machines ont été fabriquées pour l'exportation. La consommation apparente des automobiles durant mars 1931 s'est élevée à 13,411 machines. Le nombre des autos destinés à la consommation domestique durant le premier trimestre de 1931 était de 27,451 comparativement à 39,887 durant le premier trimestre de 1930.

BAISSE DU PLOMB

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 25. — L'American Smelting & Refining Company a réduit hier le prix du plomb à 4.25 cents la livre, à New-York, comparativement à 4.35 cents la livre, la veille. Le plomb se vend donc à son plus bas prix depuis l'année 1921.

PYNCHON & CO. EN LIQUIDATION

Une grosse maison de courtage de New-York ferme ses portes hier pour cause d'insolvabilité. — Le marché est affecté.

SUSPENSION

New-York, 25. — Pynchon & Company, membres de la Bourse de New-York, a été suspendue par la Bourse hier pour cause d'insolvabilité. L'avis de suspension de cette firme de courtage qui détient des sièges sur treize autres marchés de valeurs et de commodités a été donné du parquet de la Bourse vers 2 heures 25 hier après-midi. La petite Bourse de New-York a également suspendu la compagnie. Les bureaux principaux de Pychon & Company sont situés à 11 Broadway, New-York. La firme maintient des fils privés directs avec 27 villes des Etats-Unis, de même qu'avec Montréal, Toronto et Winnipeg. La firme Pynchon & Company qui est dirigée par George-M. Pynchon a 21 associés qui demeurent à New-York, à Chicago et en Angleterre. Elle maintient des bureaux à Chicago, Milwaukee, Battle Creek Londres, Liverpool et Manchester, Angleterre. Les quartiers généraux pour les vendeurs sont à Boston, San Francisco, Philadelphie et Richmond, Vir. La firme possède des sièges sur la petite Bourse de New-York, sur la Bourse du Coton, sur les Bourses des produits, du cocoa, du caoutchouc, du métal, du café, du sucre et de la soie brute, à New-York, sur le Chicago Stock Exchange et sur le Chicago Board of Trade sur la Bourse des Céréales de Winnipeg, sur la Liverpool Corn Trade Association et sur la Liverpool Cotton Association.

La nouvelle de la suspension de Pynchon & Company a causé une surprise à bien du monde et elle a déterminé un mouvement de ventes à la Bourse de New-York en fermeture, hier, alors qu'à vendr jusque là les stocks se tenaient bien. On rapporte de New-York que la firme était en difficultés l'automne dernier mais que l'on était venu à son secours alors. La lourdeur des stocks dans lesquels elle est intéressée a rendu le relèvement douteux. La rumeur de cette faillite circulait depuis une couple de jours et c'est ce qui alourdissait en partie le marché.

Une pétition de faillite involontaire a été inscrite hier devant la Cour Fédérale de New-York dans le cas de la firme Pynchon & Company, 111 Broadway. On a rapporté à la Bourse que cette firme possédait des comptes pour une valeur de $38,000,000. Voici ce que contenait la déclaration qui a été faite par la compagnie en liquidation immédiatement après que l'on eut annoncé la suspension.

"Par suite de la forte baisse enregistrée par certaines valeurs dans lesquelles la firme et ses clients étaient activement intéressés, Pynchon & Co a été forcé de consentir aujourd'hui à sa suspension sur la Bourse de New-York. On espère et on croit que la suspension sera temporaire seulement et qu'avec le retour normal des valeur dans lesquelles la compagnie est intéressée, les créanciers ne perdront pas d'argent. Les banques et les autres créanciers ont déjà donné l'assurance qu'ils supporteront la firme. On fera tous les efforts possibles pour qu'elle soit reorganisée avec du nouveau capital dans le plus bref délai. En attendant l'audition qui se fait actuellement, on ne peut pas faire connaître de rapport définitif concernant l'actif et le passif. Même en tenant compte des bas prix des stocks à l'heure actuelle, l'actif est pratiquement aussi élevé que le passif.

LA FINANCE DES AUTOS EN MARS

La finance des automobiles a legèrement augmenté durant février 1931 par rapport à janvier. — Diminution sur février 1930

DES CHIFFRES

Ottawa, 25. — La finance des automobiles a legèrement augmenté durant le mois de février 1931 par rapport au mois de janvier 1931 mais elle a subi une diminution de 27.5 pour cent comparativement à celle du mois de février 1930. Le nombre total des machines financées durant le mois de février 1931 était de 5,257 comparativement à 5,042 durant janvier 1931 et à 5,762 durant février 1930. Le montant de la finance était en février dernier de $2,280,347 comparativement à $2,196,918 durant janvier 1931 et à $3,143,770 durant février 1930. Les nouvelles machines financées durant le mois de février 1931 se chiffraient à 2,023 au lieu de 2,235 durant janvier 1931 et de 1,920 durant février 1930. Les vieilles machines financées ont été de 3,244 durant février 1931 comparativement à 2,807 durant janvier 1931 et à 3,842 durant février 1930.

La finance des nouvelles machines s'est élevée durant le mois de février 1931 à $874,840 au lieu de $909,514 durant janvier 1931 et de $1,514,310 durant février 1930. La finance des vieilles machines s'est élevée durant février 1931 à $1,405,507 au lieu de $1,287,404 durant janvier 1931 et de $1,629,460 durant février 1930.

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QUON DIT A MONTREAL

Canadian Cottons Ltd.

Les profits nets de la Canadian Cottons Limited se sont élevés durant l'année fiscale finissant le 31 mars 1931 à la somme de $109,407, après toutes les dépenses, les taxes du gouvernement et la dépréciation ce qui se compare à $75,574, durant l'année précédente et à $255,946, durant l'année 1928-29. Les profits de 1930 ont égalé 2.87 pour cent sur les actions privilégiées sans valeur au pair de $100, chacune au lieu de 1.57 pour cent durant l'année précédente et de 6.58 pour cent durant l'année 1928-1929. La compagnie n'a pas payé de dividende sur le stock commun l'an passé. Après le paiement du dividende sur le stock privilégié, la compagnie a vu baisser son compte de surplus de $114,540. Ce compte se tient actuellement à $2,114,480, au lieu de $2,229,020, à la fin de l'année d'avant. Grâce à une réduction dans le passif exigible, la position du capital d'opérations a été améliorée durant 1930. Ce capital d'opérations se chiffre présentement à $5,083,234, au lieu de $4,888,045, durant l'année précédente et de $4,944,676, durant l'année 1928-1829.

Macassa Mines Ltd.

Le rapport annuel de Macassa Mines Limited confirme les déclarations antérieures à l'effet que les arrangements financiers de la compagnie ont été complétés. Le président Robert-A. Bryce a déclaré que le 10 mars 1931 les directeurs ont conclu des arrangements pour vendre des actions du trésor de la compagnie à un important groupe financier de New-York. C'est pour cela qu'il a été décidé de creuser immédiatement un nouveau puits à une profondeur de 1,500 à 2,500 pieds vers le centre de la propriété. Les travaux de creusage ont été commencés le 20 mars 1931. Le bilan de Bacassa Mines démontra que l'actif se chiffrait à la date du 28 février 1931 à $181,392.

Exportations de papier

Nous avons donné hier les exportations de papier à journal qui nous étaient rapportées par le Bureau Fédérale de la Statistique pour le mois de mars 1931. La Canadian Pulp and Paper Association qui publie un rapport mensuel de ces exportations confirme le rapport d'Ottawa à l'effet qu'une augmentation dans les exportations a été notée durant mars 1931 par rapport au mois précédent. Ce dernier rapport qui est plus explicite donne même des résultats plus avantageux encore. On y voit que le Canada a exporté durant le mois de mars dernier pour $14,906,275 de pulpe et de papier ce qui représente une augmentation de $3,972,070 sur les exportations du mois précédent mais une diminution de $3,260,019, sur les exportations du mois de mars 1930. D'après la Canadian Pulp and Paper Association, les exportations de bois de pulpe se sont chiffrées à $3,267,236, et les exportations de papier à $11,639,039, comparativement à $2,518,190, et à $8,416,015, respectivement durant le mois de février 1931. Durant le premier trimestre de 1931, le Canada a exporté pour $37,230,773, de pulpe et de papier comparativement à $47,720,569, durant les mois correspondants de 1930. Les exportations de bois de pulpe durant le premier trimestre de 1931 ont été de 226,052 cordes représentant une valeur de $2,037,226, au lieu de 391,963 cordes d'une valeur de $3,608,389, durant le premier trimestre de 1930.

(COMMENTAIRES VENUS PAR FILS PRIVES DE MCDOUGALL & COWANS, QUEBEC).

Dominion Stores est un stock qui a été très bien tenu durant ces derniers temps et il ne devrait pas manquer d'attirer l'attention des placeurs avisés. Bien que cette compagnie n'ait pas l'habitude de publier un rapport de ses revenus, Financial Service croit savoir que les bénéfices du premier trimestre de 1931 ont été très satisfaisants et qu'ils se compareront avec avantage avec ceux du premier trimestre de 1930. La direction de Dominion Stores est agressive. Une nouvelle expansion sera faite sous peu car l'on dit couramment que les Dominion Stores vont ouvrir bientôt des magasins dans les Provinces Maritimes. Au cours de 20 le stock rapporte du 6 pour cent.

La réduction substantielle dans les revenus de Consolidated Smelters pour l'année 1930 doit être regardée comme la cause de la dégringolade du stock sur la Bourse. On se demande donc naturellement si le dividende actuel de $2.50 et le boni de $10, par année seront continués comme par le passé. Le prochain dividende est payable le 15 juillet 1931 et il est probable que les directeurs se réuniront vers le milieu du mois de mai pour prendre une décision à ce sujet. Bien que Consolidated Smelters ait dû prendre des fonds à même son compte de surplus pour maintenir son dividende et son boni durant l'année 1930, on entend dire que la compagnie n'a pas l'intention de changer son dividende cette année. Il n'y a pas moyen d'obtenir de confirmation officielle à ce sujet. Cependant, en discutant la situation avec une personne bien placée pour parler, Financial Service a appris qu'une amélioration dans les prix des métaux se refléterait rapidement dans les bénéfices de la compagnie ce qui ne devrait pas être oublié par les actionnaires en ce moment. (FINANCIAL SERVICE).

PROFITS DU C. P. R.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 25. — Les revenus du trafic du Canadien Pacifique pour la semaine finissant le 21 avril 1931 ont été de $2,761,000, comparativement à $3,284,000, durant la même semaine de 1930. C'est une réduction de $503,000

TWIN CITY RAPID TRANSIT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 25. — Les profits bruts de la Twin City Rapid Transit Company pour le premier trimestre de 1931 ont diminué de 16.69 pour cent tandis que les profits nets ont diminué de 29.51 p. cent. Les profits bruts du premier trimestre de cette année ont été de $2,982,243, alors qu'ils avaient été de $3,579,496, durant le premier trimestre de 1930. Les profits nets ont été respectivement de $732,840, et de $1,039,566. Après les taxes, les profits nets ont été respectivement de $221,316, et de $433,611. Un officier de la compagnie a expliqué la forte reduction dans les revenus en disant que les mois de janvier et de février qui sont habituellement les meilleurs ont été aussi chauds qu'en Floride pour ainsi dire.

NOTES BREVES

La fermeture a été irrégulière à Wall Street. Un fort mouvement de ventes a été déclanché en dernière heure après que l'on eut appris la faillite de Pynchon and Company.

Les actions du Pacifique Canadien ont gagné une couple de points sur la Bourse de Montréal hier après-midi. Il n'y a pas eu grand changement dans la liste générale.

L'argent en barre a baissé de 3-8 cent à 28 1-2 cents. Le marché de Londres pour l'argent en barre a également baissé un peu.

Le dividende extra habituel de 12 1-2 cents a été déclaré par Sherwin Williams.

Les lettres de Noranda Mines Limited sur le tableau de la Bourse de New York sont NML et non pas NLM comme nous le disions hier.

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de McDougall & Cowans, Québec).

Les profits nets de Northern Pacific se sont élevés durant mars 1931 à $467,806, au lieu de $758,185, durant 1930.

La perte nette de National Cash Register durant le premier trimestre de 1931 a été de $373,183., après les charges. L'an dernier, la compagnie avait gagné $912,124, durant le premier trimestre.

Studebaker a gagné durant le premier trimestre de 1931 des profits de

(Suite à la page 27.

LES EXPORTATIONS DU CANADA EN MARS

Les exportations domestiques du Canada ont diminué de plus de trente millions de piastres durant le mois de mars 1931

L'ELECTRICITE

Ottawa, Ont., 25. — Les exportations domestiques du Canada ont diminué de plus de trente millions de piastres durant le mois de mars 1931 d'après le Bureau Fédéral de la Statistique. Ces exportations se sont chiffrées à $55,058,030, durant le mois de mars dernier alors qu'elles avaient été de $89,595,000, durant le mois correspondant de 1930. On n'a pas noté de déplacement sensible des exportations canadiennes vers la Grande Bretagne ou vers les Etats-Unis bien que la diminution enregistrée dans les exportations du Canada aux Etats-Unis a été plus considérable que celle de la Grande Bretagne. Le Canada a exporté pour $12,172,000, de marchandises en Grande Bretagne durant le mois de mars 1931 comparativement à $16,868,000, durant mars 1930. Les exportations canadiennes aux Etats-Unis durant mars 1931 ont été de $26,935,000, au lieu de $43,331,000, durant mars 1930. Les plus fortes diminutions dans les exportations canadiennes ont été enregistrées dans les produits agricoles, les produits de bois et de papier, les produits de fer, les produits métalliques non ferreux etc.

Une forte diminution a été enrégistrée dans les exportations canadiennes de cuivre durant mars 1931, les chiffres pour mars 1930 étant de $4,532,000, et ceux pour mars de $982,000. La diminution dans les expectations de nickel n'a pas été considérable. Le Canada a exporté pour $2,416,000 de nickel durant mars 1930 et pour $2,108,000, durant mars 1931. Une augmentation a été notée dans l'exportation de pouvoir électrique qui est passée de $323,000 durant mars 1930 à $367,000, durant mars 1931.

COMPTABLES

Antoine Cloutier & Cie

COMPTABLES LICENCIES

Specialité : Audition Municipale

147, Côte de la Montagne, Québec
Tels. 2-3777, 2-3778

Langlais, Godbout & Tremblay

AVOCATS

Roméo LANGLAIS, C. R.,
F.-X. GODBOUT, B.A.L.,
Thos. TREMBLAY, L.L.L.

Immeuble Financial
105, Côte de la Montagne

NATIONAL STEEL CAR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 25. — R.-J. Major, président de la National Steel Corporation, a déclaré hier que l'année fiscale de la compagnie finissant le 30 juin prochain serait satisfaisante en tenant compte des circonstances actuelles. Les affaires n'étaient pas aussi considérables que celles de l'année précédente mais elles ont été suffisantes pour faire opérer les usines à une capacité raisonnable. Actuellement, la National Steel Car Corporation termine une commande de wagons réfrigérateurs pour le Canadien Pacifique et elle a déjà exécuté la moitié d'une autre commande du même chemin de fer pour des wagons observatoires. La Corporation exécute aussi une commande de wagons pour les chemins de fer Nationaux.

DIVIDENDES

Canada Wire and Cable Co. Ltd E., 43 3-4 cents par actino payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 31 mai.

LETTRES DE FERMETURE

PAR GEOFFRION & CIE

J.-R. TIMMINS & CO. — Le marché a agi aujourd'hui comme si le pire était passé, du moins pour le moment. L'ouverture ne démontrait pas de changement important mais les stocks ont réagi à la fin de la première heure comme ils ont fait durant ces derniers temps. Il y eut de grosses ventes dans Westinghouse et dans American Telephone, mais sur le coup du midi, le marché a réussi à se rallier modérément. Au début de l'après-midi, il y eut de grosses ventes dans les stocks de pétrole et cela eut pour effet d'affecter le marché. Durant la dernière heure, le marché a du encaisser la faillite de Pyn hon & Co. Le premier mouvement fut à la baisse, mais les titres furent rapidement supportés et ils se relevèrent rapidement. La fermeture a été active et plus forte bien que le ton se continuait nerveux. Le blé a perdu de 1-8 à 7-8 cent le boisseau.

PAR GREENSHIELDS & CO.

SPENCER TRASK CO. — Le marché de Bourse a été irrégulier avec un virement de ventes modéré. Les prix furent stationnaires à l'ouverture mais les ventes commencèrent après les premières transactions. De grosses offres de Westinghouse ont été faites sur le marché et le stock a touché un nouveau bas qu'il n'avait pas atteint depuis 1926. U. S. Steel, American Can et quelques autres vedettes ont regagné leurs pertes antérieures. L'argent a été et demeuré au bas de 1 1-2 pour cent. Le mais a perdu 5-8 cent et le coton a avancé de 11 points.

PAR McDOUGALL & COWANS

POST & FLAGG. — La faillite d'une grosse maison de courtage a été la nouvelle sensationnelle de la journee. On avait dit à deux ou trois reprises déja depuis le krach d'o tobre et novembre 1929 que cette maison n'était pas solide de sorte que la nouvelle définitive de la faillite n'a pas surpris tout le monde aujourd'hui. Cette firme s'était intéressée dans plusieurs affaires depuis quelques années et toutes ces affaires n'ont pas tourné bien. Le marché a été assez actif et il ferme plus fort que jeudi. Une faillite du genre est une bonne chose en soi et il se pourrait qu'elle déclanche le ralliement dont on parle depuis si longtemps et qui ne saurait tarder.

BALANCE DU TRESOR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 25. — Les recettes du Tresor pour le 22 avril ont été de $4,718,054.93 et les depenses ont été de $24,585,930.71. La balance du Trésor des Etats-Unis était à la même date de $434,230,298.64. Les rentrees des Douanes pour le mois finissant le 22 avril ont ete de $246,278,081.68.

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Les naissances ont diminué de 3 pour cent, les mortalités de 5 1-2 pour cent et les mariages de 21 1-2 pour cent au Canada.

DURANT MARS

Ottawa, 25. — Le nombre des naissances a diminué de 3 pour cent durant le mois de mars 1931 dans les villes canadiennes d'une population de 10,000 âmes ou plus par rapport au mois correspondant de 1930. Les naissances se sont chiffrées à 7,436 au lieu de 7,684 durant mars 1930. Le nombre des mortalités s'est élevé durant le mois de mars 1931 à 4,168 au lieu de de 4,407 durant le mois de mars 1930 ce qui représente une diminution de 5 1-2 pour cent. Enfin, le nombre des mariages durant le mois de mars 1931 a été de 1,556 au lieu de 2,001 durant le mois de mars 1930 ce qui représente une diminution de 21 1-2 pour cent. Les naissances

(Suite à la page 27)

LE BLE CANADIEN SUBIT DE LEGERES PERTES A WINNIPEG

A cause d'une faible demande des importateurs, les cours fléchissent d'une fraction de cent. — Le beurre gagne 1-2 cent.

LES OEUFS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 25. — Les valeurs du grain ont fléchi à Winnipeg par suite d'une faible demande des importateurs. En clôture, les prix se trouvaient avoir perdu de 5-8 à 1-2 cent le boisseau. Le blé de mai a fermé à 60 1-8 cents, le blé de juillet à 61 1-2 cents et le blé d'octobre à 63 3-8 cents. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	61 à 61⅛	61¼	60⅛	60⅛
Juil	62⅜ à ⅝	62¾	61½	61¼
Oct	64¼ à ¼	64¾	63⅜	63⅜ ½
AVOINES:				
Mai	29¼ à ⅛	29⅞	28⅞	29
Juil	29⅞ à ¾	30⅛	29½	29¾
Oct	31⅛	31½	31	31
ORGE:				
Mai	30½ à ⅝	30⅞	30¼	30¼
Juil	31⅜ à ¾	31¼	31¼	31⅜
Oct	34	34	33⅜	33¾
LIN:				
Mai	104⅜	105	103½	103½
Juil	106	106⅞	106	106
Oct	106⅞	110⅛	108	108½
SEIGLE:				
Mai	33½ à ¾	34⅛	33⅛	33⅛
Juil	35⅝ à ¾	36	35⅛	35⅛
Oct	38¼ à ½	38⅜	37⅞	37⅝

A CHICAGO

Chicago, 25. — Le mais a reculé hier à son palier minimum depuis 1922, tandis que les avoines ont reculé à un nouveau bas pour depuis 1905. La faible demande étrangère pour ces grains a causé leur faiblesse. La baisse des graines d'engrais à cause d'une amélioration dans les pâturages a également contribué à faire baisser le mais. Le blé s'est également montré réactionnaire en clôture. Le mais a fermé en perte de 1-4 cent à 1 1-8 cent le boisseau. Le blé a perdu 1 cent ou il a avancé de 1-8 cent. Les avoines ont reculé de 2-8 à 7-8 cent et les provisions ont reculé de 5 cents ou elles ont avancé de 10 cents. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	82⅜ à ½	82½	82¼	82⅜
Juil	62⅜ à ½	62¾	61½	61½ ⅝
Sept	62½ à ¾	62¾	61¼	61¼ ⅝
Dec	65¾ à ⅞	65⅞	64⅝	64⅝ ¾
MAIS:				
Mai	59⅛ à ¼	59⅞	58⅛	58⅛
Juil	60⅝ à 61	61⅛	59¾	59¾ 60
Sept	59⅞ à 60⅛	60⅜	59½	59⅜ ¾
Dec	53¼	53⅜	52¾	52¾ ⅝
AVOINES:				
Mai	29⅛ à ⅜	29⅝	28½	28½
Juil	30	30	28⅞	28⅞ 29
Sept	30⅛	30⅛	29⅜	29⅜
Dec	32½	32½	31¾	31¾
SEIGLE:				
Mai	36¼	36⅛	35⅞	35⅞
Juil	38½	38⅝	37⅝	37⅝
Sept	40⅜	40⅜	39⅝	39⅝

MARCHES DIVERS

Montréal, 25. — Le beurre a haussé à Montréal tandis que le fromage et les oeufs ont baissé et que les patates sont demeurées stationnaires. Le beurre No 1 frais et reclassé a gagné une demi cent à 22 1-2 cents la livre. Les prix sont demeurés à 26 et 27 cents la livre pour le commerce de détail. Les arrivages de beurre ont été de 515 boites. Le fromage coloré de l'Ontario a baissé de 1-4 cent au prix de 10 1-4 à 10 1-2 cents la livre. Les arrivages de fromage ont été de 279 boites. Les oeufs frais de l'Ontario et des provinces des Prairies se vendant au char ont baissé d'une demi cent à une cent la douzaine. Les extras et les premiers ont baissé d'une cent à 21 et 22 cents et 19 et 20 cents. Les seconds ont

JEAN MERCIER

B.A.L.L.
AVOCAT

Edifice "LE JOURNAL"
351, DES FOSSES Tél. 9546

Baillargeon, Belleau & Fortier

AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, L.L.D., C.R.
NOEL BELLEAU, C. R.,
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.

EDIFICE LE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
Québec.

McDougall & Cowans

Membres du Montreal Stock Exchange,
Membres du Montreal Curb Market

Bureau de Québec, 79 rue St-Pierre
H. S. Thomson, gérant.
J.-G. Andrews, assistant-gérant.
Tels. : 2-4933, 2-1402

Bureau-chef: 200 rue St-Jacques, Montréal
Autres bureaux :
HALIFAX, SAINT JOHN, N.-B., OTTAWA, TORONTO, WINNIPEG
Reliés par fils privés.

RAPPORT DE BRADSTREET

Les correspondants de l'agence Bradstreet rapportent une légère amélioration dans les affaires comparativement à la semaine précédente. Les commandes des marchands de gros sont plus assorties. Le commerce de détail bénéficie de la belle température et les vêtements sont bien demandés. La collection est toujours un peu difficile.

NORANDA FAIT UN BEAU GAIN

Le titre minier gagne $2.00 au cours de $23.25. — Trois nouveaux bas sont enrégistrés dans le compartiment général.

DES AVANCES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 25. —La baisse a été interrompue à Montréal, hier, et la liste s'est montrée plus irrégulière. Trois nouveaux bas ont été établis par Dominion Engineering qui perdit 1-4 point à 23, Foreign Securities qui perdit 1 point à 9 et International Petroleum qui recula de 1-4 point à 11. Corporate Steel Products a fléchi de 1 à 18, International Utilities A de 1 1-2 à 41 1-2, et des pertes fractionnaires ont été subies par Beauharnois et Hiram Walker. Des gains ont été réalisés par British American Oil, Distillers Seagrams et Imperial Oil.

Noranda a avancé fortement dans le compartiment des titres miniers en gagnant $2.00 au cours de $23.25. Teck Hughes a avancé de 5 cents au cours de $7.90 et Moss Mines a gagné 2 cents au cours de 42 cents.

Sommaire du Wall Street Journal

PAR GEOFFRION & CIE

Les stocks ont agi d'une façon irrégulière.

San Francisco Railway a subi une perte de $898,330. durant le premier trimestre de 1931 comparativement à des profits de $1,170,475. durant 1930.

La finance de nouvelles obligations a été durant la semaine écoulée de $11,720,949., le plus petit montant pour l'année courante.

Les profits nets de New Haven RR durant mars 1931 ont été de 85 cents par action commune au lieu de $1.30 durant 1930.

Les principales compagnies de sucre ont baissé le sucre raffiné de 10 pour c. à 4.40 cents la livre.

Les profits d'Electric Autolite durant le premier trimestre de 1931 ont été de $1,169,762. au lieu de $1,930,504. l'an dernier.

Les profits nets d'International Cement durant le premier trimestre de 1931 ont été de 65 cents par action commune au lieu de $1.34 l'an dernier.

Le blé et le mais ont fléchi, le coton a haussé, le sucre, les avoines et le seigle ont baissé et le café a été irregulier.

Les profits nets de Chicago Great baissé d'un demi cent à 17 et 17 1-2 cents la douzaine. Les arrivages d'oeufs ont été de 3,06. caisses.

Bureaux à Louer

au premier étage, No 66, rue St-PIERRE, dans l'édifice L.-G Beaubien & Cie. Loyer raisonnable. S'adresser à

L.-G. BEAUBIEN & Cie

Banquiers et Agents de Change.

70 rue ST-PIERRE Québec

$22.50 UN OU 2 PANTALONS

POUR VOTRE

HABILLEMENT d'ETE

VOYEZ-LE
A L'UN OU L'AUTRE
DE NOS
2 MAGASINS
VOUS EN AIMEREZ
LA QUALITE
ET LE FINI

La Compagnie Carmichael LTEE

113-117 Rue ST-JOSEPH
303, Rue ST-JOSEPH

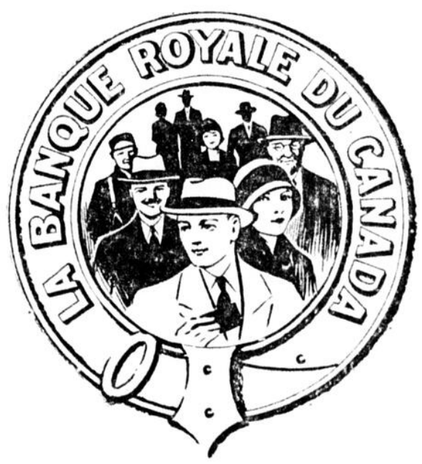

Clients Satisfaits

L'EXPANSION et le progrès de la banque au cours des soixante dernières années sont dûs, en grande partie, à une clientèle satisfaite. Aujourd'hui, plus que jamais, nous nous efforçons de transiger avec nos clients avec sympathie et connaissance de leurs besoins.

Vous préférerez faire affaires à la Banque Royale

La Banque Royale du Canada

F3024

Western durant le premier trimestre de 1931 ont été de 59 cents par action privilégiée 4 pour cent au lieu de 30 cents l'an dernier.

Ward Baking Corporation a gagné durant la période de douze semaines finissant le 21 mars 1931 des profits de 71 cents par action privilegiée 7 pour cent au lieu de 79 cents l'an dernier.

La relation entre les prêts courants et les prets aux courtiers et les prix des stocks est la même que durant le mouvement de 1929 a 1921.

On estime que la production domestique de cuivre durant 1930 a été de 958,850 tonnes comparativement à 1,159,800 tonnes durant 1929 et à 99,800 tonnes durant 1928.

LES ACTIONS DU C. P. R. SE PLACENT EN EVIDENCE, HIER

Elles enrégistrent un gain de 2 points nets au cours de 37. — Les pertes l'emportent sur les gains dans l'ensemble.

COULISSE FERME

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 25. —Bien que les stocks aient fléchi de nouveau sur le marché local, hier, le ton en coulisse était plus vigoureux que durant les séances précédentes et la majorité des reculs se sont limités à des fractions de points. Le volume des ventes a été reduit à la moitié de celui de la veille. Canadien Pacifique s'est distingué tardivement en avançant de 2 points à cause de l'avance dans les stocks de chemins de fer à New-York. A l'ouverture du marché, les vedettes se trouvaient avoir gagné un peu de terrain mais ils perdirent ces gains dans la suite. Huit nouveaux bas ont été établis par Abitibi, Ba hurst, Canadian Car commun et privilégié, Canada Wire and Cable A et B, Dominion Steel et Price Brothers. Le volume des ventes a été de 24,520 actions. Voici les principaux changements qui ont été enrégistrés dans les stocks :

Abitibi en perte de 1 à 6, B. C. Power B en perte de 1-4 à 39 1-4, Canadian Car stationnaire à 12 3-4 privilegié en perte de 3-4 à 21 1-4, Canada Cement en perte de 1-8 à 12 3-4, Canada Iron Foundries privilegié en perte de 5 à 75 Canada Steamships privilégié en perte de ½ 1-2 à 18, Canada Wire and Cable B en perte de 1 1-2 à 25 1-2, Smelters en mieux de 2 à 112, Cockshutt Plow en perte de 1-8 à 7 3-4, Dominion Steel en perte de 3-8 à 4 1-8 McColl Frontenac en mieux de 1 à 15, Montreal Fowr en perte de 1-4 à 57 1-4, Natio-

(Suite à la page 27)

Cotations de MONTREAL

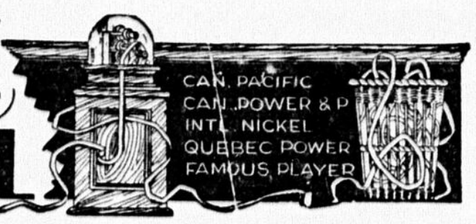

Fournies par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél. *2-6645.

SEANCE DU 24 AVRIL 1931 — Ventes : 24,520 actions.

	A				
425	Abitibi	6	6	6	6
10	Do pfd	24	24	24	24
25	Atlantic Sugar	24	24	24	24
	B				
160	Bathurst	4 1/8	4 1/8	4 1/8	4 1/8
56	Bell Telephone	145 1/2	146	145 1/2	146
1,398	B C Power	39 1/2	39 1/2	39 1/8	39 1/4
100	Do B	13 1/8	13 1/8	13	13
4,832	Brazilian	19 3/8	19 3/8	18 3/4	18 3/4
	C				
3,521	Can Pac Ry	35 1/2	37	35	37
15	Can Bronze	31 1/2	31 1/4	31 1/4	31 1/4
492	Can Cement	12 3/4	12 3/4	12 1/2	12 3/4
11	Do pfd	94	94	94	94
689	Can Car	12 1/2	12 3/4	12 1/2	12 3/4
75	Do pfd	21	21 1/4	21	21 1/4
10	Can Gen Elec	250	250	250	250
255	Can Hydro Elec pfd	74	74	73	73
160	Can Ind Alcohol	3	3	3	3
78	Can Iron Fdy pfd	75	75	75	75
25	Can Steamship pfd	18	18	18	18
7	Can Pow and Pap	.75	.75	.75	.75
1	Can Wire & Cable	68	68	68	68
50	Do B	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
325	Cockshutt Plow	73 1/8	73 1/4	73 1/2	73 1/4
1,022	Cons Smelting	110	112	109 7/8	112
	D				
465	Dom Bridge	42	42	41	41
30	Dom Glass	119	119	118	118
20	Do pfd	22	122	122	122
1347	Dom Steel and Coal B	4 1/2	4 1/2	4 1/8	4 1/8
5	Dom Textile	77	77	77	77
25	Dryden	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
	G				
5	Goodyear pfd	104	104	104	104
35	Gypsum	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8
	H				
60	Hamilton Bridge	13 1/4	13 1/4	13	13
75	Do pfd	74	74	74	74
100	Howard Smith	4 1/8	4 1/8	4 1/8	4 1/8
25	Do pfd	40	40	40	40
	I				
3,197	Int Nickel	16 1/8	16 1/4	15 1/8	16
	L				
55	Lake of Woods	11	11	11	11
	M				
60	Massey Harris	6	6	6	6
175	McColl Front	14 1/4	15	14 1/4	15
50	Mitchell	40	40	40	40
2	Montreal Cotton	85	85	85	85
2,407	Montreal Power	57 1/2	57 1/2	56 1/2	57 1/4
	N				
796	Nat Breweries	30 1/4	30 3/8	30	30 1/4
135	Nat Steel Car	26 1/8	26 7/8	26	26
	O				
25	Ogilvie	200	200	200	200
5	Ottawa Power	90 1/4	90 1/4	90 1/4	90 1/4
	P				
688	Power Corp	55 1/2	56 1/4	55 1/2	56
95	Price Bros	36	38	35 1/2	35 1/2
	Q				
173	Quebec Power	40	40	40	40
	S				
991	Shawinigan	49 1/4	49 1/2	49	49 1/4
5	Sherwin Wills	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
300	Steel of Canada	33 1/4	33 1/4	33 1/8	33 1/4
30	Do pfd	32 1/4	32 1/4	32 1/4	32 1/4
	V				
25	Vlau Biscuit	15	15	15	15
	W				
5	Winnipeg Elec	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
10	Do pfd	75	75	75	75
	Mines:				
670	Hollinger	8.45	8.45	8.45	8.45
	Banques:				
10	Canadienne	173	173	173	173
54	Commerce	220	221	220	221
64	Montreal	282 1/4	283	282	282
15	Nova Scotia	317	317	317	317
140	Royal	275	275	272 1/2	272 1/2
	Obligations:				
$1,000	C P & P Debs L S	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
2,000	Cedars Rapids	102	102	102	102
1,000	McNish Debs	2.25	2.25	2.25	2.25
1,000	Mont Tram A	94 1/2	94 1/2	94 1/2	94 1/2
2,500	N S Steel and Coal	62 1/2	62 1/2	62 1/2	62 1/2
	Obligations du Gouvernement:				
150	Victory Loan 1933	104.15	104.35	104.15	104 [illegible]
2,000	Do 1937	110.90	110.90	110.90	110.90
350	Renewal 1932	102.30	102.30	102.25	102.25
15,200	Refunding 1943	105.35	105.35	105.25	105.25
1,000	Do 1944	101.45	101.45	101.45	101.45

COTATIONS de NEW YORK

Fournies par Greenshields & Co., membres de la Bourse de Montréal, 126 rue St-Pierre, Québec. Tél. *2-2701.

Prix de l'argent à vue à 1 1-2 p. c. — SEANCE DU 24 AVRIL 1931 — Ventes : 2,600,000 actions.

	A				
3,200	Abitibi ABI	6	7	6	7
7,800	Adams Exp. AE	16 3/8	16 1/2	16	16 1/8
300	Air Reduction ADN	85	86 1/4	83 1/2	85
1,300	Alld Chemical ACD	133 1/2	136 3/4	132 1/2	133 1/4
2,050	Allis Chalmers AH	30	30	29 3/4	29 3/4
2,800	Alleghany Corp. AYY	7 1/8	7 1/8	7	7 1/8
11,800	Am. Can ACC	117	118	115 3/4	116
1,100	Am. Car & F. AF	20 3/4	21	20 3/4	21
35,300	Am. & For'n P. AFW	34 3/8	35 1/8	33 1/4	34 1/8
800	Am. Loco ALO	20	20	20	20
2,300	Am. M. & F. AFX	34 3/4	35 1/2	34 1/4	34 1/4
	Am. Metal AMM	16 3/8	16 3/8	16 1/8	16 1/8
	Am. Radiator ADT	15 3/8	16 1/8	15 3/4	15 3/4
3,000	Am. Smelting AR	41 3/8	42 1/2	41 3/8	42 3/8
29,500	Am. T. & T. ATT	184 3/4	184 3/4	181 1/2	183
8,800	Am. Tobacco B AT	128 1/2	129 3/4	126 1/2	126 1/2
2,200	Am. Water W. AWW	58 3/8	59 1/4	57 1/2	59
800	Amerada ARC	17 3/8	17 1/2	17 3/8	17 1/8
42,800	Anaconda Copper C	30 3/4	30 3/4	29 1/8	30
7	Ass. D. Gds DFG	22	22	22	22
3,700	Atchison Ry A	166 1/2	167 1/2	166 1/2	167 1/2
10,900	Atl. Refining AFI	15 3/4	15 3/4	14 3/4	15
19,400	Auburn Auto AAC	213	218	208	212
	B				
2,100	Baldwin Loco B	17 1/2	17 7/8	17 1/2	17 3/8
2,500	Balt. & Ohio BO	60 1/4	61 1/2	59 3/4	59 3/4
1,500	Barnsdall A BDL	9 1/4	9 1/2	9	9 1/4
4,400	Bendix Aviat. BEX	18 1/4	19 1/4	18	18 3/4
20,700	Bethleem Steel BS	47 3/4	48	46 3/4	47
3,000	Borg. Warner BGW	21 3/8	22	21 1/4	21 1/4
10,000	Briggs Mfg. BGI	16 1/8	16 3/8	15 1/4	15 1/4
1,900	Brklyn M. T. BMT	52 1/4	53	51	53
400	Burroughs Ad. BGH	25 1/4	25 3/8	25 1/4	25 3/8
11,400	Byers A. M. ABY	41 1/4	41 3/4	39	40 1/8
	C				
3,100	Cal. Packing CFF	31	31 3/4	29	29
900	Canada Dry DGL	36 1/8	36 1/2	36 1/8	36 1/4
10,600	Canadian Pacific nouv.	35 3/4	37 1/4	35 1/2	37 1/4
8,900	Case J. I. CTM	83 1/2	84 1/4	81 1/4	83 1/4
5,300	Cerro de Pasco CDP	19	19 1/4	15 1/2	15 1/2
3,900	Chic. M. & St. Paul ST.	5 3/8	5 3/8	5	5
600	Chic. Rock I. RI	48 1/2	48 1/2	48	48
26,400	Chrysler K	19 1/4	19 1/4	18 1/4	18 3/8
700	Coca-Cola KO	147 1/4	148 3/8	147 1/4	147 1/2
400	Colorado F. & I. CF	17 1/2	17 3/4	17 1/4	17 1/8
11,300	Columbia Gas CG	33	33 1/4	32 1/2	32 1/8
9,100	Col. Graph CGH	10 1/8	10 1/8	9 3/8	9 3/8
6,400	Com. Solvents CV	14 3/4	15	14 1/2	14 1/2
27,400	Com. & South CW	8 3/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8
	Cogoleum COG	9 3/8	9 3/8	9 1/8	9 1/8
31,500	Cons. Gas G	93 1/4	94	81 1/4	82 3/4
6,400	Cont. Can CH	57 1/2	58 1/4	57	58 1/4
3,300	Cont. Motor CMR	3	3 1/8	3	3
3,200	Corn Products CFG	71	75	71	71
900	Curtis Wright CWZ	3 1/2	3 5/8	3 1/2	3 1/2
	D				
6,200	Davison Chem. D	14 1/4	14 1/2	14	14 1/2
1,700	Dom. Stores DOS	21 1/4	21 1/4	21 1/4	21 1/4
28,700	Dupont de Nem. DD	88 1/4	86 1/2	83 1/2	85
	E				
6,800	Eastman Kod. EK	155 1/2	156	154	154
16,800	Elec. Auto Lite ELO	52	52 3/4	50 1/8	51
21,300	Electric P & L. EL	46 1/4	47 3/8	45 1/4	46
100	Engin P. S. EPU	40	40	40	40
1,500	Erie E	24 1/2	24 1/2	24 1/4	24 1/4
	F				
	Fisk Rubber FK	5/8	5/8	5/8	5/8
76,100	Fox Film A F	18 1/8	19 3/4	17 3/4	18 1/8
3,100	Freeport Texas FT	31 3/4	31 3/8	30 3/8	31 1/4
	G				
3,700	Gen. Asphalt AS	23	23 1/4	22	22 3/4
100	General Cable GGN	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
49,800	Gen. Electric GL	43 1/2	44	39 3/4	40 3/8
10,500	General Foods GF	52 1/2	52 1/2	51 3/4	52 1/4
6,700	General Gas GGS	5 3/4	5 3/4	5 1/4	5 1/4
17,800	Gen. Motors GM	40 1/2	40 7/8	39 3/4	40 3/4
	Gen. Ry Signal GRS	64 1/2	64 1/2	63	63 1/4
	General Tincaire GTE	6	6 1/4	5 5/8	5 7/8
1,300	Gillette Safety GIL	30 3/4	31 1/4	30 1/4	31
	Gold Dust GK	37	37	36 3/4	36 3/4
4,500	Goodrich Tire GG	10 3/4	10 3/4	9	9 3/8
16,400	Goodyear Tire GOR	40 3/4	40 3/4	37	38
2,300	Grigsby Gruno GGZ	4	4	3 3/4	3 3/4
	H				
1,600	Houston Oil HO	45 1/4	45 1/4	43	43
	Hudson Motors HMT	17 1/4	17 1/2	17 1/4	17 1/2
3,100	Hupp Motors H	7 3/8	8 1/8	7 7/8	8
	I				
	Int. Combustion IN	2 1/8	2 3/8	2 1/8	2 1/8
3,100	Int. Harvester HR	49	49 7/8	48 1/2	49 1/8
1,500	Int. Hv. Elec. A IPH	24 3/4	24 7/8	23 1/4	24 1/2
14,400	Int. Nickel N	16 1/8	16 1/4	15 3/8	15 3/8
800	Int. Paper A IP	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
	Int. Paper C IP	3	3	2 3/4	2 3/8
31,600	Int. Tel. & T. ITT	28 1/8	28 3/8	27 1/8	28 1/2
	J				
3,400	Johns Manville JMP	55 3/4	56 3/4	52 1/4	53 1/2
1,900	Julius Kayser JKS	14 1/4	14 1/4	14 1/4	14 1/4
	K				
7,100	Kennecott KN	22 3/8	22 1/2	21 3/8	21 3/8
1,400	Kolster Radio KOR	1/2	1/2	1/2	1/2
1,700	Kreuger & T. KRT	24 3/8	24 3/4	23 3/4	24 3/8
3,200	Kroger Groc'y KR	30	31 1/4	29 3/8	30 3/8
	L				
10,500	Lambert Co. LAM	80	80 3/4	79 1/2	80
11,700	Loew's Inc. LW	45	46 3/4	44 1/8	44 1/2
	Loose Wiles LO	49	49	49	49
18,900	Lorillard Tob. LOR	18 3/4	19 3/8	18 3/8	18 3/4
	M				
1,600	Mack Trucks MQ	31 7/8	31 7/8	31	31
12,800	Mex. Seaboard MSX	17 3/8	17 3/8	16 7/8	16 7/8
600	Miami Copper MMP	7 3/8	7 3/8	7 1/8	7 3/8
200	Missouri Pac. MOP	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
700	Mo. Kan. & T. KT	17	17	17	17
20,200	Montgom. Ward M.	19 1/2	19 1/2	18 1/2	19 1/4
	N				
3,700	Nash Motors NSS	32 1/2	32 3/4	32	32 1/8
4,100	Nat. Bellas H. NBH	6	6	6	6
4,200	Nat. Biscuit BI	73 1/2	73 1/2	72 1/2	73
12,400	Nat. Cash R. NCR	27 1/2	27 3/4	26 1/4	27 1/2
	Nat. Dairy NPT	44 1/4	44 1/2	43 1/2	43 3/4
2,200	Nat. Distillers NAD	28 1/4	28 3/8	27 1/2	28 3/8
300	Nat. Lead LT	114 1/2	114 1/2	114	114
	Nat. P. & L. NPL	32 3/4	32 3/4	31 3/8	32
13,800	N. Y. Central CN	99 3/8	100 1/2	99	101 1/2
	N. Y. New Haven Y	74	74	74	74
1,200	Nevada Copper NV	10 3/4	10 3/4	10	10
300	Norf. & W. NFK	189	189	189	189
23,300	North Am. NA	70	72 1/2	69	70 1/8
15,200	Noranda NML	22 1/8	24 1/2	22 1/8	23 3/8
	O				
300	Otis Steel OST	9 1/2	9 3/8	9 1/2	9 3/8
	P				
1,700	Pac. Gas & E. PCG	48 1/2	48 1/2	47 7/8	47 7/8
8,300	Packard Mot. PAK	8	8	7 3/4	7 3/4
81,800	Paramount PX	33 3/8	33 3/4	32	32 1/4
500	Penick & Fd PFK	36 1/2	36 1/2	35 3/8	35 3/8
12,200	Penn. RR PA	55 1/4	55 3/4	54 1/2	55 1/2
5,900	Philipps Pete P	7 1/2	8 1/4	7 1/4	7 3/4
100	Pierce Arrow PZ	20 1/4	20 1/4	20 1/4	20 1/4
	Poor & Co. POR	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
300	Pressed Steel C PSI	3 3/8	3 3/8	3 3/8	3 3/8
5,800	Pub. S. N. J. PUB	80 7/8	82	80 1/2	82
2,900	Pullman Inc. PU	41 1/4	42	41 1/4	41 3/4
2,700	Pure Oil PUY	7 1/4	7 3/4	7 1/4	7 3/8
7,000	Purity Baking PTY	32 1/4	32 3/4	29 3/4	31
	R				
64,000	Radio Corp. R	18 1/8	18 7/8	17 1/8	17 3/4
21,800	Radio Keith RKO	19	19 3/8	18 1/2	18 1/2
500	Reading RDG	69	69	68	68
1,700	Reming. R RR	9 1/4	9 5/8	9 1/8	9 3/8
700	Reo Motor RY	6 1/8	6 7/8	6 1/8	6 3/8
2,300	Republic St. RBC	14 3/8	15	14 3/8	15
400	Rossia Ins. ROS	20 1/8	20 1/4	19 1/4	20 1/8
1,100	Royal Dutch RD	31 3/4	31 3/4	31 1/4	31 1/4
	S				
200	St. Jos. Lead JO	16 3/8	16 7/8	16 3/8	16 7/8
1,200	S. L.-San Fra. FN	21	21	20 3/8	21
7,800	Schulte Stores SHO	10	10	7 3/8	8 1/2
6,400	Sears Roeb. S	50 1/8	51 1/8	49 1/2	50 1/4
6,600	Simmons Bed SIM	13 1/4	13 3/8	12 3/8	13
9,900	Sinclair Oil SC	10 1/4	10 1/2	10	10 1/4
23,500	Southern Pac. SX	87 1/2	88 1/4	83 1/2	84
1,300	South Porto Rico PSU	11 1/2	11 1/2	11	11 1/2
3,700	Southern Ry SZ	37	37	37	37
	Stan. Brands SB	16 7/8	17 1/4	16 1/2	16 7/8
	Stan. G. & E. SG	69 1/2	72	69 1/8	69 1/8
9,300	Stan. Oil of C. SCD	39 1/4	39 1/4	38	38 1/8
15,300	Stan. Oil N. Y. NY	19 1/2	19 1/2	18 7/8	18 7/8
17,600	Standard Oil N. J. J	38	38 3/8	37 1/4	37 1/4
300	Sterling SLG	3 3/4	3 3/4	3 1/2	3 5/8
900	Stewart W. STX	15	15	14 3/8	14 3/8
4,700	Stone & Webster SW	39 1/2	39 3/4	38 1/2	39 1/2
600	Studebaker STU	21	21	20 1/4	20 3/4
	T				
45,100	Texas Corp. TX	25	25 1/8	24 3/4	25
	Texas Gulf Sul TG	43 1/8	43 3/8	41 7/8	42 1/2
3,500	Timken Rol. B TKR	45	45	44	44 1/2
400	Tobacco Prod. TB	3	3	3	3
	U				
400	Underwood El. UNX	55	55	55	55
9,700	Union Carbide UN	57 1/8	58 3/8	57 3/8	58
4,400	Union Pacific UP	169 3/8	166 1/2	166 3/8	166 1/2
37,000	United Air Craft UAF	28 3/8	29	27	28
2,300	United Carbon UCB	17 3/4	17 3/4	17 3/8	17 3/8
	United Cigar UC	6	6 1/4	6	6
137,100	United Corp. U	21 7/8	22 3/8	21 1/8	22
	United Fruit UF	58 1/8	58 1/4	58	58 1/4
15,800	United Gas I UGI	30 3/8	30 7/8	30 1/2	30 1/2
400	U. S. Freight UFG	21 1/2	21 3/4	21	21
1,600	U. S. Ind. Alc. UD	33 1/2	34	33	34
4,600	U. S. Pipe & Fry CJ	26 1/2	26 7/8	26	26 7/8
	U. S. Realty UZ	21 3/8	21 3/8	18 1/2	19 1/2
10,500	U. S. Rubber RU	14 1/4	15	13 1/2	13 3/4
	U. S. Smelting UV	19	19	19	19
70,600	U. S. Steel X	127	128 1/2	125 3/4	127
	V				
	Vanadium VA	43 1/4	43 3/4	41 1/4	43
	W				
	Warner Bros. WB	9 1/4	9 3/8	9	9 1/8
600	W. Maryland WM	11 3/4	12	11 7/8	12
1,400	Western Union W	118 1/4	119 1/4	118	119 1/4
	Westing. Air B. WKM	30 1/4	30 1/4	30	30
89,600	Westing. Elec. WX	71 1/2	71 3/4	66 1/8	67 1/2
800	Willys Overl. OV	5 3/8	6	5 1/4	5 1/4
10,900	Woolworth Z	61 7/8	61 7/8	60 1/4	61
	Y				
4,100	Yellow Truck "B" YC	9 7/8	10	9 7/8	10 1/8
	Divers. Trustee Shar. C	6	6	6	6

MONTREAL CURB

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 24 avril 1931

	Haut	Bas	Ferm.
200 Assoc Oil	10	10	10
65 Beauhar	7	7	7
517 B A Oil	10 1/2	10 1/8	10 1/4
5 Can Vic	3	3	3
40 Com Alcohols	5	5	5
25 Corp Steel	18	18	18
50 David B	4	4	4
270 Dist Seag	10 1/2	10	10 1/2
45 Dom Eng	28	28	28
41 Dom Stores	21	21	21
5 Dom Tar	12 1/4	12 1/4	12 1/4
60 For Sec	9	9	9
2,523 Imp Oil	12 3/4	12 1/8	12 3/4
1,930 Int Petr	11 1/4	11	11
25 Int Util B	8	8	8
5 United Sec	55	55	55
2,230 Walker	6 1/4	6	6
Mines:			
1,400 Abana	14 1/2	14	14
1,500 Don Rouyn	1	1	1
50 Lake Shore	2750	2750	2750
1,700 Moss	42	42	42
2,900 Noranda	2425	2200	2375
2,800 Siscoe	52	52	52
300 Teck Hu	800	790	790
50 Vipond	102	102	102
Obligations:			
$ 500 C P R 4 1/2 p c.	98 3/4	98 3/4	98 3/4
600 Do 5 p c.	101 1/4	100 1/2	101 1/4
Hors-liste:			
100 Can Malt	13	13	13
Mines Hors-liste:			
1,500 Big Miss	35	35	35
500 Hilltop	33 1/4	33 1/4	33 1/4

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE N.-Y.

SEANCE DU 24 AVRIL 1931

		Ouv.	Haut	Ferm.
$14.000	Argentine 6 pour cent 1961	92 3/8	92 1/2	92 1/4
48.000	Australia 5 pour cent 1955	62 1/2	62 3/8	60
40.000	Brazil 6 1-2 pour cent 1957	54 1/8	55 1/2	54
12.000	Do 7 pour cent 1958	53	54	54
36.000	Buenos Aires 6 pour cent 1961	72	72 1/4	72 1/4
5.000	Chile 6 pour cent 1961	78	78	77 1/2
8.000	Colombia 6 pour cent 1961	66	66	66
2.000	Cundi'ca 6 1-2 pour cent 1959	58	58 1/2	58 1/2
11.000	Canada 5 pour cent 1952	106 3/4	106 7/8	103 1/2
1.000	French 7 1-2 pour cents 1941	123 3/8	125 3/8	125 3/8
8.000	Do 7 pour cent 1949	118	118 1/4	118
55.000	Italy 7 pour cent 1951	99 3/8	99 3/4	99 3/8
3.000	Lyons 6 pour cent 1934	05	105 1/8	105 1/8
2.000	Marseilles 6 pour cent 1934	05	105 1/8	105 1/8
26.000	Milan 6 1-2 pour cent 1952	88 1/4	88 1/4	87 3/8
18.000	P L & M 7 pour cent 1958	107	107	107
2.000	Do 6 pour cent 1958	104 3/4	105	103
12.000	Peru 6 pour cent 1960	25	25 1/2	24
2.000	Poland 6 pour cent 1940	70	70	70
42.000	Do 7 pour cent 1947	80	80 1/4	80
28.000	Rome 6 1-2 pour cent 1952	88 1/8	88 1/8	88
15.000	Seine 7 pour cent 1942	107 1/4	107 1/4	107 1/4
16.000	Soissons 6 pour cent 1936	106 1/2	106 1/2	106 1/2
14.000	U K 5 1-2 pour cent 1937	106 1/2	106 3/8	106 1/2
2.000	Warsaw 7 pour cent 1958	63	63	63

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 24 avril 1931

Blé No 4 ambre durum ouest	0.72
Blé du nord No 2	0.71
Blé No 4	0.65
Avoine No 3 ouest	0.39
Avoine engrais No 1	0.37
Avoine engrais No 2	0.35
Orge ouest No 3	0.45
Orge ouest No 4	0.42
Orge ouest No 5	0.40
Blé d'avoine	0.20
Maïs d'Argentine	0.66
(Par boisseau au wagon)	
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$5.20
Deuxième patente	$4.60
Patente à boulanger	$4.30
(Par baril en sacs de chanvre ex-vole ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)	
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.40 à $3.50
Qualité de choix en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin	$3.90 à $4.00
Farine de maïs blanc, par baril, en sacs de chanvre livrée	$5.40 à $5.50
Graine moulue à engrais:	
Son du Manitoba	$22.25
Gru rouge	$24.25
Gru blanc extra	$27.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-vole ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain sèché de brasserie $23. la tonne au detail.	
Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 livres au détail	$2.40
Foin pressé:	
Trefle melangé	$14.00
No 2 Timothy	$15.00
No 3 Timothy	$11.00
Oeufs:	
Frais spéciaux	0.27 0.28
Frais extras	0.25 0.26
Frais premiers	0.23 0.24
Frais seconds	0.19 0.20
Beurre:	
Cantons de l'Est pasteurisé No 1	0.22 1-2
Reclassé	0.22 1-2
En boîte de 56 lbs	0.26
En pain d'une livre	0.27
Fromage:	
Colore de l'Ontario	10 1-4 10 1-2
Pommes de terre:	
Montagnes Vertes N.-B., par sacs de 80 lbs au char	0.80
Montagnes Vertes N.-B., au détail par sacs de 80 livres	0.90
Volailles:	"A" "B"
Oisons de choix pour rôtir	28 24
Oies de choix	27 23
Canards de choix	30 24
Canetons	32 28
Volailles de choix pour bouillir	26-35 23-32
Poulets nourris au lait pour rôtir	36-41 34-39
Poulets de choix pour rôtir	33-36 30-33
Poulets de choix pour frire	32-35 29-32
Poulets de choix pour le gril	38-42 35-39
Pigeons de choix pour le gril	44-46 41-43
Dindons	36-40 33-37

NEW YORK CURB

Fournies par Geoffrion & Cie, 105, Cote de la Montagne, Québec.

Seance du 24 avril 1931

	Ouv.	Ferm.
Alum of America	162 1/2	157 1/4
Am Gas & Electric	65 5/8	64 1/4
Am. Investors	5 1/8	5 1/8
Am. Superpower	14 7/8	12 1/8
Asc Gas & Elec A	19	18
Brazilian	19 1/4	18 1/2
Cities Service	16	15 7/8
Cont Gas of Balt	88 1/2	88 1/2
Elec Bond & Share	42 3/4	41 5/8
Ford of Can A	22 1/4	22 1/8
Do B	36 1/2	36 1/2
Fox Theatre A	38 3/8	38 1/2
Gulf Oil	54	54

Page féminine

L'HOTEL DES POSTES

RENOMMEE par sa distinction, sa générosité, sa courtoisie, son panorama pittoresque, notre belle ville l'est assurément, aussi, par sa basilique, son université, son séminaire, son école normale, ses monastères, son Palais de Justice, où je salue en passant le doyen et le plus érudit des magistrats Canadiens, ses hôtels, à commencer par le Château et à finir par celui des Postes — j'omets à dessein l'Hôtel du Gouvernement, me réservant de le silhouetter dans un article spécial: l'Hon. Lieutenant Gouverneur, un mien pays, puisque j'ai passé ma petite enfance, à Kamouraska, ne s'y opposera pas j'en ai la conviction intime. L'Hôtel des Postes de Québec, heureusement, n'est pas comme celui de la Métropole, notre illustre voisine, à la veille de s'écrouler sous le pic des démolisseurs. Beau bloc de pierre, isolé dans le coeur même de la Ville Haute et de ce fait, loin de l'activité bruyante de la vieille rue de la Fabrique, surmontant presque la Terrasse il est à peine soupçonnée de l'étranger ou du touriste qui admire son site en se disant : ah ! si les pierres parlaient ! Mais il n'est pas si muet, malgré tout, le physique des monuments; et, si on se donnait le plaisir de l'interroger que de surprises en réserve, que de souvenirs surtout il réveillerait en notre mémoire.

Tout le Québec de ce cher vieux Faubourg St-Jean, même, passerait sous son portique.

Mais, entrons à l'intérieur, voulez-vous? nous y retrouverons, toujours vert — portant parfaitement son nom, monsieur Green (Tanner Green) il ignore, joliment, l'obsédante vision des années grâce à sa santé florissante et à sa passion philatéliste qui lui permet d'occuper jusqu'à ses loisirs. Descendons un étage et entrons chez le directeur de la Poste M. Daigneault qui ne nous attend pas, pourtant, mais semble toujours heureux de nous recevoir et de nous tenir au courant des lois postales que trop de gens ignorent. Un silence presque monastique entoure ses grands bureaux pleins de lumière et de connaissances obligatoires. Une anecdote amusante a ce propos. Un jeune cultivateur venu porter des primeurs au marché y eut affaire un bon matin. Il regardait le parquet ciré et se sentait tout drôle en remarquant beaucoup de boue sur ses bottes. N'osant avancer, de crainte de laisser, sans doute, l'empreinte — non pas digitale — mais boueuse de ses chaussures, il ne trouva rien de mieux à faire pour témoigner son admiration que de se déchausser à la porte du bureau, entrant, sans bruit, sans souillure dans le cénacle postal, où les gens durent bien rire en le voyant, debout sur ses — chaussons de laine du pays.

Qui vous a tenu au courant de ce fait? me demanderez-vous peut-être.

L'une des pierres qui n'a pas, si vous voulez, gardé de trace; mais un bon souvenir. En voici un autre. Il ne s'y apparente guère mais jette une belle lumière sur certains délits postaux qui peuvent et doivent passer par les tribunaux. Que les tenanciers de chambre, de bureaux et de tout ce qu'on voudra, ouvrent bien leurs yeux, pour lire et leurs oreilles pour se souvenir.

Une mienne amie, très mécontente se promenait de long en large sur la galerie de l'hôtel où elle villégiature quand j'y fis mon apparition. En m'apercevant, très excitée, elle me dit :

—J'ai reçu deux lettres ouvertes!

—Par qui?

Pas de nom assurément ; pas de signalement non plus ; et, elle en restait toute désolée, toute désarçonnée, prête à fuir loin, loin, loin.

—Mais, lui dis-je, il y a erreur quelque part ; et, surtout, ma chère, consolez-vous, il y a moyen d'y remédier, vous allez voir.

Une lettre, c'est une propriété, personne autre que celle à qui elle est adressée n'a le droit d'y toucher. Ni le tuteur, ni le mari, ni la belle-mère, ni le maître de la maison, où vous avez loué un gite, ni... ni... qui que ce soit. Un point, c'est tout ; car ce serait une vilenie.

Quel vilain mot ; mais quelle manie plus vile encore. Et pourtant, c'est une vilenie qui court en compagnie de l'officieuse bienveillance, ou prétextera: c'est pour vous obliger... ça n'est toujours fait comme ça, cte, cte. Vous m'en direz tant ; alors il faut, de toute nécessité, créer un précédent ; mes lettres sont à moi, je les aurai sans que vous y laissiez l'empreinte de vos doigts, ou je changerai de demeure. Voilà! Il y a quelques mois, un éditeur américain mettait à jour un concours peu banal. En voici la teneur: Le secret postal apparait à bon nombre de gens peu au courant des lois postales comme un mythe à renvoyer aux vieilles lunes. Il semble méconnu et pourtant il est passible de punition.

Quelle est-elle? notamment, quelle punition devrait être infligée à ceux qui se permettent de le violer?

Concurrents et concurrentes, tous, furent unanimes à classer ce délit parmi ceux qui n'échappent pas aux tribunaux.

Tous nos lecteurs pourront, à l'avenir profiter de l'expérience gratuite donnée par l'éditeur de ce concours organisé par un des fils de l'oncle Sam.

Berthe d'IBERVILLE.

PETIT COURRIER

MARGOT — Grand branle-bas chez vous à l'heure actuelle, alors ce sera reculant, n'est-ce pas ? Et la nature vernale se fête, elle aussi, de mettre les derniers bourgeons roses aux grands arbres, les belles fleurs roses aux pommiers, aux pruniers et aux cerisiers qui embaument en attendant la cueillette des beaux fruits que Pomone nous offrira avec sa générosité habituelle. Que la nature est belle et bonne ! Et, comme nous devons apprécier tant de beautés ! Jamais nous ne dirons la terre est laide n'est-ce pas ? Ce serait une ingratitude inqualifiable envers Celui qui en est le divin Pourvoyeur.

ETOILE DU MATIN — Comme vous avez raison toujours d'avoir confiance en cette grande amie qui ne demande qu'à vous être agréable. Vous recevrez les adresses requises ; soyez tranquillisée, quant à l'adresse de cette correspondante qui, dans les "Voix Amies" du 5 avril s'offrait à correspondre avec vous en anglais, le lui lance un appel et et espère qu'elle l'entendra. Peut-être déjà cette dernière aura reçu la chaînette en argent et fait hommage de la bonne main qu'elle va marcher !

PETIT BIJOU — Il ne faut pas prendre de chagrin, jamais pour cela. J'en aurais plus que vous bien sûr. J'ai mal aussi, fait une accusation ce brevet au bon Père Noël. Aucune satisfaction et de fameuses blagues, avec une rougeur denonciatrice que rien n'a pu empêcher. L'envoyeur la tient sur la sellette à l'heure qu'il est, elle n'est pas au bout de sa peine, la pauvre ! Peut-on dénaturer ainsi, sans vergogne, la vérité, quitte à se faire une... jolie réputation ! Oh ! dans cette galère on devrait, comme dans le Petit Duc chanter : Pas de femmes ! pas de femmes ! surtout en ce temps de chômage où tant de jeunes gens instruits, et recommandables, sont bien plus aptes à remplir ces postes qui, en dépit de leur importance, semblent appelées à tomber en quenouille. Qu'en pensez-vous ?

GOUTTE D'EAU — Il me semble que ce ne serait pas indiscret de lever les yeux vers ce membre de la "jeune famille" qui attend dans doute un coup d'oeil pour donner un coup de chapeau. Pour vous plaire, je demande, ici, à Liette de vous rappeler l'heure du rendez-vous en question; elle sera assurement enchantée d'éclaircir votre cadran qui pourrait bien s'arrêter avant l'avance de l'heure !

NIQUETTE — Vous aurez reçu votre insigne quand vous lirez ces lignes. "Pierre d'Ernuis", est le nom de plume d'un prêtre très distingué de la Ville Lumière, monsieur l'abbé Loutil, connu dans toute la France par l'éclat de ses bonnes oeuvres.

NINETTE DES BOIS — Vous recevrez tout prochainement les adresses désirées. La Féerie Cinghalaise, par Francis de Croisset, que vous aimeriez lire parce qu'une amie de France vous l'a dit très interessante, est un livre que tout le monde peut lire, à l'exception des enfants jeunes ou vieux.

MATAPEDIENNE — Comme il faut bon vous être agréable, chère Matapedienne ! Votre jolie carte me prouve qu'il y a un coeur chez vous, un coeur bien placé, rempli de délicatesse, et à vous merveilleusement la noble devise:

Grande je suis,
Par mon Ame immortelle.
Digne je suis,
Du front à la semelle.

Variante peu connue — vous vous en doutez sans doute — je précise le pourquoi de la fameuse devise de Roman. Il est probable que... en effet... celle qui vous intrigue soit exactement celle que vous soupçonnez ; mais comme elle n'a pas encore fait briller sa lanterne de mon côté je ne puis dire au juste ce qui en est. N'est-ce pas très amusant en effet, ces échanges entre plumes disparates souvent, mais prenantes parce que inconnues ; quel moment fort bref... ah ! ah ! ah !

FEE ROSE — Vous avez, n'est-ce pas, reçu l'insigne que je vous ai adressé recommande la semaine dernière ? L'heure de la reddition des comptes va sonner et je veux être bien au courant de mes affaires. Prudence est fille de Science, n'est-ce pas ?

JOELLE — Avec mon plus joyeux bonjour, je viens vous donner petite amie lointaine la biographie de cette romancière que vous aimez avec tant d'intérêt. Colette Yves de son vrai nom Antoinette de Bergevin, naquit en 1874. Jeune elle épousait M. Hugard, qui mourut il y a quelques années. Pour remplir ses loisirs rendus vides elle fit, comme bien d'autres femmes que la mort essuie et se lança dans un travail qui lui plaisait. Elle aborde dit Bethléem, dans ses ouvrages, bien écrits, des questions actuelles : "Les Cervelines", "Comment s'en vont les Reines", "Les Dames du Palais", "Princesse de Science", etc. etc. Ces livres sont en vogue et se voient sur tous les rayons des bibliothèques, non seulement féminines, mais masculines bien choisies. Quant à Claude Farrère, qui écrit admirablement le romain, je ne puis en feuilletant Bethleem, vous en dire beaucoup de bien. Voici textuellement les lignes qui concernent ce romancier passablement dépravé : "Claude Farrère, de son vrai nom Frédéric Bargone, ancien capitaine de Corvette, né à Lyon en 1876, romancier et conteur mauvais et libertin". Voilà une réputation qui le cote presque à la bourse de Messire Satanas !... Maintenant, vous ririez bien si vous saviez ou j'ai enfin trouvé votre fable, car ces vers sont tirés du "Lion amoureux", fable de cet inimitable La Fontaine. Ce n'est pas... "Amour est un étrange maître !... pour le remettre sur ses pieds il faudrait "étrange bête", ce qui ne voudrait bonnement, et

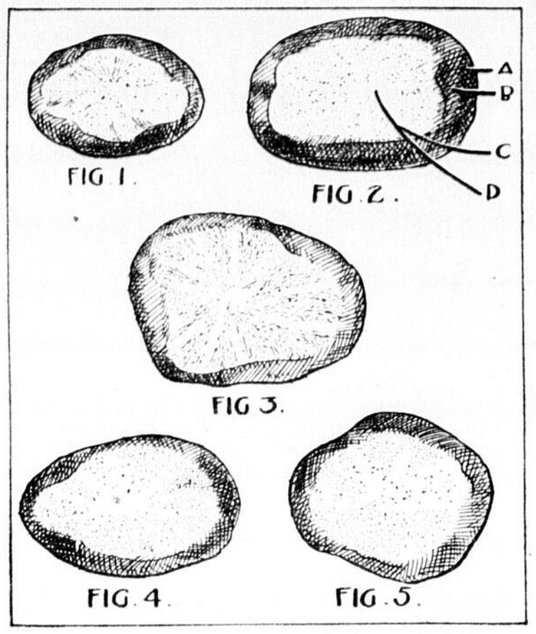

Tranches minces de différentes variétés de pommes de terre. En haut, à droite (a) Prélure, (b) Couche corticale. (c) Couche médullaire externe. (d) Partie médullaire interne. La texture des numéros 4 et 5 est typique des pommes de terre qui conviennent particulierement pour frire. La grosse texture numéro 3 est celle qui convient pour cuisson au fourneau. La texture medium (nos 1 et 2) est celle des variétés qui conviennent le mieux pour bouillir et piler.

muniantes de mal, une toilette que je recueille dans "La Femme Chez Elle". "Il sera bon de préparer plusieurs semaines d'avance la blanche toilette des fillettes admises à faire leur première communion. La mère, bien souvent, confectionne elle-même la robe de blanche mousseline. C'est une tâche assez difficile, car une fraîcheur irréprochable donne à cette parure son plus grand charme. L'Eglise défend, il ne faut pas l'oublier, les corsages décolletés, les jupes et les manches courtes. La mode actuelle, cependant, n'est plus à la longue et large robe froncée. Elle est droite, peu ample, faite d'une seule pièce le plus souvent; la jupe arrive à la cheville ou un peu au-dessus. A la ceinture, collerette plate ou plissée; manches longues. On garnit les jupes de plis, de jours, de boullonnés de tulle. Les entredeux de dentelle ne sont pas de très bon goût. Une coquette ceinture souple, en satin ou ottoman. Quelquefois un bouquet de roses en soie ou en mousseline de soie remplace le noeud. Un beau voile de tulle ou de mousseline bordée d'un picot ou d'un petit volant et quelques couronne aumônière en soie brodée ou perlée. Des bas, fins mais non ajourés; des souliers de peau ou de toile blanche à barrette avec talons bas. Des gants très simples en peau ou en fil. Comme bijoux la croix suspendue au cou par une chaînette ou un étroit ruban. Pas de broche, pas de montre-bracelet mais un beau chapelet de nacre ou de cristal, un beau Missel d'ivoire. Si le temps est frais l'enfant portera une écharpe de fourrure blanche". Et le petit garçon, me dites-vous, il faut lui aussi sa première communion. Vous pouvez être sûre, ma chère, que je ne l'oublierai point, pour cause. Il a de divers costumes pour les garçonnets. Souvent les indications sont données à l'église. Si l'enfant fait partie d'un collège, ou d'un Jardin de l'Enfance, il portera l'uniforme imposé ou tout le costume le plus élégant est l'Eton veste très courte échancrée en pointe derrière, sur le pantalon gris ou noir très moulant. Gilet noir... On porte aussi le marin à pantalon long bien fonce ou même tout blanc. Une jeune fort soyante. On reste aussi, dans bien des familles, fidèles au costume classique avec veston ou smoking, ouvert sur un gilet blanc ou noir, avec la cuiotte courte foncée, mais l'Eton est le plus convenable. On porte le col rond rabattu plutôt que le col droit. Le brassard, porté au bras gauche se fait de différents modèles. Choisir un brassard simple sans dorures, ni ruban de belle qualité terminé par une jolie frange. Coiffure : cape de feutre ou canotier de paille, béret au choix et au goût de l'enfant, qui sait parfaitement ce qui lui sied le mieux. On supprime de soi-même la coiffure. Souliers vernis, bas de fil ou de cachemire, ou de soie noire de préférence. Voilà votre communiant ravissant. Embrassez-le pour moi et dites-lui que j'attends de lui un Ave en vers.

NIQUETTE — En effet, il reste encore quelques insignes. Vous en recevrez un contre l'envoi de cinquante sous, bon-poste ou timbres comme il vous plaira de me vous conseiller pour d'envoyer de l'argent, dur dans une lettre non recommandée. J'ai envoyé vos communiqués aux "Voix Amies".

NUEE — Vous aurez reçu votre insigne quand vous lirez ces lignes. "Pierre d'Ernuis", est le nom de plume d'un prêtre très distingué de la Ville Lumière, monsieur l'abbé Loutil, connu dans toute la France par l'éclat de ses bonnes oeuvres.

NINETTE DES BOIS — Vous recevrez tout prochainement les adresses désirées. La Féerie Cinghalaise, par Francis de Croisset, que vous aimeriez lire parce qu'une amie de France vous l'a dit très interessante, est un livre que tout le monde peut lire, à l'exception des enfants jeunes ou vieux.

MATAPEDIENNE — Comme il faut bon vous être agréable, chère Matapedienne ! Votre jolie carte me prouve qu'il y a un coeur chez vous, un coeur bien placé, rempli de délicatesse, et à vous merveilleusement la noble devise:

Grande je suis,
Par mon Ame immortelle.
Digne je suis,
Du front à la semelle.

Variante peu connue — je vous en vous en doutez sans doute — je précise le pourquoi de la fameuse devise de Roman. Il est probable que... en effet... celle qui vous intrigue soit exactement celle que vous soupçonnez ; mais comme elle n'a pas encore fait briller sa lanterne de mon côté je ne puis dire au juste ce qui en est. N'est-ce pas très amusant en effet, ces échanges entre plumes disparates souvent, mais prenantes parce que inconnues ; quel moment fort bref... ah ! ah ! ah !

FEE ROSE — Vous avez, n'est-ce pas, reçu l'insigne que je vous ai adressé recommande la semaine dernière ? L'heure de la reddition des comptes va sonner et je veux être bien au courant de mes affaires. Prudence est fille de Science, n'est-ce pas ?

JOELLE — Avec mon plus joyeux bonjour, je viens vous donner petite amie lointaine la biographie de cette romancière que vous aimez avec tant d'intérêt. Colette Yves de son vrai nom Antoinette de Bergevin, naquit en 1874. Jeune elle épousait M. Hugard, qui mourut il y a quelques années. Pour remplir ses loisirs rendus vides elle fit, comme bien d'autres femmes que la mort essuie et se lança dans un travail qui lui plaisait. Elle aborde, dit Bethléem, dans ses ouvrages, bien écrits, des questions actuelles : "Les Cervelines", "Comment s'en vont les Reines", "Les Dames du Palais", "Princesse de Science", etc. etc. Ces livres sont en vogue et se voient sur tous les rayons des bibliothèques, non seulement féminines, mais masculines bien choisies. Quant à Claude Farrère, qui écrit admirablement le romain, je ne puis, en feuilletant Bethleem, vous en dire beaucoup de bien. Voici textuellement les lignes qui concernent ce romancier passablement dépravé : "Claude Farrère, de son vrai nom Frédéric Bargone, ancien capitaine de Corvette, né à Lyon en 1876, romancier et conteur mauvais et libertin". Voilà une réputation qui le cote presque à la bourse de Messire Satanas !... Maintenant, vous ririez bien si vous saviez ou j'ai enfin trouvé votre fable, car ces vers sont tirés du "Lion amoureux", fable de cet inimitable La Fontaine. Ce n'est pas... "Amour est un étrange bête", ce qui ne voudrait bonnement, et

VOIX AMIES

A CHI-LO-SA

Elle se promène, la petite feuille, mais elle n'est saluée que de "je vois" masculins. Sincère affection.

A PETIT BIJOU

Je ne croyais pas que Porporato était un prince blond; il n'a donc rien de calabrais ?

A CLEO

Oui, pour soulager les uns et embarrasser les autres. Et quand je tombe sur vos lèvres, c'est pour...

A PETIT LUTIN

O. K. nous serons des camarades "qui regarderont tous ceux qui souffriront".

A LIETTE RIEUSE

A l'aube ? au crépuscule ? à l'heure du crime ? Quand ? Ma patience se lassera de vous attendre trop longtemps.

A ROMEO

Regardez au fond de votre coupe, j'y suis et n'ai rien d'amer. Avez-vous quelque chose de Fedor Carou: méfiez-vous du prince consort.

A VIOLETTE

Si vous m'en montrez le chemin, avec plaisir. Je n'ai pas voulu vous faire de peine, voici deux gros bécots pour vous consoler. A bientôt.

A SOLITAIRE

Il a ouvert votre prison, vous êtiez si heureux de votre liberté que vous avez pris la poudre d'escampette sans dire merci, comme les lépreux, mais Moustique veillait; il vous a fait revenir. J'en suis heureuse et vous pardonne dans un...

A AMICA CARRISIMA

Vous êtes très gourmande, ma mignonne, et vous oubliez que des baisers ce n'est pas gratis J'exige quelque chose en retour.

A JOKER

Est-ce là que vous demeurez ? C'est un pays enchanteur, j'en connais quelque chose.

A MARGUERITE DES PRES

Une goutte chaque matin si vous me promettez de la garder bien précieusement dans votre coeur.

A FEE ROSE

Je réclame ma part et un baiser.
GOUTTE D'EAU.

—o—

A VIOLETTE

Petite fleur, à peine éclose, pour le monde et les amours, il m'a été bien doux d'apprendre que vous acceptiez avec plaisir mon amitié. Puissiez-vous ne jamais vous en repentir !

A LIETTE RIEUSE

Est-ce votre voix, votre rire qui, depuis quelque temps, me parviennent à l'oreille comme un écho lointain et prolongé ? Ma pensée était déjà avec vous, mais je n'osais vous approcher, dans la crainte que mes propos ne vous disent rien qui vaille. Venez donc me communiquer un peu de votre gaieté, je vous attends.

A JULIETTE

Je ne vous dirai pas, petite amie, que tout à l'heure, en fumant une cigarette, il m'a semblé entrevoir, à travers la fumée, blanche qui s'en dégageait et s'élevait en spirales vers le firmament, votre ciel d'azur voilé par un léger nuage de tristesse, de dépit, que sais-je ! Si un tel brouillard plane à l'horizon, dissipez-le par un sourire, et j'accourrai vers vous.

—o—

A COLOMBE AMOUREUSE

J'aurais bien voulu être désigné pour trouver ce nid d'amour à la place de mon rival Roméo, car j'aurais volé aussitôt vers ce coin du paradis pour enlever celle dont le coeur m'avait désigné.

A BLONDINETTE

Dites-moi vite si moi aussi je serai de la conversation ?

A CHI-LO-SA

Amitié sincère pour celle que mon coeur a désignée.

A LULU

J'espère que dans votre courrier vous n'oublierez pas celui qui vous écrit pour la première fois.

A LIETTE RIEUSE

Je vous écris pour la première fois, mais non pour la dernière car je pense que je ne passerai pas inaperçu.

A SOURIRE FRATERNEL

Je vous salue avec mon charmant sourire et vous souhaite beaucoup d'admirateurs.

L'AIGLON.

—o—

A SOLITAIRE

Etes-vous réellement ? On ne dirait pas à voir la cour assidue qui vous entoure, aux "Voix Amies", à laquelle se joint, ne vous en déplaise,

REALITE.

—o—

A PETIT BIJOU

On m'a dit que trois "oiseaux" expédiés dernièrement ont eu affaire à de vilains chasseurs, mais ce n'est qu'un petit retard. Je l'ai appris à temps, car je commençais... Tout va bien à part cela. Ces pauvres "petits merles", on aura voulu leur faire subir un second carême. Bonjour, et doux souvenirs de

PRINCE BLOND.

P. S.—J'avais pour que votre chat ait mis la patte dessus. P. B.

—o—

A CHI-LO-SA

Oh ! non, bonne reine, mais... c'est que je craignais. Grâce à l'écusson, ai pu reconnaître certains amis de la Page. Toujours grand merci à vous. Gai sourire.

A FEE ROSE

Votre affection m'est bien précieuse. Je vous conserve le meilleur de la mienne accompagnée d'un cortège de baisers. Quand reviendrez-vous ?

c'est si vrai !...
"Amour est un étrange maître !
Heureux qui peut ne le connaître
Que par recit, lui ni ses coups !
Quand on parle devant vous, Joelle," etc.
Prenez garde à vous, Joelle, c'est mon conseil.

BERTHE D'IBERVILLE.

A VIOLETTE

J'espère pouvoir renouveler le beau geste avant longtemps afin de jouir de votre admiration. Joyeuse de la conquete. Bonjour affectueux.

A LIETTE RIEUSE

Petite rieuse, vous arrivez juste à temps pour égayer ma solitude. J'aime votre rire, serait-il contagieux ?

A MARGUERITE DES PRES

Voyons, Marguerite, tu ne connais donc pas Margot ?
Retranchons le "si"
Et soyons amies
Toujours, toujours.

A BEAUCERONNE ET MAGALI

Revenez vite à la page, petites cousines. Pas du pont de Québec. Oh non!

A MARITE

Tu ne portes pas encore l'écusson, blonde aux yeux bleus ? Une autre blonde l'a rencontrée tout dernièrement. Devinez qui elle est ?

A PAULETTE

Oui, je veux. Margot ne sait que vouloir quand il s'agit de plaire à ses amies. Je te réserve une place, préfères-tu la gauche ou la droite ? A toi le choix.

MARGOT.

—o—

A Mme BERTHE D'IBERVILLE

Mes hommages respectueux.

A LORD PENCIL

Les "surprise party" sont merveilleux, surtout lorsque nous sommes invités à la dernière minute. Ma grande amie est partie, c'est "terrible" ce que je m'ennuie ! N'oubliez pas votre punition et écrivez-moi régulièrement. Vous n'etiez pas trop fatigué, j'espère ?...

A JOKER

Here I am. Merci du joli billet; vous habitez Québec, n'est-ce pas ? Alors, je vous connais un peu.

A CHI-LO-SA

Mes hommages, chère reine !

A PRINCESSE MYSTERE

Toujours gentille, j'aimerais beaucoup vous connaître. A bientôt.

A FEE ROSE

Merci de ne pas m'oublier. Sachez que vous êtes toujours mienne !

A ANDRE DE VAL BRILLANT

La fidelité siège chez vous, c'est merveilleux; permettez-moi de vous en féliciter.

A PIERROT

Pourquoi ne pas venir rendre visite à votre cousine ?...

A TOUS

Gai bonjour de

GEORGETTE.

—o—

A PRINCESSE ORIENTALE

Craignant vous être désagréable, je vous promets de ne plus trop vous taquiner, car votre si franche amitié perdue... j'en serais inconsolable.

A HENRIETTE

Qu'en diriez-vous si l'ami... cher... du Littoral avait des ailes... Quelle vertigineuse envolée !...

A FEE ROSE

Ce divan où il ferait bon causer, ne serait-ce pas ce que l'on peut nommer un... "Lit d'enchanteresse"... communément appelé un "Chesterfield" ?

A PAULE ROLANDE

A lire vos si charmantes pensées à vos admirateurs, je me meurs d'envie... Alors donc, aural-je l'honneur de vous connaître avant mon agonie ?

A JULIETTE

Imaginez-vous que je pourrais être votre Roméo, vous attendant avec votre espiegle sourire et votre si douce amitié.

A SOURIRE FRATERNEL

Pourquoi nous privez-vous de votre si exquis sourire ? Attention je vais prendre des procédures en dommage par l'entremise du "Maître" du lieu.

CYRANO DE CYNAN.

—o—

A PORORATO

L'herbe des parcs commence à recerdir... Vous comprenez ? Amical bonjour.

A CHI-LO-SA

Amitiés, et doux bonjour.

A PRINCESSE ORIENTALE

Votre délicieux billet était d'un parfum très doux, aussi je vous aime beaucoup.

A SULTAN

Naturellement, vous me plaisez... Cela va bien, et vous ? Pourquoi incredule ?

A JOKER

Comme vous êtes pressé de me le dire ! Jaloux de qui et faire attention à quoi ?

A CLEO

Difficile de vous le dire, car je ne projette jamais. J'écoute les projets des autres. En avez-vous, Cléo ?

PETIT BIJOU

—o—

A JULIETTE

Non, mignonne, et pour vous en donner la preuve, je respecterai votre chapeau neuf dimanche.

A MOUSTIQUE

Piquez, piquez mon petit, cela ne me fait pas mal. Si vous ne comprenez pas, c'est que vous n'êtes pas très... très... enfin ce n'est pas de votre faute, un moustique n'a pas de cervelle, je crois.

A LULU

Et quand vous êtes en colere, il est noir ? Je me suis rendue jusqu'à Gaspé en passant par la Baie. Sula-je passée chez vous ?

A CYRANO DE CYNAN

Me voyez-vous, sur le bout de votre grand nez ?

A TOUS

Citadins et citadines
Oh ! portez vos insignes.
Citadins et citadines,
Car vous en êtes dignes.

GOUTTE D'EAU.

A SULTAN

Portez-vous l'insigne ? Dites ?

A CHI-LO-SA

Recevez mes hommages aimable reine, mes sincères compliments pour l'insigne joli que je porte sans cesse.

A LIETTE RIEUSE

Comment vous portez-vous, belle Liette ? La température influe-t-elle sur votre gai caractère ? Bons baisers.

A ANDRE DE VAL BRILLANT

Entrez, entrez, ami, fuyez les rayons trop ardents du soleil cela vous serait funeste. Paloma se fera tout aimable pour vous garder longtemps sous son toit; qu'en direz-vous ?

A PAULE VALENTINO

Je suis parmi vous depuis longtemps, petite inconnue; je vous envoie un gai sourire.

A PRINCESSE MYSTERE

Souvent je pense à vous...

A PRINCESSE ORIENTALE

Ce serait cruel d'oublier... rien ne saura altérer notre douce amitié, soyez-en persuadée.

A PETIT BIJOU

La louange est outrée... je ne suis pas encore de ce calibre-là, ma chère, si vous saviez ! La mélodie serait plus charmeuse avec l'accompagnement d'un petit bijou. Allez-vous répondre à mon désir ?

A JOKER

Vous êtes sans doute étudiant en quelque art, par conséquent espiegle et taquin et spirituel. Là y suis-je ? Comme vous, j'adore la promenade en auto, et bonni soit...

A DON JUAN

Je n'ai jamais douté que vous pouviez me tromper, au contraire, acceptez, amis, ma solide et franche amitié.

A MOUSTIQUE

Comme je voudrais le conjuguer, ce verbe savant dans tous ses temps, mais... attendons la belle saison si l'on peut m'attraper "ou je suis".

PALOMA.

—o—

A DOMINO

Je vous reviens, et sans tarder, n'est-ce pas ? En effet, je me suis aperçue de la présence de P. H. à la Page. Mais, chut !... N'est-il pas votre intime ? Pardonnez-moi mon indiscrétion, mais je me rappelle qu'un jours vous me disiez : "J'aime les questions" !... Tendre bonjour.

A PETIT BIJOU

Bonjour, gentille amie québecoise. Que faites-vous, en ce beau mois d'avril où tout renait ?

A LULU

Peut-être suis-je dans l'erreur !... mais ma Lulu de la Page m'est bien chère, aussi Pensées affectueuses et gai bonjour.

A PRINCESSE ORIENTALE

A mon tour de vous bonjourer avec mon plus beau sourire.

A MOUSTIQUE

Amoureuse, moi !... Oh ! non. Je vois bien que vous ne me connaissez pas. Et vous, seriez-vous taquin ?...

PAULE VALENTINO.

A CHI-LO-SA

Très heureuse de porter l'insigne, que j'ai trouvé tout à fait joli. Il m'est aussi très cher parce qu'il vient de vous, charmante reine, et qu'il fut la cause d'une agréable surprise. Toujours vôtre.

A ANDRE DE VAL BRILLANT

Vous êtes d'une amabilité dont on ne saurait faire fi. A présent que vous connaissez le chemin, vous reviendrez aussi souvent que le coeur vous en dira, vous serez toujours le bienvenu chez moi. Compris, s'pas ?

A PAULE ROLANDE

Un mot de vous me ferait bien plaisir. Affectueux bonjour en attendant.

A GOUTTE D'EAU

Décidément, vous ne voulez pas de moi, car ça fait trois fois que je frappe à votre porte. J'espère encore.

A MARGOT

Don Diégue a eu l'amabilité de me laisser le choix des invitations, et puisque ça vous fait plaisir, votre place est gardée.

A PAULE VALENTINO

Entre bavardes il n'y a pas de remarques. Si je vous plais, revenez-moi vite. Amitiés.

A MOUSTIQUE

J'aimerais me faire piquer par vous. Drôle d'idée, hein ? Mais... pas trop fort cependant.

A GEORGETTE

Je vous souris et vous attends.

A SOURIRE FRATERNEL

Je vous tends la main et veux un sourire plein d'amitié en retour.

A JOCELYN

Venez causer; j'aime beaucoup les Montréalais; mais je vous aimerai davantage, car vous me paraissez gentille.

A LIETTE RIEUSE

J'aimerais me rendre à votre désir en soulevant pour vous un coin de ce voile, car je suis certaine que personne ne me connait ici, excepté... quelle indiscrétion j'allais commettre ! Mais je laisse la jolie "feuille d'érable" faire la besogne. Vous ne m'en voudrez pas trop, chere petite Liette ? L'insigne est bien en vue sur moi et je me ballade avec depuis dix jours. Regardez bien, petite.

A MARGUERITE DES PRES

Qu'en dites-vous, je ne me fais pas inviter deux fois, puisque me voilà déjà ! Comment aimez-vous l'insigne ? Fin à croquer, tout comme Chi-lo-sa; mais je me garde bien de toucher à l'un ou à l'autre.

A MATAPEDIENNE

Au suprême degré; c'est dire qu'il n'y a rien à craindre de ce côté. Ca vous va ? Venez me le dire.

A PETIT BIJOU

Ne craignez rien, je suis bonne équilibriste, et les côtes ne m'effrayent aps du tout. Peut-être me sera-t-il donné de vous rencontrer un de ces jours, grâce au joli insigne, vous le portez, n'est-ce pas ? Affections.

A FEE ROSE

Il faudra m'inviter deux fois; je suis exigente : la raison est que la première fois sera pour jaser et la deuxième pour admirer en silence cette grande mer bleue dont je raffole.

AUX NOUVELLES

Je vous souris à toutes et vous souhaite la bienvenue; la porte de mon coeur est grande et l'amitié profonde. Je vous attends donc chacune dans un long billet.

A TOUTES ET A TOUS

Je vous assure de la plus sincère affection que puisse vous donner

PRINCESSE MYSTERE.

—o—

A PETIT BIJOU

C'est fait. Je la tiens, ma "bijou" d'amie et lui donne un baiser comme gage de notre amitié naissante.

A FEE ROSE

Si ça me va ? Pour ce sûr ! En plus, j'en réserve une pour votre baguette. So long.

A MATAPEDIENNE

Enseignez-vous l'anglais ? Suis à la recherche d'un professeur... Saurai lui rendre la tâche facile. Doux soutires.

A PAULE ROLANDE

A votre approche, distributrice d'amitiés, le grand "hummo-couch" a souri et moi aussi. Ne craignez point. Il est fort et semble vous dire "Revenez encore".

A BLONDINETTE

Si tu veux bien, viens et formons le trio, sans façon et à la bonne franquette, comme il convient entre amis. Si le soleil qui te réchauffe est si prodigieux, dis-moi ou tu te caches, ça m'épargnerais bien des... sous.

A ANDRE DE VAL BRILLANT

J'ai connu, il y a une dizaine d'années, un André blond aux yeux bleus. Serait-ce celui de Val Brillant ?

MARGOT.

—o—

A PAULE VALENTINO

Vous n'y êtes pas, gentille Paule. A dire vrai, je suis plutôt rousse que blonde. Je n'ai pas fait d'études à ce couvent, mais je le connais. Et vous, chérie ?

A PETIT BIJOU

Que je suis bien partagée ! Ils sont délicieux, les sourires d'un "Petit Bijou" charmant comme vous. Revenez blanche petite fleur. Tendresses.

A JOKER

Je crois que vous vous moquez, ami Joker ? Vous me remerciez d'une longue missive... Ah ! les hommes ! Amitiés.

A MYRELLA GASPESIENNE

Bonjour, belle Myrella. Venez donc plus souvent à la Page. Je vous aime comme jadis au "C" du "F" Gaspésien.

A MATAPEDIENNE

Je suis passée plusieurs fois par la belle Vallée, et je demeure pas très loin de vous... Ma plus douce amitié.

A FEE ROSE

Un petit coup de baguette en passant, petite fée ! Acceptez-vous mon amitié ?

A MARGUERITE DES PRES

Le joli pseudo ! Je vous aime gros, ma blanche Marguerite. Affectueux bonjour.

A TOUS

Sourires affectueux de

LULU.

—o—

A CHI-LO-SA

"Un ami précieux", vous me comblez, petite reine, j'en suis un peu confus. Ce témoignage d'estime et de considération m'est bien cher et je vous en sais gré pour tant de générosité.

A BLONDINETTE

"Sensible", oui, peut-être un peu trop. Je dirai avec le poète : "Si c'est un mal, faut-il s'en plaindre, c'est le doux mal qu'on nomme Amour". Vos beaux yeux, bleus, votre regard plein de charmes, votre joli sourire, voilà le seul soleil qui peut désirer le petit malade; c'est le seul baume approprié à son cas. "O sole mio".

A PAULE ROLLANDE

Les grandes émotions se ressentent, mais on ne trouve que difficilement les mots pour les exprimer. Vous êtes bien fine, merveilleuse même. Votre charmante promenade, je l'ai vécue en rêve, c'était admirable; que serait-ce donc la réalité ? Je serais tenté de dire à ma pensée : "Envole-toi" vers elle, "suis-la pas à pas" et reviens vite me dire ce que tu as vu ou perçu, deviné ou surpris.

Riche en saveur naturelle
'Frais des Plantations'

Une feuille fraîche, absolument pure
Vert ou noir — à partir de 60c lb.

ENFANCE

Enfance, temps heureux qu'on aime et qu'on oublie
Où Jeanne d'Arc en pleurs prétait l'oreille aux Voix,
Où le Petit Poucet s'en allait par les bois
En semant les cailloux dont sa poche est remplie;

Récits couleur du temps où Peau d'Ane, embellie,
Dans sa robe de lune éblouissait les rois,
Où des ogres géants causaient de grands effrois,
Enfance, rêve bref d'audace et de folie !

O comme le réveil est morose et banal !
Cendrillon, depuis lors, ne se rend plus au bal
Mais reste au coin du feu, songeuse et decoiffée;

L'Enchanteur de retour est sinistre et jaloux
Madame Barbe Bleue est morte sous ses coups
Et c'est en vain toujours qu'on invoque les fées.

Hy SPIESO.

(*La Science des Heures*).

A PAULE VALENTINO

Indiscrète, mais non, chère Paule, au contraire; d'autant plus que cela me procure l'avantage d'en exiger autant de vous. Mon portrait, je l'avais donné "in extenso" à une gentille courrieriste, "Marie", qui a changé de pseudo depuis. Je ne suis ni blond, ni brun, quelque chose entre les deux, disons châtain, yeux pas bleus, mais presque; à part cela un coeur d'or, ou plutôt en sucre d'érable, demandez-en des nouvelles à Juliette.

A MOUSTIQUE

LA NOURRITURE DU BEBE

Le lait de sa mère est la nourriture par excellence du bébé. Voila un fait établi, mais pourtant, pour la moindre raison et même sans aucune raison, un grand nombre de mères nourrissent leurs bébés au biberon.

L'alimentation naturelle est la meilleure. Elle convient le mieux au bébé parce qu'elle est faite pour lui. Elle est tout à fait propre parce qu'elle n'est pas en mesure d'être contaminée. Le lait maternel est toujours à l'état frais et il ne contient pas de germes de maladies. Le lait maternel est donc la meilleure nourriture pour le bébé.

Le bébé qui est nourri par sa mère jouit, en général, d'une meilleure santé que l'enfant qui est nourri au biberon. Il échappe plus facilement la maladie; ses os et ses dents sont meilleurs; ses muscles sont plus fermes. Ses mâchoires sont mieux développées.

Sans doute, nous allons trouver des enfants qui ont profité tout en étant nourris au biberon, mais en comparaison avec ceux qui ont été nourris au sein, ces derniers ont une meilleure santé.

L'alimentation au sein est plus facile pour la mère que celle au biberon. La préparation de la formule et les soins qu'il faut prendre pour rendre propres les ustensiles dont elle se sert rendent le repas au biberon une tâche pour la mère.

La mère ne doit jamais décider elle-même s'il y a lieu de sevrer son bébé; elle ne doit pas écouter non plus ce que lui disent ses amies à ce sujet. Celles-ci sont bien intentionnées, sans doute, mais elles n'ont pas les connaissances en médecin qui les mettraient en état de donner des conseils à ce sujet.

C'est au médecin de famille de conseiller la mère à ce sujet et elle doit alors s'adresser a lui acant de sevrer son bébé. Si le médecin juge que le sevrage est à propos et nécessaire pour le bien-être de la mère et du bébé, il le lui dira, et lui donnera la formule qu'elle doit suivre pour la préparation des repas au biberon.

La mère peut augmenter la qualité et la quantité de son lait en se sauvegardant sa santé. Elle doit consulter l'horloge pour les repas de l'enfant, car la régularité des repas donne plus de satisfaction au bébé et maintient plus uniforme la sécrétion du lait.

Pour donner à l'enfant toutes les facilités possibles de devenir fort et sain, il faut lui donner sa nourriture naturelle, et avant de proceder au sevrage, la mère doit toujours consulter son médecin.

Pour questions au sujet de la santé en general, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue College, Toronto. Une reponse personnelle sera envoyée par écrit.

L'EAU

L'eau est la plus universelle et serait la meilleure des boissons, si on l'avait facilement pure. Elle est du reste la substance la plus répandue dans le corps humain; elle forme presque les 3-4 de son poids total. C'est grâce à elle que l'organisme peut accomplir ses fonctions, sécrétions, exhalations, etc. Environ trois litres d'eau s'échappent ainsi de notre corps tous les jours.

L'eau potable doit être limpide, inodore, incolore, fraiche, aérée, de saveur agréable, exempte de matières organiques. Elle doit se chauffer sans déposer, ni devenir trouble, cuire les aliments sans les durcir, mousser avec le savon sans former de grumeaux.

L'eau est nécessaire à la vie de l'homme et de l'animal, mais elle peut transformer cette nécessité en danger aussi grand qu'en est sa privation, si l'on n'a pas le soin d'assurer sa pureté; mourir de soif, ou mourir d'une maladie communiquée par l'eau, il n'a pas de difference.

Une eau impure peut être le véhicule de plusieurs maladies, entr'autres: la typhoide et paratyphoide, la dysenterie, le cholera, la diarrhée infantile, etc. Il est donc d'une grande importance d'avoir un approvisionnement d'eau pure.

Les sources d'eau peuvent se classer comme suit: sont potables, les eaux de sources, l'eau des puits artésiens ou des puits profonds, les ruisseaux de montagnes; sont douteuses, l'eau de pluie emmagasinée dans des réservoirs souterrains et les eaux de surface provenant de champs cultivés; sont dangereuses, les eaux de rivières dans lesquelles se déversent des matières usées et l'eau des puits peu profonds. Il s'en suit qu'on doit toujours donner la préférence à l'eau des sources, des puits artesiens ou des puits profonds.

La prudence la plus élémentaire nous dicte également que nous ne devons jamais mettre en contact avec les aliments ou avec l'eau de boisson, de la glace qui aurait été récoltée en des endroits où l'eau est peu profonde et malpropre. Il est donc d'importance capitale de ne pas utiliser de glace produite au moyen de la neige.

Il convient également de rappeler qu'à cette saison-ci, l'eau étant plus exposée à être souillée, il serait préférable de faire bouillir celle que nous ingérons, pendant 5 minutes, après quoi les germes ou bactéries, qui causent ordinairement les maladies d'origine hydrique, sont tués.

Une infirmière de l'Unité Sanitaire de Lotbinière.

LA TUBERCULOSE AU CANADA

Le genre d'occupation favorise-t-il le développement de la tuberculose au Canada comme dans les autres pays? La réponse est affirmative de la part du service de la statistique de la Metropolitan Life. Et la réponse est basée sur une étude approfondie du sujet depuis 1910 à 1930.

Bien que dans la plupart des groupes, des progrès aient été effectués par la campagne contre la tuberculose, dans certaines catégories de travailleurs, le degré d'amélioration a été moins accentué.

La statistique fait remarquer que la lutte contre la tuberculose a dirigé ses efforts surtout vers les groupes les plus exposés, soit les préposés au nettoyage des rues et des égoûts, les ouvriers dans les fabriques de cordages, et les cigariers et les employés des manufactures de tabac, les ouvriers des pulperies, les débardeurs, les concierges, les gardiens d'édifices publics, les ouvriers de verreries, les typographes, les imprimeurs, les pressiers, les employés de fonderies (surtout le cuivre), les barbiers et les coiffeurs.

Heures d'Affaires :
9 HEURES A.M.
A 5 HEURES 30 P.M.

Spéciaux de Samedi chez Paquet

OUVERTS
JUSQU'A 10 HEURES
LE SAMEDI

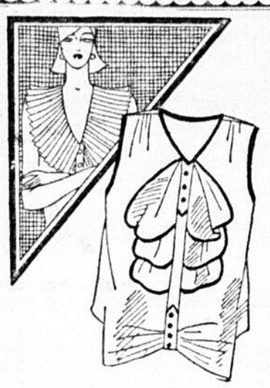

Parures de Cou
POUR DAMES

ECHARPES imprimées Ascot, Prix .98 $1.25 $1.49 $1.98 et plus.

FOULARDS en crêpe de Chine imprimé. Prix .98 1.48 $2.25 $3.95 et $4.50

COLLET et POIGNETS en dentelle, en blanc, beige et écru. Prix .49 .75 et .98

VESTON et POIGNETS en dentelle pour dames, en blanc, beige et écru. Prix .98 $1.25 $1.95 et plus.

VESTON et POIGNETS pour dames, en blanc, beige, rose. Prix $1.39 $1.50 et $1.95

COLLET et POIGNETS en linon blanc. Prix, la toilette .... .49 ET .75

Gants de Dames

GANTS de soie artificielle pour dames, poignets brodés, toutes les couleurs et pointures. Prix ..... .75

GANTS pure soie pour dames, poignets brodés, bouts des doigts doubles, en blanc, noir, argent, brun, beige, tan; toutes les pointures. Prix ..... .98

GANTS de chamoisette pour dames style "Slip-On" ou poignets brodés et retournés; toutes les couleurs. Prix ..... .69

GANTS de chamoisette, style "Slip-on", toutes les couleurs. Prix .95 ET $1.25

GANTS de chevreau pour dames, poignets brodés, pointures: 5 3-4 à 7 1-2. Prix ..... $1.48 $1.95 et $2.48

GANTS de chevreau, style "Slip-On" en noir, blanc, tan, mode, gris. Prix ..... $2.48 $2.98 et $3.25

SOULIERS
POUR DAMES

SOULIERS pour dames, style Escarpin, en cheveau ou cuir verni noir, formes nouvelles, talons cubains 16 lignes. Pointures 2 1-2 à 7. SPECIAL $1.99

SOULIERS pour dames, en chevreau noir ou brun, avec courroies, talons moyens. Pointures 2 1-2 à 7. SPECIAL $1.99

SOULIERS confortables, pour la maison ou la rue, en chevreau noir, à lacets ou avec courroie ou élastique, forme ronde, talons bas. Pointures 3 à 8. TRES SPECIAL ..... .99

SOULIERS de dames, en chevreau noir, avec courroies ou style escarpin, colonial, semelles en cuir, trépointe Goodyear avec coussin, talons moyens seulement. Pointures 2 1-2 à 7. SPECIAL $5.00

Manteaux et Costumes pour Dames
A PRIX REDUITS

150 MANTEAUX, en une grande variété de styles, avec diverses garnitures de fourrure, telles que: Galladine, Gallapin, Broadtail, Ecureuil, Hermine d'Eté, Chat lynx et Mole.

Des valeurs régulières de $29.95, $33.50, $35.00, $39.50, $44.50, $53.50 et même plus.

Votre choix parmi différents tissus, et nuances, dans presque toutes les tailles. PRIX $24.50

200 MANTEAUX en tweed, dessins foncés, d'aucuns avec la nouvelle cravate en crêpe imprimé; grand choix de modèles, nuances et tailles, avec ou sans garnitures de fourrure. Il y en a dans les styles tailleurs ou de fantaisie. Prix ..... $16.50 $19.50 $23.75 $27.50 et $29.50

Petit groupe de MANTEAUX garnis de fourrure, des plus confortables pour voyages en automobile, achetés expressément pour cette vente. Et dans ce groupe il nous fait plaisir de présenter le nouveau TWEED "WAFFLES". Nous sommes les seuls à l'avoir—aussi les nouveaux quadrillés et autres idées nouvelles; les garnitures de fourrure consistent en: Loup de choix, Renard piqué de riche apparence, écureuil naturel ou écureuil d'Islande, Galliac indien. PRIX $44.50 $53.50 ET $57.50

75 COSTUMES tailleurs, en tricotine, covert, meredine, tweed, Mayer, tweed Oxford, etc., ce sont tous des modèles qui vous plairont. Nous les avons dans les tailles: 14 à 20, 38 et 40, en noir, marine, vert, brun ou gris. Prix $25.00 $27.50 $29.50 $32.50

ESCOMPTE DE 25%

Sur le solde de nos costumes de fantaisie. Le choix est encore splendide, et nous conseillons à toutes les intéressées de profiter de cet escompte exceptionnel de 25% sur des prix déjà bas.

CHAPEAUX GARNIS POUR DAMES

Nouveaux arrivages en CHAPEAUX modèles, faits de Panamalac, Bakou et Panama, dans la forme populaire Watteau, avec rebord large; aussi grandes capelines garnies de jolies fleurs françaises ou de plumes de fantaisie, ainsi que plumes d'autruche; tous des styles exclusifs. Prix $10.50 à $25.00

Modèles très charmants, créations de: Society, Peggy, Evelyn, Prima Stella, Peacock et Dorée, en noir, marine, brun, beige, bleu français, gris, ciel, vert nouveau, rubis et flamme, rebord large; aussi petits bonnets en paille Prix $7.50 à $15.00

CHAPEAUX de dames, grande entrée, pour porter avec cheveux longs, en noir et toutes les couleurs. Prix $3.00 à $15.00

CHAPEAUX de paille tweed pour porter avec manteaux de tweed ou costumes de laine, sport, toutes les teintes. Prix $3.00 à $5.50

CHAPEAUX prêts-à-porter, dans les formes Halo, Tricornes, Bicornes et Cloche, en noir et toutes les couleurs. Prix ..... $2.25 $3.00 $3.50 $4.00 ET $5.00

Nouveaux CHAPEAUX de paillasson et paille charmeuse, forme canotier ou cloche, rebord étroit; aussi forme Watteau avec boucle tailleur gros grain, ou soyeux ruban peau d'ange. Prix $5.50 ET $8.00

BERETS en chenille deux tons, combinée avec bande de feutre de couleur en contraste, garnis avec boucle de même feutre; aussi bérets en paillasson, toutes les teintes. Prix ..... $1.25 à $2.50

BERETS français, toutes les teintes. Prix ..... .79

Nouveaux ornements et Fleurs nouvelles, pour garnitures de chapeau, robe ou manteau. Prix .25 A $5.00

SPECIAL--Fin-de-Semaine
AU RAYON des BONBONS
REZ-DE-CHAUSSEE

2,000 livres de GELEES AUX FRUITS, strictement fraiches et spécialement préparées pour Paquet, dans les délicieuses essences: orange et citron; sous forme de fruits tranchés et autres fantaisies. Spécial, la livre 19c
Boite de 5 livres 90c

Pas de commandes par la poste, ni par téléphone ni pour livraison contre remboursement.

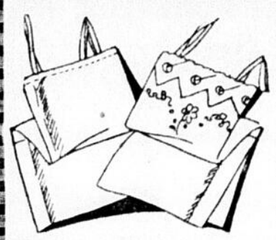

Sous-Vêtements
POUR DAMES

BOUFFANTS en fil avec rayures de soie, en blanc et en couleurs. Grandeurs: 36 à 44. SPECIAL ..... .49

BOUFFANTS en tricot de soie, longs ou courts; aussi camisoles en tricot de soie— marque Harvey—toutes les teintes et tailles. Prix ..... .95

JUPONS combinaisons en tricot de soie, style opéra ou encolure ronde, avec ou sans frison; toutes les teintes et tailles. Prix $1.25 $1.49 $2.00 et $2.50

TROUSSEAUX de lingerie, en crêpe de Chine épais, brodés à la main, quatre pièces, savoir: Chemise de nuit, "Slip", Chemise et bouffants en rose ou blanc. Régulièrement $40.00. TRES SPECIAL $24.50

TROUSSEAUX de lingerie, en crêpe de Chine, brodés à la main ou à la machine. Prix $14.50 à $45.00

CHEMISES de nuit en fine lingerie, en blanc et en couleurs, brodées à la main, importations des îles Philippines. Prix .79 à $3.00

CHEMISES de nuit en crêpe de Chine épais, brodées à la main, dans les teintes pastelles. Régulièrement $10.00 SPECIAL $6.95

PYJAMAS en tricot de soie, modèles ravissants, en un, deux ou trois pièces. Prix ..... $1.95 et plus

CAMISOLES en fil, manches courtes, sans manches ou opéra; toutes les tailles pour dames. Prix .. .29 et plus

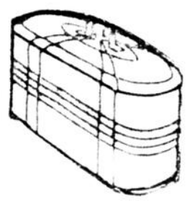

SPECIAUX DU SOUS-SOL
Vente du Printemps d'Articles en Galvanisé

POUBELLES à déchets, en galvanisé, avec couvercle.
14 x 12 pouces. SPECIAL ..... .99
15 x 15 pouces. SPECIAL $1.29
17 x 15 pouces. SPECIAL $1.49

POUBELLES à déchets ou à cendre, en galvanisé. 25 x 17 pouces. SPECIAL $3.39

POUBELLES à déchets ou à cendre, en galvanisé éprouvé au marteau. 26 x 17 pces. SPECIAL $7.99

BOUILLOIRES en galvanisé, couvercle en fer-blanc, grand format. SPECIAL $1.09

CUVES en galvanisé, 22 pouces. SPECIAL ..... .99

CUVES en galvanisé à chaud, 22 pouces. SPECIAL $1.19

CUVES en galvanisé à chaud et épais, 22 pouces. SPECIAL $1.69

BOUILLOIRES en cuivre rouge, grand format. SPECIAL $3.59

CHAUDIERES en galvanisé, 12 pintes. SPECIAL ..... .33

BIDONS à pétrole, en galvanisé, 1 gallon. SPECIAL ..... .59

FLOCONS de Napthaline pour mites, la livre ..... .09
ou 3 livres pour ..... .25

BOULES de Naphtaline, la livre ..... .09
ou 3 livres pour ..... .25

COMPLETS
Pour Hommes et Jeunes Gens

AVEZ-VOUS VU NOS NOUVEAUX COMPLETS ?

Vous aimerez les multiples particularités de ces nouveaux complets de printemps qui donnent, à ceux qui les portent, une apparence réellement élégante.

Les tissus et les couleurs sont variés de manière à satisfaire les goûts les plus difficiles.

Vous devriez venir faire l'inspection de notre immense assortiment avant de ne rien décider au sujet de l'achat d'un nouveau complet.

Quand vous achetez ici, vous le faites avec notre garantie de SATISFACTION ou ARGENT REMIS.

Nouveau Choix de CHAPEAUX
Pour Hommes

Nous venons justement de recevoir un envoi considérable de CHAPEAUX mous pour hommes, dans les styles les plus nouveaux et en une superbe variété de nuances.

Venez donc les voir. Nous garantissons tous nos chapeaux comme étant des qualités supérieures aux prix ci-après:

CHAPEAUX en feutre de laine $1.79
CHAPEAUX en feutre de laine, qualité supérieure $2.49
CHAPEAUX en duvet anglais notre fameux BENNETT & SON $5.00
Notre superbe marque EDMOUR, qualité Supérieure $6.00

CRAVATES pour HOMMES
49c

50 douzaines de CRAVATES pour hommes, que nous venons justement d'acheter d'une fabricant de Toronto. Nous les avons en sole, soie finie satin, soie Baratha, forme large, avec doublure en laine de bonne qualité pour empêcher la cravate de se froisser. Une vraie valeur de $1.00 NOTRE PRIX TRES SPECIAL

49c

CHAUSSURES Pour Hommes

Il n'y a pas d'erreur possible, si vous achetez vos chaussures chez Paquet, où l'assortiment le plus considerable est à votre disposition et aussi les prix les plus bas.

SOULIERS noirs, forme nouvelle, semelles de fantaisie, talons de cuir avec platine d'acier. Pointures 5 1-2 à 9. SPECIAL $2.49

SOULIERS noirs, forme Balmoral, semelles doubles, talons de caoutchouc. Pointures 5 1-2 à 9. SPECIAL $2.99

SOULIERS de qualité supérieure en veau noir, tan ou acajou, dix styles différents, semelles en cuir, trépointe Goodyear, talons de cuir avec platine d'acier ou caoutchouc. Pointures 5 1-2 à 10. SPECIAL $3.90

Nous recommandons hautement les trois lignes ci-après

SOULIERS avec coussin "numatic", fabriqués de façon spéciale pour Paquet, bout et renfort en cuir solide, semelle extérieure 1¼ ligne d'épaisseur. Le Majestic, sans coussins, mais de construction absolument forte, largeurs C D et E. Pointures 5 1-2 à 10. Prix, la paire $6.00

SOULIERS de veau noir, trois styles différents, marque Strider, talons de cuir ou caoutchouc. Pointures 5 1-2 à 10. Prix, la paire $6.00

EPICERIES FRAICHES DE PAQUET
4ième PLANCHER

GARANTIS FRAIS
OEUFS
la douz. ..... .27
3 douz. ..... .79
2 sous en plus par douzaine pour livraison à domicile. En quantité de 3 douzaines, nous livrons pour 5 sous.
PREMIER

BEURRE de cremerie, en morceaux de 4 à 5 livres, la livre ..... .30

FEVES au lard de Heinz, boite de 11 oz. 3 pour ..... .23
Boite de 18 oz. 2 pour ..... .23
Boite de 28 oz. 2 pour ..... .35

SOUPE aux Tomates de Heinz— Boite de 10 oz. 3 pour ..... .25
Boite de 17 oz. 3 pour ..... .40
Boite de 30 oz. 3 pour ..... .65

FROMAGE Gruyère, boite de 6 portions ..... .30

CAFE CRESCENT pur, moulu ou non moulu, paquet d'une livre ..... .65

THE JAPON marque Seal, paquet de 1-2 livre ..... .38

LAIT concentré Jeanne Mance, 2 boites pour ..... .35

CHICOREE Paquet de 1-2 livre ..... .18
Paquet de 1 livre ..... .35

FARINE à beignets, la boite ..... .22

MIL DE BROCK le paquet ..... .20
ou 2 pour ..... .35

CREME DE BLE le paquet ..... .25
ou 2 pour ..... .45

TAPIOCA et SAGOU 5 livres pour ..... .45

BISCUITS Carnaval 2 livres pour ..... .25

JELL-O assortie, 3 paquets pour ..... .25

BISCUITS "Chocolate Dessert", la livre ..... .20

BISCUITS "Holland Rusk", le paquet ..... .20

DATTES fraiches 2 livres pour ..... .17

NOIX PEKIN la livre ..... .55

AMANDES et noix françaises, fraichement épluchées, la livre ..... .55

CONFITURES de la Quebec Preserving: Fraises, framboises, prunes, bluets, ananas, abricots, jarre de 4 livres ..... .75

MOUTARDE de Libby, jarre de 9 oz. 2 pour ..... .23

OLIVES "Club House" de Gorman Eckert, bouteille de 12 oz. ..... .22

MARMELADE à la gelée, jarre de 1 livre. Régulier 35c. SPECIAL ..... .29

MARMELADE de Hartley, jarre de 2 livres. Reg. 55c. Special ..... .49

HUILE D'OLIVE "Purity Supreme", boite de 8 onces. Rég. 25c. Spécial 2 pour ..... .39

SALADE aux fruits de Hunt. Boite de 20 onces. ..... .38
Boite de 30 onces. ..... .50

SAVON BLANC Pearl Naptha, 10 barres pour ..... .43

CHLORURE de Chaux pour désinfecter, boite de 12 onces, 2 pour ..... .33

TELEPHONE 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

TELEPHONE 8131

LES ELEVEURS D'AYRSHIRES DE KAMOURASKA

CENTENAIRE DE L'INVENTION DE LA MOISSONNEUSE

Très peu parmi nous réalisent les avancements formidables qui ont été faits dans l'efficacité d'agriculture durant le dernier siècle. Quand le blé était moissonné avec une faucille, et battu au fléau, de 35 à 50 heures d'ouvrage étaient requises pour moissonner et battre la récolte d'un arpent de terrain, avec un rendement de 15 minots. L'introduction du javelier épargna environ 10 heures par arpent. Actuellement, les cultivateurs dans les grandes plaines de l'Ouest emploient quatre à cinq heures pour moissonner un arpent de blé avec une lieuse, et le battre avec une batteuse stationnaire, et environ 3-4 d'heure, lorsqu'ils emploient la nouvelle machine combinée "moissonneuse-batteuse."

De 50 heures autrefois à 45 minutes aujourd'hui ! ! ! Quel progrès dans l'efficacité d'agriculture occasionné par l'invention d'il y a cent ans, de la première moissonneuse au monde.

Cyrus Hall McCormick, qui inventa la moissonneuse en 1831, est né sur la ferme de son père, Walnut Grove, près de Steeles Tavern, Virginie. A l'âge de 22 ans, il conçut l'idée qu'il pouvait bâtir une machine qui couperait le grain plus vite et avec moins d'efforts physiques requis avec les instruments alors disponibles, la faucille, la faulx, le javelier. Il fit ses plans avec soin, et dans le court espace de six semaines, son idée d'une moissonneuse devint une machine complète. Son atelier était la boutique de forge sur la ferme de son père. Son champ d'épreuve fut quelques arpents que les javeleurs lui avaient laissé non coupés.

Quelques amis voisins et employés de ferme portant leur javelleuse étaient présents pour voir le premier essai de la machine qui, d'après eux, était vouée à la faillite. Mais miracle des miracles ! ! ! La moissonneuse de McCormick traversa le champ, et son couteau alternatif coupa le grain qui était tenu entre les doigts par le rabatteur. Le grain tomba sur la plate-forme, et fut enlevé par un homme avec un râteau, et laissé en andain prêt à lier. Un homme et un petit garçon moissonnaient autant de grain que cinq bons hommes d'expérience avec la javelleuse, et autant que 16 à 20 hommes avec la faucille.

L'interêt du monde aujourd'hui est porté sur cette invention mémorable, parce que quand McCormick produisit la première moissonneuse pour opérer avec succès, il commença la libération du genre humain de la présence de la faim et la peur de la famine. A ce temps-là, 5-10 de la population de ce pays étaient enchaînés au sol. La nourriture était la première nécessité, et les méthodes de moisson qui n'avaient fait aucun progrès depuis environ 3000 ans, liaient la majeure partie du monde au sol. La moissonneuse de McCormick, et les machines qui en résultèrent ont émancipé une grande proportion de la population de son esclavage au sol, et ont permis à ceux qui étaient libérés de fournir leur temps, leur énergie et leurs talents au développement des industries, des arts, des sciences, des recherches, et la culture de la vie moderne.

Le développement de la moissonneuse McCormick de 1931 à la machine combinée d'aujourd'hui est un roman. Le monde, au temps de McCormick, était sceptique, cependant pas plus que celui d'aujourd'hui qui disait que l'homme ne serait jamais capable de s'élever dans les airs dans des machines plus pesantes que l'air, et ceci après que les Frères Wright eurent fait leur première envolée. Il n'est pas étrange alors qu'il s'écoula plusieurs années après l'invention de sa moissonneuse en 1831, avant qu'il pût trouver un acheteur pour une machine si nouvelle et si révolutionnaire.

CYRUS HALL McCORMICK (1809-1884), inventeur de la moissonneuse et fondateur de l'industrie des instruments aratoires. McCormick n'avait que 22 ans lorsqu'il fit l'essai de son appareil en juillet 1831, en Virginie.

La moissonneuse McCormick de 1831 était une machine à un cheval, avec une faulx de 4 1-2 pieds. Sa machine de 1834 avait une faulx de 6 pieds, et était tirée par deux chevaux. En 1847, il obtint un brevet qui mentionnait un siège pour l'homme qui enlevait le grain sur la plate-forme, et quelques années après, il ajouta un siège pour le conducteur. En 1847, il avait expédié des moissonneuses jusque dans l'état de l'Illinois. Il bâtit une manufacture à Chicago, cette année-là, et depuis ce temps, Chicago est le centre de l'industrie des machines de ferme du monde entier.

D'autres manufacturiers vinrent en compétition et rivalisèrent ardemment, ce qui produisit plusieurs marques de moissonneuses; mais toutes sur les mêmes principes que McCormick incorporait dans sa machine de 1831; il est dit que les 40 années suivant l'invention de McCormick furent des années d'or dans le développement des machines agricoles; foule de machines de toutes sortes apparurent sur le marché.

En 1862, la moissonneuse devint strictement machine à un homme, en ajoutant un râteau automatique qui balayait le grain coupé sur la plate-forme. Vers le même temps apparut la moissonneuse Marsh, laquelle incorporait une foule des idées de McCormick. De plus, elle élevait le grain coupé sur une plate-forme où se tenaient deux hommes qui liaient le grain en gerbe. A bonne heure en 1870, un attachement pour lier avec du fil de fer était ajouté à la moissonneuse Marsh; ceci était le premier pas vers la lieuse d'aujord'hui. En 1880, la première lieuse avec ficelle apparut. Aujourd'hui, la moissonneuse combinée avec la batteuse forme la combine, ou moissonneuse-batteuse.

L'an dernier, au Kansas, une flotte de "combines" de 16 pieds opérant dans le même champ ont coupé et battu du grain à raison de 640 acres en 10 heures. McCormick, avec assez de prévoyance pour produire l'idée de la moissonneuse, n'aurait jamais pu prévoir un siècle de progrès aussi grand que celui-ci.

Le monde peut s'arrêter un instant pour saluer ce grand inventeur dont l'ouvrage d'il y a cent ans, a tant fait pour transformer l'agriculture, travail si pénible et si fatigant, à la plus grande de toutes les industries.

M. l'abbé Bois, directeur de l'école de Sainte-Anne, préside la réunion des éleveurs du comté convoquée par M. St-Hilaire, agronome.

PLUSIEURS DISCOURS

Les éleveurs de bovins de race Ayrshire du comté de Kamouraska, viennent dans une assemblée tenue à Saint-Pascal, de former un club de comté. Ce club a pour but de promouvoir les intérêts de ses membres en ce qui concerne l'élevage du bétail de race Ayrshire.

Les éleveurs convoqués par l'agronome, M. Pierre St-Hilaire, ont tenu une assemblée sous la présidence de M. l'abbé H. Bois, directeur de l'école d'Agriculture de Ste-Anne.

Après les remarques de M. St-Hilaire, M. Bois prit la parole pour insister sur l'importance des bons animaux laitiers. Parmi les causes de la lenteur de nos progrès en élevage, M. Bois souligne l'indigence de certains fourrages en matière calcaire ou phosphatée ainsi que les méthodes d'élevage défectueuses. Il promet aux éleveurs présents à l'assemblée l'entier appui des autorités de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne.

M. Andrea St-Pierre, qui vient d'être nommé au secrétariat de la Société Générale des Eleveurs, prend ensuite la parole. Il expose les conditions à remplir pour faire partie d'un club de comté. M. St-Pierre s'en tire facilement, car il a été avec M. Adrien Morin, le chef du Service de l'Elevage, à Québec, l'initiateur et le fondateur du premier club d'éleveurs de comté.

M. Léopold Raynauld comme représentant de la Station Expérimentale de Ste-Anne, promet aux éleveurs l'assistance et la coopération de tous les experts attachés à cette station.

MM. Henri Girard, Pierre Belanger, Marc Leclerc souhaitent un plein succès aux membres du nouveau club.

Les directeurs sont ensuite choisis; ce sont:

MM. Jules Bélanger, Simon Bélanger, Luc Dionne, Charles Gagné et François Michaud.

M. Charles Gagné est nommé président, M. François Michaud, vice-président, et M. J.-François Jean, secrétaire.

On adopte les règlements suggérés par M. St-Pierre et l'on décide de tenir, vers la fin d'avril, à Ste-Alexandre, un concours d'appréciation d'animaux laitiers.

PLUS AVANCE QUE L'ANNEE DERNIERE

Le rapport commercial de la Division fédérale des fruits indique que les exportations canadiennes de pommes pour cette année sont bien supérieures à celles de l'année dernière jusqu'à date. Voici l'état relatif pour les deux années au 10 octobre:

	1930	1929
Barils	265,078	157,558
Demi-barils	19,225	10,405
Caisses	166,865	64,457

L'industrie des fruits au Canada en 1930 fait preuve de progrès sur toute la ligne.

LE SUCRE D'ERABLE DEVANT LA LOI

5. (1) Tout établissement de fabrication ou de préparation doit tenir un registre spécial dans lequel seront entrés la quantité en gallons ou livres pour le sirop d'érable, et en livres pour le sucre d'érable de tous les produits d'érable achetés ou vendus, la date de ces achats et de ces ventes, ainsi que le nom et le lieu de résidence de la personne ou des personnes dont ce sirop d'érable ou ce sucre d'érable a été acheté ou à laquelle ou auxquelles il a été vendu, et le nom du chemin de fer ou de la compagnie de navigation ou de toute autre agence de transport par laquelle ce sirop d'érable ou ce sucre d'érable a été transporté. Il doit en outre tenir un registre de tous les achats de substances qui pourraient être employées dans la fabrication des produits ressemblant aux produits de l'érable, montrant la date de l'achat, la quantité et l'espèce, et la personne dont ces substances ont été achetées.

(b) Toutes les opérations qui se rapportent à la préparation ou à l'emballage des produits doivent être effectuées soigneusement et dans des conditions de stricte propreté;

(c) Tout le matériel, y compris les bassins, chaudières, contenants, tables, camions, machines ou autres appareils, doit être tenu propre et sanitaire;

(d) Les établissements de fabrication ou de préparation ou les sucreries ou les érablières ou les locaux dans lesquels on prépare les produits de l'érable pour la vente doivent être munis de moyens pour le nettoyage du matériel;

(e) Les employés de tout établissement de fabrication ou de préparation ou de toute sucrerie ou érablière autorisée, engagés dans la manutention de produits d'érable destinés à la vente ne doivent avoir aucune maladie communicable et doivent observer tous les règlements généraux sanitaires qui peuvent être jugés nécessaires par les inspecteurs;

(f) Il est interdit de laisser des produits de l'érable ou des articles entrant dans la fabrication de ces produits venir en contact avec tout ce qui pourrait les contaminer ou détériorer;

(g) Toutes les cours, dépendances ou autres lieux appartenant à ou utilisés par un établissement de fabrication ou de préparation ou par une sucrerie ou une érablière autorisée doivent être maintenus dans un état propre et sanitaire. Ils ne doivent pas être employés pour le vidage ou l'entreposage des déchets;

(h) Les chambres dans lesquelles les produits de l'érable destinés à servir de nourriture sont entreposés, traités ou préparés de toute autre façon, doivent être grattées, récurées, peintes ou traitées de toute autre façon qui peut être jugée nécessaire par un inspecteur et à l'époque qu'il indiquera;

(i) Les vêtements employés par les propriétaires ou les employés pour protéger leurs habits ou leurs personnes doivent être de substance facile à nettoyer et tenus raisonnablement propres;

(j) Les chambres d'habillement et les cabinets de toilette doivent être amples, sanitaires, pourvus de toutes les commodités nécessaires et tenus entièrement séparés de toute chambre ou de tout compartiment employé pour l'entreposage ou la préparation des produits de l'érable;

(k) Le drainage des établissements de fabrication ou de préparation doit être ample et tenu en bon état de fonctionnement;

(l) Aucun lavabo, cabinet de toilette, évier ou citerne ne doit être situé ou maintenu de telle façon que les odeurs ou les vapeurs qui s'en dégagent puissent pénétrer dans les chambres où du sucre d'érable, du sirop d'érable ou des articles entrant dans la fabrication de ces produits sont préparés ou entreposés;

(m) Un inspecteur qui trouve, dans un établissement de fabrication ou de préparation, ou une sucrerie ou érablière autorisée du sucre d'érable ou du sirop d'érable destinés à servir de nourriture, soit en cours de préparation ou après qu'ils ont été préparés, qui sont de toute façon impropres à servir de nourriture, les mettra sous détention et les retiendra pour en faire ce que le Ministre pourra ordonner.

7. Les moyens chimiques de déterminer la pureté des produits de l'érable sont ceux qui seront définis par l'Association des Chimistes Agricoles Officiels.

8. (1) Le droit à payer pour l'examen de sucre d'érable ou de sirop d'érable, en ce qui concerne l'authenticité, sera de cinq dollars ($5.00) et de deux dollars ($2.00) pour chaque détermination séparée requise pour d'autres fins.

(2) Les échantillons de sucre d'érable ou de sirop d'érable expédiés par des particuliers seront examinés quant à l'authenticité dans l'ordre où ils seront reçus et le droit à payer pour cet examen sera de cinq dollars ($5.00) par échantillon.

(3) Le droit est fixé à dix dollars ($10.00) par échantillon, pour les frais de prélèvement et d'analyse des échantillons que l'on trouve enfreindre les dispositions de cette Loi.

9. (1) Si l'analyste officiel est d'avis qu'un échantillon soumis par un inspecteur est adultéré ou faussement marqué aux termes de cette Loi ou des règlements établis sous son empire, l'analyste officiel donnera un certificat à cet effet.

(2) Le certificat ainsi délivré sera reçu comme preuve dans toute poursuite intentée contre un individu, conformément aux dispositions de cette Loi et des règlements établis sous son empire.

(3) Si la personne qui a fourni l'article au sujet duquel le certificat mentionné dans l'article qui précède est délivré se juge lésée par ce certificat, elle peut, dans les vingt jours qui suivent la réception de la copie du certificat qui lui est fournie, aviser le Commissaire des fruits par écrit qu'elle se propose de présenter des preuves en sa faveur pour refuter le certificat de l'analyste officiel, en indiquant au complet la nature de ces preuves. En l'absence de cet avis, le certificat de l'analyste sera considéré comme définitif.

10. (1) Le propriétaire, l'agent ou le représentant de tout établissement de fabrication ou de préparation qui s'occupe d'acheter des produits de l'érable et de les emballer embouteiller ou traiter de toute façon avant de les revendre, doit s'adresser au Commissaire des fruits, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, avant le 1er mars 1931, pour faire enregistrer son établissement.

(2) Au cas où une personne, maison de commerce, corporation ou association établit pour la première fois un établissement de fabrication ou de préparation ou entreprend pour la première fois d'acheter, d'emballer, d'embouteiller ou de traiter de toute façon avant de les revendre des produits de l'érable après le 1er mars 1931, cette personne, maison de commerce, corporation ou association, doit s'adresser au Commissaire des fruits, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, pour demander l'enregistrement de la façon indiquée, avant de commencer ses opérations.

11. (1) Le propriétaire, l'agent ou le représentant de tout établissement de fabrication ou de préparation expédiant des produits de l'érable d'une province à une autre, ou exportant ces produits, doit demander, avant le 1er mars 1931, au Commissaire des fruits, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, une licence ou permis autorisant la conduite de ce commerce interprovincial ou d'exportation, et un renouvellement de cette licence ou permis avant le 31 décembre de chaque année par la suite. Le droit annuel pour ce permis ou son renouvellement est de $20.00.

(2) Toute sucrerie ou érablière qui exporte des produits d'érable ou qui en expédie à une autre province doit avoir un permis, et le propriétaire, locataire ou directeur doit demander ce permis avant le 1er mars 1931 au Commissaire des fruits Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, et le faire renouveler avant le 31 décembre de chaque année par la suite. Celui qui demande le permis doit indiquer le nom et l'adresse, ainsi que le numéro du lot, la concession, le canton et le comté où se trouve cette érablière ou sucrerie ainsi que le nombre total d'arbres qui se trouvent dans l'érablière et le nombre d'arbres entaillés.

12. (1) Voici quelles sont les catégories pour le sirop d'érable offert en vente, vendu, exposé ou tenu pour la vente, sous une désignation de catégorie:—

(a) Canada de choix. — Sirop d'érable pesant 13 livres 2 onces par gallon et ne contenant pas plus de 35 pour cent d'eau; couleur très claire d'ambre ou de paille, avec un goût léger, caractéristique de l'érable, sans aucune trace de fermentation;

(b) Canada clair. — Sirop d'érable pesant 13 livres 2 onces par gallon, et ne contenant pas plus de 35 pour cent d'eau; couleur claire d'ambre ou de paille, avec un goût léger, caractéristique de l'érable, sans aucune trace de fermentation;

(c) Canada intermédiaire. — Sirop d'érable pesant 13 livres 2 onces par gallon et ne contenant pas plus de 35 pour cent d'eau; la couleur peut être d'un ambre un peu plus foncé que la catégorie claire; avec un goût caractéristique de l'érable et sans aucune trace de fermentation;

(d) Canada foncé. — Sirop d'érable pesant 13 livres 2 onces par gallon et ne contenant pas plus de 35 pour cent d'eau; la couleur peut être plus foncée que celle de la catégorie intermédiaire avec un goût caractéristique de l'érable. Une trace de fermentation ou d'odeur de sève est tolerée dans cette catégorie.

13. (1) Voici quelles sont les catégories établies pour le sucre d'érable offert en vente, vendu, exposé ou tenu pour la vente sous une désignation de catégorie:

(a) Canada clair. — Composé entièrement du produit solide ou pulvérisé résultant de l'évaporation de la sève de l'érable ou du sirop d'érable et ne contenant pas plus de 10 pour cent d'eau, de couleur claire d'ambre ou de paille, avec un goût léger caractéristique de l'érable;

(b) Canada intermédiaire. —Composé entièrement du produit solide ou pulvérisé résultant de l'évaporation de la sève de l'érable ou du sirop d'érable, et ne contenant pas plus de 10 pour cent d'eau, de couleur un peu plus foncée que celle de l'ambre ou de la paille, avec un goût caractéristique de l'érable;

(c) Canada foncé. — Composé entièrement du produit solide ou pulvérisé résultant de l'évaporation de la sève de l'érable ou du sirop d'érable et ne contenant pas plus de 10 pour cent d'eau, la couleur peut être foncée, et le goût est caractéristique de l'érable.

14. Le sucre d'érable doit se composer entièrement du produit solide ou pulvérisé résultant de l'évaporation de la sève de l'érable ou du sucre d'érable, et ne doit pas contenir plus de dix (10) pour cent d'eau.

15. Le beurre d'érable doit se composer entièrement du produit de la sève de l'érable et ne doit pas contenir plus de quinze (15) pour cent d'eau.

16. La crème d'érable doit se composer entièrement du produit de la sève de l'érable et ne doit pas contenir plus de quinze (15) pour cent d'eau.

17. La tige d'érable doit se composer entièrement du produit de la sève de l'érable et ne doit pas contenir plus de quinze (15) pour cent d'eau.

ON NOURRIT LES PORCS ET LES BOEUFS A L'ORGE

L'orge convient parfaitement à ces deux espèces d'animaux et les éleveurs de bêtes comestibles s'en trouvent bien.

IL BONIFIE LA QUALITE DES VIANDES

La production de l'orge a augmenté dans d'immenses proportions en ces dernières années au Canada, tandis que la demande pour l'exportation cessait presque complètement. Cette récolte, qui s'accommode d'une grande variété de sols et de climats, qui résiste aux maladies et aux fléaux (elle ne craint pas la pyrale du maïs) et qui rapporte beaucoup, est éminemment utile, au même degré que le maïs dans certaines régions des Etats-Unis. La région à maïs des Etats-Unis est limitée, mais la région de l'orge au Canada ne connaît pas de limites, et nous pouvons nous attendre à avoir une abondance d'orge dans quelques années. C'est là une prévision encourageante, ne serait-ce que pour démontrer aux nourrisseurs canadiens que nous pouvons passer du maïs de l'Argentine et de l'Amérique.

Maintenant que l'orge ne s'exporte plus, la situation serait bien pénible si nous n'avions au Canada même les moyens de convertir cette récolte en deux articles qui se vendent régulièrement, c'est-à-dire le bacon et le boeuf, des produits pour lesquels il existe une demande sur les marchés du pays ainsi que sur les marchés d'exportation, si nous avons un surplus à exporter. Il est très vrai que ces produits ne rapportent plus les gros prix qu'ils rapportaient autrefois, mais si l'on compare la valeur marchande de l'orge au prix que l'on en tire lorsqu'on la donne aux porcs et aux boeufs, on voit que le meilleur moyen de sortir de cet embarras est de nourrir les porcs et les boeufs avec de l'orge.

Un fait dont nous pouvons nous féliciter, c'est que l'orge convient admirablement bien pour ces deux catégories de bestiaux. On peut l'employer en quantité limitée dans la ration d'élevage des porcs et pour une proportion d'au moins 50 pour cent dans la ration d'engraissement; elle donne une qualité tout à fait satisfaisante de bacon, ce que l'on ne saurait dire avec le même degré d'assurance pour le maïs donné dans les mêmes quantités. Quant aux boeufs d'engrais, l'orge est, sans aucun doute, le meilleur de nos grains cultivés au Canada. Bien équilibrée au moyen de fourrages légumineux bon marché, cultivés au pays, l'orge peut être employée dans n'importe quelle proportion dans la ration de grain, jusqu'à 100 pour cent, et elle donne d'excellents résultats. On peut compter que la qualité du boeuf vendu s'améliorera en proportion de la quantité d'orge employée et cette meilleure qualité aidera à créer une nouvelle demande pour le boeuf à l'avenir.

Pour plus amples renseignements sur l'emploi de l'orge pour l'alimentation des animaux, écrivez au Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, pour demander le feuillet No. 127, "L'emploi de l'orge pour l'alimentation des bestiaux" et le feuillet No 128 "Grains cultivés au Canada pour l'alimentation des volailles".

PROFESSION NOBLE : L'AGRICULTURE

Sur la terre, on mène une vie d'indépendance et de bonheur.

MIRAGE TROMPEUR

Les villes que Verhaeren qualifia de tantaculaires le sont toujours.

LES COLONS

Dans notre dernier article sur la colonisation dans la Matapédia, nous avons voulu mettre en garde nos bons amis de la Matapédia contre la désertion de nos paroisses par l'exode vers les villes ou les Etats-Unis, en racontant une histoire vecue et vraiment capable de porter à la réflexion.

Le présent article, le troisième de notre série, traite de l'importance primordiale de la colonisation.

Un bon curé du bas de Quebec qualifiait un jour cette desertion de nos paroisses de "tragédie des départs". Et il avait bien raison le bon curé....

O vous cultivateurs qui songez à délaisser votre terre pour aller demeurer en ville ou aux Etats-Unis, avez-vous réfléchi strictement avant de prendre cette décision?

Ne savez-vous pas qu'en laissant votre terre, vous perdez votre vie d'indépendance et de bonheur.

Vous voulez avoir plus de distractions, une vie plus joyeuse et plus d'argent dans vos poches. Ne vous laissez pas fasciner par ces distractions apparentes et ces chimères.

Tant et de si beaux projets sont bien loin de la réalité. Si vous saviez toutes les misères endurées par vos compatriotes exilés aux Etats-Unis ou dans les villes.

Ils sont nombreux nos pauvres cultivateurs qui séduits par ce mirage trompeur sont allés échouer dans les grandes villes américaines et se sont vus plongés dans la misère noire.

Dans les villes, il faut payer pour tout et il n'y a pas de repit. Autrement on tombe dans l'engrenage de la loi et vous le savez bien, elle ne pardonne pas.

Nous ne contestons pas l'importance et la dignité de l'industrie avec laquelle les gens des villes gagnent leur vie, mais nous voulons vous dire, chers amis, que les travaux des champs, sont beaucoup plus dignes et plus grands.

Rien ne surpasse en dignité la noble profession de cultivateur et de colon.

La noble profession d'agriculteur a été en honneur de tout temps et chez tous les peuples.

Il n'y a rien amis matapédiens, de meilleur, de plus fécond, de plus agréable, de plus digne d'un homme libre, que l'agriculture.

Il ne faut pas oublier que ce sont nos cultivateurs, nos colons de paroisses nouvelles, qui assureront notre avenir national, qui seront le soutien de notre patrie canadienne.

Braves cultivateurs de nos vieilles paroisse, dirigez vos garçons vers les terres neuves, vers nos paroisses de colonisation.

Nous avons ici dans la Matapédia une région magnifique à coloniser, et, notamment ici, à Sainte-Marguerite de Causapscal nous avons un beau territoire pour recevoir une centaine de familles de braves colons.

Venez, vous trouverez à Sainte-Marguerite un petit curé-colon qui vous aidera et vous encouragera.

Lambert CLOSSE.

Ste-Marguerite de Causapscal,
30 janvier, 1931.

L'IMPORTANCE DES POMMIERS

Notre commerce de pommes a son importance. Plus de 80 pour cent de nos exportations fruitières sont des pommes.

LES DIVERS MARCHES

M. Ephrem Boudreau, lors de la sixième séance du Cercle des Etudes Economiques de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière a parlé de la production et du commerce de la pomme au Canada.

M. Boudreau mentionne d'abord les principaux centres de production du pays. Les provinces les plus avancées dans cette culture, sont la Nouvelle-Ecosse, la Colombie Anglaise, l'Ontario, Québec et le Nouveau-Brunswick.

Notre production annuelle oscille autour de 3,000,000 barils en moyenne. La Nouvelle-Ecosse, la Colombie Anglaise et l'Ontario réunies produisent environ 95 pour cent de notre récolte commerciale. La pomme est le plus important des fruits cultivés au Canada. Elle représente plus de 50 pour cent de la valeur de notre production fruitière agricole.

Notre commerce de pommes a son importance. Plus de 80 pour cent de nos exportations fruitières sont des pommes. Le Canada exporte environ 30 pour cent de sa récolte annuelle. Les quatre cinquièmes de nos exportations de pommes sont au Royaume Uni. Depuis quelques années un nouveau marché s'est ouvert en Belgique. Dans le Canada même se trouvent de grands marchés pour les pommes. Il suffit de mentionner sur ce sujet les villes de Montréal de Toronto et celles de l'Ouest. Le Canada doit soutenir sur les marchés Européens, la concurrence de la Nouvelle-Zélande et surtout celle des Etats-Unis.

Au Canada surtout en Nouvelle-Ecosse une grosse partie de la vente se fait par des sociétés coopératives. En grande Bretagne, nos pommes sont vendues surtout par des courtiers et des agents à commission.

L'ORGANISATION DES 'POOLS' A BLE

En juillet 1923, l'association des producteurs de grains de Saskatchewan décida la mise sur pied d'une organisation provinciale.

UNE AGENCE CENTRALE

A leur séance d'études économiques du 10 mars les élèves finissants de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière ont étudié avec M. Ubald Pilon l'organisation des "pools" à blé dans l'ouest canadien. M. Pilon donna d'abord un bref aperçu du développement de l'agriculture dans cette région. L'Ouest canadien a toujours été spécialisé dans la culture du grain et surtout dans celle du blé. Chaque année les fermiers ont un excédent de récolte à déverser sur les marchés étrangers. Il leur faut donc trouver un marché stable et suffisant pour absorber le surplus de leur production. L'organisation coopérative promettait d'être un facteur de réussite à cette fin en essaya de plusieurs organisations coopératives, dont une seule se maintient aujourd'hui, celle des "Pools" à blé de l'Ouest.

En juillet 1923, l'association des producteurs de grains de Saskatchewan decida la mise sur pied d'une organisation provinciale qu'on appela "Pools à blé". Les Fermiers Unis du Manitoba et ceux de l'Alberta en firent autant. Cette Association avait pour but

1—D'obtenir, au moyen de contrats de 5 ans signés par les producteurs adhérents, le contrôle d'une grande quantité de blé.

2—D'obtenir de meilleurs prix en régularisant l'écoulement du blé sur les marchés extérieurs.

3—De procurer aux producteurs des profits plus élevés en éliminant les intermédiaires inutiles.

Une agence centrale a été établie sous le nom de Canadian Wheat Producers avec mission de: 1o vendre le blé; 2o faire des recherches; 3o répandre des connaissances. Son bureau de direction est composé de 9 membres dont 3 par province. Cet organisme vend en partie aux Bourses de Winnipeg et de Calgary, mais surtout aux consommateurs par l'intermédiaire de ses représentants étrangers. Quand aux organisations provinciales, elles représentent les intérêts des coopérateurs devant l'organisation centrale.

LA PRODUCTION AUGMENTE

La statistique actuelle de la production laitière indique que la production du lait et de la crème augmente sensiblement à l'heure actuelle sur tous les points du Canada, dit le Dr J.-A. Ruddick, Commissaire de l'industrie laitière du Ministère fédéral de l'Agriculture. En ce qui concerne la production du beurre, l'Ontario et l'Alberta ont enregistré une augmentation de 15 pour cent pour les premiers six mois de l'année de production. La production du fromage, dont 97 pour cent de la quantité totale se fabriquent dans l'Ontario et le Québec, était de 30,000 boîtes inférieure au chiffre de l'année dernière, au 11 octobre. Un des traits intéressants de l'industrie laitière à l'heure actuelle est la demande croissante de vaches laitières dans les Provinces des Prairies.

Aujourd'hui, le monde souffre d'un manque de débouchés.

A STE-ANNE

M. Adrien Touzin, B. A. E. S. A., présentait au Cercle d'Etudes Economiques, de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne une étude élaborée sur la théorie de Malthus et la crise actuelle.

Après avoir donné un aperçu de cette théorie de Malthus, M. Touzin passe en revue les principales causes du présent malaise ainsi que les remèdes.

Malthus voyant s'accroître la population à la surface du globe, s'était demandé, si dans un avenir plus ou moins rapproché, la production des choses nécessaires à la vie pourrait suffire aux besoins des consommateurs. Il avait conclu par la négative.

La crise actuelle revêt un caractère international ou général. Elle affecte toutes les industries agissant avec une sévérité presqu'égale dans tous les pays. La principale cause de ce malaise est la surproduction ou une production mal adaptée. Un cas frappant de surproduction agricole nous est fourni par l'Ouest Canadien; les Etats-Unis nous en présente un autre dans le domaine industriel. L'Angleterre accuse aussi des misères avec ses mines et ses chômeurs.

Aujourd'hui, le monde souffre du manque de débouchés pour sa production industrielle et agricole.

On pourrait du fait de la crise actuelle conclure à la fausseté de la loi de Malthus.

LA RHUBARBE

La Division fédérale des fruits a introduit trois catégories recommandées pour la rhubarbe "forcée" ou rhubarbe de serre, ce sont les suivantes: "Canada de luxe", d'au moins trois pouces de circonférence; "Canada No. 1", d'au moins deux pouces; et "Canada No. 2".

La Division a proposé également trois types de contenants pour la vente de la rhubarbe (a) un panier ou une caisse contenant vingt-cinq livres net, (b) une caisse contenant dix livres net, emballée dans du papier ciré ou cellophane; et (c) une caisse en bois tranché contenant douze livres net.

ON NE PEUT PAS SE PASSER DE FOURRURES

Le succès d'une industrie quelconque dépend de la demande. On aurait pu croire que l'élevage des animaux à fourrure aurait grandement souffert de la dépression financière qui sévit actuellement, mais il n'en a pas été ainsi pour certaines raisons, et les bonnes fourrures ont rapporté des prix avantageux, même aux dernières ventes d'hiver. Il semble donc que les fourrures sont plus ou moins une nécessité, spécialement dans les pays du nord.— Rapport annuel, Ministère fé-

Belles Vaches
A VENDRE
OU A ECHANGER

Ces vaches sont des laitières de premier ordre, provenant des meilleures fermes d'Ontario. Mes prix sont intéressants.

J'échangerai pour des animaux gras. Demandez mes conditions.

ART. TARDIF
1216, RUE ST-VALIER - Tél. 7605

BONS CHEVAUX à VENDRE

Je viens de recevoir un beau char de jeunes chevaux provenant des fermes d'élevage d'Ontario, aussi plusieurs belles juments pour cultivateur un pour la selle à des prix réellement bas.

S'adresser à
F.-M. BERNIER
1055, Rue St-Valier,
Québec.

Chevaux à Vendre

Beaux chevaux de travail et de voiture, des fermes d'Ontario, à vendre. Bonne grosseur et garantis. Nos prix sont convenables.

Visitez not e écurie pour vous en convaincre.

BLOUIN & BISSON
COMMERCANTS DE CHEVAUX
(Coin Ste-Thérèse et Aqueduc)
Residence : 234, Kirouac
Tél. 4-0176, 3-2638

DEMOLITION D'ANCIENS MAGASINS

Sur la rue de la Couronne

REMINISCENCES—Par Georges Côté

PRESENTEMENT les derniers vestiges de deux anciens magasins disparaissent sous le pic des démolisseurs sur la rue de la Couronne.

Cette rue de la Couronne, a toujours été considérée comme l'une des plus remarquables de St-Roch.

Le fait en est d'ailleurs incontestable.

Directe dans son alignement nord au sud, vaste dans sa largeur, animée dans sa circulation, commerciale et résidentielle tout à la fois, elle se présente dans toute sa longueur, sous divers aspects.

De l'élévation de son sommet, il est facile d'admirer son parcours attrayant, sous "Le Soleil" qui la domine de ses reflets bienfaisants.

Là-bas, à l'autre extrémité, nous voyons journellement passer et repasser les trains de la Gare Union, dont les cris aigus des locomotives se répercutent au loin, comme avertisseur du danger de cette traverse à niveau. Se joignant à la Côte d'Abraham, et l'Escalier de Fer, la Rue de la Couronne, constitue un débouché et un moyen de communication indispensable, entre le haut et le bas de la ville.

Ce qui a pour effet de la rendre encore plus populaire, sinon la plus passante.

Les tramways électriques et les voitures de tous genres s'y confondent, en accentuant le trafic déjà si considérable qui en résulte. C'est par là; nécessairement, que défilent les diverses processions religieuses et nationales, ainsi que les parades militaires, de cirques, de carnaval et de manifestations populaires et sportives. Les touristes qui se dirigent vers Ste-Anne-de-Beaupré, passent également par cette Rue de la Couronne. Aux jours de marché, les ménagères s'y rencontrent dans un va et vient continuel, les bras chargés de légumes, ou portant des besaces ou paniers, remplis de victuailles.

L'abordage provoque le bavardage.

Et par les soirées sportives, les amateurs du hockey, de luttes, de boxes et de joutes quelconques, envahissent la rue de la Couronne pour se diriger vers l'Aréna. C'est là, que les uns s'agitent, pendant que les autres s'égosillent.

Des passants nombreux y circulent encore pour aller se grouper sur la Place du Marché, lors des ralliements, des démonstrations et des assemblées populaires.

Les promeneurs la parcourent également pendant les beaux jours d'été, pour se rendre au Parc Victoria.

La rue de la Couronne, conduit aussi à l'Exposition Provinciale, le rendez-vous des foules.

Dans sa partie centrale, elle croise la rue St-Joseph, cette principale artère commerciale de la ville.

C'est-là aussi, que les tramways font jonction pour les autres parties de la ville, au milieu d'un brouhaha des plus animé. Mais avec le temps qui passe et les exigences qu'il impose, l'aspect ancien de la rue de la Couronne, se transforme et se modernise graduellement, par la construction d'édifices considérables d'importance et de dimensions, tels que manufactures, magasins, entrepots, garages, etc, etc. et dont le moindre n'est guère le "Merger" qui surmonte tout St-Roch.

De nos jours, il serait à propos de désigner cette rue, par "l'Avenue de la Couronne" car elle en a toute l'importance capitale, sinon la direction voulue soit du nord au sud.

L'EPICERIE RIVERIN

La rue de la Couronne, traverse en le divisant en deux parties égales, le Boulevard des Fossés projeté, lequel deviendra sans doute un jour, l'orgueil de St-Roch. En dépassant la rue des Fossés, ce futur Boulevard se prolonge directement par la rue Charest.

De ce fait, la démolition des édifices situés sur le coté nord de cette dernière rue, devient nécessaire en vue de son élargissement indispensable.

Parmi ces maisons destinées à disparaitre à jamais de notre vue, mentionnons celle qui formait l'encoignure des rues de la Couronne et Charest.

Rappelons tout d'abord, que la présente rue Charest, était autrefois désignée par "Bélair".

Il est évident, que le nom de "Bélair" a été substituer par celui de "Charest" afin de perpétuer la mémoire du vénérable Abbé Zéphirin Charest, qui fut le digne Curé de St-Roch, de 1839 à 1876.

A son début, l'Epicerie de Jos.-A. Mailloux, occupait ce coin de la rue, dans une maison à deux étages, qui a été remplacée plus tard par un grand magasin en briques, dans lequel s'établit "l'Epicerie Blumhart & Riverin", à laquelle succéda finalement "l'Epicerie Charles Riverin, qui disparut à son tour, afin de livrer ce pas à la Commission des Liqueurs, puis temporairement à M. Robitaille, le fruitier. Pendant son long règne, l'Epicerie Riverin, fut considérée comme l'une des plus importantes de St-Roch. Par sa licence de vente de vins, et de spiritueux, l'Epicerie Riverin fut favorisée par de nombreux clients. Bon nombre de cultivateurs des alentours de Québec, s'y donnaient aussi rendez-vous, aux jours de marché, soit pour y échanger leurs produits de la ferme, contre des épiceries, sinon pour s'en approvisionner. Et par ce fait des "voitures d'habitants" s'alignaient le long des rues avoisinantes.

"LE MAGASIN DE 7 CENTS"

Tout à coté de l'Epicerie Riverin, se trouvait "Le Magasin de 7 cents" si populairement connu à Québec. L'assortiment de ce magasin unique en son genre, consistait en bimbeloteries, c'est-à-dire en une infinité d'objets de nécessité quotidienne, sinon d'un besoin occasionnel ou de circonstance.

Aussi lorsqu'il était impossible de trouver nulle part ailleurs un objet désiré, on était certain de pouvoir se le procurer au "Magasin de 7 cents".

Surmontant la porte d'entrée, sous forme d'enseigne, un énorme chiffre "7" indiquait ce genre de commerce particulier. Sans doute, conformément à la consigne, la plupart des objets se vendait "7" cents, lorsque ce magasin débuta modestement, mais l'entreprise prospéra avec le temps qui passe, et conséquemment le stock fut augmenté en valeur et en importance.

Il résulta de cette prospérité, que ce modique montant de "7" cents, n'était pas l'unique prix de vente exigé, au contraire la valeur des objets, rendait les prix variables. Qui donc en passant par la rue de la Couronne, ne s'est pas arrêté, devant les vitrines de ce magasin, pour en admirer l'installation, avec un certain regard d'envie. A l'époque des étrennes du Jour de l'An, le stock augmentait considérablement en des variétés captivantes et suggestives, mais spécialement en jouets. Et les enfants, les yeux agrandis, embrassaient du regard, toute cette installation qui excitait leur désir, et hantait leurs imaginations.

Fonder vers 1886 ou 87, par M. Zénophile Moussette, le "Magasin de 7 cents" créa une innovation à Québec, à cette époque où notre population maintes fois éprouvée par des conflagrations ruineuses, cherchait le bon marché dans ses achats.

Grâce à l'empressement avec lequel M. Moussette s'efforçait de satisfaire ses clients, et au choix varié de son assortiment, le magasin se développa en progressant. Mais hélas, sur le chemin de la vie, les infirmités de la vieillesse guettent leur victime au passage et M. Moussette, n'en fut pas exempt.

Son règne commercial fut alors abrégé par la plus pénible des afflictions, la cécité.

N'est-ce pas supporter la plus cruelle des épreuves, pour un marchand, que d'être privé de la vue de l'assortiment de son magasin, qu'il était habitué de revoir chaque jour, et qui absorbait son existence.

Et encore plus particulièrement, lorsque la multiplicité et la variété de ces objets, nécessitent une attention spéciale.

D'autant plus que l'ouverture dans le voisinage, de nouveaux magasins de même genre, et particulièrement la démolition forcée de son magasin, obligèrent M. Moussette, à discontinuer son commerce.

Plus tard, l'histoire redira que le "Magasin de 7 cents" a été le précurseur du florissant" Magasin des 5-10 et 15 cents, si en vogue de nos jours.

LES FRERES ROBITAILLES, FRUITIERS.

Mais avant de clore définitivement son "Magasin de 7 cents" M. Moussette en loua une partie à M. E. Robitaille, fruitier, pendant que le frère de ce dernier, vint occuper temporairement l'ancienne Epicerie Riverin. M. E. Robitaille, installa alors ses fruits et légumes, tout à côté de l'assortiment multiple et d'un genre tout différent, de M. Moussette. Un tel voisinage, d'objets d'un usage contraire, produisait un étrange contraste. Mais afin de hâter l'écoulement du stock de son voisin, en vue de la démolition du magasin, M. Robitaille, rassembla les deux stocks en un seul. De sorte que au milieu de ce meli-melo d'ustensiles en granit et de fruits, l'on remarquait certains vases qui ne ressemblaient guère à des sucriers.

Les frères Robitaille sont populairement connus dans nos faubourgs. Ils débutèrent bien jeunes dans leur commerce, ce qui leur a permis d'acquérir de l'expérience indispensable au succès. Paniers aux bras, ils offraient jadis en vente de porte en porte, des pommes et des bananes. Depuis près d'un quart de siècle, nous les voyons sur les marchés publics, sur les terrains de l'Exposition, ou occupant des magasins sur les principales rues.

Ou encore, parcourant nos rues en une voiture surmontée d'étagères, offrant leurs marchandises légumineuses et juteuses, sur un ton chantant, semblable à ces troubadours amoureux des temps antiques.

Les bananes qui sont devenues d'un usage si répandu de nos jours, leur inspiraient des rimettes, toutes à la louange de ce fruit savoureux.

Autrefois à Québec, les bananes étaient rares et inconnues du public en général. Seuls, les gens à l'aise s'en procuraient. Ces bananes étaient rouges, courtes et plus grosses que les jaunes de nos jours.

Aux sons aigus d'une trompette éclatante qui nous rappelait celle du jugement dernier, les Robitaille annonçaient leur passage à travers les rues, à la manière des héraults de l'ancien temps.

Cherchaient-ils à imiter les Cris de Paris, cependant ils ne furent pas les premiers à inaugurer en notre ville, ce système ambulant de réclames bruyantes.

Qui donc ne se rappelle pas avoir vu passer autrefois, en voiture par nos rues, des commerçants qui annonçaient leurs ventes à pleine tête. "De l'alose, de l'alose," ou encore "Harengs, fresh herrings, des z'harengs frais ou bien "Des bluets, des bluets."

Et l'on achetait alors à la porte du logis, du poisson frais, sinon des beaux bleuets du Saguenay, gros comme des raisins bleus, que nous, les enfants, nous mangions par soucoupées, en les piquant avec une épingle. De ces beaux gros bleuets bleus pâles, nous n'en voyons plus, ils sont mis en conserves au Saguenay et expédiés par trains de fret.

Mais à force d'affronter le public, les Robitailles, devinrent familiers avec tout le monde, en prétendant que, où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir. "Pas gêner dans leur culotte" comme on dit populairement, de ceux qui n'ont pas la langue dans leur poche, et "ni frette aux yeux", ils vantaient avec force boniment, leurs marchandises prétendues sans pareilles sur le marché. Et si quelqu'un osait faire des observations contraires à leurs avances, ils ne se gênaient pas pour leur dire leur façon de penser. Un trou, une cheville. Ces ripostes de parts et d'autres amusaient les gens. Fallait voir leurs bargains du samedi soir, auxquels il était difficile de résister en face de tant de réclames, de vantardises, et de réductions à pertes. Toute la famille, grands et petits, garçons et filles, participaient à la besogne, et chacun à sa manière mettait l'épaule à la roue. Le succès sourit aux audacieux, et petit à petit, les frères Robitaille ont établit un commerce de fruits qui leur permet de vivre. Et de nos jours, la vieille haridelle des premiers temps, a été remplacée par des trucs-automobiles modernes. Le travail ennoblit, et en luttant pour la vie avec autant de courage, les Robitaille ont acquis beaucoup de mérites à leur crédit. Il leur en coûtait de quitter leur poste de commerce temporaire, si central de la rue de la Couronne, aussi ont-ils persisté à s'y maintenir au rez-de-chaussée, alors même que les étages supérieurs de l'édifice, étaient complètement démolis.

(A suivre samedi prochain)

Georges Côté.

TARZAN ET LE LION DORE

Episode No 59

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Service)

Esteban et Owaza ne revenant pas au camp de Flora Hawkes, comme ils avaient promis de le faire, Flora et ses associés en conclurent qu'ils s'étaient égarés ou avaient été tués. Ils décidèrent donc de se remettre en route vers le campement des Arabes, voleurs d'ivoire. Un noir géant nommé Luvini fut chargé par Flora de prendre la direction des noirs à la place d'Owaza. Elle n'aurait pu choisir une pire canaille. Mais il connaissait bien le pays et tout alla bien jusqu'au jour où les aventuriers parvinrent en vue du village arabe, et établirent leur propre camp à l'orée de la jungle.

Pendant ce temps, Lady Greystoke et ses Waziris prirent la piste du "safari" de Flora Hawkes à l'endroit même où les Waziris avaient vu pour la dernière fois celui qu'ils croyaient être Tarzan et qui n'était autre que Esteban. Avançant plus rapidement que la troupe de Flora Hawkes, les Waziris établirent leur camp en vue des tentes arabes quelques heures à peine après ceux qu'ils suivaient. Il arriva ainsi que deux femmes blanches se trouvèrent, ce soir-là, à camper à quelques milles l'une de l'autre avec le camp arabe entre elles. L'une d'elles, entourée de bandits, venait chercher les richesses. L'autre, accompagnée de noirs fidèles et dévoués, recherchait l'être qu'elle aimait le plus au monde.

Luvini et quelques-uns des porteurs noirs les plus intelligents, savaient qu'ils étaient là dans le but d'enlever l'ivoire détenu par les Arabes. Mais Luvini avait un tout autre plan. Il consistait à tuer les Arabes et à s'emparer de l'ivoire, tout comme le voulait Flora Hawkes, après quoi Luvini ferait massacrer les blancs, à l'exception de la jeune femme qu'il désirait garder pour la vendre à l'un des nombreux marchands d'esclaves du nord. Il se servirait donc des blancs pour exterminer les Arabes, après quoi il se chargerait, lui, de supprimer ces associés encombrants.

Luvini aurait certainement réussi à exécuter son plan diabolique, sans la loyauté et l'affection d'un jeune noir attaché à Flora Hawkes comme serviteur. Cette femme, malgré son ambition et son avarice, avait quelques qualités. L'une d'elles était la bonté qu'elle avait montrée à ce pauvre enfant ignorant et dont elle allait avoir la récompense beaucoup plus tôt qu'elle ne pouvait le penser. L'attaque du campement arabe devait avoir lieu au cours de la nuit sans lune qui s'annonçait et tout était prêt.

LA MAISON GAUVIN

NOTRE DERNIERE VENTE DE

PALETOTS

RESTERA MEMORABLE Parce que les prix en ont été baissés plus bas que la limite.

MESSIEURS

VOILA votre meilleure occasion de l'année de vous procurer un paletot léger de printemps ou d'automne à des prix plus bas que populaires.

SAISISSEZ l'instant même dès aujourd'hui à bonne heure pour vous rendre compte des valeurs qui vous sont offertes à des prix aussi réduits que $5. $10, $15, un choix de 250 paletots et assortiment de grandeurs.

$5. $10. $15.

A qui la **CHANCE**

GANTS KID TAN

Pour Fnfants

pour enfants de 2 à 8 ans: Gants Kid (tan) de bonne qualité bien cousus et avec nervelure point 000 à 6, moitié prix.

.98

Pour Dames

Bas Pure Soie Full Fashioned

deux spéciaux en bas pure soie full Fashioned dans un assortiment de nuances et de marques les mieux connues. Pointures : 8½ à 10 1-2

.79 et 1.00

125 ROBES

FILLETTES

de 2 à 14 ans

Une superbe occasion de choisir une jolie robe pour fillette durant le dernier jour de notre grande vente

Il y a des robes en coton et en voile imprimé, en flanelle en jersey ou en laine

Nous en avons un choix de nuances variées et des valeurs jusqu'à $4.90 pour .. ..

1.98

A QUI LA CHANCE

1000 A GAGNER

Dernier Jour Aujourd'hui

CONDITIONS

DITES LA VALEUR AU PRIX VENDANT DES MARCHANDISES CONTENUES dans nos VITRINES durant notre GRANDE VENTE.

1er PRIX	2ième PRIX	3ième PRIX
50.00	30.00	20.00

VOTRE SOLUTION SERA VALIDE SI ELLE EST ACCOMPAGNEE D'UNE FACTURE D'AU MOINS 50 CENTINS A $10.00, $10.50 à $20.00 DONNE DROIT A DEUX REPONSES, AINSI DE SUITE.

N. B—TOUTE REPONSE DEVRA ETRE ACCOMPAGNEE D'UNE FACTURE.

Notre concours se terminera samedi soir, le 25 avril, à 10 heures du soir et les gagnants seront annoncés dans les journaux.

Un comptable licencié en fera la vérification.

P. S.—Il est interdit à notre personnel de participer à ce concours.

Jules Gauvin Enrg

183 Rue St-Joseph

ALEX. COULOMBE

Les liqueurs douces de choix que la maison Alexandre Coulombe, de Québec, met sur le marché lui ont valu une nombreuse clientèle et personne ne saurait les mésestimer puisque les dix-huit variétés de la maison sont officiellement reconnues comme d'excellente qualité.

On connait bien en ville l'orangeade Coulombe et le Ginger Ale "C. et G.". Voilà des produits que la maison garantit comme supérieurs et qu'elle offre à des prix fort satisfaisants pour quiconque veut réellement boire des breuvages de qualité et sanitaires.

MEFIEZ-VOUS

Certaines gens sans scrupule se plaisent depuis quelque temps paraît-il a semer dans le public que la RED DIAMOND TAXI 8123 va bientôt cesser ses opérations, que cette compagnie va changer de nom et d'administration, ou encore que son numéro de téléphone est changé, quelqu'un est même allé jusqu'à enlever et détruire, dans certains endroits, des cartes-annonces du 8123 sous les mêmes prétextes.

La compagnie des taxis 8123 tient à aviser le public qu'il n'y a rien de vrai en tout ceci; que la compagnie est, et surtout restera ce qu'elle était en importance, avec amélioration notoire dans le service, le tout afin que personne ne s'en laisse imposer par un imposteur, quel qu'il soit.

Si quelqu'un a connaissance de tels faits et veut bien en faire rapport à la compagnie, celle-ci se chargera de faire ravaler le menteur ainsi pris, de même que la compagnie serait reconnaissante envers quiconque pourrait lui fournir les renseignements nécessaires à l'arrestation de le ou des vendales qui se permettent de détruire ses annonces.

RED DIAMOND TAXI LIMITEE.

Les hommes refléchis *placent de l'argent dans* l'Assurance sur la vie . . .

DANS le passé, un homme cherchait son indépendance et celle de sa famille en accumulant ses épargnes, graduellement; c'était sa manière d'assurer des fonds pour sa vieillesse, sa mort et toute autre éventualité.

Aujourd'hui, les hommes réfléchis ont renversé le procédé. **Ils commencent par se créer une succession, au moyen de l'assurance sur la Vie et la paient ensuite à même leur revenu.** Ils comprennent que l'Assurance sur la Vie garantit la protection de ceux qu'ils aiment, l'éducation des enfants et leur propre indépendance sur leurs vieux jours.

Quel autre placement en offre autant?

Si vous possédez de l'Assurance sur la Vie, vous avez des ressources certaines à votre disposition — des fonds de réserve sur lesquels vous pouvez compter pour les besoins futurs. Et l'**Assurance sur la Vie encourage l'épargne systématique — la fondation du succès.**

Demandez-vous ce que sera votre situation financière dans dix ou vingt ans d'ici. Demandez ensuite à un représentant de l'Assurance sur la Vie de vous aider à préparer votre indépendance et celle de votre famille.

L-531F

Life Insurance Service

Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance Canadiennes et Anglaises sur la vie faisant affaires au Canada.

Amusements

AU CAPITOL

"EAST LYNNE"

Dans "East Lynne", production Fox qui sera montrée au Capitol, demain, lundi et mardi, les amateurs de beau cinéma ne se réjouiront pas seulement de voir et entendre la version cinématographiée d'une histoire intéressante mais aussi se complairont dans l'audition des plus fameuses chansons dans l'histoire de la musique populaire.

On entendra "Then You'll remember Me" de Balfe, tirée de la comédie musicale "The Bohemian Girl", qui remporta dès les premières représentations un succès extraordinaire. Les principaux motifs de cette production devinrent bientôt d'une popularité inouïe et de ceux-ci "Then You'll Remember Me" est demeuré constamment en grande faveur auprès du public.

Quand Mme Henry Wood, écrivit son immortelle romance "East Lynne", elle confia à l'artiste qui interprétait le rôle de Isabelle, le soin de chanter cette ballade dans plusieurs scènes d'un caractère spécialement touchant. Ce chant fut tellement goûté dans "East Lynne" qu'il en vint à être considéré comme en faisant partie intégrale, comme dans "The Bohemian Girl".

Ann Harding, Clive Brook et Conrad Nagel sont les principaux artistes de cette belle production.

Comm.

AU CARTIER

Colman remporte un autre grand succès dans "Devil To Pay".

L'humour anglais est typique. Ronald Colman est aussi un typique anglais. C'est indéniable! Lonsdale est un dramaturge qui manie le trait vif avec un sang-froid tout britannique. Grâce à cette caractéristique de l'esprit anglais et par celui qu'y dépensent ces deux personnages le film "The Devil To Pay" à l'affiche du Cartier mérite d'entrer dans la catégorie des films qui amusent et qui laissent un souvenir. Ce n'est pas une production dramatique comme "Bulldog Drummond", que Colman ne pourra jamais faire oublier, mais parce qu'il a le rare mérite de demeurer anglais jusqu'au bout, voire jusqu'aux tics des personnages, le port d'un complet; la stature et la grâce un peu carrée des femmes, ce film est franchement agreable. Pas un instant on n'y soupçonne la marque de fabrique d'Hollywood, et Georges Fitzmaurice mérite des félicitations pour avoir résisté à la tentation de ne pas la faire paraitre, par moments. Colman avec désinvolture, avec facilité, mais avec la moderation toute britannique, exploite le jeu de mot lance la réplique, fait la cour à tout le monde et se laisse véritablement attendrir par un caniche. Jamais le comédien ne s'est montré plus en possession de ses moyens, bien qu'il s'attaque à un genre dont il n'a pas l'habitude: le style comique léger. Mais dans tout ceci c'est encore Lonsdale, l'auteur du scénario, qui l'emporte, haut la main. Il nous semble qu'il n'a pensé qu'à Colman en traçant les mille et une situations dont devra se tirer son héros.

Colman a réussi une excellente composition. Elle ne lui demande pas beaucoup de travail mais elle est trop juste pour que le critique se montre sévère. L'acteur Kerr, dans le rôle du père de Colman, soutient le cri d'admiration que ses débuts arrachèrent à toute la critique américaine.

Le second film au programme un des plus jolis et des plus intéressants qui soient est intitulé "Kiss me again".

AU RIALTO

Un programme double de grande envergure sera présenté aux habitués du cinéma Rialto pour trois jours à partir de demain. Le premier film au programme est "Le Bossu de Notre-Dame", version cinématographique de l'immortel chef-d'oeuvre de Victor Hugo, "Notre-Dame de Paris". Ce film présente des artistes de première force si on en juge par la distribution. On voit d'abord au premier plan l'artiste regretté qu'est Lon Chaney, puis Patsy Ruth Miller, Ernest Torrence et Norman Kerry, tous bien connus du public cinéphile.

Le second film au programme sans être du style du premier n'en est pas moins d'un puissant intérêt et est intitulé "Comrades". Ce programme devrait intéresser tout le monde et la direction devrait être satisfaite de l'accueil que Québec fera à ce beau programme.

AU CANADIEN

PAULINE GARON DANS SON PREMIER FILM PARLANT FRANCAIS.

"Echec au Roi" avec comme vedette la grande artiste canadienne-française qu'est Pauline Garon, sera montré au Canadien pour une semaine, commençant aujourd'hui.

Ce film est une réalisation parfaite de deux nouveaux venus dans le domaine du film parlant français: Léo Dusseau et Henri de la Falaise. L'histoire est de Emmet Sherwood. Les principaux artistes qui contribuèrent par leur jeu au succès de film sont: Pauline Garon, Emile Chautard, Françoise Rosay, Jules Rancourt, Jacques Jouerville et George Davis.

"Echec au Roi" est une comédie fort spirituelle, allègre, pleine d'honnêteté et de charmes en plus qu'il est un film sans langueurs. On y retrouve avec plaisir quelques scènes révolutionnaires et des scènes amusantes où se joue la plus fine ironie.

C'est l'histoire de Eric Vill, qui laisse volontier la reine Marthe gouverner à sa place et qui préfère jouer aux échecs avec son valet de chambre. Mais un beau jour la situation s'aggrave dans l'Etat, des troubles révolutionnaires surgissent. Alors Eric redevient le roi énergique qui mate la revolte, évite de graves désordres et balaie la tyrannie d'un généralissime indigne de ce nom. Une fois son peuple rassuré il retourne à sa partie d'échecs et permet à sa fille de s'enfuir avec son secrétaire, plutôt que de la voir se marier contre son coeur.

Emile Chautard est remarquable dans le rôle du roi et Françoise Rosay lui donne une réplique savoureuse, hautaine et aristocratique à souhait. Pauline Garon est ravissante dans le rôle de la petite princesse. Jouerville est très sympathique et tous les autres artistes sont absolument épatants par le jeu naturel qu'ils déploieront dans ce film.

—Est-ce que je vous ai blessé ?

—Ce n'est rien. Mais voudriez-vous repasser aussi mes manchettes.

(**Buen Humor**, Madrid).

AU VICTORIA

EMOUVANTES SCENES DE LA MER DANS "WAY FOR A SAILOR"

Dans "Way for a Sailor", la fameuse production nouvelle toute en dialogue de la compagnie Metro-Goldwyn-Mayer que le théâtre Victoria donne en représentation aujourd'hui, John Gilbert joue le premier rôle, et il est fort adroitement secondé par Wallace Beery, dans le rôle du "Tripod", un véritable marin d'eau salée, dont la rivalité avec Gilbert dans la question des amoureuses a pour résultat une bataille au bout des poings et des engagements sensationnels. Le tout sur un fond de tableau qui n'est rien autre chose que la vie animée de la mer.

La distribution comprend encore Leila Hyams dans le rôle de vedette; Jim Tully, l'écrivain, dans sa première figuration sur l'écran; et Polly Moran et Doris Lloyd dans le rôle des deux "amoureuses". La vue est toute en action rapide, en comédie irrésistible et en drame terrible du commencement à la fin de la représentation.

Sam Wood, en dirigeant la vue d'après une adaptation du roman bien connu de la mer par Albert-Richard Wetjen, a cherché le réalisme dans son atmosphère, la plupart des scènes ayant été filmées à bord de quatre navires nolisés pour le film. Les autres scènes se passent dans les différents ports echelonnés d'Angleterre en Chine, et le long de la magnifique cote rocheuse ou les scènes idylliques ont été photographiées. A remarquer principalement les scènes dans la brume ou rien ne laisse à désirer.

Comm.

AU CLASSIC

James Murray avait été un figurant dans quelques productions cinematographiques lorsque King Vidor, metteur en scène bien connu, fit sa connaissance un soir de pluie ou le jeune homme lui avait demande de lui permettre de monter dans son auto pour s'abriter. Le metteur en scène s'aperçut vite qu'il avait trouve la le type qu'il cherchait depuis longtemps. Il demanda à Murray de venir le voir au studio et plusieurs essais le convainquirent qu'il ne s'était pas trompé.

M. Murray est né à New-York, le 9 février 1901. Il a reçu son éducation au Evander Childs High School, New-York. Avant d'entrer au cinéma, il remplit tour à tour les fonctions de conducteur de vehicules et d'agent d'assurance. C'est en 1922 que commença sa carrière artistique alors qu'on lui avait confié une fois le rôle dans "The World We Live In" film de William A. Brady. Ces débuts furent suivis, en 1923, de ses premiers essais à l'écran.

C'est Murray qui tenait le rôle de John Alden dans "The Pilgrims", film réalise par Yale University Press à Whitestone. A la suite de cette tentative, il se rendit à Hollywood pour entrer aussitôt que possible au cinéma proprement dit. Son premier rôle véritable fut dans "The Crowd" film de King Vidor.

Il y a quelques mois, Murray eu la chance de signer un contrat à long terme avec la compagnie Universal. Elle lui a déjà permis de jouer le premier rôle dans "The Shakedown" et le principal rôle dans "Shanghai Lady", film de la compagnie Universal dont Mary Nolan est l'étoile.

Murray Mesure six pieds. Il pèse cent soixante-dix livres. Il a les cheveux brun clair et les yeux bruns. Il est un grand amateur d'athlétisme et sa plus grande ambition est de voyager.

Le second film au programme est intitulé "Skimmer Steps Out". C'est aussi une production Universal, avec comme artistes principaux Glenn Tryon et Merna Kennedy.

A L'ARLEQUIN

Une attraction spéciale est ajoutée au programme régulier de ce théâtre ce soir. Cette attraction consiste en quatre parties de boxe et un match de lutte. Le programme commencera à 7 heures. Le prix d'admission pour ce programme spécial est de trente centins. Les boxeurs au programme sont: **Young Burn vs Rousseau**; **Young Dempsey** vs **Young Tunney**; **Al Courteau** vs **Young St-Laurent**; **Cantin** et **Mitchell**.

Pour demain, le fameux "Trio Florenz" qui, vu des circonstances incontrôlables ne put faire son apparition dimanche dernier, sera au programme. C'est un acte de vaudeville, danse, acrobatie et nouveautés. En plus au programme, trois autres actes de vaudeville et un magnifique programme cinématographique double "Let Us Be Gay" et "The Buckaroo Kid", et le troisième épisode de la fameuse série: "Black Book".

Caroline offrira pour la semaine prochaine, "Chacun pour Soi", comédie bouffe en un acte par Marcel Dequoy, Swifty, Ballounne, Hervé Germain, Simonne DeVarennes, Caroline et tous les artistes de la troupe seront de la distribution.

Raoul Léry présentera un nouveau drame intitulé: "Coupable", dans lequel il jouera le principal rôle assisté de Mlle Simonne DeVarennes.

Buster Brown et ses danseuses donneront des numéros de danse spéciaux. Mercredi soir, Soirée de Bon Marché. Une centaine d'articles utiles seront donnés en prix. Vendredi soir, Magasin de Campagne. De nombreux prix seront aussi distribués. Cette semaine 3000 livres de viande fraiche, en morceaux de 10 livres, empaquetés et prêts à être emportés à la maison, seront donnees en prix.

Comm.

UNE SITUATION ALARMANTE

(Suite de la page 25)

leur minimum de $350,000. — somme encore assez imposante qui devrait meriter l'attention et la protection des autorités.

Pourtant, en avril 1929, lors du dîner annuel du Club de Yacht de Québec, tenu sous la presidence du Commodore W.-G. Mitchell, B.S.C., M.Sc., se trouvaient réunis plus de cinquante membres et invités de distinction, tels que l'honorable Juge Gibson, l'honorable W. Gerald Power, le colonel John H. Price, maitre Louis St-Laurent, C. R., et bien d'autres de l'elite de la société québecoise.

En présence d'une assistance si distinguée, l'honorable W. Gerald Power, parlant officiellement en sa qualité de président de la Commission du Havre, a déclaré que la demande du Club de Yacht de Québec, pour l'établissement d'un bassin permanent d'ancrage était agréée et que des mesures allaient être prises sans délai pour la realisation du projet. L'emplacement du bassin allait être décrit aussi dans les plans officiels imprimés du Port de Québec. M. Doucet, adressant la parole peu après l'honorable Power, déclarait que lui et ses collègues endossaient complètement la decision du président de la Commission du Havre.

Rien n'a été fait, au contraire la situation est devenue plus precaire. Le Club n'a plus d'ancrage convenable pour sa flotte et pour les yachts qui nous viennent de l'étranger. Alors, un revenu considérable dont auraient profité les citoyens de Québec par l'établissement du bassin permanent réclamé s'est dirige vers d'autres villes où la prévoyance des autorités a pourvu leur port de facilités d'ancrage pour les vaisseaux de promenade de leurs administres et pour les yachts des touristes visiteurs.

Québec perd chaque année un profit très considérable parce que le port n'offre aucune place convenable pour l'accostage et le ravitaillement des yachts propriétés des yachtmen de l'étranger qui désirent nous visiter.

Qui mettra en doute cette declaration? N'a-t-on pas sous les yeux les recentes statistiques au sujet du Tourisme, indiquant que les touristes étrangers ont dépensé à Québec durant la dernière saison la somme formidable de $10,000,000.

Une forte proportion du nombre des touristes qui nous visitent vient en automobiles et c'est la politique des bons chemins, inaugurée et poursuivie avec ardeur et diligence par le Gouvernement Provincial qui est responsable de l'affluence de cette classe de touristes.

La semence précède la récolte, ainsi les bons chemins ont precédé les touristes. Alors voilà: Québec est relié par ses voies d'eau navigables à des milliers de centres importants du Continent ou prospère le sport du yachting. Des millions de citoyens pratiquent ce sport. De nouveau, les statistiques de nos voisins immediats, les Etats-Unis, le prouvent.

En 1930, on compte 1,429,450 bateaux-moteur de plaisance d'une valeur globale de $3,647,530,000. L'augmentation annuelle depuis les dix dernières années est de 15.7 pour cent en moyenne chaque année. Cependant, combien de ces vaisseaux nous visitent? Quelques-uns, oui, mais quelle réclame nous en recevons! Jugez-en par cet exemple assez récent: en 1929, un magnifique yacht demandait l'hospitalité du Port de Québec pour son ravitaillement. On le conduisit dans le bassin intérieur, à l'un des quais qui servent au chargement des goelettes. C'était le seul endroit disponible. C'était malpropre, la vase, la poussière, la suie, tout contribuait à rendre l'endroit parfaitement dégoutant et les rats qui abondent sur ces quais voulaient prendre d'assaut le vaisseau. Imaginez la colère et le dépit du propriétaire du yacht, un riche avocat de New-York. "Mes amis en entendront parler", dit-il. Quelle réclame vraiment!

Québec cependant jouit d'une renommée considérable chez les touristes et nous sollicitons leur venue de toutes façons. Une grande porte par laquelle ils entreraient en nombre à Québec leur est fermée. Cette porte, c'est le Port de Québec. Soyons logiques, nous voulons recevoir de justes dividendes des sommes dépensées en réclames pour amener ces touristes. C'est une fin louable, ne négligeons donc pas les moyens. Ne dépense-t-on pas des sommes considérables pour les endroits de parquement pour les automobiles de visiteurs On en réclame de plus en plus et les autorités trouvent un profit à accéder à ces demandes malgré la forte somme en jeu.

Dans un autre domaine, nous réclamons un bassin permanent d'ancrage pour les yachts de chez-nous et de l'étranger. Nous voulons recevoir cette classe de touristes que nous amèneraient ces yachts, la meilleure classe sans contredit et la plus fortunée aussi. Nous voulons voir refleurir chez-nous une industrie qui etait prospère autrefois et qui était le gagne-pain de nombreuses familles qui construisaient des vaisseaux de promenade de toutes descriptions.

Le Port de Quebec, par sa situation géographique, est un des plus beaux endroits naturels du monde. Il peut le disputer avantageusement avec le Pont de Miami mais il ne sera jamais un port de tout premier ordre tant qu'il ne sera pas equipé d'un bassin permanent d'ancrage pour les yachts qui les mettra à l'abri des vents et des courants et leur donnera les facilités nécessaires pour leur accostage et leur ravitaillement. Les revenus d'une telle entreprise justifient la dépense qu'elle encourra.

Plusieurs ports du Dominion sont équipés pour recevoir les yachts, qu'une réclame bien dirigée parmi les Clubs de Yacht étrangers leur amène par centaines. C'est une moisson d'or que ces touristes; semons alors pour la cueillir.

LES CLOCHES

Ding, din, dong, carillonne éperduement
La cloche qui veut proclamer à l'univers
L'entrée au monde d'un petit enfant
Qui devient pour un foyer entre trois l'élu cher.

Ding, din, dong, carillonne amoureusement
La cloche qui chante qu'aujourd'hui
Deux coeurs qui s'aimèrent tendrement
L'un à l'autre pour toujours sont unis.

Ding, din, dong, dans l'air pleure tristement
La cloche qui dit un dernier adieu
Aux jeunes, vieilles, pauvres gens,
Qui en ce jour rendent l'âme à Dieu.

C. G.

Dernière Fois Aujourd'hui
WARNER BAXTER
JOAN BENNETT
DOCTORS' WIVES
Trois JOURS Commençant DEMAIN
Ann Harding
Une leçon d'amour d'une vérité qui est de tous les temps.
EAST LYNNE

FOX PICTURE
Clive Brook
Conrad Nagel
Maintenant trois programmes par semaine changeant les Dim. Mer. et Vendredi.
Le mariage est-il le chapitre final ou le premier chapitre d'un roman d'amour ?
Il répondit avec sa tete et elle répondit avec son coeur.
Représentation continue demain de 2.05 à 11 heures. Mat. demain: 30c et 40c; Mat. semaine, 25c et 30c; Soire: 35c et 50c. Representations, la semaine: 1.30 et 7.00 hrs P.M.
CAPITOL THEATRE

SAMUEL GOLDWYN presents
Ronald Colman in

DEMAIN Continue de 1 à 11 p.m.
"The DEVIL TO PAY"
with LORETTA YOUNG
Un Autre Beau Programme DOUBLE

Et une Autre Superbe Production
"KISS ME AGAIN"
Musique de Victor Herbert en Technicolor
MERVEILLEUX — UNE PLEIADE D'ETOILES
BERNICE CLAIRE - WALTER PIDGEON - JUNE COLLYER
Assistez aux Matinées
CARTIER

—Je ne puis pas supporter qu'on parle beaucoup.

—Je le crois, moi aussi, je suis marié. (**Hummel**, Hamburg).

—Pourquoi donnes-tu du papier buvard à ta petite soeur ?

—Elle vient de boire de l'encre. (**Hummel**, Hamburg).

D'Aujourd'hui à Vendredi Prochain
LE THEATRE CANADIEN
Présente
La Jeune Brillante et Populaire vedette Canadienne Française

Dans son Premier Grand rôle Parlant en Français
PAULINE GARON
dans
'ECHEC AU ROI'
avec
EMILE CHAUTARD
et FRANCOISE ROZAY
UN DES GRANDS SPECIAUX DE LA SAISON
PROGRAMME COMPLET --- PRIX REGULIERS

La Sensation Dramatique de l'Année
John Gilbert et Wallace Beery, dans un film tourbillonnant d'aventures, avec de jolies filles, dans les bateaux et sur toutes les mers du globe. Un millier de rire --- Un millier d'émotions!
JOHN GILBERT
avec
WALLACE BEERY
JIM TULLY
LEILA HYAMS
POLLY MORAN
4 Jours Seulement

WAY for a SAILOR
VICTORIA
Continue Demain de 1 à 11 heures
Commençant Aujourd'hui

Amusements

AU FRANCAIS

"THE FLYING SCOTSMAN"

Pour le vieux Bill le "Flying Scotsman" était autre chose qu'un merveilleux et puissant engin capable d'atteindre une vitesse de plus de 70 milles à l'heure c'était pour lui une machine qui vivait, pensait et agissait sous une simple pression de sa main, c'était en quelque sorte une partie de son être.

Il était fier de sa locomotive comme d'ailleurs de son propre record. Depuis plus de trente ans, elle et lui avaient parcouru la route qui sépare King Cross de Scotland, sans un accident une panne ou quelque défectuosité que ce soit.

L'histoire est surtout celle de son dernier voyage que la destinée avait marqué devant être plutôt une aventure, la plus difficile de sa carrière. Quand la puissante locomotive sous pression partit de King's Cross, elle portait entr'autres passagers, un employé de la compagnie, qui voulait tirer une vengeance quelconque du vieil ingénieur en faisant dérailler l'express. Les incidents émouvants de cette course fantastique à une vitesse de 80 milles à l'heure sont reproduits d'une façon parfaite. Finalement c'est la fille de Bill qui sauve le convoi d'un désastre certain au risque de sa propre vie, en permettant à son père de rendre le train à destination, complètant ainsi un record de trente et quelques années de service sans une seule tache.

Rendez-vous en foule au cinéma Français pour voir ce film merveilleux "The Flying Scotsman."

Comm.

Une firme change de contrôle

La combinaison Ritchie-Shoemaker a acheté un important droit de propriété : :l'Emulsion Scott, qui était manufacturée depuis près de soixante-dix ans par la firme Scott & Bowne, Bloomfield, New-Jersey, et New-York, avec compagnies subsidiaires et fabriquée dans tout l'hemisphère occidental. Cette acquisition a été faite par Harold F. Ritchie, de Toronto, Canada, et New-York, et F. M. Shoemaker, d'Emira, N. Y., comme il a été annoncé hier soir par le bureau d'Harold F. Ritchie. Il y a environ un an, il fut annoncé que ce même groupe avait acheté Pompeian de la Colgate-Palmolive-Peet Company.

Harold F. Ritchie est président de Harold F. Ritchie & Co., Limited, de Toronto, Canada ; Harold F. Ritchie & Co., Inc., de New-York ; Harold F. Ritchie & Co., Ltd., de Londres, Angleterre ; Pompeian Company, Inc. ; International proprietaries Limited, propriétaires de Eno's Fruit Salt ; la Thermogene Company, Limited, de Hayward's Heath, Angleterre, et de plusieurs autres compagnies.

La direction interne du département de Scott & Bowne sera confiée à la famille Shoemaker sur les mêmes bases que le commerce Pompeian. Le département des ventes sera sous le contrôle des compagnies Ritchie, et les Shoemakers et les Ritchies feront la publicité Scott et Bowne de la même manière que pour les autres produits dans lesquels ils sont intéressés.

La fabrication continuera de se faire comme par le passé à Bloomfield, New-Jersey, ainsi qu'à Toronto, Canada, où la compagnie possède maintenant un excellent laboratoire. Elle possède aussi neuf manufactures dans l'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale, une à Cuba et une à Mexico.

Le conseil d'administration a été élu à l'assemblée d'hier ; F.-M. Shoemaker, président ; Harold F. Ritchie, président ; Guy S. Shoemaker, vice-président ; W.-A. Armstrong, vice-président ; Clayton S. Shoemaker, Arnold Gaine, Peter H. Fowler, Charles Fowler, W.-K. Platt, directeurs.

THEATRE ARLEQUIN
VANCE & LEFEBVRE TEL. 1590

Ce soir, Samedi
Extra Extra Extra
En plus du programme
4 rondes de boxe
Roger Cantin, Young Mitchell
Al. Courteau, St-Laurent
Young Dempsey Young Tunney
Burns et Al. Rousseau
Aussi un match de lutte.
Vues animées. Vaudeville régulier
BOXE et LUTTE
Commençant 7 hrs et finira 11.30 hrs
Admission : 30 cents

Spécial, Demain
Vaudeville Extra
Spécial
'TRIO FLORENZ'
Acrobates extraordinaires, aussi
Comédie et Danse
Programme Double
NORMA SHEARER
ROD LAROCQUE
dans
"Let Us be Gay"
'BUZZ BARTON'
"The Little Bukaroo"
Ep. 5. The Black Book
Carolyne, Swifty et Balloune
'CHACUN pour SOI'
Par Dequoy
"COUPABLE"
Drame par
R. LERY

CLASSIC
LE THEATRE PAR EXCELLENCE
3 jours commençant demain
DEUX BELLES VUES
Silencieuses avec
Titres en Français
Mary Nolan et James Murray
dans
"SHANGHAI LADY"
aussi
GLEN TRYON dans
"SKINNER STEPS OUT"
Nouvelles et Comédie

THEATRE PRINCESS THEATRE
AUJOURD'HUI
"THE SEA GOD"
— aussi —
Oscar Valade
présente
"EN AS-TU ASSEZ"
Comédie musicale en 2 actes
— aussi —
Drame en un acte
"LES DEUX COEURS"
par Paul Lefrançois
Ouverture spéciale par
Mlle M.-J. BELANGER

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
3 jours commençant DEMAIN
A la demande générale
GRAND SPECIAL
"Le Bossu de Notre-Dame"
avec
LON CHANEY
Patsy Ruth Miller, Ernest Torrence et Norman Kerry
Aussi une autre belle vue
"COMRADES"
Ces deux films sont avec titres en français

THEATRE IMPERIAL THEATRE
Aujourd'hui
RAMON NOVARRO
— dans —
"LE CHANTEUR DE SEVILLE"
Vue française parlante pour la première fois à Québec
— aussi —
COMEDIE et NOUVELLES

FRANCAIS
DEMAIN et LUNDI
2 jours seulement
Programme double parlant
EDDIE CANTOR
DANS
"WHOOPEE"
AUSSI
'Flying Scotsman'
Drame de Chemin de Fer
Comédie parlante et sujet musical
Demain 1 heure et 3 heures. Soir : 7 heures et 9 heures.
Lundi matinée : 10 CTS.

THEATRE IMPERIAL THEATRE
Semaiee du 26 Avril
PROGRAMME DOUBLE
MARCELLE CHANTAL
DANS
"TOUTE SA VIE"
Vue Française
AUSSI
Gary Cooper et Marlene Dietrich
DANS
"MOROCCO"
AVEC
ADOLPHE MENJOU
Nouvelles et Comédie

THEATRE PRINCESS THEATRE
Pour Dimanche seulement
"GIVE AND TAKE"
Aussi "MISTER ANTONIO"
et le premier épisode de la série
"INDIANS ARE COMING"
LUNDI, MARDI, MERCREDI
"CHEER UP SMILE"
JEUDI, VENDREDI et SAMEDI
"PARADISE"
Semaine du 27 avril
Comédie Musicale, Ouverture et un drame en un acte par Paul Lefrançois

Nombreuses manières de servir les pommes de terre

Solutions de quelques difficultés relatives aux pommes de terre.

Par META GIVEN

Les races orientales vivent sans pommes de terre, mais quant à nous il nous serait difficile de nous en passer. Pensez donc ! Les pommes de terre forment 25 pour cent de la nourriture des peuples américains et européens. C'est l'un des premiers légumes donnés aux bébés, et il continuent d'en manger aussi longtemps qu'ils vivent, même s'ils se rendent à cent ans.

L'une des choses les plus intéressantes, au sujet des pommes de terre, c'est qu'on ne s'en fatigue jamais — on désire seulement qu'elles soient servies sous des formes variées. J'ai jadis connu un homme qui refusait de manger des pommes de terre cuites de la même manière deux jours de suite. Et il exigeait que sa femme se rende à son désir, bien que son répertoire de méthodes de préparation ne fût pas très étendu.

Les pommes de terre se prêtent à d'attrayantes variations, et leur saveur peut être changée d'une foule de manières. Cependant, des ménagères se plaignent parfois de ne pouvoir faire cuire les pommes de terre de différentes manières avec succès. Elles disent que souvent les pommes de terre qu'elles font cuire au fourneau ne conservent pas leur forme, qu'elles ne sont ni blanches ni farineuses, mais pâteuses. Les pommes de terre frites à la française ne restent pas toujours de parfaits parallélogrammes, mais se cassent ou se craquellent de telle manière à gâter leur apparence. Les pommes de terre pilées souvent ne sont pas blanches ni crémeuses.

Avez-vous déjà éprouvé de telles difficultés ? Il y a neuf chances sur dix que l'inconvenient ne soit pas dû à votre méthode de cuisson mais aux pommes de terre elles-mêmes. Vous êtes peut-être l'une de ces femmes qui achètent n'importe quelle sorte de pommes de terre.

Dans toutes les villes et villages canadiens il se vend des variétés distinctes de pommes de terre. Elles diffèrent de forme,de grosseur, de couleur et de texture, et c'est ce qui fait la différence, dans la cuisson.

La composition chimique, qui est variable, est responsable des bons ou mauvais résultats obtenus au cours de la cuisson.

La composition moyenne de la pomme de terre est 78.3 pour cent d'eau, 2.2 pour cent de protéine, 6.1 pour cent de gras, 18.4 pour cent de carbohydrates, de 1.5 pour cent de sucre et d'un pour cent de sels minéraux. Presque toute la partie soluble est dissoute dans l'eau qui pénètre la pomme de terre. Le carbohydrate, principalement sous la forme d'amidon, se trouve dans les parois des cellules. Les pommes de terre qui contiennent le plus d'amidon sont celles qui sont les plus farineuses lorsqu'elles sont cuites. Celles qui contiennent beaucoup de protéine sont cireuses, tandis que celles qui contiennent beaucoup d'eau, avec une distribution inégale d'amidon, sont les plus pâteuses. Il est, par conséquent, évidemment désirable de choisir la sorte de pommes de terre qui s'adapte particulièrement à la méthode de cuisson que l'on choisit.

Caractéristiques définies

Le criterium d'après lequel le choix des pommes de terre doit être basé n'inclut pas des superstitions telles que les semer le Vendredi-Saint ou au clair de lune, mais plutôt sur des caractéristiques définies des conditions de croissance et la variété à laquelle elles appartiennent. Une étude approfondie de ces caractéristiques est nécessaire pour l'achat intelligent des pommes de terre. La ménagère d'expérience moyenne a de la difficulté à distinguer la bonne ou la mauvaise qualité des pommes de terre, car on ne peut se baser entièrement sur l'apparence extérieure.

Il y a cependant un certain nombre d'aspects physiques sur lesquels on peut se guider. Il est toujours bon d'acheter des pommes de terre de forme allongée, de grosseur moyenne et bien faites. Que les yeux ne soient pas trop profonds ni trop nombreux. Les yeux creux entretiennent l'humidité et les font pourrir, sans compter qu'elles rendent les pommes de terre plus difficiles à peler. Les petites pommes de terre ne sont pas toujours parvenues à maturité et celles qui sont trop grosses ont souvent, en une seconde croissance qui se reconnait par un vide au centre ou par des excroissances.

L'acheteuse expérimentée peut facilement reconnaitre sur le marché les pommes de terre qui ont poussé dans un bon terrain et dans de bonnes conditions de température. Elle peut promptement identifier celles qui sont bien développées et de bonne qualité. Mais elle les distinguera encore mieux en en coupant une en travers et en examinant l'intérieur. Le cercle qui se trouve immédiatement sous la pelure est la couche corticale. Cette couche contient presque toute la protéine et les sels minéraux qui lui donnent sa saveur. C'est la partie qu'on enlève quand on enlève trop épais des pommes de terre en les pelant. Ceci explique que les pommes de terre cuites sans la pelure ont un goût inférieur à celles qui sont cuites avec la pelure. La couche qui se trouve immédiatement sous la couche corticale est composée presque entièrement d'amidon. La partie centrale, qui a parfois la forme d'une étoile, est le coeur. Cette partie est composée principalement d'eau et d'un peu d'amidon.

Qu'est-ce qui les rend farineuses ?

La couche extérieure de la pomme de terre est principalement faite de cellules qui contiennent des granules d'amidon. L'amidon des pommes de terre s'enfle et se distant plus que tout autre amidon. S'il y a suffisamment d'amidon dans les cellules, le mur cellulaire se brise quand la pomme de terre cuit. Les grains d'amidon absorbent l'eau de la pomme de terre comme le ferait une éponge.

Règle générale, une pomme de terre qui a une couche corticale mince, une pelure nette ou épaisse (indices de maturité), un extérieur uniforme et une texture quelque peu sèche, devient tout à fait farineuse quand elle cuit au fourneau. Une telle pomme de terre bouillie tombe en morceaux avant d'être assez cuite. Les meilleures pommes de terre pour bouillir ont une couche corticale plus épaisse. Ces pommes de terre ne se défont pas en bouillant mais le centre est farineux.

S'il n'y a pas assez d'amidon dans les cellules, les parois ne sont pas brisées pendant la cuisson. L'espace supplémentaire est rempli d'eau et les pommes de terre deviennent pâteuses. Les meilleures pommes de terre pour piler sont en même temps les meilleures pour bouillir.

JOURS MAIGRES

On ne badine pas avec la médecine. Pour avoir allégué que certains régimes étaient inutilement draconiens, que des médecins avaient pu, de cette façon, acheminer leur malade vers l'anorexie mentale (entendez le refus de toute nourriture), me voici rappelé à l'ordre: Semer ainsi le doute serait oeuvre détestable. Pour pénitence je célébrerai donc les vertus de la diète et de l'abstinence. S'il est vrai qu'il faut manger pour vivre, il est aussi des cas où il faut jeûner pour vivre.

—Jeûner un jour ou plusieurs jours est une chose; s'abstenir de certains aliments en tout temps est une autre chose.

—Justement. Il est des malades auxquels, plutôt que d'infliger des restrictions perpétuelles, on peut laisser une liberté presque entière en compensation d'une cure de jeûne chaque mois.

—La médecine rejoint sur ce point les religions, qui compensaient les jours de bombance par des jours maigres et des périodes de jeûne, carême ou ramadan.

—Cures de désintoxication, aurait dit ce vieil orignal qui s'était fait l'apôtre du jeûne. Il faisait jeûner ses malades pendant trois, quatre ou cinq jours consécutifs, ne leur permettant que des tisanes, du thé ou du bouillon de légumes. Pour être plus sûr que son ordonnance serait observée il les prenait en pension chez lui.

—Excellente affaire.

Un modèle sans manches

PATRON 2134

20c

L'empiècement et les capelets d'épaules de cette robe sont en une seule pièce et la pointe du devant se répète dans les petites poches qui sont aussi ornementales qu'utiles. On pourrait mettre un ceinturon de même tissu ou une ceinture de cuir verni de la même couleur que la bordure et la couleur dominante de l'imprimé. N'importe quelle cotonnade à robes conviendrait.

Le patron est fourni en grandeurs 6, 8, 10, 12 et 14 ans. Pour 6 ans, il faut 2 verges de 36 pouces.

Ces patrons sont expedies dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

—Et pendant cinq jours il les purgeait chaque matin avec 40 grammes de sulfate de soude. Après quoi il leur permettait de revenir lentement à l'alimentation normale et toujours sous sa surveillance.

—Prêchait-il d'exemple?

—Il faut le croire puisqu'il vient de mourir à 80 ans passés. Mais la longévité n'était pas son seul but. Avec une douce obstination il prétendait guérir ainsi diabète, goutte, rhumatisme chronique, épilepsie, migraines, furonculose et transpiration des pieds.

—A-t-il fait école?

—Il est aujourd'hui des médecins qui traitent les troubles circulatoires, l'hypertension par exemple, en mettant leurs malades au lit et au jeûne pendant trois jours, la quantité de boissons devant toujours être reduite. Ils en obtiennent d'aussi bons resultats que d'une saignée.

—Sans restrictions pendant le reste du temps?

—Sans restrictions pénibles. D'autres médecins se contentent d'imposer un jour par semaine le régime lacté ou un régime composé d'un litre de lait, de quelques légumes et de pain sans sel.

—C'est presque le maigre hebdomadaire imposé par l'Eglise.

—Mais qui n'est qu'un régime illusoire tel qu'il est souvent pratiqué, Rabelais à complaisamment enumeé-tout ce que les Gastrolatres sacrifiaient à leur dieu, les jours maigres.

LUNE D'ARGENT

AVEC LE CACAO

Gâteaux à la cuiller

Une demi-tasse de shortening (beurre et un substitut mêlés), 1 1-2 tasse de sucre brun, 2 oeufs, 2 1-2 tasses de farine, 1-2 cuillerée à the de sel, 1 cuillerée à the de poudre à pâte, 1-8 cuillerée à thé de soude à pâte, 4 cuillerées à table de sirop de cacao, 1 1-2 tasse de noix hachées.

Crémez le shortening, ajoutant graduellement le sucre brun et battant après chaque addition. Ajoutez les oeufs bien battus, puis le sirop au chocolat. Mêlez la farine, la poudre, le sel et la soude et sassez. Ajoutez-les au premier mélange, puis mettez les noix hachées. Mêlez bien. Laissez tomber par cuillerées sur une tôle beurrée, et faites cuire à fourneau assez chaud (375 deg. F. à 400 deg. F.). Si nécessaire, mettez un plat sous la tôle pour empêcher de brûler. Il sera peut-etre nécessaire d'ajouter un peu de farine.

Remplissage aux fruits et aux noix

Videz le contenu d'une des plus petites boîtes de lait évaporé dans la partie supérieure d'un bain-marie, ajoutez 1 cuillerée à table d'eau bouillante, 2 cuillerées à table de sucre, 1 cuillerée à table de pelure d'orange râpée fin, et 1 tasse de dattes hachées. Brassez jusqu'à ce que le sucre soit dissous, puis laissez cuire jusqu'à épaississement. Enlevez du feu, ajoutez 1 cuillerée à thé de jus de citron et 1-3 de tasse de noix finement hachées. Laissez refroidir avant d'étendre.

Glaçage au sirop de cacao

Deux cuillerées à table et demie de beurre mou mais non fondu, 2 cuillerées à table de crème, 2 à 3 cuillerées à table de sirop de cacao et assez de sucre en poudre pour épaissir. Ce mélange pourrait s'employer pour remplir.

Crème espagnole au chocolat

La recette de crème espagnole peut être trouvée dans presque tout livre de cuisine. Pour faire la crème espagnole au chocolat, diminuez de 2 cuillerées la quantité de lait requise pour la recette ordinaire et ajoutez 3 cuillerées à table de sirop de cacao. Finissez tel qu'indiqué. Une crème espagnole ordinaire est délicieuse quand elle est servie avec du sirop de cacao, comme sauce. Si le sirop est trop épais, éclaircissez-le avec de l'eau froide ou chaude.

Costarde au chocolat

Servez-vous d'une recette ordinaire (une qui demande seulement des jaunes d'oeufs au lieu d'oeufs entiers ferait une meilleure costarde). Ajoutez au mélange 1 1-2 cuillerée à table de sirop de cacao par tasse de lait.

Blanc-manger au chocolat

Servez-vous d'une recette ordinaire de blanc-manger, et mettez 3 ou 4 cuillerées à table de sirop de cacao par chopine de blanc-manger. Pour avoir un blanc-manger plus riche, on ajoute un jaune d'oeuf légèrement battu, et on laisse cuire encore quelques minutes.

Pouding au pain au chocolat

Deux tasses de miettes de pain, 2 1-2 tasses de lait, 1-3 tasse de sucre, 1-2 tasse de beurre fondu, 2 jaunes d'oeufs, 1-2 cuillerée à thé de sel, 4 cuillerées à table de sirop de cacao, 1 cuillerée à thé de vanille, 2 blancs d'oeufs, confiture ou gelée.

Faites tremper les miettes de pain dans le lait chaud, laissez refroidir. Ajoutez le sucre et le beurre, les jaunes d'oeufs légèrement battus, le sel, le sirop de cacao et la vanille. Versez dans un plat beurré, mettez le plat dans l'eau chaude et faites cuire une heure dans un fourneau doux (275 à 300 deg. F.). Lorsque cuit, retirez du fourneau, étendez dessus de la confiture ou de la gelée. Fouettez les blancs d'oeufs et ajoutez-y graduellement 4 cuillerées à table de sucre de fruits, battant entre les additions, parfumez de quelques gouttes de vanille, et disposez sur le pouding. Remettez au fourneau et faites brunir la meringue. Servez immédiatement.

Pouding éponge au chocolat

Une tasse et demie de lait, 3 cuillerées à table de sucre, 2 1-2 cuillerées à table de sirop de cacao, quelques grains de sel, 1 1-2 cuillerée à table de gélatine dissoute dans 1-4 de tasse d'eau froide, 1-2 chopine de crème à fouetter, cerises maraschino.

Faites chauffer le lait au bain-marie ajoutez le sucre et le sirop de cacao et brassez jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Ajoutez la gélatine, brassez jusqu'à dissolution complète, enlevez du feu et faites refroidir jusqu'à consistance de miel épais. Battez avec un batteur Mixette Dover, ajoutez la moitié de la crème fouettée et remettez au froid dans des moules individuels. Pour servir démoulez et garnissez de crème fouettée légerement sucrée et aromatisée. Garnissez de cerises.

REMARQUE.—Lorsque le sirop de cacao est fait pour usage culinaire, il vaut mieux le faire vingt-quatre heures avant de s'en servir. Ce sirop peut se garder plusieurs semaines, s'il est gardé dans une place fraiche.

NOTRE PAYSAGE DESOLE

Dédié à ma petite amie Sayabecoise

La neige, la vraie neige abondante, épaisse, silencieuse, est tombée hier et cette nuit, ma chère Yvette, et nous enveloppe d'un suaire éblouissant. Jusqu'ici nous avions vu des nappes blanches sur le sommet des montagnes, des quelques flocons isolés tentés, la nuit, peindre à frimas notre paysage désolé. Si ce n'était la difficulté de la vie de tous ceux que j'aime et qui m'entourent je saluerais presque joyeusement le voile merveilleux qui recouvre les ruines, les tares et désordres, et qui fait de nos pins des arbres féeriques.

Je travaille de toutes mes forces, tantôt tissant des jupes fortifiantes et saines, tantôt préparant de chauds vêtements pour toute la famille qui m'entoure, mais c'est une lutte continuelle avec mes pensées, et le déclin de chaque jour semble conspirer avec ma tendresse.

Elles sont toujours belles ces Laurentides si gracieuses l'été, et élégantes dans leur vêtement de verdure, mais dépouillées, elles peuvent sembler merveilleuses au touriste qui passe, allant vers d'autres climats. Mais j'éprouve une indicible mélancolie à voir se démolir ces pentes verdoyantes, jadis couvertes de bouleaux, de pins et d'érables, et sur lesquelles s'étend aujourd'hui un sombre et inextricable tissu de branches desséchées. La neige est venue cacher toutes les tristesses, où nous sommes enseveli, presque séparés du monde, et une couche si épaisse couvre la terre.

O chère Yvette combien je suis changée ! Quand je lisais des romans jadis, ils étaient en petit nombre heureusement, je me demandais comment une jeune fille pouvait supporter le sacrifice des espérances de bonheur et se résoudre d'un charme de ce genre.

Dieu, qui me réservait des épreuves, a bien voulu tremper mon coeur par la croyance du devoir.

Mais comme tout cela jette des jours saisissants de la vie ! Comme on comprend le néant des rêves, des illusions, des affections terrestres ! Comme on se prend à chercher plus haut son idéal, son bonheur ! Comme enfin, on sent que ce monde n'est qu'un passage, un chemin, une hôtellerie, et que le repos, le vrai "home" suprême de l'âme est ailleurs !

Sans cette lumière consolante dont le foyer est là-haut, que de problèmes terribles et tristes ! Si le bonheur humain n'en est pas moins porteur de tristesse. L'oubli se glisse partout, et souvent même sans qu'on y pense.

Disparaît-on quelque temps de la scène de l'actualité, notre nom et notre souvenir sont bien vite relégués parmi les vieux bibelots inutiles ou démodés, dans le vieux grenier tapissé de poussière et de toiles d'araignées, qu'on appelle le temps.

Là, on peut reconnaître avec quelque honte le nom des amis d'autrefois depuis longtemps oubliés. Ici, dans cette vieille valise où sont placés les souvenirs d'il y a dix ans, on en retrouve de nos plus belles années, et peut-etre de notre vie scolaire.

Aurons-nous encore le courage, l'audace de nous plaindre de l'abandon auquel bien des gens nous condamnent, lorsque nous avons agi de même envers le prochain ?

Je crois qu'il serait bon de retourner de temps à autre dans le vieux grenier et d'y faire un bon ménage, ne serait-ce que pour y retrouver les bienfaits reçus de nos amis, et surtout du bon Dieu, et pour lesquels nous avons si peu souvent pensé à dire merci.

LUNE D'ARGENT.

5 mars 1931.

REVIVRE

Revivre! Une devise, un cri d'espoir, un drame
Dont le héros obscur est un frère alité...
Que d'échos il devrait éveiller dans notre âme !
Tous, nous ferions si bien des "agents" de santé !

Comment ? La Charité nous offre ses lumières...
Et chaque fin d'année elle revient toujours
Nous presenter avec ses grâces coutumières
Le Timbre de Noel si propice aux amours !

Nous le connaissons bien. C'est l'étoile des mages
Qui porte en tout foyer son chaud rayonnement;
Ne lui ferons-nous pas d'une obole l'hommage
En souvenir pieux de son nom si charmant ?

Porteur de bons souhaits il donne un air de fête
Aux lettres et colis dont l'echange est si doux!
De cent timbres au moins nous ferons l'humble emplette
Puis avec un baiser nous les semerons tous...

Allons nous réverons de la moisson future...
"Revivre" ce sera par nos gestes féconds
Des gerbes de bonheur pour mille créatures...
Mais Dieu nous comptera tous ces beaux épis blonds...

Québec, déc. 1930

LOUISE MARIE.

L'OUBLI

Voilà un petit mot qui, vraiment, ne sonne pas trop mal à l'oreille, mais qui n'en est pas moins porteur de tristesse. L'oubli se glisse partout, et souvent même sans qu'on y pense.

Disparaît-on quelque temps de la scène de l'actualité, notre nom et notre souvenir sont bien vite relégués parmi les vieux bibelots inutiles ou démodés, dans le vieux grenier tapissé de poussière et de toiles d'araignées, qu'on appelle le temps.

Là, on peut reconnaître avec quelque honte le nom des amis d'autrefois depuis longtemps oubliés. Ici, dans cette vieille valise où sont placés les souvenirs d'il y a dix ans, on en retrouve de nos plus belles années, et peut-etre de notre vie scolaire.

Aurons-nous encore le courage, l'audace de nous plaindre de l'abandon auquel bien des gens nous condamnent, lorsque nous avons agi de même envers le prochain ?

Je crois qu'il serait bon de retourner de temps à autre dans le vieux grenier et d'y faire un bon ménage, ne serait-ce que pour y retrouver les bienfaits reçus de nos amis, et surtout du bon Dieu, et pour lesquels nous avons si peu souvent pensé à dire merci.

LUNE D'ARGENT.

5 mars 1931.

Un invisible doigt caressant se promène
Sous chacun des chainons de la misère humaine,
L'adversité soutient ceux qu'elle fait lutter;
L'indigence est un bien pour qui le sait goûter.

Victor HUGO.

Modèle pour robe ou manteau

PATRONS 2135 et 710

20c chacun

Ce patron pourrait servir également à confectionner une robe ou un manteau, et les revers sont particulièrement seyants. Confectionné de crêpe plat ou marocain bleu, brun, gris ou beige, avec fleurs de couleur contrastante, vous aurez une robe épatante. De lainage fin ou d'épais satin, il ferait un manteau de printemps idéal.

Le patron est fourni en grandeurs 34, 36, 38, 40, 42 et 44 de buste. Pour 34, il faut 3 3-8 verges de tissu de 39 pouces, ou 2 1-2 verges de 54 pouces.

Le patron 710 comprend un joli mouchoir festonné et une fleur. Il est vendu à part au prix de 20 cents.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur desirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark Watson

La torpille se trouvant au-dessus de la Terre, le professeur laissa tomber quelques sacs remplis de rêves...Jules profita de l'occasion pour donner aux enfants de la Terre une chance de voir son petit oiseau Woofus ! !

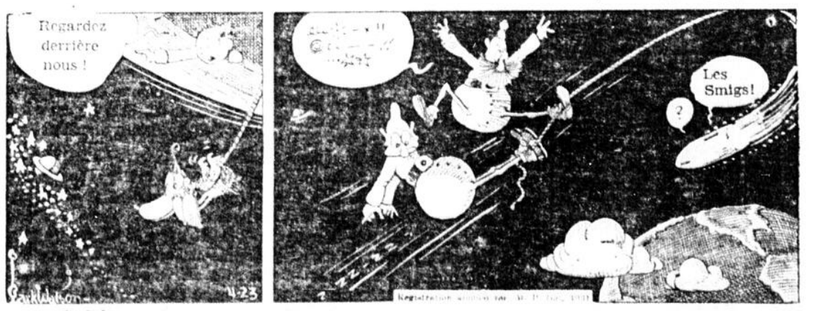

A ce moment, Jules poussa une exclamation ! Il venait de voir les deux Smigs toujours **pendus à** la torpille par une corde qui s'était enroulée autour de leurs pieds. Les deux vilains Smigs n'étaient donc **pas** restés dans la Lune ! !

DIEU DEVANT LA SCIENCE HUMAINE

Plus de quatre-vingt-deux pour cent de savants depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours furent nettement et publiquement des croyants. - Henri Bergson, Gustave LeBon, Albert Einstein ne voient aucune incompatibilité entre la science et la foi.

DOCTRINE DE L'EGLISE

SA SAINTETE LE PAPE PIE XI AU RADIO

Le souverain-pontife a parlé, il y a plusieurs semaines, au radio. Sa voix fut entendue dans tout l'univers, partout où il y a des appareils et qui fonctionnent. Croyants et indifférents ont écouté avec respect.

Un savant qui a la foi... le Dr Kirtley Mather, geologue, professeur a Harvard.

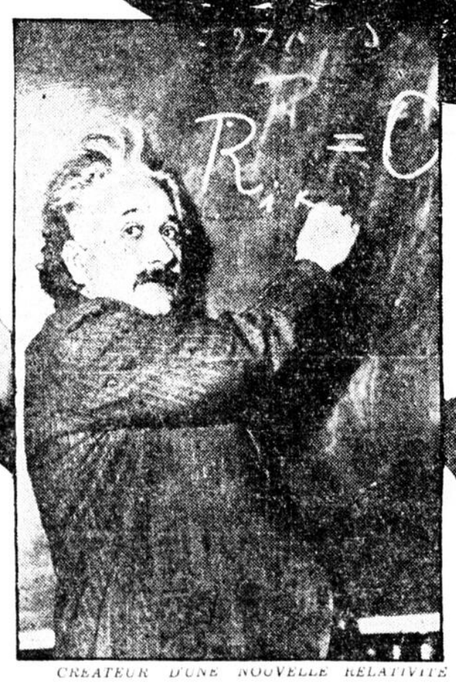

CREATEUR D'UNE NOUVELLE RELATIVITE

Albert Einstein que l'on considère présentement comme l'un des plus grands savants du monde entier, est un mystique qui croit a l'existence de Dieu.

Clarence Darrow qui fait profession d'athéisme et à qui cette attitude, sincère ou non, rapporte énormément.

Dessin de
PAUL KROESEN

Par ELEANOR EARLY

DE nos jours, on entend dire toutes espèces de choses au sujet de la science et les savants ont très mauvaise presse. On les dit athée, impie, etc. Ils jouent avec les atomes et les électrons et ne récitent jamais leurs prières. Ils scrutent la matière et les astres sans se préoccuper de la sainte bible. La science prouve ceci, la science prouve cela, voilà ce que l'on entend un peu partout, si bien que les malheureux profanes ne savent plus à qui faire confiance et désespèrent de tout, bien à tort puisque la faillite de la science a été démontrée, il y a nombre d'années. Cependant, les nombreuses contradictions qui naissent dans le domaine de la science à la suite des polémiques des savants et de l'orientation qu'ils donnent à leurs pensées, ont engendré toute une école d'incroyants qui se sont donnés le nom d'agnostiques parce qu'ils trouvent plus sages de demeurer dans un doute tout à fait paresseux. Tout ce chaos provient du fait que les savants travaillent chacun de leur côté. Voici ce que le reverend père A-D. Sertillanges écrivait à ce propos dans "la vie intellectuelle":

"Toute science, cultivée à part, non seulement ne se suffit pas, mais présente des dangers que tous les hommes de sens ont reconnus. Les mathématiques isolées faussent le jugement, en l'habituant à une rigueur qui ne comporte ailleurs aucune autre science et moins encore la vie réelle. La physique, la chimie obsèdent par leur complexité et ne donnent à l'esprit aucune ampleur. La physiologie pousse au matérialisme, l'astronomie à la divagation, la géologie fait de vous un limier qui flaire, la littérature vous vide, la philosophie vous enfle, la théologie vous livre au faux sublime et à l'orgueil doctoral. Il faut passer d'un esprit à l'autre afin de les corriger l'un par l'autre; il faut croiser les cultures, pour ne pas rutiner le sol".

Voilà des paroles de vérité. Comme elles furent écrites par l'une des plus grandes autorités. Le même érudit se demandait un jour "quels sont les ennemis du savoir? Evidemment l'intelligence: aussi, ce que nous disons des vices, des vertus et de leur rôle dans la science présuppose des sujets par ailleurs égaux. Mais à part la sottise, quels ennemis redoutez-vous? Ne songez-vous pas à la paresse, où s'ensevelissent les dons les meilleurs? A la sensualité, qui affaiblit et alourdit le corps, enfume l'imagination, hébète l'intelligence, dissipe la mémoire? à l'orgueil, qui tantôt éblouit et tantôt enténèbre, qui nous pousse dans notre propre sens tellement que le sens universel peut nous échapper? à l'envie, qui refuse obstinément une clarté voisine? à l'irritation qui repousse les critiques et s'enferme dans l'erreur? Hors ces obstacles, un homme d'étude s'élèvera plus ou moins suivant ses ressources et son milieu; mais il atteindra le niveau de son propre génie, de sa propre destinée".

Mais ceci nous éloigne des problème que nous entendons résoudre. Si l'agnostique se cantonne dans un doute temporaire, l'athée, lui, se déclare complètement réfractaire à l'idée de l'existence de Dieu. Clarence Darrow, le fameux avocat étatsunien, est un athée. Il se proclame tel partout et prononce des conférences qui lui rapportent énormément d'argent. Certaines gens trouvent que détruire la foi dans les âmes est un excellent moyen de faire de l'argent. Cet aveu indique clairement péremptoirement, qu'ils ne sont nullement convaincus de ce qu'ils prêchent. Un savant docteur allemand, Dermert, nous apprend Mgr. Baillard, l'éminent auteur du "Vieillard", a recherché quelles étaient les croyances religieuses de trois cents savants ès sciences naturelles, parmi les plus marquants depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours. En résumé, sur ces 300 hommes de science, il en a trouvé 38 dont les sentiments lui sont restés ignorés, 20 qui furent indifférents ou bien libres-penseurs, et 242 qui furent nettement et publiquement croyants, soit une proportion de six pour cent d'indifférents et de 82 pour cent de croyants.

Il y a quelques siècles, presque tout le monde croyait en Dieu. Alors parurent les savants qui exercèrent leur esprit critique contre la bible. Ils criblèrent la foi de leurs sarcasmes et entraînèrent à leur suite quelques esprits faibles. On finit par avoir le snobisme de l'incroyance. Des agnostiques naquirent. Les astronomes transformèrent tout le système solaire et jetèrent le désarroi dans les esprits. Néanmoins, ils se réfutèrent d'eux-mêmes. A force de prescrire des systèmes contradictoires aussi plausibles les uns que les autres, ils jetèrent du discrédit sur la science et les populations, édifiées maintenant sur la vanité de toute science qui veut se passer de Dieu, rentrent en foule dans le giron de notre sainte Mère, l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

On a remarqué que dans le petit monde où l'on est tenté d'examiner les fondements de sa foi, les changements se produisent par périodes qui correspondent assez exactement aux oscillations régulières du pendule. Aujourd'hui, les savants sont en route vers la foi intégrale. La grande majorité a déjà rencontré son Canossa et des philosophes que l'on a taxés d'anti-catholique, tel M. Henri Bergson, l'incomparable auteur de "l'Evolution créatrice", ont proteste de toute la puissance de leur dialectique et, se sont déclarés, pour le moins favorables à la religion chrétienne. Dans un article qu'il publia, il y a quelques années, en réponse à M. Jacques Maritain, juif distingué converti, M. Bergson affirmait que son système philosophique n'a rien de contraire à la doctrine thomiste et n'attaque ni le dogme, ni la morale.

Einstein est un mystique qui a une foi robuste en la divinité et la géniale madame Curie récite quotidiennement ses prières.

L'assaut donné par le modernisme à la foi catholique provoquait, il y a un peu plus de vingt ans, l'intervention décisive de Pie X. Dans l'histoire de l'apologétique chrétienne, l'année 1907 marque une date. Les enseignements rappelés par le décret "Lamentabili" et par l'encyclique "Pascendi" apparaissent plus que jamais actuels, sous leur forme rajeunie. Parallèlement à ce renouveau, l'impulsion donnée sous le pontificat de Léon XIII à la philosophie thomiste par l'encyclique "Aeterni Patris", à la politique chrétienne par l'encyclique "Immortale Dei" aux études scripturaires par l'encyclique "Providentissimus Deus", se développait. Les effets de ce développement sont marqués dans la doctrine sur Dieu, dans la doctrine sur Jésus-Christ, dans la doctrine sur l'Eglise.

L'exposition de la foi catholique a fait ressortir la transcendance de la religion chrétienne, appuyée sur la révélation divine et garantie par l'autorité de l'Eglise. Une contre-épreuve est fournie soit par la survivance de la nation juive après la passion du Sauveur, soit par l'histoire des diverses confessions chrétiennes qui ont dévié de la foi (hérésies) ou rompu avec l'unité de l'Eglise (schismes); soit enfin par le spectacle des diverses religions ou la notion du vrai Dieu est plus ou moins compliquée d'inventions humaines ou défigurées.

La vérité est la lumière de l'âme, comme la lumière physique est la vérité des corps. L'une et l'autre réunies donnent la science de ce qui est: celle-ci éclaire les objets, celle-là nous en montre les convenances; et comme dans le principe, toute lumière tire son origine du soleil, toute vérité tire la sienne de Dieu, dont cet astre est la plus sensible image. Peu d'hommes peuvent supporter la lumière pure du soleil. C'est à cause de la faiblesse de nos yeux que la nature nous a donné des paupières pour les voiler au degré qui nous convient, qu'elle a planté la terre de forêts, dont les feuillages vers nous offrent des ombrages doux et transparents, et qu'elle répand dans les cieux des vapeurs et des nuages, pour affaiblir les rayons trop vifs de l'astre du jour. Peu d'hommes aussi peuvent saisir les vérités purement métaphysiques. C'est à cause de la faiblesse de notre intelligence que la nature nous a donné l'ignorance pour servir de paupière à notre âme: c'est par son moyen que l'âme s'ouvre par degrés à la vérité, qu'elle n'en admet que ce qu'elle en peut supporter, qu'elle s'entoure de fables qui sont comme autant de berceaux à l'ombre desquels elle la contemple; et lorsqu'elle veut s'élever jusqu'à la divinité même, elle la voile d'allégories et de mystères pour en soutenir l'éclat.

Non, ni l'esprit, ni la science n'est à aucun degré hostile au sentiment, mais il faut analyser tous les faits et aller au fond des choses. Il y a des sciences qui étendent l'esprit, mais qui ne l'agrandissent pas, qui ne l'élèvent pas; celles, par exemple, qu'il ont pour objet direct l'étude de la matière; quelques-unes peuvent même l'emplir, si on leur donne une certaine direction. Pour un motif différent, la science, toute science, si on l'envisage sous sa face abstruite, si on la cultive d'une façon exclusive, absorbe l'énergie de l'âme, épuise les forces et dessèche le coeur. Toute la sève s'écoule par ce côté et les autres facultés languissent, s'atrophient plus ou moins par le défaut d'exercice. Seuls, les savants comme Pasteur ont su conserver un bel équilibre à leurs facultés. Ceux d'aujourd'hui sont également: Albert Einstein, la plus grande vedette du monde scientifique à l'heure actuelle, croit en Dieu et le clergé compte des sommités dans le monde scientifique, tel l'abbé Moreux, en France, l'abbé Vachon, à Québec, le Frère Marie-Victorin, à Montréal, A. Harvard, le savantissime géologue, le professeur Kirtley Mather, ne voit aucune séparation entre la science et la foi.

Voici au demeurant ce qu'en pense l'abbé Arthur Robert, l'éminent auteur de "l'Apologétique" étudiée dans nos grands collèges classiques.

L'EGLISE ET LA SCIENCE

La science est l'oeuvre de la raison; la foi est représentée par l'Eglise. Et de même que certains savants proclament qu'entre la raison et la foi il y a opposition absolue, de même ils déclarent que la science et la foi, partant, l'Eglise, sont incompatibles.

L'Eglise n'est pas opposée à la science parce qu'elle enseigne d'une façon très explicite que la foi n'est pas le seul moyen de connaître, et donc, n'exclut pas la raison. "L'Eglise catholique, dit le Concile du Vatican, a toujours tenu et tient d'un consentement perpétuel qu'il existe deux ordres de connaissance, distincts non seulement par le principe, parce que, dans l'un, nous connaissons par la raison naturelle, dans l'autre, par la foi divine; distincts ensuite par l'objet, parce que, outre les vérités auxquelles la raison naturelle peut atteindre, Dieu propose à notre croyance des mystères cachés en lui-même que nous ne pouvons connaître que par la révélation divine".

Et pour bien faire voir que la foi et la raison ne sont pas incompatibles, l'Eglise se sert de la raison pour exposer les motifs de credibilité, pour le développement de la science théologique, pour l'apologie chrétienne qui, faisant appel aux lumières de l'esprit humain, a toujours réfuté victorieusement les objections de la libre-pensée et de l'hérisie.

Loin de se combattre, la foi et la raison venant d'une même source, se prêtent l'une l'autre un mutuel secours.

1. La foi est utile, voire nécessaire à la raison.

1. Elle lui fait connaître des vérités qui échappent à ses investigations;

2. Elle supplée à son insuffisance;

3. Elle complète les sciences en donnant la certitude sur une foule de questions;

4. Elle guide la raison en l'empêchant de s'égarer;

5. Elle rend accessibles à tous les vérités fondamentales et en assure la possession aux plus humbles esprits.

II. La raison est utile, même nécessaire à la Foi:

1. Elle rend raisonnable l'acte de foi, en donnant la certitude des motifs de crédibilité.

2. Elle prouve le fait de la révélation en démontrant que certainement Dieu a parlé.

3. Elle répond aux difficultés.

Il y a donc accord entre la foi et la raison. "Il n'y a point d'exemple d'une vérité scientifique certaine, en contradiction avec une doctrine de l'ordre surnaturel. Quand on a cru contater ce conflit, ou bien l'on a pris pour une vérité ce qui n'était qu'une hypothèse, voire même une erreur, ensuite formellement reconnue; ou bien l'on a pris pour dogme de foi et enseignement de l'Eglise ce qui n'était qu'une opinion théologique, que l'Eglise n'enseigne pas réellement; ou bien on l'entend ou on l'expose autrement qu'elle; ou bien enfin on a cru voir entre la proposition de la foi et celle de la science une opposition qui n'était qu'apparente et nulle en réalité."

Au premier abord, il semble exister une certaine antinomie entre quelques affirmations de la science et de la Bible. Ainsi lorsqu'elles parlent de la nature, toutes deux paraissent se contredire.

Laquelle des deux se trompe! Si c'est la Bible, elle n'est plus un livre divin; si c'est la science, il n'y a plus à se fier aux données de l'expérience et de la raison, et dès lors le scepticisme triomphe.

Mais ni l'une ni l'autre ne se trompe; voici la vraie solution du problème.

"C'est un principe communément reçu parmi les catholiques, que la Bible est un livre de religion, et non un livre de science. Son but est de nous apprendre ce qu'il faut croire et comment il faut vivre, et non de nous renseigner sur les phénomènes de la nature.

"La Bible est inspirée de Dieu dans toutes ses parties, ainsi que l'a défini le Concile de Trente. Il n'y a donc rien dans la Bible, pas même les détails qui ont trait aux sciences naturelles, où les écrivains sacrés n'aient été guidés par l'Esprit-Saint, rien par conséquent qui puisse être taxé d'erreur.

"Mais, dans ce livre inspiré, les choses qui concernent la nature n'étant point l'objet sur lequel les auteurs se proposent de nous instruire, elles ne servent que de cadre et de support à l'enseignement divin. Aucun signe ne nous autorise à penser qu'elles ont été spécialement révélées par Dieu; dès lors, les auteurs, guidés par l'inspiration divine, les ont seulement empruntées au langage populaire et à la science qui avaient cours au moment ou ces livres ont été rédigés.

"Les données scientifiques de la Bible n'y présentent donc point une valeur absolue; elles expriment plutôt le mouvement scientifique auquel participaient les écrivains qui les ont adoptées.

"Pour les descriptions cosmographiques, ils prennent le langage populaire et rendent les apparences.

"Pour les origines cosmogoniques, ils adoptent les récits et les hypothèses qui avaient cours alors pour graver dans la mémoire du peuple l'oeuvre créatrice de Dieu.

"Ainsi s'évanouit toute ombre de contradiction entre la Bible et la Science."

Cette façon de résoudre le problème a été authentiquement confirmée par Léon XIII dans l'Encyclique Providentissimus Deus, du 18 novembre 1893.

"Considérons, dit ce pontife, que les écrivains sacrés, ou plus exactement "l'esprit de Dieu, qui parlait par leur bouche, n'a pas voulu enseigner aux hommes ces vérités concernant la constitution des objets visibles, parce qu'elles ne leur devaient servir de rien pour leur salut" (S. Aug.). Aussi, ces auteurs, sans s'attacher à bien observer la nature, décrivent quelquefois les objets et en parlent, ou par une sorte de métaphore, ou comme le comportait le langage usité à cette époque, comme d'ailleurs le comporte encore aujourd'hui, sur beaucoup de points, l'usage adopté dans la vie quotidienne par les hommes même les plus instruits. Dans le langage vulgaire, on désigne d'abord, et par le mot propre, les phénomènes qui tombent sous les sens; l'écrivain sacré,— et le Docteur Angélique nous en avertit,— s'est de même attaché aux caractères sensibles, c'est-à-dire à ceux que Dieu lui-même, s'adressant aux hommes, a indiqués suivant la coutume des hommes pour être compris d'eux.

On ne parle ici que de la science humaine. Cependant, la prédication de l'Evangile à toutes les nations n'a pas peu contribué au progrès intellectuel de l'humanité. Car les vérités religieuses sont un trésor inappréciable pour l'intelligence de l'homme; et l'Eglise n'eût-elle fait, à travers les âges, que de conserver intact le dépot de la Révélation, elle n'en mériterait pas moins une reconnaissance éternelle.

Toutefois, la sollicitude de l'Eglise s'étend à l'homme tout entier. C'est pourquoi elle ne s'est pas désintéressée de cette science profane qui orne l'esprit, et aussi, bien employée, permet à ses enfants d'avoir part au bonheur légitime d'ici-bas, en les préparant à celui de l'éternité.

Partout où l'Eglise a élevé un temple, elle a bâti une école. Au VIe siècle, c'est l'Eglise qui sauva les lettres et les sciences du naufrage dont les menaçaient les hordes barbares venues du nord.

A. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — Dans son travail érudit sur *L'instruction primaire en France avant la Révolution*, Alain fait justement remarquer que "l'histoire de l'instruction à tous les degrés dans le haut moyen âge, est uniquement celle des efforts tentés par l'Eglise pour conserver les sciences et sauver la civilisation menacée". Du Ve au XIIe siècle, le clergé seul s'occupe des choses de l'enseignement. Qu'on ouvre une collection des conciles, on verra ces doctes et saintes assemblées se préoccuper de la question de l'enseignement, et la recommander à la sollicitude éclairée des pasteurs des âmes.

Aussi, le concile de Trente, au XVIe siècle, n'a rien trouvé à changer dans l'oeuvre de l'enseignement du peuple. Il s'est contenté de lui donner son couronnement par la fondation des petits séminaires.

B. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — Il y a toujours eu des collèges d'enseignement secondaire, même dans les villes de médiocre importance. Ces maisons ou s'enseignait surtout, avec la religion, l'antiquité classique, étaient presque toutes sous la direction du clergé, lequel, du reste, exerçait son droit d'inspection sur toutes les maisons d'enseignement. C'était encore la charité chrétienne qui dotait richement ces nombreux établissements, fondait des bourses d'étude et érigeait des bibliothèques publiques.

C. ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE. — 1) Personne n'ignore que toutes les universités, si nombreuses et si florissantes au moyen âge, dès le XIe et le XIIe siècle, ont été fondées par l'Eglise ou lui ont demandé confirmation et protection. Sans doute, elles ont été aussi gratifiées de faveurs par les rois, mais il est absolument incontestable qu'elles ont grandi et prospéré à l'ombre du St-Siège. Dans leur bulle d'érection, les papes donnent, entre autres motifs, le devoir qui leur incombe de dissiper les ténèbres de l'ignorance et d'encourager l'enseignement de toutes les sciences. Dès le XIIIe siècle on y enseignait les langues orientales; et, en 1311, le Concile de Vienne rendit cet enseignement obligatoire pour les principales universités. La

Suite à la page 17

Administration
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

La Publicité---
Il n'est pas une maison d'affaires à qui une publicité bien faite n'ait pas donné d'excellents résultats.

64ième ANNEE No 281 — QUEBEC SAMEDI 25 AVRIL 1931 — DEUX SOUS LE NUMERO

LE FRERE DU MIKADO NOUS VISITE MARDI

Leurs Altesses Impériales le Prince et la Princesse Takamatsu à Québec.

ARRIVEE MARDI MATIN

La vieille capitale fera une grandiose réception à ces illustres personnages.

DEUX BANQUETS

Pour la première fois depuis bien des années, Québec aura l'insigne honneur de donner l'hospitalité, mardi prochain, à des membres d'une famille royale étrangère. Nos illustres visiteurs seront Leurs Altesses Impériales, le Prince Takamatsu, frère de l'empereur Hirohito, du Japon, et la Princesse Takamatsu, qui seront accompagnés d'une suite nombreuse de dignitaires attachés à leur maison.

L'arrivée à Québec des distingués visiteurs donnera lieu à des démonstrations de haute envergure et à une réception officielle de la part des autorités gouvernementales provinciales.

Partis de Boston, Leurs Altesses Impériales arriveront mardi prochain, à midi et 55, à la gare du Palais, sur un char spécial attaché au convoi du Québec Central, pour se rendre immédiatement au Château Frontenac. Le Prince et la Princesse seront accompagnés de Son Excellence le ministre du Japon au Canada, M. M. Tokugawa, du commandant Takeo Yamagata, maître des cérémonies, de madame Takako Otchiai, qui accompagne Son Altesse la princesse Takamatsu, du Dr Tsuneo Sakamato, médecin de la maison impériale, du lieutenant-commandant Kyosuke Mizino, A.D.C., et de deux secrétaires, M. Minoru Kuroda et M. Junzo Yamashita.

Les distingués visiteurs, à leurs arrivée à Québec, seront saluées par Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. H.-G. Carroll et madame Carroll, l'honorable Solliciteur-Général du Canada, M. Maurice Dupré et madame Dupré, venus d'Ottawa pour accompagner ces hôtes distingués; le Premier Ministre de la province de Québec, M. L.-A. Taschereau; Son Honneur le maire H.-E. Lavigueur et madame la mairesse; le commandant du district militaire de Québec, le brigadier-général P.-S. Benoit et madame Benoit; le commandant de la Citadelle, le major J.-P.-U. Archambault; le lieutenant-colonel J.-H. Price et madame Price.

Un constable de la police montée, des forces canadiennes, plusieurs détectives et une couple de serviteurs seront mis à la disposition du Prince et de la Princesse.

Durant leur séjour dans nos murs, Leurs Altesses Impériales occuperont le dernier étage de la tour du Château, d'où ils auront une superbe vue d'ensemble de la ville. Personne ne sera admis sur cet étage de l'édifice.

Dès l'arrivée des visiteurs à la gare, où les officiers de la police municipale et de la police provinciale assureront le service d'ordre, la fanfare du Royal 22e jouera l'hymne japonais puis Son Altesse Impériale Takamatsu passera la garde d'honneur en revue.

A 1 h. 15, départ de la gare en auto, dans l'ordre suivant:

1ere auto: Leurs Altesses Impériales et leurs aides-de-camp, précédés d'une escorte d'agents en motocyclettes.

2e auto: Le lieutenant-Gouverneur de la province et madame Carroll et leurs aides-de-camp.

3e auto: Son Excellence le ministre du Japon au Canada, M. N. Tokugawa, l'honorable Solliciteur-Général et madame Dupré.

4e auto: M. Yamagata, un des suivants de Leurs Altesses et le premier ministre de la province, M. L.-A. Taschereau.

5e auto: Son Honneur le maire Lavigueur et madame la mairesse.

6e auto: Le Dr Sakamato, madame Otchiai et l'aide-de-camp du Gouverneur, le lt-col. C.-A. Pages.

7e auto: Le brigadier-général et madame P.-S. Benoit et le lt-col et madame J.-P.-U. Archambault.

8e auto: Le lt-col. et madame J.-H. Price.

9e auto: M. Laurent Beaudry, le lt-col. Brousseau, aide-de-camp du Lieutenant-Gouverneur et M. Fritz Hecker, secrétaire du premier ministre.

10e auto: M. Kuroda, M. Shibuyya et mademoiselle Yamaki.

A 1 h. 25, arrivée au Château.

A 1 h. 30, déjeuner officiel dans la salle Jacques-Cartier du Château Frantenac, offert par le premier ministre de la province, l'honorable M. L.-A. Taschereau et les membres de l'exécutif de la province. Leurs Altesses Impériales seront saluées dans la salle aux accords de l'hymne national japonais.

A la fin du déjeuner, le premier ministre proposera successivement et sans allocution les santés du rol d'Angleterre, de l'Empereur du Japon et de Leurs Altesses Impériales.

A 3 h. 30, visite de la ville de Québec en automobiles.

A 5 h. 30, thé à la Citadelle, offert par le lt-col. et madame J.-P.-U. Archambault.

A 8 h., dîner d'état à Spencer Wood et à 9 h. 30, réception officielle dans les jardins de la résidence vice-royale de Spencer Wodd.

Cette démonstration terminera la réception officielle de la journée et les visiteurs quitteront Québec, mercredi, en route pour Montréal, où ils demeureront trois jours. De là, ils se rendront à Ottawa.

Une réception officielle leur sera faite dans la capitale par le gouvernement canadien.

LES TAUX DE L'ELECTRICITE

L'Association des Manufacturiers et celle des Marchands Détaillants (section de Québec) adoptent deux résolutions.

DES SUGGESTIONS

La question des taux de l'électricité à Québec suscite beaucoup d'intérêt depuis quelque temps.

L'Association des Manufacturiers Canadiens (succursale de Québec) et l'Association des Marchands-Detaillants du Canada ont étudié la question et ils ont même adopté des résolutions à cet effet. Les deux résolutions sont à peu près identiques. Les manufacturiers et les Marchands-Detaillants déclarent approuver le principe d'une échelle mobile. Ils apprecient aussi la réduction progressive des prix sur tous les niveaux de consommation au-dessus du minimum absolu, mais ils disent ne pouvoir appuyer les demandes du Québec Power pour les taux tels qu'offerts.

Ils suggèrent que la proposition faite par le comité de citoyens soit acceptée comme règlement temporaire.

Voici d'ailleurs comment se lit la résolution des Manufacturiers canadiens. Elle a été adoptée le 24 courant:

"Cette Association a étudié les nouveaux taux d'électricité pour l'usage domestique et surtout commercial et industriel, offerts par la compagnie du Québec Power a la municipalité.

"Cette Association approuve en principe le systeme de l'echelle mobile qui devrait encourager à une augmentation de consommation et traiter avec plus d'égalité tous les consommateurs.

"Bien que l'Association apprécie la réduction progressive des taux sur tous les niveaux de consommation au-dessus du minimum absolu, elle ne peut appuyer les demandes du Québec Power pour les taux tels qu'offerts, ces taux étant beaucoup plus élevés qu'ils ne devraient l'être dans l'intérêt des consommateurs domestiques, mais surtout commerciaux et industriels et pourraient être baissés considérablement sans préjudice aux intérêts de la Compagnie Québec Power.

"Cette assemblée a aussi étudié la suggestion faite par le Comité des Citoyens pour des taux nouveaux et bien que ces prix soient encore considérablement au-dessus de ceux des municipalités des autres provinces, même lorsque la nouvelle échelle de taux pour 1935 sera en force, elle suggère que cette proposition soit acceptée du moins comme règlement temporaire en attendant des augmentations futures de la consommation.

"Que copie de cette résolution soit envoyée au Conseil de Ville et au Comité des Citoyens et soit aussi remise aux journaux pour publication.

BENEDICTION DES AUTOS

Cérémonie religieuse le 17 mai à St-Marc.

Une belle cérémonie religieuse se déroulera, à St-Marc des Carrières, dimanche, le 17 mai prochain, alors que l'on bénira les automobiles des citoyens du comté de Portneuf. Un prédicateur de renom donnera le sermon de circonstance. Après la cérémonie, une fanfare donnera un joli concert sur la place publique. M. Bona Dusseault, maire de St-Marc et préfet du comté, adressera la parole en cette circonstance. Parmi les officiels presents, on remarquera MM. le Dr Desrochers, M.P., et le Dr Gauthier, M.P.P. On attend une foule considérable à cette occasion.

DEMANDE D'UN PONT A L'HON. M. FRANCOEUR

La municipalité de Cap-Rouge envoie une délégation au ministre.

CORDIAL ACCUEIL

Le pont actuel sur la rivière est trop étroit et constitue un danger.

BESOIN URGENT

Une délégation de la paroisse de Cap-Rouge est allée rencontrer, jeudi dernier, l'honorable M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics, au sujet de la construction d'un pont sur la rivière qui traverse le village.

La délégation était très représentative. Elle se composait d'une quinzaine de citoyens en tête desquels il y avait M. Irénée Lessard, maire de la paroisse. C'est M. Ephraim Bédard, C.R., M.P.P., qui a présenté les délégués à l'honorable M. Francoeur.

M. Lessard a ensuite exposé le but de cette démarche, demandant au ministre des Travaux Publics la construction d'un pont en fer avec piliers en ciment pour remplacer le pont de bois actuel dont les approches sont très dangereuses. M. Lessard a expliqué ensuite que ce pont ne répond plus aux exigences du trafic et a montré qu'il est même devenu une cause de danger.

L'honorable M. Francoeur qui avait reçu la delégation avec courtoisie a porté une attention particulière aux remarques de M. Lessard. Des ingénieurs seront envoyés sous peu à Cap-Rouge pour inspecter le pont.

Parlant ensuite du projet de la construction de la route nationale passant par Cap-Rouge, M. Francoeur a déclaré que le Ministère de la Voirie semblait vouloir le réaliser dans une couple d'années au plus. Il faudrait alors nécessairement un nouveau pont.

Le pont tel que projeté par les citoyens de Cap-Rouge aurait une charpente en fer de 70 pieds de longueur. Il serait assez large pour permettre à deux voitures de se rencontrer. Ses piliers seraient en béton et surtout la courbe qu'il occasionne disparaitrait.

GRAND CONGRES D'INSPECTEURS

Tous les inspecteurs régionaux du département de l'Instruction Publique sont en congrès depuis jeudi au Parlement.

IMPORTANTES ASSISES

Tous les inspecteurs régionaux sont en congrès depuis jeudi, au Parlement. L'honorable M. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction Publique a d'abord souhaité la plus cordiale bienvenue aux inspecteurs et il a attiré l'attention des inspecteurs sur l'importance des sujets à l'étude: certificat d'études primaires et ruralisation de l'Enseignement. M. C.-J. Miller, président des réunions, a remercié l'hon. M. Delâge. M. Miller a exposé la question du certificat d'études primaires, puis les inspecteurs ont présenté leurs rapports sur la ruralisation de l'enseignement. Une discussion s'ensuivit et un intéressant échange de vues et d'idées a eté fait.

Dans une autre réunion il a été décidé d'étudier lors de laprochaine séance d'automne "l'enseignement des mathématiques à l'école primaire".

M. Lionel Bergeron, secrétaire du département de l'Instruction publique, a assisté à toutes les séances. Etaient aussi présents, MM. L.-O. Pagé, Jos.-Ed. Boily, Paul Hubert, E. Litalien, Adolphe Maltais, J.-E. Lamarre et J.-G. Marien.

DES ELECTIONS LE 30 COURANT

La Fédération Universitaire élira ses officiers. — Le président choisi parmi les élèves de Chimie et d'Arpentage.

LE V.-P. EN MEDECINE

Les élections annuelles aux différentes charges de la Fédération Universitaire seront tenues le 30 courant. Le président sera choisi cette année, parmi les étudiants des Ecoles de Chimie et d'Arpentage et le vice-président chez les étudiants en médecine.

Les présidents des diverses facultés et les officiers de la Fédération seuls ont droit de vote à cette élection, mais tous les membres de l'association ont le privilège de participer aux délibérations.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

Les Révérendes Soeurs de la Charité viennent d'être affligées par la mort de l'une des leurs, la R. S. Ste-Mathilde, née Marie-Albina Yvonne Turcotte, décédée jeudi après quelques jours de maladie seulement. Feu Mère Ste-Mathilde, était âgée de 38 ans dont 20 de vie religieuse. Son service sera chanté ce matin, en la chapelle de la maison-mère, à huit heures.

Les Conférences

De la roulotte foraine aux salons de l'Elysée

M. Henry Gaillard de Champris donne une remarquable conférence, à l'Université Laval, sous les auspices et au profit de l'ouvroir des églises pauvres du diocèse de Québec. — L'histoire admirable de la petite "Bonne Foye", fille d'un montreur de marionnettes, qui enseignait le catéchisme aux petits enfants du cirque. — Le grand exemple donné par Lucie-Félix-Faure, fille d'un ancien président de France, épouse de Georges Goyau et qui consacra sa vie et son talent aux plus belles oeuvres d'apostolat et de charité.—La fin édifiante d'Eve LaVallière.

M. LE CHANOINE PERRON PRESENTE LE CONFERENCIER

M. Henry Gaillard de Champris

M. le chanoine Ulric Perron a présidé hier soir, à la place de Son Eminence le cardinal Rouleau, la conférence donnée par M. Henry Gaillard de Champris à la salle des Promotions de l'Université Laval, sous les auspices et au profit de l'Ouvroir des églises pauvres du diocèse. Comme il avait été annoncé dès le début de la semaine, le conférencier avait intitulé son travail: "De la roulotte foraine aux salons de l'Elysée", et tout le monde comprit bientôt qu'il l'avait fait en raison des milieux de vie différents des personnages qu'il présenta au début et à la fin de sa causerie. Comme il le dit lui-même dès ses premiers mots, il désirait entretenir son auditoire de "quelques dames et jeunes filles de France" et "faire connaitre un aspect trop méconnu de la France". Il accomplit sa tâche en racontant différents épisodes de la vie de plusieurs femmes héroïques qui ont consacré une partie de leur vie au soulagement des infortunes humaines.

Avant de donner un résumé de cette intéressante causerie de M. de Champris, mentionnons les noms de quelques personnages distingués qui étaient parmi l'assistance, malheureusement trop restreinte. Aux côtés du président, M. le chanoine Perron, et en outre de Mme de Champris, on voyait Mlle Paradis, présidente de l'Ouvroir, Mlle Alexandra Parrot, secrétaire, et la plupart des dames patronesses de l'oeuvre, Mme Jules Tessier, l'hon. sénateur et Mme Thomas Chapais, l'hon. juge C.-E. Dorion, M. le magistrat en chef et Mme Ferdinand Roy, M. l'abbé Charbonnier, professeur à l'Ecole Normale Supérieure, etc...

M. le chanoine Perron présenta le conférencier et le remercia au nom des dames de l'Ouvroir et de l'Archevêché d'avoir accepté si aimablement de prêter son concours à l'oeuvre charitable que ces dames poursuivent. Après avoir donné quelques détails sur la fondation de l'Oeuvre de l'Ouvroir, faite il y a quelques années sur la demande des religieuses franciscaines de Marie, et qui groupe quelques dames et jeunes filles en un travail charitable pour les églises pauvres du diocèse et des missions, le représentant de l'Archevêché pria M. Gaillard de Champris de monter sur l'estrade.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, M. de Champris annonça qu'il allait évoquer devant son auditoire les figures de grandes Françaises qui se sont dévouées au soin des moins bien partagés de notre pauvre société, et, pour être conforme au titre qu'il avait choisi, il annonça qu'il allait chercher la première de ses héroïnes dans une roulotte foraine. Il invita donc son public à le suivre au milieu de ce qu'on appelle un grand "cirque". "Si nous laissons de côté", dit-il, "toutes les attractions diverses qui s'offrent à nos fantaisies, et si nous passons derrière les décors, quel spectacle nous attend? Tout d'abord et surtout, celui d'une foule de petits enfants, plus ou moins abandonnés, par suite du métier que pratiquent leurs parents et des déplacements constants de la tente. Eh bien, c'est sur le sort de ces petits malheureux que s'apitoya une jeune fille qui était née dans leur rang, et qui avait beaucoup souffert de la situation spéciale qui lui était faite par cette vie bohême, c'est à leur soin que se consacra toute entière celle qui fut longtemps connue comme la "Petite Bonne Foye". Son père, un ancien instituteur, était devenu montreur de marionnettes dans un cirque, et sa famille l'avait suivi dans son nouvel état, s'installant dans la roulotte pour de bon. Empêchée par sa vie aventureuse de suivre les deux ans de catéchisme que les règlements exigeaient pour la première communion, la petite "Bonne Foye", bien qu'élevée chrétiennement, ne put faire sa première communion qu'à l'âge de 18 ans. Les souffrances morales que ce contretemps malheureux lui avait fait subir lui ouvrirent les yeux sur le sort des malheureux qui l'entouraient et, après la mort de ses parents, elle demeura avec la troupe ambulante et transforma sa roulotte en école où elle instruit les petits enfants. Son influence fut considérable et s'étendit même aux adultes de la colonie vagabonde, et les résultats de son apostolat furent étonnants.

Ayant laissé la roulotte, le conférencier conduisit ses auditeurs dans les salons de l'Elysée, ou presque, ainsi qu'il l'avait annoncé. Il rappela une scène qui se passait en 1895, peu après la mort de Cacimir Perrier et au soir où la France se donnait un nouveau président; dans les salons du ministère de la marine, la famille du ministre d'alors était réunie et attendait avec impatience les résultats, car le ministre lui-même était sur les rangs comme candidat à la présidence. Dans cette assemblée inquiète, une seule personne était calme: c'était la fille même du ministre, et elle priait tout bas. C'était une jeune fille simple, d'une intelligence supérieure, très cultivée: elle fit peu après un mariage d'amour avec un homme qui n'avait alors aucune notoriété, elle qui aurait pu s'unir à un ministre même, ou aux plus hauts noms du pays: Lucie-Félix Faure, avait épousé Georges Goyau, qui devint vite celui que Léon XIII appelait son "fils chéri". Ce fut une femme d'étude et d'intellectualité, une femme d'oeuvre et même une femme du monde dont les activités se partageaient entre la lecture dans le texte d'auteurs grecs, latins, italiens, français, allemands et anglais, leur étude approfondie et la publication de commentaires ou d'études spéciales intéressantes, qui comprenaient aussi la fondation d'une oeuvre comme l'Association "des Enfants de France" et la participation active à une quantité d'autres, en plus de conférences nombreuses sur l'éducation; enfin, une femme qui ne dédaignait pas la société de ses semblables, ce qui fait qu'elle recevait avec grâce et simplicité, si bien que son salon fut longtemps une des attractions du Paris intellectuel et cultivé. Elle eut elle aussi, et dans sa sphère, une influence prépondérante, surtout en temps que féministe chrétienne: elle prônait une instruction plus complète pour la femme, mais la voulait tout de même spéciale et exclusivement adaptée à elle. Et elle ne mena jamais campagne féministe par antagoniste de sexe, mais simplement par respect de la personne féminine: elle voulait "que les femmes égalent les hommes, frères ou époux, mais tout en restant différentes d'eux". Preuve de son mérite incalculable, sa mort, durant la guerre, souleva les hommages unanimes de partisans d'opinions tout à fait différentes, qui tous lui adressèrent leurs éloges posthumes unanimes.

Dans la deuxième partie de sa causerie, après un court intermède pour permettre une quête au profit de l'Ouvroir, M. Gaillard de Champris énuméra encore les accomplissements merveilleux de mouvements comme celui des Dames du Calvaire, formé par des veuves qui se consacrent au soin des malades pris de cancer, ou comme celui de "l'Union Catholique du Théâtre", fondée par le R. P. Gillet, O.P., qui en est actuellement encore le directeur spirituel et qui réunit tous les dimanches, dans la chapelle du numéro 226 du Faubourg St-Honoré, tous les gens de théâtre catholiques, sans aucune ostentation et avec la plus grande simplicité, depuis les vedettes jusqu'aux machinistes, ou encore, celui des conférences St-Vincent de Paul, etc...

En terminant, M. de Champris évoque une dernière figure, celle d'une grande artiste française, d'origine italienne, longtemps une des grandes vedettes de la scène des Variétés, Eve Lavallière, interprète d'Henri Lavedan, d'Henri Caillavet, de Robert de Flers, qui joua en compagnie de Lucien Guitry et qui se retira en 1917 du monde qui l'adulait et lui donnait gloire et fortune, qui s'en retira pour se donner à la vie religieuse.

Les derniers mots du charmant conférencier furent pour s'excuser d'avoir tant parlé de la France et des Français. "Mais il est bon", dit-il, "de se rappeler soi-même et de le dire aux autres, qu'il s'accomplit quelque chose de beau et de bien dans un pays bien-aimé, en ces jours mêmes où l'on serait tenté de croire que tout y va à la ruine."

A LA SWIFT CANADIAN CO.

Jeudi soir, un groupe de membres du Club des Elks étaient les invités de M. Arthur Courteau, gérant de la Swift Canadian Company Ltd. Cette invitation valut aux invités l'occasion de visiter l'établissement ultra-moderne de la Compagnie Swift de cette ville, et tous furent fort intéressés par les explications fournies par le personnel de la maison.

Après un succulent souper au cours duquel les produits de la compagnie furent en honneur, le groupe, d'environ 75 invités, se rendit au Club des Elks poura y passer encore la quelques heures de recréation.

REUNION D'ELEVEURS

(De notre correspondant).

Sherbrooke, 25. — La Société des Eleveurs de Jerseys de Québec a tenu sa réunion trimestrielle hier en cette ville, sous la présidence de M. Robert G. Davidson, commissaire industriel de la cité de Sherbrooke, président de la Société. Ce fut la plus nombreuse réunion jamais tenue depuis trois ans et l'on y remarquait des éleveurs venus de toute la région des Cantons de l'Est et même de Montréal. Les endroits les plus représentés étaient: Richmond, Sawyerville, East Angus, Hatley, Stanstead, Coticooke, Rock Forest et Lennoxville.

CELEBRATION DE 2 JUBILES A S. SAUVEUR

Noces d'or de la Congrégation des Hommes et de la chapelle N.-D. de Lourdes

LE PROGRAMME

Messe à la chapelle jubilaire à 6 h. 30 et grand'messe à l'église.

BEL EVENEMENT

De belles cérémonies religieuses et paroissiales marqueront demain, à St-Sauveur, le double cinquantenaire de la construction de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes et de la fondation de la Congrégation des hommes.

Ces cérémonies, comme nous l'avons déjà annoncé, débuteront par une messe solennelle, célébrée à 6 h. 30, dans la chapelle jubilaire. Tous les congréganistes sont invités à cette démonstration au cours de laquelle il y aura récitation de l'office, allocution de circonstance, communion générale et messe solennelle.

A 10 h. 15, à la grand'messe paroissiale, un prédicateur distingué sera entendu et adressera ses voeux aux vingt-quatre jubilaires qui auront pris place au bas du sanctuaire.

La Congrégation des hommes de St-Sauveur compte près de 700 membres. Son directeur actuel est le R. P. Pelletier, O.M.I.

MORT DE MONSIEUR J.-E.-A. TREMBLAY

M. Tremblay, échevin de Chicoutimi, était aussi un des membres actifs de la Confédération des Travailleurs Catholiques.

VIFS REGRETS

Chicoutimi, 25. — M. J.-E.-A. Tremblay, président du conseil central des Syndicats Catholiques de Chicoutimi et échevin du quartier ouest de Chicoutimi, est décédé jeudi soir, à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi à l'âge de 32 ans. M. Tremblay avait fait son cours commercial au Séminaire de Chicoutimi et s'était spécialisé dans l'étude des questions ouvrières. Il fut quelques années secrétaire du surintendant de la Cie de Pulpe de Chicoutimi. En 1923, il était le président de l'A. C. J. C., et membre du Syndicat de la Pulpe. En 1924, président du Syndicat Interprofessionnel il était nommé en 1927 à la présidence du conseil central. En 1928, il était nommé directeur du bureau confédéral de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada. Aux élections municipales de 1928, il était élu par acclamation échevin du quartier ouest. Il fut réélu également par acclamation en 1930. Il était gérant de la Caisse Populaire depuis 1928, avait été quelques années secrétaire de la même institution. Il était membre du comité régional de l'A. C. J. C. et maître de chapelle de l'église du Sacré-Coeur depuis plusieurs années.

M. Tremblay laisse pour pleurer sa perte sa mère, madame veuve Hector Tremblay; son beau-père, M. Alexandre Gagnon; son épouse, née Gratia Tremblay et quatre enfants en bas âge. Il était le frère de MM. Thomas et Théophile Tremblay, de Jonquières; Edgar Tremblay, rang St-Pierre, paroisse de Chicoutimi; Paul Tremblay, de Shawinigan Falls, et Joseph Tremblay, de Québec. Il était le frère de madame Ferdinand Didier (Marie), de Causapscal, de madame Nap. Tremblay (Emilie), de Jonquières, et de mademoiselle Cécile Tremblay, de Chicoutimi.

Les oeuvres ouvrières du diocèse perdent en M. Tremblay un chef universellement estimé et la cité de Chicoutimi perd un citoyen dévoué à la chose publique, d'une droiture de caractère admirable. Les funérailles auront lieu à l'église du Sacré-Coeur du Bassin, aujourd'hui à 9 h. 30.

L'Evénement offre ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

A L'ECOLE DE MUSIQUE

L'examen théorique de l'Ecole de Musique de l'Université Laval est fixé au 12 mai prochain. Environ 150 élèves des couvents affiliés à l'Université se presenteront devant les examinateurs pour l'obtention des baccalauréats ou diplômes. Vers la même date, un jury ambulant visitera les comtés de La Tuque, Chicoutimi et Rivière du Loup, et fera passer les examens aux élèves des couvents éloignés. Cette année, une seule personne convoitera le baccalauréat en Musique, et c'est une religieuse du couvent des RR. SS. de l'Assomption de La Tuque. Voici les personnes qui formeront le comité des examinateurs de l'Université Laval: M. le Chanoine J.-R. Pelletier, MM. les abbés Alphonse Tardif, du collège de Lévis, Destroimaisons, du collège Ste-Anne de la Pocatière; MM. Robert Talbot, Arthur Bernier, Henri Gagnon, Omer Létourneau, Emile Larochelle et J.-A. Gilbert.

UNE PARADE DE 110 FRIGIDAIRES

La maison Goulet et Bélanger qui a vendu 110 Frigidaires pour l'édifice Claridge, organise une parade pour lundi après-midi.

DEMONSTRATION ORIGINALE

Le Frigidaire, dont la popularité est bien établie, vient d'obtenir un nouvel argument en sa faveur. En effet, pour que son ameublement fut complet, l'établissement "Claridge", le dernier cri en fait de maison à appartements, avait besoin de cent dix (110) réfrigérateurs électriques. Or les propriétaires du "Claridge" n'ont pas hésité: ils ont opté pour le Frigidaire et se sont adressés en conséquence à M. Emile Goulet, l'actif président de la maison Goulet et Bélanger Limitée. La maison Goulet et Bélanger est, comme on le sait, la grande distributrice du Frigidaire.

Elle a comme gérant général M. J.-A. Desnoyers qui a été promu tout récemment à ces importantes fonctions. Comme M. Goulet, M. Desnoyers est un homme très actif et pour qui les choses du commerce n'ont aucun secret. M. Desnoyers, lorsqu'il a été nommé gérant général de la maison Goulet et Bélanger, travaillait pour le compte de la Frigidaire à Montréal, depuis six ans. Nous félicitons le nouveau gérant et M. Goulet qui a su le choisir.

A l'occasion de cette vente la maison Goulet et Bélanger a décidé de consacrer la journée de lundi au Frigidaire et une grande parade (la parade des 110 Frigidaires) aura lieu à cette occasion dans l'après-midi. Nous publierons lundi l'heure du départ et l'itinéraire que suivra le défilé, lequel sera précédé de polices montées et d'un corps de musique. Les Frigidaires seront placés sur des camions et décorés aux couleurs de la maison Goulet et Bélanger.

Un mot maintenant du Frigidaire dont la maison Goulet et Bélanger est la distributrice à Québec. Cet appareil ultramoderne et éminemment utile émerveille tout simplement par sa beauté et le confort qu'il procure. De couleur blanche, il est fait de porcelaine sur acier. Il gèle avec une rapidité étonnante l'eau que l'on place dans les cubes. Opérant en silence il n'offre aucun désavantage non plus de ce côté. Mais ce ne sont là que quelques-unes des caractéristiques du Frigidaire. Voyez la parade de lundi et vous voudrez vous procurer un Frigidaire.

M. J.-E. RENAUD ET LE TOURISME

Le secrétaire du Club Automobile croit que le nombre des touristes sera plus considérable cette année que l'an dernier. — Nombreuses demandes.

UNE INTERVIEW

Les touristes seront nombreux cette année encore et nous croyons même qu'ils augmenteront en nombre, nous a dit hier M. Emile Renaud, secrétaire du Club Automobile de Québec. Au moment où il nous faisait cette déclaration, M. Renaud était à dépouiller un courrier volumineux. Il nous montra une pile de lettres: "Ce sont toutes pour des demandes de renseignements, ces lettres", dit encore le secrétaire du club, qui ajouta: "Il nous en vient comme celles-là tous les jours, et de tous les Etats américains. Comme vous voyez, notre bureau d'informations porte bien son nom. Aussi nous ne chômons pas".

M. Renaud est d'avis que la modification dans la manière de voyager continuera à s'accentuer.

"Vous avez pu le remarquer l'an dernier", dit-il, "les gens ont une tendance à vouloir voyager d'une façon économiquie. Ainsi, on délaisse peu à peu les grands hôtels pour se loger dans des établissements moins fashionnables, tandis que d'autres préfèrent les chalets à la campagne. Or le nombre de ces chalets augmente considérablement. Propriétaires et locataires y trouvent leur profit".

Les demandes d'informations concernent surtout la Gaspesie et la région du Lac Saint-Jean. nous a aussi appris M. Renaud. C'est donc dire que la péninsule continuera à jouir d'une grande popularité tandis que le Lac Saint-Jean verra affluer un nombre de touristes plus considérable cette année.

PELERINAGE DES ZOUAVES

Demain matin au sanctuaire des Sts-Martyrs.

Les Zouaves de Québec, accompagnés de la fanfare des Cadets de St-Jean-Baptiste, dirigés par le colonel Jules Dorion, feront un grand pèlerinage au sanctuaire des Saints-Martyrs, demain avant-midi. Le groupe, qui comprendra plus de deux cents pèlerins, partira des quartiers généraux des Zouaves, pour assister à une messe célébrée pour eux, à 8 heures et demi. M. l'abbé Adolphe Laberge, curé de la paroisse, donnera le sermon de circonstance. La chorale, dirigée par M. Maurice Montgrain, fera les frais du chant. Après la vénération des reliques, il y aura retour aux quartiers-généraux.

ECHO D'UN VOL

(De notre correspondant)

Riv. Trois-Pistoles, 25. — Des individus ont pénétré avec effraction dans la résidence d'un citoyen de la paroisse, durant la soirée du Samedi Saint et ils ont fait main basse sur une quantité assez considérable de boites de conserves.

A la suite d'une enquête instituée par la sûreté provinciale, deux individus ont été arrêtés sous l'accusation d'être les auteurs du méfait.

M. ROBERT COTE PRESIDENT DU JEUNE BARREAU

L'Association du Jeune Barreau a eu son assemblée annuelle hier soir.

AU PALAIS DE JUSTICE

M. Gérard Lacroix fait une revue de l'année. — Voeux à l'hon. Juge Sévi

NOUVEAUX OFFICIERS

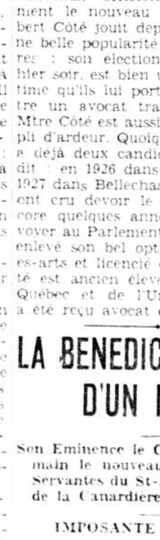

M. Robert Côté, président du Jeune Barreau.

Les membres de l'Association du Jeune Barreau ont procédé hier soir à l'élection de leurs officiers pour une nouvelle année. Cette élection a donné lieu à une agréable réunion des jeunes avocats. Ils étaient plus de 50 au Palais de Justice, où siège leur association. Le président sortant de charge, M. Gérard Lacroix, fit d'abord une revue des activités passées, après quoi une motion fut présentée pour exprimer des voeux de rétablissement à l'hon. Juge Albert Sévigny, victime d'un grave accident il y a quelques semaines. Cette motion a été présentée par M. Jules Savard, secrétaire sortant de charge, et secondée par M. Gérard Lacroix.

Les élections du Jeune Barreau n'ont pas été très contestées. En bons politiciens, les jeunes avocats se sont vite entendus, du moins pour les premiers officiers. M. Robert Côté fut élu président à l'unanimité. M. Eugène Marquis fut aussi élu premier vice-président par acclamation. Pour la deuxième vice-présidence, M. Horace Philippon l'emporta sur M. Noel Dorion par quelques voix de majorité. A la charge de secrétaire, il y avait trois candidats: MM. Frédéric St-Pierre, Charles-Alphonse Dionne et Michel Dussault. M. St-Pierre fut le choix de la majorité. M. Michel Dussault, par contre, fut élu assistant-secrétaire par acclamation. L'Association se choisit ensuite un trésorier en la personne de M. Jules Savard. Les six directeurs pour la nouvelle année sont: MM. Gérard Lacroix, Antoine Rivard, Pierre DeGuise, Langis Gallpeault, Joseph LaVergne et Gerald Coote.

Il nous fait plaisir de féliciter les nouveaux officiers, et particulièrement le nouveau président. M. Robert Côté jouit depuis longtemps d'une belle popularité parmi ses confrères: son election par acclamation, hier soir, est bien une preuve de l'estime qu'ils lui portent. En outre d'être un avocat travailleur et habile, Mtre Côté est aussi un politicien rempli d'ardeur. Quoique jeune encore, il a déjà deux candidatures à son crédit: en 1926 dans Dorchester et en 1927 dans Bellechasse. Si les électeurs ont cru devoir le laisser vieillir encore quelques années avant de l'envoyer au Parlement, ils ne lui ont pas enlevé son bel optimisme. Bachelier-es-arts et licencié en droit, Mtre Côté est ancien élève du Séminaire de Québec et de l'Université Laval. Il a été reçu avocat en 1925.

LA BENEDICTION D'UN MONASTERE

Son Eminence le Cardinal bénira demain le nouveau monastere des Servantes du St-Sacrement, Chemin de la Canardiere.

IMPOSANTE CEREMONIE

Son Eminence le cardinal Rouleau bénira demain après-midi, à 3 h., le nouveau monastere des RR. SS. Servantes du Très Saint Sacrement situé sur le chemin de la Canardiere, à St-Pascal Baylon.

Son Excellence l'honorable M. H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre, Son Honneur le maire M. H.-E. Lavigueur et plusieurs autres dignitaires doivent assister à cette fête. Le R. P. Reyer, S.S.S., de Montréal, prononcera l'allocution de circonstance.

Cette brillante démonstration sera suivie d'un triduum solennel. Son Excellence Monseigneur Omer Plante celebrera une messe pontificale lundi matin, à 9 h. Tous les jours, lundi, mardi et mercredi, il y aura cérémonies, à 3 h., pour les dames et à 8 h., pour les messieurs.

LE CONCOURS D'ELOQUENCE

Le collège de Notre-Dame de Lévis a donné hier son adhésion au concours international d'éloquence qui se tiendra à Québec le 28 mai prochain. C'est la première fois, depuis l'institution de ce concours international d'éloquence, que le Collège de Lévis y prend part.

A NEUVILLE

A VENDRE OU A LOUER. —Cottage de 6 chambres, eau, électricité, large véranda, à 600 pieds du fleuve et non loin de l'église.

S'adresser à Mme Michel Fiset, 809 St-Vallier, Québec.

DEBAT AUTOUR D'UN DICOURS DE M. FERGUSON

(Suite de la première page)

journaux du matin. Le haut commissaire canadien à Londres a dit aux industriels anglais: "Prenez garde que dans une génération nous devenions les maitres de l'industrie dans le monde. Vous faites mieux de donner la main aux Dominions."

VOIX à droite.—"Ecoutez, écoutez."

M. BENNETT.—"J'ai lu ce rapport dans les journaux. Le gouvernement n'en connaissait rien et n'en a reçu aucune copie officielle. Cependant, nous aurons un rapport de ces déclarations et la Chambre en sera informée si cela est nécessaire."

M. B.-M. Stitt (Nelson, C.-A.) se lève sur une question de privilège.

M. STITT.—"J'ai lu ce matin dans l'"Ottawa Journal", un article qui condamne et ridiculise la dépense de $46,000,000 pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson. Le "Journal" se moque de cette entreprise (qui, soit dit en passant, va coûter $6,000,000 de plus cette année). Je considère que cet article est une insulte au Parlement, qui a voté l'argent nécessaire pour la construction de ce chemin de fer."

Le "Journal" disait, entre autres choses: "Une expédition pour faire enquête sur la valeur des pêcheries de la Baie d'Hudson a coûté $21,000 et est revenue sans avoir trouvé de poisson."

M. E.-J. GARLAND.—"Le Premier Ministre dira-t-il s'il est question d'une conférence interprovinciale sur le chômage?"

M. BENNETT. — "Quand nous aurons décidé d'en avoir une, l'hon. député en sera informé."

M. GARLAND. — "J'ai posé cette question parce que le Premier Ministre de l'Alberta a déclaré hier qu'il y aurait bientôt une conférence interprovinciale sur le chômage."

L'hon. M. Manion présente un projet de loi ratifiant certains contrats relatifs à l'usage en commun de voies et locaux du C.P.R., à Regina, Sask., par les C.N.R. Adopté.

La Chambre en comité plénier (M. le Vice-Président LaVergne au fauteuil) étudie le projet de l'hon. M. Manion modifiant la loi de compensation des fonctionnaires de l'Etat, présenté la veille.

L'hon. M. Heenan critique cette mesure et voudrait un changement dans l'échelle de compensation du Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. MANION.—"Je ne veux pas engendrer querelle à mon bon ami mais ce projet avait été présenté par le gouvernement dont il faisait partie. Je ne l'ai présenté moi-même qu'à la suite d'une conférence tenue à mon bureau entre le ministre du Travail et les représentants des provinces de Québec, Ontario et des autres provinces. Je crois que nous devrions l'adopter tel qu'il est car tous les intéressés l'ont accepté. Comme j'ai dit, il s'agit d'appliquer les lois de compensations provinciales aux employés du gouvernement dans toutes les provinces."

Le débat roule sur toute la question des accidents du travail. L'hon. M. C.-A. Stewart, ex-ministre de l'Intérieur, intervient pour remettre les choses au point, car on parlait d'établir une nouvelle échelle de compensation.

L'hon. M. STEWART.—"Les commissions d'accidents du travail ont leurs échelles dans les provinces et il ne peut être question d'établir une échelle fédérale de compensation."

L'hon. M. MANION.—"Je ne crois pas que nous devrions intervenir pour changer les lois provinciales et la mesure devrait être adoptée telle que présentée."

Le débat s'éternise et l'hon M. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, intervient à son tour.

L'hon. M. GUTHRIE.—"M. le Président, il n'est question dans ce bill que de faire bénéficier les employés du gouvernement des lois provinciales de compensation. Pourquoi ne pas adopter cette mesure qui rend justice aux fonctionnaires, dans les cas d'accidents du travail?"

Le projet est adopté en comité.

A la 3ème lecture le chef de l'opposition se lève.

M. KING.— "M. l'Orateur, comme un grand nombre de députés sont absents, je demanderais que la 3ème lecture soit remise à la prochaine seance." (on se croirait à la Législature de Québec)

L'hon. M. GUTHRIE (leader du gouvernement en l'absence de M. Bennett), répondant à M. King comme M. Taschereau répond à M. Houde ou à M. Duplessis:—"Alors, très bien, à la prochaine séance."

La Chambre adopte deux projets de l'hon. M. Guthrie pour amender la loi de la preuve du Canada et modifiant la loi des libérations conditionnelles (tickets of leave).

L'hon. M. GUTHRIE.—"En outre de la loi des mesures de guerre, l'administration des "tickets of leave" était confiée au Solliciteur Général. La loi des mesures de guerre a été abolie en 1920 mais nous avons continué la pratique. Ce bill a pour but de déterminer par une loi que le Solliciteur Général aura charge des libérations conditionnelles."

L'hon. M. LAPOINTE. — "Est-ce qu'un ordre en conseil a été adopté transférant les pouvoirs du ministre de la Justice au Solliciteur Général en vertu de la loi actuelle? C'est ce que nous avions fait pour l'hon. M. Lucien Cannon, ancien Solliciteur Général."

L'hon. M. GUTHRIE.—"En vertu de la loi, le Solliciteur Général n'est pas un ministre de la Couronne, sauf dans le cas actuel, où l'hon. M. Dupré est conseiller privé. Les officiers du ministère de la Justice m'ont dit que cette mesure est nécessaire pour rendre la loi plus claire."

L'hon. M. LAPOINTE.—"Est-ce que le Solliciteur Général est membre du gouvernement actuellement?"

L'hon. M. GUTHRIE.—"Oui."

L'hon. M. LAPOINTE.— "Alors, je suis satisfait."

Le bill est adopté.

La Chambre en comité plénier (M. LaVergne au fauteuil) étudie le projet de loi de l'hon. M. Guthrie pour augmenter le traitement du Solliciteur Général de $7,000 à $10,000.

L'hon. M. LAPOINTE. — "L'ancien Solliciteur Général (l'hon. M. Cannon) a eu le même traitement que les autres ministres lorsqu'il est devenu membre du Cabinet. Le Solliciteur Général est dans le même cas et doit obtenir le même salaire. Mais je crois que notre pratique était la meilleure. Nous votions chaque année dans le budget l'augmentation du traitement.

On nous propose d'augmenter le salaire en permanence. Mais supposons le cas où le Solliciteur General ne sera pas membre du Cabinet, il recevra le même salaire que les ministres."

L'hon. M. GUTHRIE.— "Les fonctions du Solliciteur General sont très importantes. Il doit étudier les causes du gouvernement et reçoit 4,000 demandes par année pour des libérations conditionnelles (tickets of leave). La position de Solliciteur General n'est pas une sinécure et doit être rémunérée convenablement."

Le projet est adopté et la Chambre passe aux estimes des Travaux Publics.

LES PREVISIONS BUDGETAIRES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 25. — La Chambre des Communes a fait de la bonne besogne, hier. Elle a passé en troisième lecture cinq bills ministeriels, et treize bills privés en deuxième lecture, tandis qu'elle en a rejeté un autre. Un bon travail a aussi été accompli sous le rapport des estimes des Travaux Publics.

Le premier ministre Bennett a déclaré que la réduction de $37,000,000 dans les prévisions budgétaires actuellement devant la Chambre, si on les compare à celles de la dernière année fiscale, sera probablement amoindrie par les crédits supplémentaires qui seront soumis plus tard. Il laissa entendre la chose après que M. William Duff, député libéral d'Antigonish-Guysboro (qui représente que depuis des années, la compilation des crédits généraux avait fourni une comparaison injuste avec ceux de l'année précédente, qui renfermaient les crédits supplémentaires.

Le discours prononcé avant-hier soir à Londres par le haut-commissaire canadien, l'honorable Howard Ferguson, fut aussi porté à l'attention de la Chambre par le très honorable W. L. MacKenzie. Le chef de l'opposition voulut savoir s'il était sanctionné par le gouvernement canadien. M. Bennett répondit qu'il n'y avait pas eu entre M. Ferguson et le gouvernement de discussion antérieure au discours prononcé, et que le gouvernement n'avait pas été avisé du but des remarques que devait formuler M. Ferguson. Il ajouta toutefois qu'il demanderait des renseignements additionnels et qu'il en informerait la Chambre, s'il le jugeait à propos.

Les crédits pour travaux publics en Nouvelle-Ecosse et dans le Nouveau-Brunswick furent rapidement adoptés. Quelques crédits pour édifices publics dans Québec provoquèrent un peu de discussion, mais ils furent votés avant onze heures du soir.

La première division de la session sur un bill privé s'est produite hier soir quand le bill présenté par M. Armand LaVergne, vice-président de la Chambre, pour amender le code criminel, fut rejeté. Cet amendement aurait eu pour effet d'empêcher les juges de commenter les faits dans une charge aux jurés.

Lundi, la Chambre siégera en observant l'avance de l'heure.

FUNERAILLES DE MADAME P. PATRY

Madame Pierre Patry, née Emilie Smith, a eu d'imposantes obsèques hier matin en l'église de St-Jean-Baptiste.

BELLE ASSISTANCE

Une imposante cérémonie religieuse s'est déroulée, hier matin, à l'église St-JeanBaptiste, à l'occasion des funérailles de madame Emilie Smith, épouse de feu Pierre Patry, décédée le 21 avril dernier, à l'âge de 77 ans. Une foule considérable a marqué sa sympathie à la famille et a rendu les derniers hommages à la regrettée disparue en suivant le convoi funèbre et en assistant aux obsèques, en l'église paroissiale.

A l'église, toute tendue de deuil, la levée du corps fut faite par M. l'abbé Armand Déry, qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés Léo Paquet et Henri Garant, vicaires, comme diacre et sous-diacre. Des messes furent célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés D. et A. Moreau. Les chorales des hommes et des enfants ont chanté la messe de Yon. M. J.-Arthur Bernier, organiste de la paroisse touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil, le frère de la défunte, M. Augustin Smith; ses beaux-frères, MM. Eugène Proulx, Edmond Page; ses neveux, MM. Léonidas Pagé, Jean-Paul Pagé, Alexandre Vallières, Arthur Beaulieu, Ls Frenette, Arthur Hutchison, Herménégilde Pagé, Marcel Vallières, Charles-Henri Angers, Roland Angers, E. Beaulieu, Omer Genois, J.-Arthur Boucher, J.-E. Proulx, C.-Edouard Proulx, Georges Plamondon; son cousin, M. J. Bernier.

Dans le cortège on remarquait: M. l'échevin Arthur Poulin, MM. P. Paradis, C. Jobin, J.-A. Smith, P. Gauvin, E. Genois, A. Robitaille, J.-B Plamondon, J.-A. Vezina, Pierre Gauvin, P. Lamontagne, A. Simonneau, P. Audy, R. Poitras, M. Poulin, H.-P. Dolbec, S. Buteau, Alphonse Chassé, E. Deslauriers, P.-S. Proteau, G. Galarneau, Léon Paré, Théodule Drolet, W. Bousquet, Jos. Charland, E. Desaulniers, J. Dion, André St-Hilaire, J.-B. Martel, C.-H. Robin, L. Robitaille, etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

La maison Arthur Cloutier avait la direction des funérailles.

A la famille si cruellement éprouvée, l'Evenement réitère ses plus sincères sympathies.

INCENDIE A PORTNEUF

Un violent incendie a détruit de fond en comble, hier, à Portneuf, la résidence de M. Odilon Denis. Le feu s'est déclaré au second étage de la maison et en un rien de temps, cette dernière n'était plus qu'un brasier. Au son du tocsin, les citoyens se rendirent sur les lieux, et une équipe de pompiers volontaires s'organisa. Quelques minutes plus tard, la brigade à incendie de la ferme de Deschambault arrivait sur les lieux. Les deux brigades réussirent à contrôler les flammes avant que celles-ci eussent attaque les maisons voisines. Les pertes s'élèvent à plus de $1,200, partiellement couvertes par les assurances. On ignore l'origine du feu.

CINQ ADOPTIONS CETTE SEMAINE

Depuis le premier janvier il y en a eu soixante-treize. — Cent vingt-sept ont visité la Crèche au cours des derniers jours.

DES TEMOIGNAGES

Il y a eu 5 placements à la Crèche au cours de la semaine du 19 avril, et 73 au total depuis le 1er janvier.

Aumônes reçues $15.00.

On a compté 127 visiteurs.

Quelques extraits de courrier à l'intention des couples encore hésitants devant le risque et la grande charité de l'adoption d'un enfant de la Crèche:

"Notre fille est en parfaite santé et de bonne humeur. Elle est grasse et pas mauvaise du tout. On l'aime beaucoup; c'est notre joie. Elle parle, dit Jesus et répète tout ce qu'on lui fait faire. Elle est capable de faire le signe de la croix toute seule. On est très content d'elle, car elle est bonne et fine. Priez pour que le bon Dieu nous le conserve, et plus tard on ira lui chercher une petite compagne".

(Maine, E.U).

"Notre cher petit garçon est bien fin, il nous désennuie beaucoup et on l'aime bien gros. Il est beau et aimable; aussi, plusieurs auraient voulu l'avoir ici; j'ai eu beaucoup de visites qui venaient exprès pour le voir. Chacun le trouve de son goût; le Révérend Père Curé lui-même nous a félicités. Tous nos parents l'aiment à la folie; il ne porte pas par terre, il y a toujours quelqu'un qui l'a dans les bras. Il est vigoureux et se leve autour des chaises. Hier, qui était dimanche on l'a mené à la messe et on ne l'a pas entendu; il s'est bien tenu. Quand il aura 2 ou 3 ans, on veut prendre une petite fille.

(Co de Saguenay)

"Il y aura deux ans demain que j'ai adopté une de vos petites orphelines: Nous sommes ma femme et moi très satisfaits. Inutile de vous dire que nous l'aimons de toutes nos forces; nous ne saurions trop recommander à ceux qui, comme nous, ont un foyer à peu près vide, c'est-à-dire où il n'y a pas de petits pour l'égayer, de faire l'adoption d'au moins un de ces petits.

Nous sommes quatre ou cinq familles ici dans notre entourage qui avons de ces petits, et nous en sommes tousegalement contents".

(Co de Matapédia).

"Notre petit garçon est en bonne santé, Dieu merci! Il va à l'école depuis un an; il apprend très bien, ayant une bonne mémoire. Il a aussi une assez bonne voie pour le chant, chose que j'aime beaucoup. Je vous envoie sa photographie".

(Co de Stanstead).

"J'aurais un bien grand plaisir de vous montrer notre fille. Elle a beaucoup changé depuis que nous l'avons. Elle est grasse et pèse 80 livres. Elle parle comme une grande personne et bien franc. Je vous assure qu'on l'aime beaucoup. Elle commence à apprendre sa prière et son petit catechisme; elle sait déjà plusieurs petites choses. Elle est bien eveillée pour son âge et toujours prête à rendre service. Je crois que nous n'aurons pas de misère à l'élever et à en faire quelque chose de bien .

"J'ai elevé déjà onze enfants qui sont grands; maintenant, j'espere que le bon Dieu me laissera vivre assez longtemps pour mettre cette petite-là en sureté".

(Co de Bellechasse).

"Notre petit bonhomme est déjà grand et gros; il va à l'ecole depuis l'age de cinq ans; il a un peu de difficulté à apprendre, car sa vue est peu faible. Nous l'aimons beaucoup, il est si facile à élever.

"Au mois de juin, si rien ne survient pour m'en empecher, je vais aller me choisir une petite fille de trois ou quatre mois: nous avons bien hâte de l'avoir".

(Co de Dorchester).

On n'obtient pas d'enfant, sans la recommandation de son cure.

L'ARRESTATION DE GEORGE SCHNABEL

La police de Montréal prétend ignorer la nouvelle que Schnabel a été découvert dans une petite ville du Mexique.

AFFAIRE DE MEURTRE

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 25. La police a déclaré hier qu'elle ignorait tout de la prétendue arrestation, dans une petite ville du Mexique, de George Schnabel, recherché ici en rapport avec le meurtre de sa femme.

Depuis la disparition de Schnabel, en 1928 plusieurs rumeurs ont circulé à son sujet, disant qu'il avait été vu en divers endroits du continent, mais chaque fois une enquête revela qu'il n'y avait rien de fondé.

Mme Schnabel quitta sa résidence avec son mari le 1er septembre 1928. Le mari revint ici peu de temps après, disant à ses amis que sa femme était avec des parents à Hamilton. Ont. Mais il fut établi que la femme ne s'était jamais rendue à Hamilton. Quelque temps plus tard on découvrit qu'un corps de femme trouvé dans un canal abandonné de Cornwall, Ont. et inhumé à cette endroit, était celui de la disparue. Avant d'être arrêté pour être interrogé, Schnabel eut le temps de placer ses trois enfants sur un train, en destination de Hamilton, et de disparaître de la circulation.

ROUTE ENCORE FERMEE

La partie comprise entre le bois de St-Tite et Baie St-Paul.

La partie de route comprise entre le bois de Saint-Tite et les hauteurs de Baie Saint-Paul est encore recouverte de neige. Elle sera ouverte vers le 1er mai, nous a annoncé hier M. Arthur Bergeron, secrétaire du ministère de la voirie.

FUNERAILLES DE MME R. LEMIEUX

Les obsèques de madame Lemieux, épouse de M. René Lemieux, voyageur de commerce, ont eu lieu hier matin a St-Dominique.

BEL HOMMAGE

Un ultime et touchant hommage a été rendu hier matin, à 9 heures, en l'église paroissiale de St-Dominique, à la mémoire de madame Stella Moreau, épouse de M. René Lemieux, voyageur de commerce pour la maison MacDonald Tobacco, décédée le 21 avril dernier, à l'âge de 25 ans. Une foule de parents et d'amis ont suivi le convoi funèbre et ont assisté aux obsèques en l'église paroissiale.

C'est le R. P. Martin, O.P., curé de la paroisse, qui a présidé la levée du corps et qui a chanté le service. Il était assisté des RR. PP. R. Ouimet, O.P., et Paul Monty, O.P., comme diacre et sous-diacre. Dans le choeur, on remarquait M. l'abbé Paul Gariépy, vicaire à St-Joachim, représentant M. le curé Lemieux, cousin de la défunte.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Robert Talbot, a chanté la messe de Pietro A. Yon. Les solis suivants ont été chantés au cours de la cérémonie: "Pie Jesu", de Gounod, par M. Gaudiose Morency; "Miseremini", par M. Aurèle Leclerc, N.P.; "O Salutaris", par le Dr Jos. Devarennes. M. Henri Mercure, organiste de la paroisse, touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil: l'époux de la défunte, M. René Lemieux; son père, M. Jos. Moreau, de Sherbrooke; son beau-pere, M. le notaire F.-X. Lemieux; ses beaux-frères, MM. Beaudoin Lemieux, Gaston Lemieux, André Lemieux; ses oncles, MM. J.-E. Potvin, Jos. Lemieux, Philippe-Auguste Lemieux, P.-A. Potvin, M. Pouliot, Gédeon Lemieux, le Dr Morin; ses cousins, MM. A. Potvin et le Dr Edgar Lemieux.

Dans le cortège, on remarquait: l'honorable Juge Camille Pouliot, de la Cour Supérieure, l'honorable sénateur Jules Tessier, M. l'échevin A.-E. Tremblay, M. l'échevin Wilfrid Lacroix, MM. A. Girard, W. Girard, A. Choquette, E. Bélanger, Jean-Baptiste Forgues, Joseph Girard, Paul-Emile Bedard, J. Auclair, E. Larochelle, L. Larochelle, E. Boldue, G. Marquis, E. Marquis, J.-A. Bastien, Jules Hallé, E. E. M., R. Roy, L. Hallé, L. Tanguay, J.-L. Dubé, L. Morel, J. Lemieux, et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont. A la famille si cruellement éprouvée, L'Evénement réitère ses plus sincères sympathies.

INCENDIE D'UN DEMI-MILLION A MONTREAL

(Suite de la première page)

pompiers furent soignés sur les lieux et renvoyés chez eux.

Les dommages causés, tant à la construction qu'à son contenu, sont estimés à un demi-million de dollars, et sont couvert par les assurances. M. J.-C. Gauvreau, gérant provincial de l'établissement, a déclaré que la compagnie continuera de desservir ses clients temporairement d'un autre entrepôt, en attendant la reconstruction de l'immeuble ravagé.

Le feu éclata vers quatre heures, hier matin, et lorsqu'il fut découvert par le gardien de nuit, il avait déjà pris des proportions considérables. Quand les pompiers arrivèrent sur les lieux, les cinq planchers de l'entrepôt étaient en feu et une épaisse fumée remplissait les rues voisines.

La situation fut jugée sérieuse et deux autres alarmes furent aussitôt sonnées. Des masques à gaz furent distribués aux pompiers pour leur faciliter le travail et des jets puissants furent dirigés sur la fournaise et les édifices voisins furent copieusement inondés pour prévenir la conflagration menaçante.

Vers 8 h. du matin, trois pompiers parvenaient à pénétrer sur le premier plancher, mais la fumée les obligea à retraiter. Ce fut heureux pour eux, car une minute plus tard, le toit de l'entrepôt s'écroulait, précipitant une masse de débris enflammés à travers les planchers, jusque dans le rez-de-chaussée.

Vers midi, une échelle fut appuyée contre le mur du côté nord, et dix pompiers y grimpèrent avec des boyaux. Tout à coup, avec un bruit terrible, ce mur s'écroula à l'extérieur, projetant l'échelle dans la cour avec ses occupants qui furent enterrés sous les débris. Leurs appels furent entendus et une équipe se précipita à leur secours. Quelques minutes plus tard les murs des côtes ouest et sud s'abattaient à leur tour. Deux heures après, dans la crainte de voir ce qui restait de l'édifice s'écrouler, les chefs de la brigade retirèrent leurs hommes et leur ordonnèrent de prendre place sur les toits des édifices voisins où ils inondèrent le brasier. Hier soir, tout danger semblait être passé, mais les pompiers étaient encore sur les lieux et continuaient d'arroser les ruines.

L'HEURE D'ETE

(De notre correspondant)

Sherbrooke, 25. — Le régime de l'heure d'été (heure avancée) doit commencer dimanche à minuit et une minute dans la cité de Sherbrooke comme le maire l'a rappelé expressément aux citoyens de la ville.

La population de Coaticook s'est déclaré en faveur du régime de l'heure d'été (heure avancée)). Par une majorité de 31 voix au cours du referendum qui eut lieu hier dans cinq bureaux de votation de la ville, on a enrégistré 455 votes, dont 243 en faveur de l'heure d'été et 212 votes contre.

MARIAGE SECRET

(Spécial à L'Evénement)

Bucharest 25. — Madame Lupescu serait arrivée a Bucharest il y a une quinzaine de jours et en serait repartie il y a trois jours. On l'aurait "expédiée" de nouveau à l'étranger. Le bruit court qu'elle a épousé secrétement le roi Charles.

UN CONGRES LES 29 ET 30 AVRIL

Le chapitre provincial de l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire aura ses septièmes assises annuelles à Québec.

LE PROGRAMME

Le chapitre provincial de l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire, (I. O. D. E.) tiendra son septième congrès annuel les mercredi et jeudi 29 et 30 avril prochain. Tous les membres de l'ordre sont cordialement invités à ces réunions et pourront prendre part aux délibérations et assister aux conférences très intéressantes qui seront données à cette occasion.

Toutes les séances auront lieu dans la salle Jacques-Cartier, au Château Frontenac, et deux déjeûners seront donnés l'un aux Quartiers - Généraux de l'Ordre, le 29 à 1.00 heure p. m., et l'autre au Winter Club à la même heure le lendemain, 30 avril. En outre il y aura banquet au Château Frontenac à 7 heures 30 p. m. le 29 où les orateurs y seront Mme C.-E. Burden, présidente nationale, Mme William C. Hodgson, présidente provinciale, et M. Alan A. Macnaughton, membre de l'Ordre, (I. O. D. E.) de Grande Bretagne.

Nous tirons de l'Agenda du Congrès les notes suivantes: à 9 heures mercredi matin le 29, l'exécutif se réunira dans la chambre de la présidente, au Château-Frontenac; à 10 heures les porte-drapeaux de Chapitres municipaux, Primaires et Junior rencontreront le porte-drapeau provincial et de nombreux rapports seront étudiés, ainsi que plusieurs mesures votées; à 1 heure, déjeûner aux quartiers - généraux. Dans l'après-midi, à 2 heures 30, les débats seront repris avec l'étude des rapports des chapitres municipaux, primaires et provinciaux, et à 5 heures des conférences seront données par les secrétaires en charge de l'éducation, des comités pour la protection de l'enfance et pour l'immigration. Enfin, à 7 heures 30 aura lieu le banquet qui terminera les activités de la journée. Le lendemain matin, 30 avril, les travaux seront activement repris à 9 heures 30 a. m., et comprendront surtout l'élection des officiers pour la nouvelle année. A 1 heure il y aura déjeûner au Winter Club, à 3 heures p. m., le congrès prendra fin par le choix des délégués pour le Congrès National, quelques autres activités de régie interne.

Les officiers principaux de l'année 1930-31 sont Mme W. C. Hodgson, présidente, mesdames D. Paterson, J. J. Creelman, A. H. M. Hay, G. Hume, H. R. Fraser, vice-présidentes, A. T. Chapman, et A. McDougall, secrétaires honoraires et trésorière honoraire, Mme Austin Wright secrétaire organisatrice, Mme Norman Holland, secrétaire en charge de l'éducation, Mme D. L. MacDonald, secrétaire-correspondante et Mme Robert Dodd, porte-drapeau.

VISITE D'ACADIENS DANS LA METROPOLE

Le groupe d'Acadiens des provinces maritimes qui s'est rendu en Louisiane sous la conduite de l'hon. juge LeBlanc, visitera Montréal dimanche.

MESSE ET RECEPTIONS

(Spécial à L'Evénement)

Montréal, 25. — Le groupe d'Acadiens des Provinces Maritimes dirigé par l'hon. juge LeBlanc qui a visité la Louisiane et a assisté au dévoilement d'un monument à la mémoire d'Evangeline, à St-Martinville, en compagnie du groupe de Canadiens français de la province de Québec, arrivera à Montréal, dimanche.

Lors de leur arrivée à la gare Bonaventure, à 8.30 dimanche matin, dans des voitures spéciales du Canadien National, les voyageurs seront rencontrés par un comité de réception.

Le petit déjeuner à l'hôtel Queens suivra leur arrivée et il y aura ensuite une grand'messe célébrée à 10 heures, à l'église Notre-Dame. Au cours de la matinée, il y aura aussi visite de la ville en automobile, après quoi un déjeuner, présidé par M. H.-H. Melanson, vice-président-adjoint au Canadien National, leur sera offert à l'hotel Queens. Au cours de l'après-midi, il y aura une conférence prononcée à la salle du Collège Ste-Marie. Le soir, un grand banquet sera offert aux membres du voyage en Louisiane et à quelques personnalités.

CONTRE LA DIPHTERIE

M. le Dr Valmont Martin, directeur du Service Municipal d'Hygiène, a inoculé le vaccin antidiphtérique à 86 enfants pauvres jeudi après-midi à l'Orphelinat St-Sauveur. Sur ce nombre, 12 ont reçu la première injection, 12 ont reçu la deuxième et 12 la troisième. Contrairement à ce qu'a annoncé un autre journal ces séances de vaccination se tiennent toutours le jeudi, de 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m.

PIKE ADMIS A CAUTION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 25.—Un cautionnement de [illegible] accordé, hier, par le juge Coatsworth dans le cas d'Hébert Pike, président de l'Abba Mines, Limited, qui est accusé de vol, de fausses représentations, et d'avoir publié un prospectus mensonger, en tout huit accusation. Pike était détenu par la police depuis un mois, dans l'impossibilité qu'il était de fournir le cautionnement de $50,000 tout d'abord reclamé par la cour.

Hier un médecin du département d'Hygiène de la cité fit comprendre que Pike était très malade, et le juge Coatsworth abaissa son cautionnement à $8,000.

La fermeture a été irrégulière à Wall Street. Un fort mouvement de ventes a été déclanché en dernière heure après que l'on eut appris la faillite de Pynchon and Company.

L'ACTUALITE par L'IMAGE

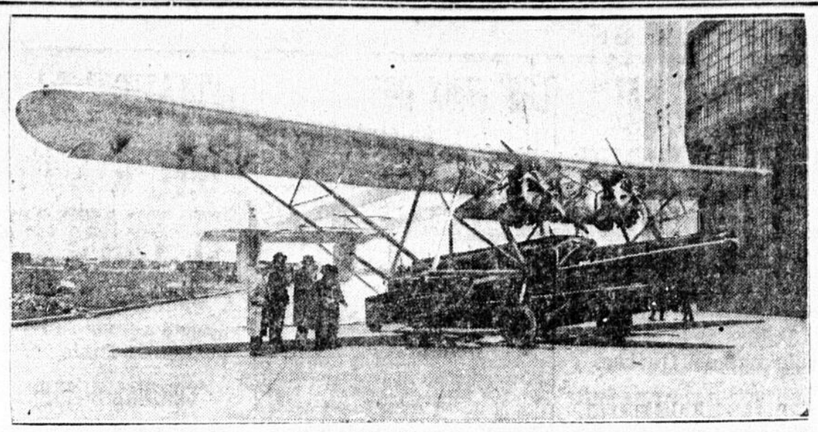

Un aéroplane-amphibie Sikorksky, de 16 passagers, le plus gros avion du genre encore construit. Parti de Bridgeport, Connecticut, cet aéroplane a atterri à Détroit où il fut le premier à arriver pour l'Exposition Nationale de machines aériennes tenue dans cette ville récemment, et où 83 nouveaux modèles étaient exposés. L'avion est muni de moteurs Hornet de 575 c.v. et est connu sous le nom de Sikorsky S-41.

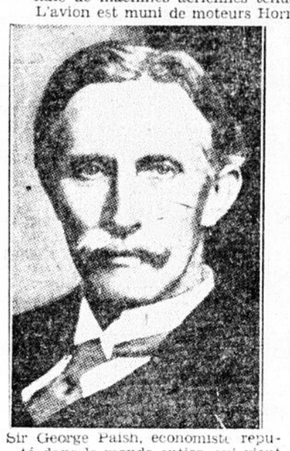

Sir George Paish, économiste réputé dans le monde entier, qui vient de déclarer à Montréal que "si le plan quinquennal réussit, ce sera la fin du communisme en Russie".

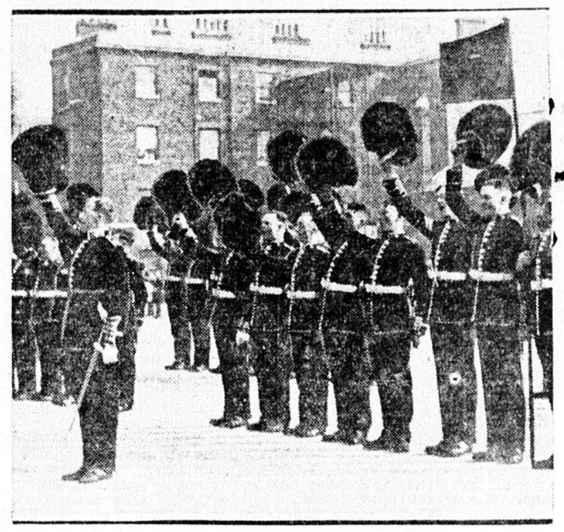

Les gardes irlandaises acclament le comte de Cavan qui vient de leur présenter des trèfles, leur emblème national. La démonstration a eu lieu au château de Windsor, dans le comté de Berks, en Angleterre.

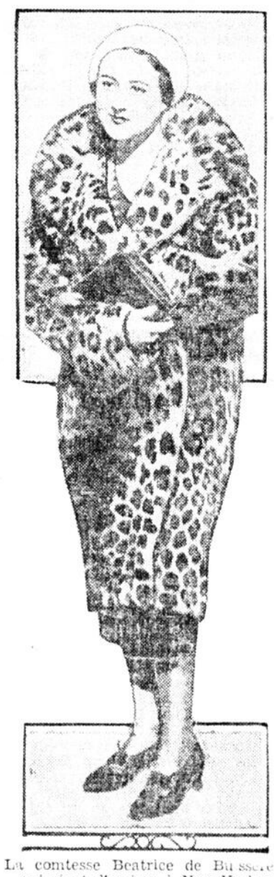

La comtesse Beatrice de Buisseret qui vient d'arriver à New-York en compagnie du prince Charles de Belgique, fils du roi Albert Ier, et de quelques autres membres de la noblesse et de la cour à Bruxelles.

Ce charmant portrait est dû au pinceau de M. Kenneth Forbes, peintre canadien de renom. Il représente mademoiselle Gweneth Wenham, de Montréal. Exposé actuellement dans la salle Hart, à l'université de Toronto, il fait l'admiration des connaisseurs et des profanes.

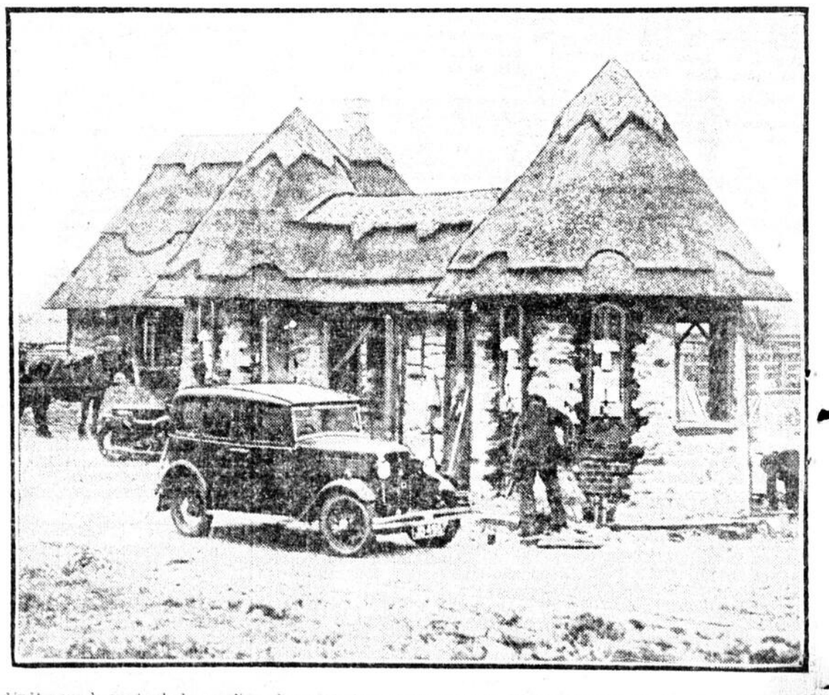

Un dépôt pour la vente de la gazoline, d'un style tout nouveau vient d'être construit sur la route d'Oxford, près de Benson, Angleterre. Avec sa toiture de chaume, son architecture de style ancien et les jardins qui l'entourerront, ce dépôt ne viendra pas gâter le paysage de la vieille campagne anglaise comme le font malheureusement un peu partout ailleurs bon nombre de postes de ce genre construits sans tenir compte des conditions locales.

UNE DE NOS BELLES REGIONS DE COLONISATION, L'ABITIBI

On ne parle plus aujourd'hui de l'Abitibi comme d'une région nouvelle de colonisation. Les colons qui vont s'y fixer sont étrangement surpris d'arriver dans un pays qui semble déjà vieux.

C'est que cette région s'est développée avec une rapidité extraordinaire. Ce pays qui n'était, il y a douze ans, qu'une immense forêt parcourue par les indiens et quelques trappeurs compte aujourd'hui vingt-sept paroisses et missions et une population de 20,216 âmes.

De beaux champs de blé, d'avoine, de foin, ont remplacé les plantations de sapins et d'épinettes; là où tout semblait mort règne maintenant une activité dévorante.

Les premiers colons, ceux du printemps de 1912, n'auraient jamais pu prévoir un essor aussi rapide. Sans trop s'en rendre compte, ils ont écrit une belle page de l'histoire de la colonisation de notre province.

C'est parce qu'ils sont restés au poste, pleins de vaillance et de courage, malgré les incertitudes de la première heure, malgré l'éloignement, les conséquences funestes de la guerre et les prédictions des prophètes de malheurs, c'est parce qu'ils ont tenu envers et contre tous que l'Abitibi s'est ouvert à la civilisation, est devenu un pays agricole déjà pleins de promesses brillantes pour l'avenir.

Aspect général et territoire

Aucune nécessité de décrire la région de l'Abitibi; elle est connue. Territoire immense parsemé de lacs et de rivières, l'Abitibi comprend environ 300,000 d'acres de terre propre à la culture. La région a été divisée en cinquante cantons qui renfermant chacun 620 lots donnant pour chaque canton une superficie de 62,000 acres.

La région de l'Abitibi comprend déjà 17 paroisses organisées et huit missions, mais il y a encore de l'espace pour une cinquantaine de belles paroisses dans le voisinage immédiat de celles qui existent déjà.

Le groupement des colons autour d'un centre choisi et déterminé d'avance comme noyau d'une future paroisse a été appliqué avec succès dans l'Abitibi et donne de beaux résultats. L'endroit le plus convenable pour établir un village dans chaque canton est marqué d'avance. On choisit autant que possible les bord d'un lac ou d'une rivière. Les colons à mesure qu'ils arrivent s'établissent en rayonnant autour du centre choisi. Les colons étant ainsi groupés, il est plus facile de voir à leur organisation scolaire, paroissiale et municipale.

Le sol

L'expérience est faite. Le sol de l'Abitibi produit toutes espèces de grains et de légumes. Le foin y pousse en abondance et est de bonne qualité. De même l'avoine, l'orge, le blé et le lin. On y récolte des pommes de terre, des betteraves, des carottes, des navets qui, dernièrement encore faisaient l'admiration des connaisseurs à l'Exposition provinciale de Québec. On réussit même, avec un peu de soin, à récolter des concombres, des melons, de succulentes tomates, etc., etc.

Le climat

C'est que l'Abitibi n'est pas la Sibérie dont on a parlé trop longtemps. L'air qu'on y respire est peut-être un peu plus froid en hiver que celui du bas de la province, mais en revanche il est plus sec et plus salubre. Le printemps y est un peu plus tardif qu'à Québec et à Montréal. La végétation n'en souffre aucunement, car durant l'été les jours sont très longs, le soleil reste plus longtemps à l'horizon de sorte qu'il n'y a presque pas d'arrêt dans la croissance des plantes.

D'ailleurs, le défrichement a déjà apporté un changement notable dans les conditions climatériques de l'Abitibi. Le printemps est plus précoce qu'autrefois et l'on ne voit plus de ces gelées tardives qui étonnèrent un peu les premiers arrivés.

La forêt et l'agriculture

La forêt de l'Abitibi n'est pas très riche. L'essence la plus abondante est celle de l'épinette noire dont on fait la pâte à papier. Les colons qui arrivent trouvent dans l'exploitation du bois de pulpe un premier moyen de subsistance, en attendant que leurs lots soient assez défrichés pour en retirer des récoltes.

Le colon est le seul propriétaire du bois qui se trouve sur son lot et qu'il abat dans son défrichement. Le gouvernement n'exige qu'un minime droit de coupe comme garantie, droit qui est retourné au colon lorsqu'il a satisfait aux obligations du billet de location. L'Abitibi, d'ailleurs, n'est pas une région où l'on peut s'enrichir au moyen de l'exploitation forestière. C'est la culture surtout qui fera vivre et enrichira sa population. L'industrie laitière commence à se développer; elle ne tardera pas à prendre une grande importance. L'élevage aussi est destiné à jouer un rôle essentiel dans ce pays où les grands pâturages ne manqueront pas dans quelques années.

Voies de communication

La région de l'Abitibi a eu le rare privilège d'être traversée par une ligne de chemin de fer au moment où les colons commençaient à s'y établir. C'est en 1915 que le chemin de fer transcontinental du Grand-Trone-Pacifique fut inauguré entre Québec et Winnipeg. Un train par semaine accommoda d'abord les colons. Aujourd'hui des trains réguliers de passagers partent chaque jour de la gare Union, au Palais, à Québec, excepté le samedi.

De Québec à La Reine on compte 501 milles.

Une nouvelle ligne de chemin de fer entre Taschereau et Rouyn vient d'être inaugurée. Cet embranchement a 44 milles de longueur.

Le Ministère de la colonisation de Québec vient de terminer une route carrossable entre Macamic et Rouyn.

Pour faciliter le transport de colons qui désirent visiter ou s'établir dans la région de l'Abitibi, le Ministère de la colonisation émet des certificats de colons de toutes les stations entre Ottawa, Montréal, Québec et certaines stations de la région du Lac St-Jean du côté nord, et entre Ottawa, Montréal, Québec et la Rivière-du-Loup, du côté sud pour aller à toutes les stations situées entre Parent et La Reine dans l'Abitibi. S'adresser au Ministère de la colonisation à Québec.

Agent des terres et Missionnaire-colonisateur

Le comté d'Abitibi renferme une quarantaine de cantons actuellement ouverts à la colonisation.

Agent: M. Julien Beaudry, Amos, comté d'Abitibi, P. Q.

M. l'abbé Charles Milette, missionnaire-colonisateur, Amos, comté d'Abitibi, P. Q.

Recensement agricole pour 1930

Nous empruntons à une brochure du Ministère de la colonisation le 2e recensement agricole de l'Abitibi qui donne les quantités et les valeurs de la récolte de 1929 et l'état du bétail à l'été de 1930. Un prix uniforme a été adopté pour la valeur du bétail ainsi que pour les grains et légumes.

Voici comment l'abbé Charles Minette a procédé. Sous sa direction, les inspecteurs de lots munis d'un long questionnaire, ont passé partout, visitant chaque colon et recueillant tous les renseignements désirables. Rapportées à notre bureau d'Amos, ces statistiques particulières ont été groupées par paroisse ou mission, et c'est ainsi que nous les présentons au public désireux de connaître l'Abitibi tel qu'il est.

Population : 20,216 âmes (1930)

Biens imposables de Villages	$ 2,957,050.00
Biens non imposables	1,111,491.00
Propriété du C. N. R. à Taschereau	500,000.00
Compagnie Electrique de La Sarre	500,000.00
Résidences à la campagne	1,324,880.00
Autres constructions à la campagne	1,380,085.00
Roulant	1,382,805.00
Terrain en culture : 69,632 acres essouchés	3,481,600.00
Terrain en culture : 29,460 acres ensemencés à travers souches	736,500.00
Terrain non cultivé : 455,151 acres vendus cultivables	910,302.00
Terrain non cultivé : 470,328 acres non vendus	
Superficie totale : 1,033,576 acres. Total	$14,185,713.00

Animaux de ferme :

3,480	Chevaux	$ 435,000.00
5,254	vaches laitières	394,050.00
5,084	autres bêtes à cornes	152,520.00
3,499	cochons	104,970.00
1,683	moutons	16,830.00
51	chèvres	765.00
51,029	poules	63,786.25
165	canards	288.75
95	oies	237.50
182	dindes	637.00
423	lapins	423.00
12	ruches	180.00
Total		$1,169,687.50

Récoltes :

49,897	tonnes de foin	$ 598,764.00
3,694	minots de blé	9,235.00
10,167	minots d'orge	12,708.75
85,725	minots d'avoine	68,580.00
956	minots de pois	3,824.00
104	minots de sarrasin	156.00
12	minots de mélange	26.00
969	minots de mélange	775.20
1,760	livres de trèfle rouge	440.00
5,592	livres de trèfle alzz sike	1,006.56
3,075	livres de mil	338.25
55,043	livres de patates	55,043.00
65,710	livres de choux	2,628.40
174,453	livres de navets	6,978.12
131,993	livres de carottes	6,599.65
90,558	livres de betteraves	4,527.90
Total		$ 771,630.83

Avis important aux colons

Nous recevons chaque jour de nombreuses demandes de renseignements de gens qui se sentent pris subitement de la vocation de colons. Presque toutes les lettres débutent comme suit:

Je ne suis pas riche et j'ai une grosse famille;

Je suis un ancien cultivateur ou fils de cultivateur;

Je suis venu en ville avec ma famille et je n'ai pas trouvé d'ouvrage;

Je suis dégoûté de la ville;

Je veux retourner sur une terre;

Je veux prendre un lot pour le défricher;

Le gouvernement aide-t-il le colon à défricher son lot?

Le gouvernement prête-t-il de l'argent aux colons pour faire le défrichement?

Paie-t-il les passages d'un colon qui s'en va s'établir sur un lot?

Fournit-il des animaux?

C'est toujours la même chanson: on est pauvre et même très pauvre et on attend tout du gouvernement.

Afin d'éviter une correspondance inutile et peu intéressante, nous donnons les renseignements suivants aux futurs colons:

1.—Le gouvernement aide le colon en se chargeant de la confection des chemins et des routes et en bâtissant les ponts; pour exécuter ces travaux, il emploie de préférence les colons.

2.—Il paie des primes de défrichement, de résidence et de labour pour un montant considérable. Il donne des grain de semence aux colons pauvres par l'entremise des curés des paroisses de colonisation.

3.—Le gouvernement n'est pas autorisé par la Législature à prêter aux colons.

4.—Il ne paie pas les passages des colons qui vont s'établir sur un lot. Toutefois, il donne des certificats de colons qui permettent d'acheter des billets de passage à prix réduit et de transporter les effets de ménage, instruments aratoires, animaux, à un taux réduit.

5.—Le gouvernement ne fournit pas les colons d'animaux.

6.—Ce qu'il faut au colon pour réussir: (a) il faut être sobre, honnête et connaître la culture. On ne s'improvise pas colon du jour au lendemain; (b) Il faut avoir quelques économies pour se loger en arrivant et pouvoir vivre durant les premiers mois, etc.

A ces conditions le colon réussira certainement sur son lot, s'il ne contracte pas **la fièvre des chantiers** et **la maladie de la pulpe.**

Quand un colon s'est installé sur un lot, qu'il donne des preuves de bonne volonté, il peut compter sur l'encouragement de son vaillant curé et du missionnaire-colonisateur.

Demandez le nouveau "Guide du Colon"; il vous sera envoyé gratuitement.

Pour renseignements sur la colonisation, s'adresser à l'honorable M. Hector Laferté, Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, Hôtel du gouvernement, Québec.

DIEU DEVANT LA SCIENCE HUMAINE

Suite de la page 14

première collection formée pour l'histoire des sciences naturelles est due à un pape, saint Pie V (1566-1572), et, déjà au XIIIe siècle, il existait au Vatican un jardin botanique et médicale. Les professeurs avaient une réputation universelle; les savants en tout genre qu'elles ont formés sont connus partout; le nombre d'élèves était très considérable, à Paris seulement, il atteignit le chiffre de 15,000.

2) La gratuité de l'enseignement d'autrefois était le résultat de donations spontanées; ce n'était pas cette gratuité prônée par quelques réformistes de notre temps, gratuité trop souvent dérisoire, parce qu'elle ne subsiste guère qu'au moyen des deniers publics, c'est-à-dire de largent de tous.

3) Dans notre pays, presque tout l'enseignement primaire, secondaire et universitaire est l'oeuvre de l'Eglise catholique. La plupart des bourses fondées dans nos maisons d'éducation viennent des aumônes du clergé. Le dévouement de l'Eglise à la cause de l'éducation, les sacrifices énormes qu'elle s'impose pour perfectionner les méthodes d'enseignement et donner aux jeunes Canadiens une éducation morale et intellectuelle qui n'a rien à envier à celle des étudiants européens, sont trop connus pour qu'il faille insister. Sans le clergé, beaucoup de ceux qui, dans l'Eglise et l'Etat, occupent les positions les plus élevées, ne seraient pas sortis de l'obscurité de leur origine et mèneraient une existence bien ordinaire.

Concluons avec Hurter: "Il n'y a que les esprits superficiels, qui n'ont pas étudié les documents, qui sont ou aveugles par la prétendue supériorité de leur époque, ou inspirés par leur haine systématique, pour oser accuser l'Eglise d'avoir favorisé l'ignorance".

1) Le Modernisme est l'application au domaine de l'exégèse et de la dogmatique du criticisme de Kant et de l'agnoticisme de Spencer. Cette erreur pernicieuse a été condamnée par Pie X, le 8 septembre 1907.

2) D'après le document pontifical, la doctrine moderniste est composée de deux éléments, dont l'un *négatif*, et l'autre *positif*, celui-ci est la conséquence de celui-là. L'élément *négatif* est *l'agnoticisme* pour qui "la raison humaine enfermée rigoureusement dans le cercle des prénomènes, c'est-à-dire des choses qui apparaissent, et précisément qu'elles apparaissent, n'a ni la faculte, ni le droit d'en franchir les limites". L'élément *positif*, c'est *l'immanence vitale*, et se déduit de l'élément *negatif*. En effet, puisque la raison humaine est "enfermée rigoureusement dans le cercle des phénomènes", il s'ensuit qu'elle ne peut atteindre ce qui est au-delà de ces phénomènes, Dieu, par exemple.

Et conséquents avec leurs principes, les modernistes n'admettent pas la *révélation exterieure*, ni les *motifs de crédibilité*. Quant à la religion, on doit en chercher l'explication, non pas "hors de l'homme", mais dans l'homme lui-même.

3) "Le modernisme dit le Cardinal Mercier, consiste essentiellement a affirmer que l'âme religieuse doit tirer d'elle-même, rien que d'elle-même, l'objet et le motif de sa foi. Il rejette toute communication révélée qui, du dehors, s'imposerait à la conscience, et ainsi il devient, par une conséquence nécessaire, la négation de l'autorité doctrinale de l'Eglise établie par Jésus-Christ, la méconnaissance de la hiérarchie divinement constituée pour régir la société chrétienne".

4) Rien donc d'etonnant que le pape, docteur infaillible de l'église, ait réprouvé semblable système. Et quoi qu'en aient écrit certains journaux, certaines revues, Pie X, en condamnant le modernisme, n'a condamne ni la science, ni le mouvement de la pensée contemporaine. Le Saint-Père "a condamné ce mouvement précisément dans la mesure où il menaçait les droits de la raison. Loin de nous interdire l'usage de la raison raisonnante, de la raison qui cherche à discerner le vrai du faux, et par conséquent, la réalité historique des créatures de la legende, de la raison qui cherche à se rendre compte, le Pape proclame excellemment une apologétique fondée sur la metaphysique et sur l'histoire, il condamne le modernisme qui réduit la croyance à je ne sais quel sentimentalisme mystique".

5) D'ailleurs, le kantisme, — dont le modernisme est une conséquence est on ne peut plus funeste à la science. Celle-ci, on le sait, nécessite des lois immuables *fondees sur la nature des choses*, et que la raison déduit des faits observés. Mais, au dire de Kant, ces lois sont une necessité de la pensée, et non une necessité des choses. Et donc elles ne jouissent d'aucune realité *objective*. Aussi bien la science, pour le philosophe allemand, se réduit à un pur subjectivisme.

6) Quant à l'agnoticisme de Spencer, il ramène la science à un pur *fideisme* condamne par la saine philosophie. Sa formule est celle-ci: *Il faut croire à l'absolu, mais on ne peut le connaitre*. Cette croyance aveugle est indigne de la raison, faite pour connaitre le pourquoi des choses.

LETTRE DE SASKATCHEWAN

A la fin de notre dernière lettre, nous disions que notre concours annuel de français allait avoir lieu comme de coutume au mois de juin prochain. En effet, malgre les attaques de toutes sortes dont nous avons été l'objet depuis bientôt deux ans, nous n'avons aucune intention d'abandonner les positions acquises. Au contraire.

Ce concours de français, ou, si l'on veut, cet examen général de français que notre Association fait subir chaque année à tous les écoliers franco-canadiens de la province, ce concours, dis-je, c'est le grand événement de l'année, c'est la grande manifestation de la vie française de notre groupe en Saskatchewan.

C'est ce que nous avons trouvé de mieux jusqu'ici pour promouvoir la cause du français en cette province. C'est, par excellence, le stimulant qui pousse nos écoliers à mieux étudier leur langue maternelle et notre personnel enseignant à la mieux enseigner. Par son organisation même, il retient l'attention de tous, clergé, parents, commissaires d'écoles, instituteurs, écoliers, autour de cette question vitale de l'enseignement du français, car tous, à des degrés divers, y sont interessés et sont appelés à coopérer à son succès.

De plus, par le nombre d'écoles et d'élèves qui y prennent part, par les résultats obtenus il nous est permis de nous rendre compte de notre exacte situation. Y a-t-il eu avance ou recul au cours de l'année ou avons-nous tout simplement gardé nos positions? L'enseignement du français a-t-il progressé? Le concours nous le dit.

Nos concours de français jouent donc un rôle de tout premier plan dans l'organisation de la défense nationale. Nous priver des excellents resultats qu'ils nous donnent, priver surtout nos enfants et notre personnel enseignant du puissant encouragement qu'ils constituent pour eux, serait un véritable désastre.

Il faut se rappeler en effet, que partout en Saskatchewan, le français s'enseigne et s'apprend dans des conditions nettement désavantageuses. Ces conditions, sans doute, varient beaucoup selon les milieux dans lesquels se trouvent placées nos écoles. Nous avons nos grandes écoles, telles celles de Gravelbourg, de Duck-Lake, etc., qui comptent de nombreuses classes, et ou l'institutrice peut consacrer tout son temps à un seul cours; nous avons quelques écoles rurales, à une seule classe, qui sont fréquentées exclusivement par des enfants de langue française; nous en avons d'autres enfin ou les notres sont tout juste assez forts pour garder le controle de l'école et y exiger l'enseignement du français, ou les écoliers appartiennent parfois à plusieurs nationalités differentes, ou les heurts, par conséquent sont plus aptes à se produire et se produisent de fait assez fréquemment. Mais entre ces trois types d'ecoles, que de variantes! Si, dans certaines de ces écoles, les conditions sont moins defavorables que dans d'autres à l'enseignement du français, il n'en reste pas moins vrai que dans toutes, sans exception, elles sont loin d'être avantageuses.

A cela il y a de nombreuses raisons. L'une des principales c'est que nous n'avons droit qu'à une heure par jour d'enseignement du français proprement dit: lecture, grammaire, composition. Une deuxieme raison, c'est que l'enseignement de toutes les autres matières doit se faire en anglais dans tous les grades.

Jusqu'ici il y avait eu une exception à cette dernière règle pour les élèves du premier grade. L'institutrice avait le droit de se servir de la langue française pour enseigner aux petits commençants de langue française les matières du programme d'étude. Mais il n'en est plus ainsi. Pour obéir à la loi elle doit maintenant, tout comme aux élèves plus âgés et plus avancés, parler anglais à ces jeunes enfants qui, cependant n'en comprennent pas un traitre mot. Cela, d'après la volonté du Gouvernement qui, il y a quelques semaines à peine, nous en'evait cette partie importante des droits que nous conférait la loi provinciale.

L'obligation d'enseigner toutes les matières par le médium de la langue anglaise milite contre nous encore plus, semble-t-il, que le trop court espace de temps qui nous est alloué pour l'enseignement du français proprement dit. En effet, ce n'est pas seulement en étudiant la lecture, la grammaire française qu'on apprend le français à l'école. On l'apprend aussi en étudiant l'histoire, la géographie, etc. lorsque ces sujets sont enseignés en français. Mais ici en Saskatchewan, c'est en anglais qu'on enseigne, qu'on etudie ces matières. Nos enfants apprennent donc en anglais les termes propres à chacun de ces sujets, en même temps qu'une foule d'expressions, de locutions qui s'y rattachent plus ou moins directement; et trop souvent nous constatons qu'ils en ignorent les equivalents français, pour la bonne raison que l'institutrice au cours de la petite heure de français, ne peut trouver le temps de les leur apprendre.

Il n'est donc pas exagéré de dire que c'est dans des conditions tres désavantageuses que nos institutrices enseignent le français en Saskatchewan et que nos enfants l'étudient. Et nous sommes loin pourtant d'avoir énuméré tous les obstacles que nous avons à surmonter pour assurer cet enseignement.

Alors que vous, compatriotes de l'Est, avez de nombreuses écoles normales pour former le personnel nécessaire à l'enseignement du français, nous, nous n'en avons aucune. Vos manuels scolaires sont adaptés à votre milieu, à votre mentalité, à vos croyances religieuses; c'est tout le contraire qui existe ici, et cela même pour les manuels servant à l'étude du français. Vous avez toute une armee de spécialistes en question de pédagogie, inspecteurs d'ecoles, fonctionnaires du Departement de l'Instruction Publique, professeurs d'écoles normales, payés par le Gouvernement pour rechercher sans cesse les moyens d'améliorer, de perfectionner l'enseignement du français. Nous, nous n'en avons pas. Sans doute, nous ne nous désintéressons pas de ces questions; quelques-uns des nôtres étudient ces problèmes et s'efforcent de les résoudre, mais comme ils ne sont pas à l'emploi du Gouvernement, ils ne peuvent consacrer que fort peu de temps à ce genre d'études, pris qu'ils sont par la necessité de gagner autrement leur pain quotidien.

Nos instituteurs et nos enfants ont donc un impérieux besoin d'être encouragés. Cet encouragement, c'est le concours de français qui le leur donne. Il importe donc de le continuer.

Mais la continuation de ces concours est, pour une bonne part, une question de ressources financières, car ces concours necessitent des débourses considérables. Quelques 2,500 écoliers y prennent part. Si l'on songe pendant un instant aux frais de bureau, à la papeterie, aux impressions nécessaires, à la correction des copies d'examens, aux diplômes, aux prix que, selon la tradition française, nous accordons aux plus méritants, aux salaires que nous devons payer à ceux qui consacrent tout leur temps à la préparation d'un concours organisé sur une aussi vaste échelle, etc., etc., l'on ne sera pas surpris de nous entendre dire que ces concours nous coûtent de l'argent, et que cet argent est la condition "sine qua non" de leur existence.

Mais cet argent, ou le prendre? Nos gens, qui ne sont pas fortunés, maintiennent déjà, et sur un pied de grande activité, leurs deux organisations nationales, l'Association Catholique Franco-Canadienne, et l'Association des Commissaires d'Ecole Franco-Canadiens. Leur demander davantage serait leur demander l'impossible, surtout actuellement, alors qu'en pleine crise financiere, crise qui se fait sentir de façon plus intense en Saskatchewan qu'ailleurs, ils ont du faire face à des attaques plus nombreuses et plus violentes que jamais contre leurs écoles.

Comme par le passé, nous sommes donc forcés de nous tourner vers nos freres de l'Est et de leur demander leur appui. Ce sont eux qui, jusqu'ici ont rendu possible la tenue de nos concours. Nous avons pleine confiance que cette fois encore, leur aide ne nous fera pas défaut.

Nous sommes certains que parmi les deux millions de Canadiens-français de l'Est, il en est des centaines et des milliers qui se feraient un plaisir et un devoir de nous adresser leur obole si nous les sollicitions personnellement. Mais comme cela nous est impossible, c'est par la voix du journal que nous faisons appel à leur générosité.

Vous qui lisez ces lignes, de grâce, ne renvoyez pas à plus tard l'accomplissement d'un devoir de solidarité nationale. C'est maintenant que nous avons besoin de votre aide. Mettez votre offrande sous enveloppe, et adressez la à l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, Vonda, Sask., ou à son président, même adresse.

Nous nous ferons un plaisir de vous en accuser reception, de vous en remercier chaleureusement, et de publier votre nom dans le "Patriote de l'Ouest" avec celui de tous les autres bienfaiteurs du concours.

Ne nous oubliez pas; et ne remettez pas à demain. C'est pour la cause nationale, c'est pour les petits Franco-canadiens de la Saskatchewan que nous voulons garder catholiques et français.

RAYMOND DENIS,
President général de l'A. C. F. C.
Vonda, Sask

La semaine dernière, l'Association de la P. de Q. pour protection du P. et G. tenait une assemblée à ses bureaux pour discuter l'ouverture de ce parc. M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Chasse et des Pêcheries y représentait le gouvernement.

Il faut se rappeler que ce parc sera un sanctuaire pour le gibier. Il n'y sera permis que de faire la pêche, la chasse y sera défendu.

Cuticura

Etes-vous satisfait de ce que votre miroir reflète? Montre-t-il un teint clair, sain et splendide? L'emploi continu des préparations Cuticura vous assurera une aussi satisfaisante image. Le **Savon Cuticura** est épurateur et antiseptique. L'**Onguent Cuticura** conserve la peau souple et veloutée et le cuir chevelu sain; le **Talc Cuticura** transmet une odeur agréable et rafraîchissante.

En vente partout. Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. **Dépositaires Canadiens: J. T. Wall Company Ltd. Montréal.**

Embellissez votre Demeure Pour le Printemps

Sans qu'il vous en coûte beaucoup vous pourrez vous procurer à nos magasins, la qualité et la quantité de peinture dont vous avez besoin pour faire subir à votre maison sa toilette neuve du printemps.

EPARGNEZ DE L'ARGENT

Laissez-nous vous aider à économiser de l'argent. Une visite à nos magasins fera naitre chez-vous une foule de suggestions en rapport avec le nettoyage et les réparations qui vous semblent nécessaires.

DEMANDEZ NOS PRIX

S. J. SHAW & CIE
QUINCAILLIERS
13 RUE ST-JEAN TEL. 2-0573
QUEBEC

"c'est L'HEURE de la Frontenac"

Frontenac Export Ale

LOI CONCERNANT LES VEHICULES AUTOMOBILES

(Suite)

SECTION VIII

Des infractions et des peines

48. 1. Il est défendu à toute personne sous l'influence de liqueurs enivrantes ou de narcotiques de conduire un véhicule automobile sur un chemin public, ou d'en avoir la charge ou la direction, même lorsqu'il n'est pas en mouvement.

2. Si une personne trouvée coupable en vertu du présent article n'est pas porteur d'une licence de conducteur ou de chauffeur, elle doit être condamnée à l'emprisonnement pendant la période de temps n'excédant pas six mois, que fixe le tribunal, sans option d'amende.

3. Si la personne trouvée coupable en vertu du présent article est porteur d'une licence de conducteur ou de chauffeur, elle est sujette, pour une première infraction, à une amende d'au moins cent dollars et d'au plus trois cents dollars ou, à la discrétion du tribunal, à un emprisonnement dans la prison commune pendant une période n'excédant pas un mois, selon que le tribunal le déterminera; et, pour une deuxième infraction, ou infraction subséquente, à une amende de pas moins de trois cents dollars et de pas plus de cinq cents dollars ou à un emprisonnement dans la prison commune pendant une période n'excédant pas trois mois, selon que le tribunal pourra le déterminer; et, à compter de cette condamnation pour une première infraction, la licence devient nulle et de nul effet, et aucune autre licence ne doit être émise en faveur de cette personne en vertu de la présente loi, pendant une période d'un an à compter de la date de la condamnation; et, à compter de cette condamnation pour une deuxième infraction, ou une infraction subséquente, la licence devient nulle et de nul effet, et aucune autre licence ne doit être émise en faveur de cette personne en vertu de la présente loi, pendant une période de trois ans à compter de la condamnation.

49. Quiconque:

1o Contrevient à toutes dispositions de la présente loi autres que celles de l'article 48, ou qui contrevient aux règlements faits sous son empire par le lieutenant-gouverneur en conseil; ou

2o Donne un faux nom ou une fausse adresse dans la demande d'enregistrement ou de licence ou de permis, on n'avise pas le bureau immédiatement de tout changement dans son adresse, survenu depuis qu'il a fait sa demande et pendant que son véhicule automobile est enregistré ou qu'il est licencié ou permissionnaire sous la présente loi; ou

3o Conduit dans un chemin public un véhicule automobile dont l'enregistrement est suspendu par le ministre, ou contrairement aux restrictions indiqués au certificat d'enregistrement; ou

4o Conduit un véhicule automobile dans un chemin public pendant que sa licence ou son permis est suspendu; ou

5o Conduit dans un chemin public un véhicule automobile muni d'une ou de deux plaques factices; ou

6o En conduisant un véhicule automobile dans un chemin public, porte sur soi un insigne de chauffeur factice; ou

7o Change le numéro, l'année, la lettre ou autre indication, sur une plaque fournie et livrée par le bureau, ou change la couleur d'une plaque ou de ses indications, en tout ou en partie; ou

8o Emploie comme chauffeur ou comme mécanicien en véhicules automobiles une personne qui n'est pas licenciee comme tel; ou

9o Conduit un véhicule automobile sur un chemin public, dans une course, ou pour un enjeu ou une gageure; ou

10o Sans la permission du propriétaire, se sert d'une véhicule automobile, le met en mouvement ou le conduit; ou

11o Conduit dans un chemin public un véhicule de commerce ou de livraison qui n'indique pas, peinturée à un endroit visible en tout temps, sa capacité telle qu'établie par le fabriquant et telle qu'enregistrée au bureau; ou

12o Possède dans la province un véhicule automobile dont les accessoires ne sont pas tels que voulus par la présente loi, ou tels que déclarés dans la demande d'enregistrement de ce véhicule automobile,—

Commet une infraction à la présente loi et, s'il est trouvé coupable, il doit être condamné, en sus du paiement des frais et en sus du paiement des honoraires et droits qu'il aurait dû payer, au cas échéant, au paiement d'une amende d'au moins dix dollars mais n'excédant pas cent dollars au cas d'une première infraction, et d'au moins vingt-cinq dollars mais n'excédant pas deux cents dollars au cas de toute infraction subséquente, et, à défaut de paiement de cette amende et des frais et des honoraires et droits, au cas échéant, à un emprisonnement de trente jours dans la prison commune, ou il peut être condamné à l'amende et à l'emprisonnement, à la fois.

50. Le tribunal peut, à sa discrétion, ne condamner qu'au paiement des frais, dans les cas des contraventions qui suivent:

1o Employer un véhicule automobile dans un chemin public sans que son certificat d'enregistrement s'y trouve de manière à être exhibé à la demande des officiers du revenu officiellement accrédités conformément à l'article 25;

2o Ne pas porter sa licence de conducteur ou de chauffeur en conduisant un véhicule automobile conformément à l'article 25;

3o Refus de la part de tout conducteur ou chauffeur d'exhiber sa licence ou son certificat d'enregistrement, quand il est requis de le faire par un constable, un officier de la paix, ou un officier du bureau, conformément à l'article 25.

51. 1. Si, au cas de contravention à l'article 41, la vitesse qui est admise par le contrevenant ou pour laquelle il est condamné, dépasse de dix milles à l'heure le maxima de vitesse permise dans ce cas car l'article 41 le contrevenant, en sus des peines imposées par l'article 49, perd sa licence de conducteur ou de chauffeur, suivant le cas, pour le reste de l'année de licence courante et aucune autre licence comme conducteur ou chauffeur ne doit être émise à cette personne pendant la même année de licence.

2. Si, au cas de contravention à l'article 41, la vitesse qui est admise par le contrevenant, ou pour laquelle il est condamné, dépasse le maximum de vitesse permise dans ce cas par l'article 41 mais ne dépasse pas de dix milles à l'heure ce maximum, et si cette contravention constitue pour lui une troisième infraction à l'article 41 pendant l'année de licence alors courante, le contrevenant encourt les peines imposées par l'article 49 et, en outre, perd sa licence de conducteur ou de chauffeur, suivant le cas, pour le reste de l'année de licence courante, et aucune autre licence comme conducteur ou chauffeur ne doit être émis à cette personne pendant la même année de licence. Si trois infractions ont été commises par différentes personnes avec le même véhicule automobile pendant une année de licence, le tribunal doit, en sus des peines imposés par l'article 49, prononcer l'annulation de l'enregistrement de ce véhicule automobile, sans aucune remise des honoraires payés pour celui-ci et ce véhicule automobile ne peut être enregistré de nouveau pendant la même année de licence.

52. Si une personne trouvée coupable d'infraction à la présente loi a causé des dommages à un pont ou à un chemin public, cette personne est passible, en sus de la pénalité établie pour cette infraction, d'une pénalité égale à la valeur de ces dommages, et, à défaut du paiement de cette pénalité additionnelle, d'un emprisonnement pendant un mois.

53. 1. Le propriétaire d'un véhicule automobile doit être tenu responsable de toute infraction à la présente loi commise avec ce véhicule automobile, ou à tout règlement édicté sous son autorité par le lieutenant-gouverneur en conseil.

2. Quand un véhicule automobile cause une perte ou un dommage à quelque personne dans un chemin public, le fardeau de la preuve que cette perte ou ce dommage n'est pas dû à la négligence ou à la conduite ce véhicule automobile, incombe au propriétaire ou à la personne qui conduit le véhicule automobile.

3. Si celui qui emploie une personne pour conduire un véhicule automobile, moyennant louage, paiement ou gain, se trouve présent dans le véhicule automobile, au moment où une infraction est commise à la présente loi ou à tous les règlements faits sous son autorité, cet employeur, de même que le conducteur ou chauffeur, est sujet à condamnation pour cette infraction, et le tribunal peut, à sa discrétion, imposer la pénalité à l'un ou à l'autre, ou aux deux à la fois, suivant les circonstances dans chaque cas; mais, si le véhicule est conduit par le chauffeur, et non par le propriétaire, au moment de l'infraction alors—que le propriétaire se trouve ou ne se trouve pas dans le véhicule à ce moment—le chauffeur et le propriétaire sont tous deux personnellement sujets à condamnation pour cette infraction, et le tribunal peut, à sa discrétion, condamner à la pénalité l'un ou l'autre des deux ou les deux à la fois, suivant les circonstances de la cause.

54. Rien de ce qui est contenu dans la présente loi ne doit être interprété comme restreignant ou diminuant le droit de toute personne d'intenter une poursuite au civil pour dommages.

SECTION IX

Des poursuites

1. — De la procédure

55. 1. Les poursuites sous l'autorité de la présente loi ou d'un règlement fait sous son empire sont intentées devant un juge de paix, un juge des sessions, un magistrat de police ou un magistrat de district, et sont régies par les dispositions de la première partie de la Loi des convictions sommaires de Québec (chap. 165) sauf quant aux dispositions de la présente loi qui y dérogent expressément.

2. Les honoraires sont ceux qui sont accordés par les tarifs faits par le lieutenant-gouverneur en conseil, mais il n'est accordé aucun honoraire à l'avocat.

3. Les poursuites intentées en recouvrement d'un honoraire de licence ou permis ou d'un honoraire d'enregistrement dû à la couronne doivent être prises au nom du percepteur du revenu pour le district du revenu ou l'infraction a été commise.

4. Les poursuites intentées par suite de la violation de quelqu'une des dispositions de la présente loi ou de l'un des règlements faits sous son autorité doivent être prises au nom du percepteur du revenu pour le district du revenu ou l'infraction a été commise, ou de la corporation de la municipalité locale dans laquelle l'infraction a été commise, et non autrement, sujet toujours aux dispositions de l'article 54.

5. Dans toute poursuite prise au nom du percepteur du revenu pour le district du revenu où l'infraction a été commise:

a) Il n'est pas nécessaire de produire l'original d'un livre, document, ordonnance ou registre en la possession du bureau, mais une copie ou un extrait certifié par le controleur du revenu de la province ou par le directeur du service des véhicules automobiles dans la province constitue, par lui-même, une preuve suffisante du contenu de l'original;

b) Il n'est pas nécessaire que le percepteur du revenu pour le district de revenu ou l'infraction a été commise, signe la plainte ni ne l'assermente, ni qu'il comparaisse, ni qu'il fasse la preuve de sa nomination et de l'exercice de sa charge. Il est suffisamment désigné comme plaignant ou demandeur, dans toute poursuite, sous l'appellation de: "le percepteur du revenu pour le district du revenu de";

c) On peut, dans une plainte, poursuivre plusieurs infractions commises par une même personne, pourvu que cette plainte indique de façon précise le temps et le lieu où chacune des infractions a été commise;

d) Le témoignage d'un officier du bureau suffit.

6. Dans toute instance, au cours de laquelle un officier du bureau est assigné comme témoin pour fournir des renseignements au sujet de l'exécution de la présente loi, cet officier peut, au lieu de comparaître comme témoin, fournir ces renseignements par un rapport au tribunal, fait sous sa signature et transmis à la partie qui l'a assigné. Si cette assignation comporte de plus la production de l'original des livres, documents, ordonnances ou règlements en la possession du bureau, cet officier, au lieu de comparaître comme témoin et de produire cet original, peut transmettre à la partie qui l'a assigné une copie ou un extrait certifié par le contrôleur du revenu de la province ou par le directeur du service des véhicules automobiles dans la province, et cette copie ou extrait constitue, **prima facie**, une preuve suffisante du contenu de l'original.

7. Au cas de poursuites prises par la corporation de la municipalité locale dans laquelle l'infraction a été commise, le greffier ou secrétaire-trésorier de cette municipalité doit, dans les quinze jours de la date du jugement, faire rapport au ministre de toute condamnation obtenue par cette corporation, et lui remettre en entier le montant des amendes imposées, sous peine d'une amende de vingt dollars.

56. Le juge ou le magistrat devant lequel toute personne licenciée ou permissionnaire est condamnée pour une contravention aux dispositions de la présente loi concernant la circulation, fait insérer, sur la licence ou le permis de la personne ainsi condamnée, la date de cette condamnation, le nom du tribunal et la pénalité imposée.

57. 1. Une poursuite sous l'autorité de la présente loi ou d'un règlement fait sous son empire n'est pas prise si elle est précédée d'un avis du contrôleur du revenu de la province désignant sommairement l'infraction commise, et si la personne qui a commis l'infraction paye à un officier du bureau spécialement autorisé à cet effet par le ministre le minimum de l'amende exigible pour cette infraction, avec en sus une somme de un dollar pour les frais. Le fait de payer l'amende sous l'autorité du présent paragraphe 1 est considéré comme une admission de culpabilité.

2. Le présent article ne peut être interprété comme imposant l'obligation de donner cet avis qu'une poursuite soit prise, et, de plus, ne s'applique pas au cas d'ivresse prévu par l'article 48, ni au cas ou le véhicule automobile cause une perte ou un dommage à la personne ou à la propriété.

2. — Des arrestations et des saisies

58. 1. Tout officier du bureau chargé de l'exécution de la présente loi ou tout officier de la paix ou constable, qui a des motifs raisonnables et plausibles de croire qu'une infraction a été commise contre quelqu'une des dispositions de la présente loi, que cette infraction ait été commise ou non, et qui a des motifs raisonnables et plausibles de croire qu'une personne a commis cette infraction, et que la personne qui l'a commise peut se soustraire à toute pénalité si elle n'est pas arrêtée sans mandat, ou qui voit une personne commettre cette infraction, peut, sans mandat, opérer l'arrestation de cette personne.

2. Cet officier ou constable doit, avec une diligence raisonnable, conduire la personne ainsi arrêtée sans mandat devant un juge de paix, pour qu'elle y soit jugée suivant la loi.

3. Cet officier ou constable peut aussi détenir tout véhicule automobile dont le propriétaire ou la personne qui le conduit est soupçonnée d'avoir commis une infraction à la présente loi, jusqu'à ce qu'il ait été finalement adjugé sur toutes procédures qui peuvent être intentées en vertu des dispositions de la présente loi; pourvu toutefois que ce véhicule automobile puisse être remis, sur cautionnement fourni à la satisfaction d'un juge de paix.

SECTION X

Dispositions concernant les municipalités

59. Nonobstant toute loi générale ou spéciale à ce contraire, un conseil municipal, ou autre autorité locale, ne peut, par règlement, résolution, ordonnance ou autrement:

1o Imposer une taxe ou autre charge ou exiger une licence ou un permis pour garder un véhicule automobile ou pour en faire usage ou le conduire à quelque titre que ce soit sur le chemin public;

2o Décréter qu'un véhicule automobile soit enregistré ou licencié et que toute personne qui le conduit le soit aussi;

3o Décréter qu'un véhicule automobile porte une plaque, ou la personne qui le conduit, un insigne, indiquant par un numéro ou autrement, un enregistrement ou une licence ou un permis;

4o Reglementer ou prohiber l'usage des chemins publics aux véhicules automobiles, sauf pour les fins et de la manière mentionnées à l'article 43 de la présente loi;

5o Réglementer la vitesse des véhicules automobiles sur les chemins publics;

6o Statuer contrairement aux dispositions de la présente loi concernant les accessoires des véhicules automobiles et leur usage et concernant la circulation des véhicules automobiles dans les chemins publics, ni de manière à modifier l'effet de ces dispositions dans la présente loi;

7o Statuer sur l'application des amendes imposées en vertu de la présente loi ou changer cette application.

60. Rien de ce qui est contenu dans l'article 59:

1o N'empêche un conseil municipal ou autre autorité ayant charge d'un parc dans une cité, ou d'un cimetière de réglementer la vitesse des véhicules automobiles dans le parc ou le cimetière sous son contrôle, et même de prohiber aux véhicules automobiles l'usage des avenues de ce parc ou de ce cimetière, si la loi l'autorise à cet effet; pourvu, toutefois, que la vitesse permise ou la prohibition soit clairement indiquée au moyen d'enseignes bien en vue à l'entrée du parc ou du cimetière et le long de ces avenues;

2o N'empêche un conseil municipal d'établir par règlement, que, pour en faire l'essai, des véhicules automobiles peuvent être conduits sur un chemin public désigné, ou sur une partie de ce chemin, à une vitesse plus grande que celle permise par la présente loi;

3o N'empêche un conseil municipal d'une cité ou d'une ville d'exiger, par règlement, que les véhicules de commerce et les véhicules de livraison soient munis de dispositifs propres à empêcher les piétons de rouler sous ces véhicules, et réglementer l'usage de ces dispositifs;

4o N'empêche un conseil municipal d'une cité ou d'une ville d'imposer une taxe ou un honoraire de licence sur tout véhicule automobile dont le poids, ajouté à celui indiqué par sa capacité, forme un poids total qui excède les limites établies par la présente loi et les règlements passées sous icelle, pour circuler dans un chemin public en dehors des cités et villes; et tout conseil municipal d'une cité ou d'une ville est autorisé à imposer cette taxe ou cette licence. Le présent paragraphe ne s'applique pas au véhicule automobile dont l'enregistrement est fait gratuitement sous l'autorité de l'article 9 de la presente loi. Cette taxe ou cet honoraire de licence n'est cependant imposé que par la cité ou la ville où est situé le principal établissement dont le matériel roulant comprend ce véhicule automobile;

5o N'empêche un conseil municipal d'une cité ou d'une ville de prohiber, par règlement avec ou sans exception, la circulation dans certaines rues qu'il indique, de tout véhicule automobile, pourvu que ce règlement laisse à l'usage de ces véhicules automobiles des rues qui leur permettent de traverser la municipalité, et pourvu que cette prohibition et cet usage et la direction à suivre soient respectivement indiqués par des enseignes appropriées ou par des offices du trafic.

61. Nonobstant l'article 59 un conseil municipal peut:

1o Imposer une taxe ou un honoraire de licence sur les propriétaires de véhicules automobiles dont ceux-ci se servent pour exercer le métier de cocher ou de roulliers publics, pourvu q'une taxe ou un honoraire de licence semblable soit aussi imposé sur les propriétaires d'autres véhicules en usage dans l'exercice du même métier, dans la même municipalité. Le paiement de cette taxe à une municipalite, ou l'obtention de la licence émise par elle, n'a pas pour effet de dispenser le titulaire de la licence ni celui qui a payé cette taxe, de l'obligation d'obtenir un enregistrement et une licence en vertu de la présente loi et de se conformer à toutes ls dispositions de ladite loi;

2o Faire des règlements pour localiser les postes d'attente pour les véhicules publics, indiquant l'usage de ces postes et en rendre l'occupation obligatoire, et aussi pour établir et mettre en vigueur un tarif du prix des courses que peuvent exiger les rouliers publics, pourvu que ces règlements s'appliquent à tous les rouliers publics dans la municipalité, que le véhicule soit muni d'un moteur ou soit à traction animale;

3a Faire des règlements concernant l'inspection des taximètres employés sur les véhicules publics transportant des passagers;

4o Prohiber, restreindre ou autrement réglementer le stationnement des véhicules dans les chemins publics de la municipalité et leur fonctionnement près des écoles et des hôpitaux;

5o Prendre les mesures nécessaires pour prévenir la congestion du trafic ou y remédier;

6o Etablir des zones de traverse et des zones de refuge pour les piétons, et en prescrire et réglementer l'usage;

7o Prohiber l'élaboussement et prendre les mesures nécessaires pour y remédier;

8o Faire des règlements relatifs à la direction, au croisement, au dépassement et aux arrêts des véhicules sur les chemins publics dans la municipalité, pourvu que ces règlements ne soient pas dérogatoires aux dispositions des articles 36, 37, 38 et 39 de la présente loi.

61a. Tout conseil municipal, passant un règlement sous l'autorisation

Suite à la page 19

PNEUS GUTTA PERCHA

COUSSINÉS À LA GOMME

Toutes les impuretés sont enlevées

Chaque once de caoutchouc qui entre dans les Pneus "GP" est pure . . . . . nettoyée et épurée au moyen d'un tamis à mailles très fines . . . . la première machine du genre sur ce continent. Toutes les impuretés qui s'accumulent dans le transport, des plantations jusqu'à l'usine, sont extraites effectivement par cette nouvelle machine . . . . Le cordage isolé, les "Coussins à la Gomme" et la fameuse bande de roulement "Resisto" des Pneus "GP" ne contiennent seulement que ce caoutchouc pur et tamisé . . . . . une qualité qui vous donne l'assurance de plus de milles pour votre argent. En vente dans tous les "Postes de Pneus Coussinés à la Gomme".

"Mieux construits pour mieux durer"

GUTTA PERCHA & RUBBER, LIMITED
TORONTO

Compagnie 100% Canadienne

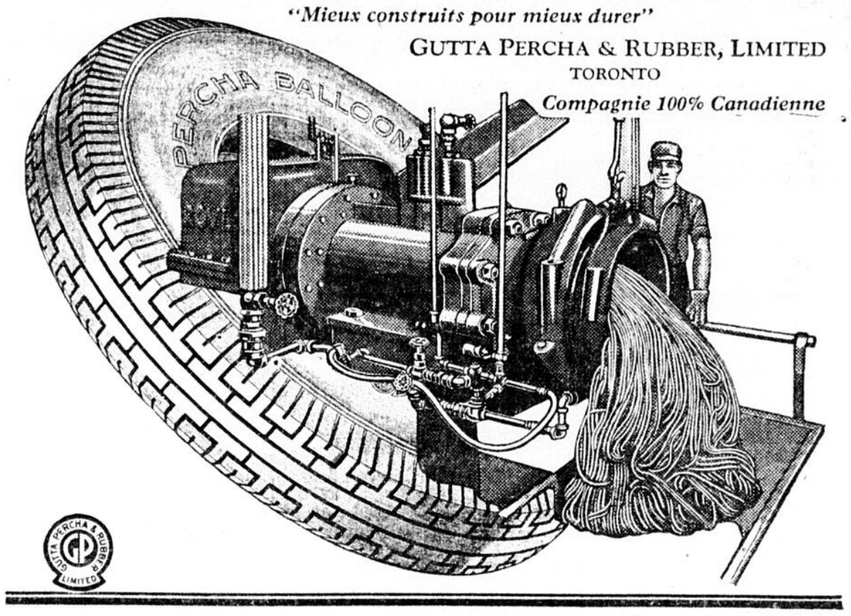

DE SOTO

HERITE DE LA GRANDEUR DE LA SUPERIORITE CHRYSLER DANS LE STYLE ET LE MECANISME

Prix du DE SOTO SIX
$965
et plus.

Coupé d'affaires $965; *Sedan* $995; *Coupé (avec rumble seat)* $995; *roadster* $1015; *coupé convertible* $1080.

Prix du DE SOTO HUIT
$1230
et plus.

Coupé d'affaires $1230; *Sedan* $1275; *Roadster* $1275; *Coupé (avec rumble seat)* $1275; *Coupé convertible* $1375.

Tous ces prix sont f. à b. Windsor, Ontario, et comprennent l'équipement régulier de fabrique (fret et taxe à part). Six roues à rayons métalliques fournies moyennant légère somme supplémentaire.

Le Nouveau De Soto Six et le nouveau De Soto Huit ont un mécanisme Chrysler. Ils ont la forme Chrysler. Ils sont fabriqués avec les méthodes de précision et d'efficacité Chrysler. Ils bénéficient du pouvoir d'achat de Chrysler. Ils possèdent par conséquent toutes les qualités qui ont permis à Chrysler d'établir et de maintenir sa suprématie dans l'industrie automobilistique. Ils sont des membres honorables de la grande famille Chrysler. Fabriqués au Canada par des Canadiens, ils encouragent le travail canadien et contribuent par là à la prospérité du Dominion.

"FABRIQUE AU CANADA POUR LES CANADIENS"

COUTURE MOTOR SALES

12, De la Couronne, - - Québec

ACHETEZ UN AUTO FABRIQUE AU CANADA ET ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE CANADIENNE

DURANT

La Plus Grande
VALEUR D'AUTOMOBILES SIX CYLINDRES AU CANADA

LE DURANT **6-11** SIX CYLINDRES

UN SIX DE QUALITE A UN NOUVEAU BAS PRIX

Le Durant 6-11 est l'automobile six cylindres le moins cher à posséder autant de caractéristiques de qualité— long empattement... puissance.... accélération... carrosserie spacieuse... freins acier-drauliques... qualités de roulement et apparence distinguée. Il y a un surcroit de valeur d'un bout à l'autre de son châssis de qualité. Il n'a pas d'égal dans sa classe de prix

$1065

Sedan Régulier
Livré à Québec, Equipement Complet, Licence Exceptée.

Fabriqué par
UNE COMPAGNIE CANADIENNE CONTROLEE PAR UN CAPITAL CANADIEN

DURANT MOTORS of CANADA, LIMITED
TORONTO (LEASIDE) CANADA

DURANT
UN BON AUTO

AUBURN DURANT SALES Reg'd
91 Côte d'Abraham, Québec

COTE & COTE, Ltée
112 Boulevard Langelier, Québec

QUEBEC DONNACONA AUTO SALES Ltd, Donnacona, Qué.

LOI CONCERNANT LES VEHICULES AUTOMOBILES

Suite de la page 18

des articles 60 et 61 de la présente loi ou relatifs à l'un des sujets qui y sont indiqués doit en déposer une copie au bureau du revenu, à Québec, dans les trente jours suivant sa passation.

SECTION XI

Des officiers du bureau

62. 1. Le ministre nomme les officiers du bureau qu'il veut charger de l'exécution de la présente loi et des règlements faits sous son empire, ou de l'exécution de partie de ladite loi ou de partie desdits règlements.

2. Chacun de ces officiers, selon la fonction qui lui est attribuée :

a) Fournit un cautionnement au montant établi par le ministre, s'il perçoit ou paie des deniers pour le bureau;

b) Peut, sans permission, entrer à toute heure raisonnable du jour en tout lieu susceptible de contenir un ou des véhicules, examiner tout véhicule automobile et ses accessoires, vérifier s'il est ou non conforme à la présente loi et aux règlements passés sous son empire, et faire rapport;

c) Peut, sans commettre une infraction à la présente loi, dans l'exécution de ses devoirs, excéder la vitesse permise par la loi, prendre possession d'un véhicule automobile, le conduire ou le remiser, sans la permission de son propriétaire.

SECTION XII

Des assermentations

63. La déclaration sous serment qui doit accompagner toute demande d'enregistrement de licence ou de permis, est attestée devant un officier de bureau, un notaire, un juge de paix, un maire ou un commissaire de la Cour supérieure.

SECTION XIII

Des rapports

64. Tout commerçant de véhicules automobiles doit faire au bureau à Québec, suivant la forme que celui-ci prescrit, un rapport mensuel de toutes ventes et de tous achats et échanges faits par lui de véhicules automobiles usagés ou nouveaux, durant le mois.

65. 1. Les personnes suivantes doivent faire au bureau du revenu à Québec, un rapport de chaque accident cause ou subi par un véhicule automobile, dans les huit jours de la date de l'accident ou de l'information ou de l'avis qui en est reçu, à savoir :

a) Le propriétaire, le chauffeur ou le conducteur du véhicule automobile;

b) Le chef de police, le constable ou l'officier de circulation qui a eu connaissance de l'accident ou qui en a été informé;

c) L'assureur qui a été avisé de l'accident;

d) La compagnie de tramways ou de chemins de fer, au cas de collision avec une de leurs voitures.

2. Toute personne, assureur ou autre, qui paye des dommages à la personne ou à la propriété, causés par un véhicule automobile, doit en faire rapport au bureau, à Québec, dans les huit jours de la date de ce paiement et doit en fournir la preuve, si requise par le bureau.

3. Ces rapports doivent donner les détails requis par le bureau.

66. Tout propriétaire d'un véhicule automobile volé dans cette province doit, sans retard, donner avis au bureau, en la forme que ce dernier établit, et du vol du véhicule automobile et du recouvrement s'il y a lieu.

67. Tout propriétaire d'un véhicule automobile complètement détruit alors qu'il était dans cette province, doit sans retard donner avis de cette destruction au bureau, en la forme que ce dernier établit.

SECTION XIV

Des pouvoir du lieutenant-gouverneur en conseil

68. 1. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut :

a) Modifier les honoraires payables en vertu de la présente loi au sujet des licences, des permis et de l'enregistrement, changer la base des taux, établir de nouveaux taux, établir le prix des plaques d'enregistrement et faire des règlements nouveaux à leur sujet;

ximum de vitesse des autobus et des véhicules de commerce et de livraison, lorsqu'ils sont en usage sur tous les chemins publics ou sur certains d'entre eux et dans toutes les localités ou dans certaines d'entre elles;

c) Etablir le maximum de largeur, de hauteur et de longueur des véhicules automobiles en usage sur tous les chemins publics ou sur certains d'entre eux et dans toutes les localités ou dans certaines d'entre elles, ainsi que le maximum de largeur, de hauteur et de longueur de leur charge;

d) Permettre et réglementer l'usage de convois automobiles sur tous les chemins publics ou sur certains d'entre eux et dans toutes les localités ou dans certaines d'entre elles, et établir soit la longueur totale de ces convois, soit le nombre de véhicules qui les composent, et les honoraires à payer pour cet usage;

e) Changer et réglementer l'usage et la disposition des lanternes et la couleur et l'intensité de leurs feux;

f) Exiger que les véhicules automobiles ou certaines classes de véhicules automobiles soient munis de dispositifs pour enregistrer la vitesse faite à l'heure, lorsqu'ils sont en mouvement, et réglementer l'usage de ces dispositifs;

g) Exiger que les autos et les véhicules de commerce et de livraison soient munis de dispositifs pour en limiter la vitesse automatiquement et reglementer l'usage de ces dispositifs;

h) Etablir des restrictions ou des avantages additionnels à l'émission des licences de chauffeurs et de mécaniciens en véhicules automobiles;

i) Exiger que les conducteurs de véhicules automobiles subissent un examen sur leur compétence à conduire un véhicule automobile;

j) Exiger un certificat de capacité visuelle et auditive pour conduire des véhicules automobiles, ou certains d'entre eux;

k) Prohiber et faire disparaitre les enseignes qui, par leur forme, couleur ou position, peuvent prêter à la confusion avec les signaux relatifs à la circulation, ou qui, par leur nombre ou par ce qu'elles annoncent, peuvent nuire aux opérations des véhicules automobiles;

l) Classifier les garages;

m) Etablir et réglementer des signes de direction ou d'arrêt provenant d'un véhicule automobile, et donnés à la main ou avec un dispositif;

n) Réglementer et exiger l'usage de dispositifs qui empêchent l'éblouissement causé par les lanternes à feu blanc;

o) Réglementer l'établissement et la tenue de campements de touristes dans cette province;

p) Exiger et réglementer l'emploi d'appareils ou autres moyens propres à prévenir les accidents, ou les vols de véhicules automobiles, sur les chemins publics;

q) Exiger et réglementer l'emploi sur les taxis, autres que l'ambulance ou le corbillard, de dispositifs pour établir ou enregistrer automatiquement le prix des courses qu'ils font;

r) Faire des arrangements avec d'autres gouvernements concernant l'enregistrement d'un véhicule appartenant à une personne qui n'a pas sa résidence ou sa place d'affaires dans cette province, et concernant la licence de la personne qui le conduit et modifier les restrictions établies à l'article 10 de la présente loi;

s) Réglementer l'émission de cartes et de plaques d'identité et de permis de circulation internationaux;

t) Etablir des moyens pour identifier les véhicules automobiles, et des méthodes pour en vérifier le titre de propriété;

u) Etablir un système d'enregistrement du droit de propriété de chacun des véhicules automobiles possédés dans cette province, ou de certains d'entre eux;

v) Changer la date des licences et enregistrement et modifier les honoraires payables sur des enregistrements effectués ou des licences émises le ou après le 1er septembre, chaque année;

w) Prendre les moyens de connaitre les accidents causés ou subis par un véhicule automobile, et adopter les mesures requises pour empêcher qu'un autre accident ait lieu au même endroit ou soit causé par la même personne;

x) Exiger des compagnies d'assurances automobiles des rapports de leurs opérations;

y) Faire inspecter les freins, les appareils de direction et les autres parties et accessoires d'un véhicule automobile qui servent à prévenir les accidents.

Et faire tous autres règlements qu'il juge nécessaire à la mise à exécution de la présente loi.

2. Tous les reglements faits par le lieutenant-gouverneur en conseil sous l'autorité de la presente loi ont, après leur publication dans la **Gazette officielle de Quebec**, la meme force que s'ils y étaient incorporés.

SECTION XV

Dispositions finales

69. Toute somme devenant due à la couronne, en vertu de la présente loi, constitue une dette privilégiée sur le véhicule automobile, prenant rang immédiatement après les frais de justice.

70. Les honoraires imposés par la presente loi et toutes les pénalités recouvres en vertu de ladite loi, forment partie du fonds consolide du revenu de la province.

71. La section IV, la section V moins les articles 26 et 27, la section VI, l'article 45 dans la section VII et les sections X et XIII de la présente loi, ne s'appliquent pas à l'autobus ni au véhicule de livraison appartenant à une compagnie de chemin de fer urbain ou de tramway, mais le corps public sous l'autorité duquel cette compagnie se trouve, peut faire, à l'egard de cet autobus, de ce véhicule de livraison et de cette compagnie, les ordonnances qu'il juge à propos quant aux matieres contenues dans les sections et parties de sections rendues inapplicables par le present article.

N. B.— Nous publierons sous peu les amendements qui furent faits à cette loi depuis 1929.

Un Chrysler Huit supporte un Eléphant

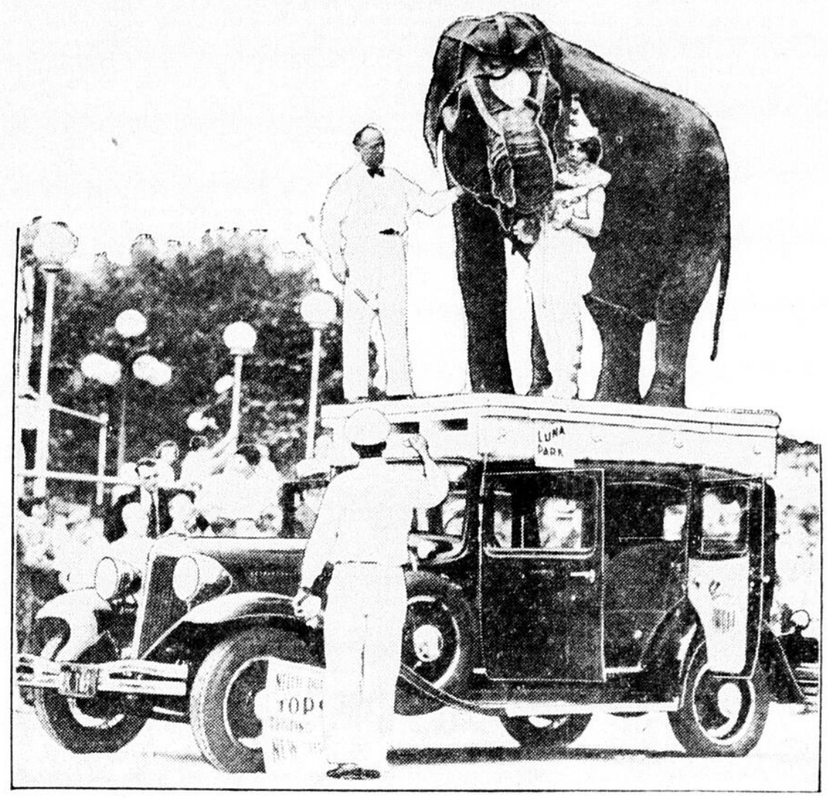

Les visiteurs du Luna Park, Coney Island eurent la surprise de leur vie, une après-midi, en voyant le plus gros éléphant captif d'un parc zoologique, faire une promenade sur le top, d'un nouveau Chrysler 6 Cylindres. Seules les nouvelles carrosseries en acier de Chrysler permirent ce tour de force inou

LA "FORD MOTOR COMPANY OF CANADA"

Le commerce dans l'Empire da la Ford Motor Company of Canada e 1930, présente pour l'Est du Canada, un volume d'exportation assez considerable. Les parts de St-Jean, Halifax et Montréal ainsi que les réseaux de chemins de fer transportèrent la valeur de 3.400 chars de fret, d'après M. Wallace, R. Campbell, président de la compagnie.

La plus grande partie de ces exportations se fit par nos parts de l'Est et nos réseaux canadiens. Cette politique de la compagnie, fait profiter nos chemins de fer et les amateurs britanniques, en même temps qu'elle procure du travail à une foule d'ouvriers canadiens et anglais. Les compagnies de chemins de fer retirèrent en 1930 $500,000.00 de ce commerce d'exportation.

La Ford Motor Company of Canada, expédie en Australie et en Afrique du Sud, via les chemins de fer et les parts canadiens ce commerce atteignit le volume de 600 chars. En plus de cela 85 p. c. de 600 chars fut expédié en Nouvelle-Zélande, 80 p. c. de 700 chars aux Indes et 70 p. c. de 400 chars vers différents points de l'Empire Britannique.

Des 3400 chars expédiés un peu partout, 800 seulement et par nécessité furent expédiés par Niagara et le part de New-York. De ce nombre 400 prirent la direction de Singapore et les autres celles des Antilles, aucun part canadien n'étant en mesure de faire ces transports.

M. Campbell, déclara aussi que la Ford Motor Company of Canada, continuant sa politique de protection aux services de transports canadiens, fit venir à St-Jean, 20 bateaux pour le service de ses expéditions. De ce nombre 12 étaient en destination de l'Afrique 8 étaient dirigés directement aux Indes.

NOUVEAU DEPARTEMENT D'ACCESSOIRES A LA REO MOTOR CAR

Un departement d'accessoire vient d'etre établi par Reo, en vue de rencontrer les demandes d'accessoires qui s'harmoniseraient avec les lignes exclusives des autos Reo, d'après M. E. G. Poxton, gerant général des Ventes de la Reo Motor Car Company. Lee C. Moore a été nommé à la tête de ce département, après avoir été longtemps gérant de ventes pour une partie des Etats-Unis.

"Chaque accessoire que nous offrons aux proprietaires de Reo, a été approuvé par nos ingénieurs. Les differents genres d'accessoires que nous vendons sont fabriqués spécialement pour s'adapter aux lignes harmonieuses de ces autos de luxe, qui seront gagner l'admiration du public automobiliste du monde entier".

Parmi les item les plus demandés, sont les malles à baggages. De ces differents genres, une specialement interessante, consiste en deux "suit-cases" de dimensions régulières une boite à chapeau et un "suit-case" additionnel d'une longueur de 35 pouces. Ces valises peuvent être tirées dans le plan horizontal, dès que la malle principale est ouverte, et sont très bien protégées contre la poussière et l'humidité.

Cette ligne comprend aussi des malles de grand luxe pour les toilettes féminines. Le monogramme de l'acheteur peut y être placé si désiré.

Les pneus à bords blancs et les roues à rayons d'acier brillant peuvent aussi être obtenus, si désirés. Le pare-choc d'une seule pièce et des volets de radiateur chromés, ajoutent un cachet particulier à l'élégance de l'auto.

Les phares donnent une lumière puissante pour les voyages nocturnes à grande vitesse et un double avertisseur, est d'un intérêt puissant pour le propriétaire de Reo.

Des ventilateurs en verre inéclatable et des éventails électriques, très utiles sous certains climats sont aussi au nombre des accessoires spéciaux de Reo. Des ombrelles sont placées dans de jolis étuis qui peuvent trouver place dans les sièges. Des miroirs retroviseurs permettant au chauffeur une vue aussi complète que possible du compartiment arrière, font aussi partie de ces nouvelles lignes d'accessoires.

Tous les Reo Royal et Flying Cloud, peuvent être munis d'un appareil de radio si désiré. L'installation en est faite par le département d'accessoires sous la surveillance d'ingénieurs experts.

Tout ce qui peut contribuer à améliorer l'apparence et le confort des autos Reo peut-être trouvé à ce nouveau département d'accessoires.

"PRENDRE UNE CHANCE" EST LA CAUSE DE BEAUCOUP D'ACCIDENTS

La generalité des accidents d'automobiles, resulte du fait que l'automobiliste ou le piéton "a pris une chance".

Quand un chauffeur, dépasse une machine en atteignant le sommet d'une côte, il "prend une chance". L'automobiliste qui dépasse deux machines sur une route ou il n'y a de la place que pour trois "prend une chance". Celui qui traverse en vitesse à une intersection de rues ou il n'y a ni agent ni lumière de trafic "prend une chance." Celui qui ne ralentit pas en passant près d'enfants occupés à jouer "prend une chance".

Il est plus sage de ne pas "prendre de chances" et d'arriver quelques minutes plus tard, plutôt que d'être mêle à un accident d'automobile.

La "Silvertown Safety League" enrôle 5000 automobilistes par jour, aux Etats-Unis. Ceux-ci s'engagent à conduire prudemment. Un emblème est fixé sur leur machine leur rappelant cet engagement. Les formules et emblèmes sont distribués gratuitement par les vendeurs de Goodrich.

Les statistiques des compagnies d'assurance, étudiés par la Ligue de Sécurité Silvertown, démontrent que 10 pour cent des conducteurs d'automobiles sont incapables physiquement et moralement de conduire une automobile.

Contrairement à ce qu'on pense généralement, les femmes au volant, ont proportionnellement moins d'accidents que les hommes. En 1930, 7 pour cent des accidents sont attribuables à des femmes conducteur, quand 93 pour cent, l'etait à des hommes.

Le nombre des nouveaux chauffeurs, augmente annuellement d'à peu près 2,000,000. Le but de la Silvertown Safety League, est de procurer aux piétons comme aux automobilistes, une plus grande sécurité.

Le chauffeur prudent doit toujours faire un signal avec son bras gauche étendu, avant de sortir d'un endroit de parquage.

Les règles de la Ligue de sécurité comprennent neuf signaux différents, que les membres sont tenus de mettre en pratique le cas échéant.

Les chauffeurs prudents et expérimentés, gardent toujours la droite, excepté quand ils ont à passer une autre machine.

Dépasser un char dans une courbe ou au haut d'une montée cause de nombreux accidents. Les records de compagnies d'assurance-vie, démontrent que 7000 piétons, trouverent la mort dans des accidents d'automobiles, par leur propre faute : déclare la Ligue de Sécurité Silvertown.

GRAHAM-PAIGE

Les opérations de la Graham-Paige Motors Corporation en mars, accusent un léger bénéfice. Il est à noter que les affaires sont encore dans un état plutôt difficile. La politique d'économie mise en pratique ces derniers mois, réduisit le coût de la production dans une proportion raisonnable.

Le rapport financier pour mars 1931, se lit comme suit: profits $65,000.00 compares à $240,000.00 de pertes pour les deux mois de mars l'an dernier. Pour les trois premiers mois cette année une perte de $175,000.00 est enregistrée contre $489,480.00 l'an dernier pour la période correspondante.

Les opérations de la compagnie, sagement réglees, accusent progrès. Après des pertes de $150,000.00 en Janvier, et $90,000.00 en Fevrier, la compagnie annonce des profits de $65,000.00 pour Mars. La reprise des affaires semble présagère pour avril une augmentation substantielle sur Mars.

ST-PROSPER

Funerailles. — Le 18 avril, à 9 heures, eut lieu les funérailles de Mme Vve Joseph Bernier (nee Elise Morin), décédée le 15 avril à l'âge de 79 ans et mois.

Le corbillard était conduit par M. Eugène Dumas, de St-Prosper. La croix était portée par M. Charles Roy, de St-Prosper. Les porteurs étaient MM. Michel Giguère, Alfred Roy, Xavier Vaillancourt, Etienne Laflamme, Gédéon Gilbert, Joseph Giroux, tous de St-Prosper. La collecte fut faite par Mme Eddy Giroux et Mme Archelas Giroux.

Le deuil était conduit par M. Alfred Bernier, Mlle Lucienne Bernier, M. Joseph Bernier, M. et Mme Narcisse Morin, M. et Mme Napoléon Fortin, M. Léo Bernier, M. Stanislas Giroux, Mme Louis Bernier, de St-Prosper, M. et Mme Léonidas Cimon, M. Léo Cimon, M. Roland Cimon, de St-Georges de Beauce, M. et Mme Louis Côté, M. et Mme Ovila Bisson, M. Maurice Lacasse, M. Lionel Lacasse, Mme Wilfrid Fradette, de Jackman, Me M. et Mme Anselme Gosselin, M. et Mme Cléophas Fortin, Mlle Marie-Ange Bernier, de Beauceville, Mme Jean Nadeau, M. Louis Nadeau, de St-Narcisse, ainsi que de plusieurs citoyens de St-Prosper dont il nous aurait été difficile de prendre les noms.

La levee du corps et le sermon furent chantés par M. le curé J.-B. Leclerc, de St-Prosper. Pendant le service, M. Joseph Couture a chanté "O Salutaris", et M. le notaire Tardif "Tu manus tuas".

Mme Vve Bernier laisse dans le deuil deux garçons, MM A. Bernier et L. Bernier, de St-Prosper; trois filles, Mmes L. Cimon (Lumina), de St-Georges, Mme Louis Côté (Virginie), de Jackman, Mlle Lucienne Bernier, petite-fille et fille adoptive, de St-Prosper, un frère, M. Ludger Morin, de Detroit, Mich., et sœurs, Mme Vve Camille Roy (Lumina), de St-Lambert, Mme Jean Nadeau (Desneiges), de St-Narcisse, Mme Veuve Wilfrid Reny (Emma), de Waterville, Me, Mme Alphonse Nadeau (Alvina), de Pawtucket, R.-I., Mme Amédée Rondeau (Adeline), de Pawtucket, R.-I., Mme B. Rondeau (Marie), de Auburn, N.-Y., et ses petits-fils et petites-filles. M. et Mme J.-A. Bernier, M. et Mme Narcisse Morin, M. et Mme Napoléon Fortin, M. Léo Bernier, de St-Prosper, M. et Mme Ovila Bisson, de Jackman, Me M. Maurice Lacasse, M. Armand Lacasse, M. Lionel Lacasse, de Jackman, Me M. Alfred Bernier, M. Désiré Bernier, de Waterville, MM. Léo, Roland et St-Georges Cimon, Mlles Simonne, Lina, Julienne, Aline Cimon, de St-Georges, M. et Mme Cléophas Fortin, Mlle Marie-Ange Bernier, de Beauceville.

COMPLETEMENT REMIS À POINT

COACH OLDSMOBILE 1928

On lui a redonné l'apparence et la performan- d'un auto neuf. Avec un équipement complet et son fini Duco, cet auto vous offre une merveilleuse opportunité d'épargne. Aujourd hui seulement.

$450.00

Maurice-P. Lavigueur
33 rue De la Couronne Québec

OLDSMOBILE

Ford

SERVICE JOUR et NUIT
de la maison
J.-A.-T. LAMBERT
pour la Rive-Sud

Tous les automobilistes de la rive-sud apprécieront le Service que leur offre la maison J.-A.-T. Lambert, distributrice du Ford pour cette région.

M. J.-P.-A. Couture, qui a la gérance de ce district, a le plaisir d'inviter les intéressés à se rendre chez J.-A.-T. Lambert, 128, Côte du Passage, Lévis, pour leurs pièces de rechange "Ford".

On s'occupe également à ce garage moderne de toutes Réparations mécaniques pour tous genre d'autos.

Service de Remorquage
Nous vous invitons également à profiter de notre service de remorquage, il est rapide et sous la surveillance de mécaniciens experts.

Notre atelier de réparations est parfait et vous assure le maximum de satisfaction.

Automobilistes de la Rive-Sud...

Que la maison J.-A.-T. Lambert soit votre lieu de rendez-vous pour l'achat, les réparations, le remorquage et le service.

J.-A.-T. LAMBERT

128, COTE DU PASSAGE, LEVIS TEL. 990

HUILE - GRAISSE - GAZOLINE

Et Voilà!

L'Histoire d'une Bière

Plus de quarante-neuf millions de verres de bière

Chacun des vastes réservoirs en bois qui se trouvent dans la chambre de maturation de la Brasserie Dow contient suffisamment de bière pour remplir 300,000 verres de huit onces. Si tous ces réservoirs se trouvaient pleins en même temps, il y aurait ici suffisamment de bière pour remplir 49,500,000 verres.

Mais naturellement, la bière contenue dans ces réservoirs n'est pas toute à la fois au même stage de maturité, car il faut plusieurs mois pour que la bière mûrisse à la perfection et que se développe cette saveur moelleuse et satisfaisante qui fait de la Bière Dow "Old Stock" le merveilleux breuvage que l'on connait.

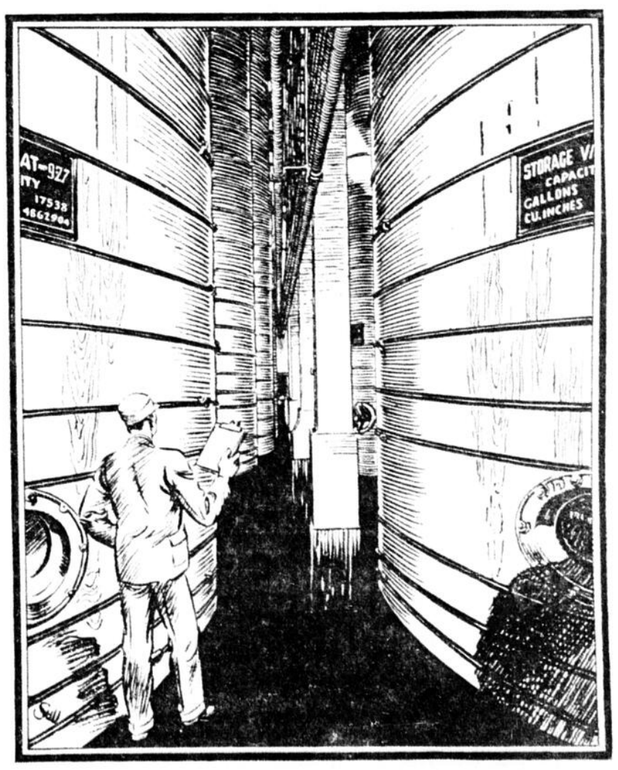

La 11ème d'une série

Bière Dow "Old Stock"

CHOSES D'ESPAGNE

Première république. — C'est la 2e fois en 60 ans que l'Espagne goûte au régime républicain. La première aventure ne fut guère couronnée de succès. En quelques mois, quatre présidents se succédèrent. Finalement, pour rétablir l'ordre, on procéda à une seconde restauration des Bourbons. La première république fut proclamée le 11 février 1873 et elle dura jusqu'au 21 décembre 1874. Durant cette période, nombre de cabinets éphémères entrèrent en office à Madrid. On avait opté pour le régime républicain après l'abdication d'Amédée Ier, le 2e fils de Victor-Emmanuel II, d'Italie, qui avait été appelé au trône en 1870 après la déchéance de la reine Isabelle II. Royalistes et républicains considéraient Amédée comme un intrus. Et, quand le parti carliste (de Carlos, frère de Ferdinand VII, qui protestait contre l'abolition de la loi salique) commença à s'agiter, le prince italien fut sage d'abandonner le pouvoir.

Le premier président de la république fut Figueras. Il eut à faire face à trois partis, les carlistes, qui bataillaient contre la loi salique; les cantonistes, qui voulaient diviser l'Espagne en petits Etats semi-indépendants, et les séparatistes, qui voulaient l'independence de la Catalogne et autres provinces. Le gouvernement eut maintes difficultés à surmonter pour s'assurer l'appui de l'armée. La mutinerie semblait régner en maître. Les soldats refusaient de saluer leurs officiers. Etant donné qu'on avait aboli la conscription, les régiments se débandaient les uns après les autres. Figueras donna sa démission après quatre mois de règne. Margall, l'un des plus éminents chefs républicains espagnols, lui succéda. Immédiatement après son entrée en scène, Séville, Cadiz, Malaga, Grenade, Murcie, la Catalogne et Valence se déclarèrent indépendants du reste de l'Espagne. Six semaines plus tard, Margall cédait le pas à Salmeron. Ce dernier garda le pouvoir durant sept semaines. Il réussit à obtenir un semblant d'appui de la part de l'armée. Mais, il n'était pas de taille à gouverner l'Espagne durant cette période troublée. Salmeron donna sa démission plutôt que de signer quelques décrets condamnant des personnes à la peine de mort. Castelar, un autre orateur bien connu et un politicien populaire, devint alors président. Il eut lui aussi à réprimer la guerre civile. De plus, certains incidents qui se déroulaient à Cuba le mettait en face d'une guerre possible avec les Etats-Unis. Les Cortès se réunirent en janvier 1874. Après quelques séances orageuses, elles se prononcèrent contre le président. Le général Pavia, gouverneur général de Madrid prit les rennes du gouvernement pour ainsi dire à titre de dictateur. Le maréchal Cerrano, l'une des grandes figures militaires d'Espagne, gouverna ensuite. Finalement, au mois de décembre 1874 le général Campos fit proclamer Alphonse XII roi à Murviedro. L'Espagne accepta la proclamation et Alphonse XII régna jusqu'à sa mort. Son fils, Alphonse XIII, lui succéda sous la regence de sa mère. On connait les péripéties du règne de l'ex-roi. Les observateurs étrangers prétendent que l'attitude d'Alphonse XIII dans les affaires du Maroc ont causé la revolution de 1931. Le roi a commis l'erreur de donner des ordres sans consulter ses chefs militaires durant la guerre contre les Rifains, guerre qui s'est terminée de façon désastreuse pour les Espagnols. La dictature militaire de Primo de Rivera aurait eu pour effet de cacher les erreurs d'antan. Après la mort de de Rivera, le roi eut recours à un autre dictateur, Berenguer. La population espagnole, mécontente et minée par les idées révolutionnaires, ne manqua pas la chance, l'autre dimanche, de dire ce qu'elle pensait d'un monarque si populaire autrefois. La tâche du nouveau gouvernement républicain paraît être énorme. Ses débuts semblent être marqués par la séparation de la Catalogne! L'Ancien empire de Charles-Quint fait plus que s'émietter...

Alcala Zamora. — Niceto-Alcala Zamora, le "leader" de la révolution qui vient de renverser Alphonse XIII, n'est pas un républicain de vieille souche. Il n'y a pas très longtemps, il était encore un monarchiste loyal. Zamora a été ministre de la couronne dans trois cabinets, député aux Cortès, sous-secrétaire des Finances, ministre des Postes et secrétaire du gouvernement civil de Madrid. C'est au cours de la dictature de de Rivera qu'il changea de camp, mis sa fortune personnelle et ses talents d'orateur en jeu pour chercher à établir un régime républicain. On dit qu'une insulte, ou un incident considéré comme tel, a fait de lui, libéral monarchiste, un conservateur républicain. Zamora a déclaré que la révolution est du genre politique et non social. Le président provisoire fut jeté en prison en décembre lors de la rébellion de Java. Il en sortit au mois de mars. Guerra alla le consulter, lorsqu'il chercha à former un cabinet durant l'hiver. Après l'entrevue, Guerra abandonna ta tâche et Aznar fut appelé au pouvoir. Libéré sur parole, Zamora continua sa lutte contre la monarchie. Le président provisoire est né dans l'Andalousie il y a 55 ans. C'est un avocat. Il aurait pris pour lui avant 1923 une déclaration de Primo de Rivera dans laquelle le dictateur attribuait une part des malheurs de l'Espagne à la corruption parmi les politiciens. Zamora se croyait visé par ces remarques.

Francisco Macia. — Le colonel Francisco Macia, le président provisoire de la Catalogne, lutte depuis des années pour la séparation de cette province d'avec l'Espagne. Il a cherché en vain en 1926 à atteindre son but. Le coup a manqué et il a du s'exiler en France, tandis que ses partisans étaient dispersés. Macia, un ancien député espagnol, fut expulsé de son pays une première fois quand Primo de Rivera eut assumé la dictature. On lui permit de retourner à Barcelone en avril 1930, mais il dut quelque temps après reprendre le chemin de l'exil. Tandis qu'il vivait à l'étranger, il fomentait la révolte et s'alliait à Garibaldi, petit-fils du soldat de la revolution italienne. On assembla des hommes et des armes sur la frontiere. La police française intervint et mit en état d'arrestation des douzaines de chefs, y compris Macia et Garibaldi. Les politiciens français étaient sous l'impression que le dernier au lieu d'être un patriote désireux d'aider un voisin à conquérir la liberté se faisait l'agent secret du fascisme et cherchait à brouiller les cartes entre la France et l'Espagne. Plusieurs Italiens l'accusaient d'être un agent provocateur. Une fois expulsé de France, Macia se rendit à Bruxelles, où il vécut depuis. Il voyagea dans l'Amérique du Sud, où paraît-il, il recueillit des fonds pour travailler à la libération de la Catalogne. Le colonel retourna à Barcelone en février dernier. Quelque 500 automobiles paraderent en arrière de son char à son arrivée. Au lendemain de l'abdication d'Alphonse XIII, Macia exprima l'avis que l'Espagne pourrait être divisée en cinq Etats fédéres, la Catalogne, la Galicie, la Castille, l'Andoulasie et le pays Basque. Les patriotes catalans paraissent tenir mordicus à leur independance. Ils prétendent que leur province est la plus riche du pays, qu'elle fournit les trois-quarts de la production industrielle et la plus grande partie des revenus de l'ancien royaume. L'indépendance ou une large mesure d'autonomie, voila leur motto.

Onze republiques. — Depuis la Grande Guerre, 11 pays d'Europe ont adopté le regime républicain. Naturellement, le conflit de 1914-18 a discrédité la monarchie sur le vieux continent, surtout en Allemagne, en Autriche et en Russie. Lors de la signature de l'armistice, les rois ou princes allemands ont déposé leurs couronnes. Il en a été de même de l'empereur d'Autriche-Hongrie. La fin du règne des Romanoff en Russie avait été annoncée une année auparavant. Nicolas II, abdiqua le 12 mars 1917 et la constitution des republiques soviétiques fut proclamée le 10 juillet 1918. L'Allemagne adopta le régime républicain quand Guillaume II abandonna le pouvoir le 9 novembre 1918. L'Autriche suivit cet exemple trois jours plus tard. L'assemblée nationale de la Tchéco-Slovaquie fit de même le 14 novembre suivant. Au moins cinq Etats étant sortis de l'ancien empire russe proclamèrent la république. Ce sont la Finlande (6 décembre 1917), l'Estonie (1917), la Pologne (9 novembre 1918). Le dernier sultan de Turquie a été déposé le premier novembre 1922 et le premier président a été élu le 29 octobre 1923. La république de la Grèce date du 13 avril 1924. Avant la guerre, les pays républicains d'Europe étaient la France, le Portugal, la Suisse, San Marino et Andorre. Actuellement, le régime monarchiste est encore celui des Etats suivants: Grande-Bretagne, Suède, Norvège, Danemark, Hollande, Belgique, Italie, Yougo-Slavie, Roumanie, Bulgarie, Albanie, Hongrie, Luxembourg, Monaco et Lichtenstein. Tous les Etats d'Amérique, Chili, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Domingue, Equateur Guatémala, Haiti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Brésil, Etats-Unis, Panama, Paraguay, Pérou, San Salvador, Uruguay et Vénézuela, sont républicains. En Afrique, on trouve l'empire d'Abyssinie et la république de Libéria. En Asie, le regime monarchiste est celui du Japon, de la Perse, de Siam, d'Oman et d'Afganistan. La Chine a proclamé la république. — Le CHERCHEUR.

—Si tu ne m'aimes pas, retourne chez ta mère.
—Mais elle est morte.
—Voici justement pourquoi je te dis cela. (**Buen Humor**, Madrid).

A L'ACADEMIE COMMERCIALE

Le vendredi 10 avril dernier, le club de Softball de J.-L. LaBissonnière remportait la victoire sur celui de J.-P. Guay. Le score final était de 16 à 8. Voici les noms des joueurs avec le nombre de points enrégistrés par chacun.

Alignement:

La Bissonnière: 1; Duguay, 2; Fortier, 2; Grenon, 3; Parrot, 3; Duguay, S., 0; Warren A., 1; Cid, 2; Grenon, 2.

Guay: 1; Prévost, 1; Laverdière, 2; Desjardins, 1; Rousseau, 0; O'farrell, 0; Martin, 8; Côté, 0, Lapointe, 1.

Samedi soir, le club de soft ball de Robert Desjardins était défait par celui de Vincent Duguay par un score de 12 à 39.

Alignement:

Desjardins: 1; Côté, 2; Rousseau, 2; Bergeron, 3; Blackburn, 1; Dussault, 0; Warren, 1; Bouchard, 1; Breton, 1.

Duguay: 4; L. Warren, 5; Duguay S., 4; Champoux, 3; Lacroix, 4; Grenon, 4; Paradis, 4; Arsenault, 3.

Dimanche après-midi, le club de Basket-Ball de LaBissonnière était battu par celui de Robert Desjardins par un score de 7 à 19. Des jardins, (4), Côté (2), Fortier (10) et Marint (3) furent les joueurs du club de Desjardins qui comptèrent les points. Grenon 6 et Blackburn (1) furent les deux joueurs du club de LaBissonnière qui enregistrèrent des points.

Alignement:

Desjardins: Côté, Francoeur, Fortier, St-Cyr, Martin, Lapointe, Parrot.

LaBissonnière: Grenon, O'Farrell, Guay, Laverdière, Laberge, Blackburn, Bergeron.

Dimanche soir, le club de Basket-Ball de Roger Bergeron était défait par celui de Jamil Cid par un score de 10 à 6. Cid (4), Boulanger(3) et Bastien (3) furent les joueurs du club de Cid qui comptèrent les points; Bergeron (4 Chabot (1) et Doré (1) furent les joueurs du club de Bergeront qui enrégistrèrent les points.

Alignement:

Cid: Boulanger, Dussault, Bouchard, Ruggiero, Bastien, Breton.

Bergeron: Lacroix, Tremblay, Chabot, Lachance, Doré.

Lundi, 13 avril dernier, le club de Basket-Ball de Jamil Cid remportait la victoire sur celui de Bergeron par un score de 13 à 11. Lacroix (2), Chabot (1), Tremblay (1), Lachance (6) et Doré (1) furent les joueurs qui comptèrent les points du club de Bergeron. Cid (5), Boulanger (3), Dussault (1), Ruggiero (2), et Bastien (2), furent les joueurs qui enregistrèrent les points du club vainqueur.

Alignement:

Bergeron: Lacroix, Chabot, Warren, Tremblay, Lachance, Doré, Déry.

Cid: Bouchard, Boulanger, Dussault, Ruggiero, Tremblay, Bastien, Breton.

Lundi soir, le club de Softball de Vincent Duguay était défait par celui de Jean-Paul Guay par un score de 12 à 11. Voici le nom des joueurs avec le nombre de points enregistrés par chacun.

Alignement:

Duguay: 2; S. Duguay, 1; Fortier, 2; Grenon, 2; St-Cyr, 2; Cid: 0; Lapointe, 1; Brochu, 1; Parrot, 1; (Circuit).

Guay: 2; Laverdière, 0; Desjardins, 2; Bergeron, 3; Champoux, 3; LaBissonnière, 1; Rousseau, 1; Arsenault, 1, Martin, 0.

Mardi après-midi, le club de Soft-Ball de Vincent Duguay remportait la victoire sur celui de J.-P. Guay, par un score de 15 à 8. Un coup de circuit fut frappé par Roland Laverdière durant cette partie.

Alignement:

Duguay: 1; Lapointe, 1; Cid, 1; Grenon, 2; Brochu, 0; Parrot, 2; St-Cyr, 4; Fortier, 2; O'Farrell, 2.

Guay: 1; Laverdière, 2; Desjardins, 1; Bergeron, 0; Champoux, 0; LaBissonnière, 1; Bouchard, 1; Arsenault, 1; Martin, 1.

Une seconde partie de Sortball jouée cette après-midi, entre les club de Guillemette et Lacroix. Le club de Guillemette remporta la victoire par un score de 23 à 13.

Alignement:

Lacroix: 1; Dussault, 0; Lachance, 0; Gros-Louis, 1; Lapointe, 2; Côté, 2; Léry, 3; Mercier, 2; Breton, 3;

Guillemette: 5; Dore, 2; Paradis, 5; Ruggiero, 3; Chabot, 2; Bastien, 4; Samson, 2; Arsenault, 1; Warren, 3.

Mardi soir, une partie de Basket-Ball fut jouée entre le club de Desjardins et celui de LaBissonnière.

Le club de LaBissonnière remporta la victoire par un score de 9 à 8. O'Farrell (4), et Guay(5) furent les deux joueurs du club de Labissonnière qui comptèrent les points. Côté (2), et Fortier (6) furent les deux joueurs du club de Desjardins qui enrégistrèrent les points.

Alignement:

Desjardins: Côté, Francoeur, Fortier, St-Cyr, Martin, Lapointe, Parrot.

LaBissonnière: Grenon, O'Farrell, Guay, Laverdière, Laberge, Blackburn, Gos-Louis.

Mercredi après-midi, le club de Softball de Guillemette remporta une éclatante victoire sur le club de Lacroix, en battant son adversaire par un score de 51 à 17.

Alignement:

Lacroix: 2; Dussault, 2; Grenon, 2, Gros-Louis, 2; Lapointe, 1; Cliche, 1; Côté, 2; Mercier, 3; Breton.

Guillemette: 6; Dore, 8; Paradis, 5; Ruggiero, 5; Chabot, 6; Bastien, 5; Samson, 7; Arsenault, 4; Warren, 5;

Mercredi soir, le club de SoftBall de Fortier remportait la victoire sur le club de Champoux par une marge de 5 points. Le score final était de 13 à 8. Fortier compta un point sur un coup de circuit durant cette partie.

Alignement:

Fortier, 2; Parrot, 3; Brochu, 1; Warren, 2; Lapointe, 1; Paradis, 2; Duguay, 1; Samson, 1; Bastien, 0.

Champoux: 1; Laverdière, 2; Arsenault, 1; Mercier, 0; Doré, 2; Blackburn, 0; Déry, 1; Lacroix, 0; Lapointe, 1.

Jeudi après-midi le club de Softball de Jean-Paul Guay était défait par celui de Vincent Duguay par un score de 12 à 7.

Alignement:

Lapointe: 3; Cid, 1; Blackburn, 2; Grenon, 1; Brochu, 2; Barrot, 1; St-Cyr, 0; Fortier, 1; Warren, 1.

Guay: 0; Laverdière, 0; Desjardins, Bergeron, 2; Champoux, 2; LaBissonnière, 0; Bouchard, 1; Arsenault, 0; Martin, 0.

Jeudi après-midi, le club de Softball de Lacroix était défait par celui de Cuillemette par un score de 16 à 9.

Alignement:

Lacroix: 3; Mercier, 1; Dussault, 1; Déry, 0; Breton, 1; Côté, 2; Lapointe, 1, Cliche, 0; Côté, 0.

Guillemette: 2; Paradis, 2; Duguay, Chabot, 2; Samson, 3; Bastien, 3; Arsenault, 1; Warren, 1; Doré, 1.

Jeudi soir, une partie de "Drapeau" fut jouee entre le club de Robert Desjardins et de Francoeur. Le club de Francoeur remporta la victoire par un score de 5 à 3.

Alignement:

Desjardins: LaBissonière, Parrot, Paradis, Laverdière, Fortier, St-Cyr, Pelletier, Rousseau, Samson, Adam, Etrouac, Laberge, Wellie Côté, O'Farrell, P. LeBoeuf.

Francoeur: Brochu, Martin, Grenon, Guay, Letourneau, Poulin, Gros-Louis, Arsenault, LeBoeuf, Cliche, Blackburn, Blais, Hervey, Lapointe.

BELLE VICTOIRE

Mercredi soir, le club de Basket-Ball du Y. M. C. A. rendait visite au club "La Salle" de l'Académie Commerciale. Le club de l'Académie remporta une belle victoire en triomphant des visiteurs par un score de 22 à 20. Plusieurs joueurs se firent remarquer pour leur adresse à lancer le ballons dans le panier: Willie Côté du club La Salle qui compta à lui seul 11 points, et T. Charlotte, du Y. M. C. A., qui enrégistra 11 points. Les autres joueurs de l'Académie qui comptèrent les points sont R. Roy (5), Duguay (4) et O'Farrell (2). En Donelly (1), et R. Sangster (8) furent les deux joueurs du club du Y. M. C. A. qui enrégistrèrent les autres points en faveur de leur club.

Alignement:

Y. M. C. A.:

H. Evens, E. Donelly, R. Pordon, R. Sangster, T. Charlotte, R. Matte.

La Salle:

R. Desjardins, R. Roy, J.-P. Guay, V. Duguay, W. Coté, R. St-Cyr, R. Bergeron, O'Farrell.

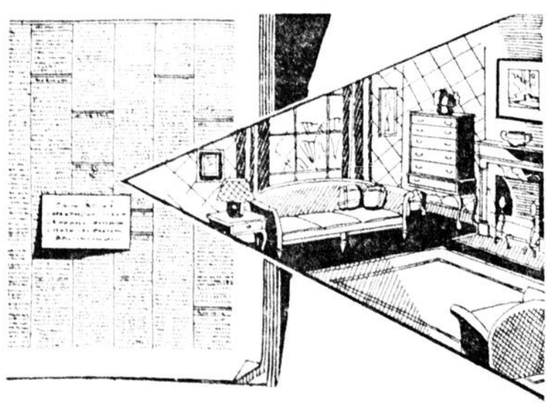

Appartements Désirables A LOUER

LE plain-pied que vous désirez, au prix que vous seriez heureux de payer, peut être trouvé dans les colonnes d'annonces classifiées de L'Evénement. Quelques minutes employées à parcourir ces colonnes vous épargneront des heures de votre temps et des milles de chemin. Vous n'avez qu'à faire votre choix parmi les offres faites et partir à la recherche de l'appartement qui vous attend avec votre famille.

Donnez votre annonce par téléphone, appelant 2-7700

L'EVENEMENT
Département des Annonces Classifiées.

AFFICHES ANTI-COMMUNISTES

L'Ecole Sociale Populaire, poursuivant sa campagne antibolchévique, vient de commencer la publication d'une série d'affiches bilingues illustrées.

Il en parait une tous les samedis depuis le 11 avril.

En voici la liste:

No. 1 Le Communisme c'est le feu et le sang.
No. 2 Le Travail du dimanche conduit l'ouvrier au communisme.
No. 3 Le Bolchévisme dévore la Russie.
No. 4 Le Paysan russe dans l'étau communiste.
No. 5 La Liberté en Russie, c'est l'esclavage.
No. 6 L'Oeuvre libératrice de Karl Marx!
No. 7 La Russie se jette à l'abime.
No. 8 Toi me guerir! Toi qui as tué la Russie!

Ces affiches se vendent 5 sous l'exemplaire, 10 pour 25 cous, 100 pour $2.00. L'affiche No. 2 pourra être utilisée pour la semaine du dimanche du 26 avril au 3 mai.

L'Ecole Sociale Populaire a aussi commencé une série de causeries à la radio sur la doctrine communiste et la doctrine sociale catholique. Ces causeries sont irradiées par le poste C. K. A. C. le samedi soir de 9 h. 9 h. 15.

Le Bureau de la Statistique d'Ottawa fournit des renseignements intéressants au sujet du montant de la mise en fonds de terre, bâtiments, équipement et bétail qui est nécessaire pour obtenir un revenu d'un dollar au Canada. Nous servant des chiffres fournis par les évaluations du Bureau l'année dernière, nous trouvons que le total de la mise de fonds nécessaire pour produire un revenu d'un dollar par province a été le suivant:

Ile du Prince-Edouard	$3.88
Nouvelle-Ecosse	3.87
Nouveau-Brunswick	4.50
Québec	4.55
Ontario	4.47
Manitoba	5.24
Saskatchewan	5.56
Alberta	4.80
Moyenne pour le Canada	4.78

Il faut une mise de fonds plus considérable pour cultiver dans l'Ouest du Canada que dans l'Est.—Ministère fédéral de l'Agriculture.

Produits alimentaires entreposés

L'un des facteurs les plus importants pour stabiliser le commerce des produits agricoles est la conservation au froid. Voici quels étaient les produits en entrepôt froid au 1er octobre 1930 au Canada:—

Beurre de beurrerie	livres	37,775,786
Beurre de laiterie	livres	950,483
Oeufs	douz.	51,720,541
Porc-frais, gelé et fumé	livres	17,586,268
Boeuf—frais, gelé et fumé	livres	9,244,327
Veau	livres	2,324,711
Mouton et agneau	livres	1,871,147
Volailles	livres	2,597,625

Parlant d'une façon générale, on peut dire que le Canada est mieux en mesure de résister aux rigeurs de l'hiver qu'il ne l'a été depuis cinq ans, dans une proportion d'environ 75 pour cent de la moyenne.

ACCIDENT D'AUTO

M. J. Bédard, de Deschambault, a été, mardi après-midi, la victime d'un se ieux accident quand sa voiture, un Willys-Knight, a capoté dans un fossé sur la route de la Petite Rivière. M. Bédard a été blessé à la figure et aux bras et il est resté emprisonné dans sa voiture pendant plusieurs minutes. Le docteur Brown, de Loretteville, lui a donné les premiers soins. La remorqueuse officielle de l'A. O. A. des Garages Sam Huot a remorqué le char.

ST-DAMASE

Va-et-vient. —MM. Armand Desrosiers et T. Bélanger, d'Outremont, Montréal, étaient en promenade chez M. J.-B. Bélanger, de St-Damase, dernièrement. Ils sont retournés à Montréal enchantés de leur voyage.

—Mme Armand Fournier et son fils, Jean-Marie, sont actuellement en promenade à Québec chez des parents.

—M. Antoine Bélanger est en promenade chez M. et Mme J.-B. Bélanger.

—MM. et Mmes Amédée Robichaud et Hubert Robichaud, de St-Jean Port-Joli, MM. Louis, Donat, Joseph et Napoléon Robichaud, M. Robichaud, M. Theriault, tous de St-Aubert, Mlles Claire et Juliette Robichaud étaient les hôtes de M. et Mme J.-B. Bélanger, dernièrement.

—M. et Mme Jos. Bélanger, de St-Aubert, étaient de passage à St-Damase, dernièrement.

Fete au sucre. — Dimanche, le 19 avril, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la cabane à sucre de M. Arthur Gamache. Parmi les invités on remarquait: MM. J.-B. Bélanger, Zéphirin, Amédée et Timothée Bélanger, Armand Desrosiers, de Montréal, Antoine Belanger, Amable Bélanger, L Gagnon, Gilbert Armand et Amable Gamache, Joseph Gamache, Elie Gaudreault et T. Gaudreault, de Ste-Louise, Mlles Denise, Gertrude et Marie-Louise Gamache, Mmes Arthur Gamache, Gilbert Gamache, MM. Gérard et Edgar Dubé

Ils se separerent dans l'après-midi, après s'être régalés de la délicieuse tire d'érable et en remerciant chaleureusement M. Gamache.

Va-et-vient. — Mme Armand Fournier, M. Jos. Bernier et Mlle Adrienne Bélanger étaient de passage à Tourville, la semaine dernière.

—M. et Mme Philias Gagnon et Mlle Marie-Anne Gagnon étaient en visite chez Mme Vve Auguste Pellerin, le 19 avril.

—Le Dr Labrecque est venu faire une visite à l'école du village dernièrement, et en a ordonné la fermeture pour cause de rougeole.

—M. et Mme Arthur Mercier de Trois-Saumons, étaient en promenade à St-Damase, le 19 avril, chez leurs parents.

Mois de mai. — Bientôt nous commencerons les exercices du mois de Marie. A l'ouverture de ce beau mois, il nous sera donné de nous rendre chaque soir dans notre modeste église pour nous prosterner au pied de l'autel de cette bonne Mère. C'est là que nous mêlerons nos prières avec les fleurs printanières emblèmes de ses vertus. Il faut espérer que les gens accoureront en foule, à notre église pour célébrer les louanges de cette reine du ciel.

PLAINTE DE LA POLICE

A la demande du capt. A.-S. Bigaouette, sous-chef de la force municipale, le sergent-détective Beaudoin a enregistré trois plaintes en Cour du Recorder, hier midi, contre le propriétaire et les locataires de la salle Cartier. On accuse le propriétaire d'avoir tenu une salle de danse sans avoir, au préalable, obtenu une licence du chef de police, comme le veut la loi.

Cette cause sera plaidée dans quelques jours.

—Ah, cela me rappel'e que j'ai oublié de me raser. (**Mucha**, Varsovie.)

ARPENTEUR GEOMETRE

Nous apprenons avec plaisir que M. Gérard Guay, de Lauzon, vient d'obtenir sa licence d'arpenteur géomètre. M. Guay a subi avec succès ses examens devant le conseil des arpenteurs géomètres. Ancien étudiant de Laval, ce jeune professionnel avait décroché l'an dernier sa licence d'ingénieur forestier.

Nous souhaitons un succès complet à M. Guay dans l'exercice de sa double carrière.

L'ART MODERNE.—"Mais elle n'a ni nez ni bouche.

—Moi, je ne veux pas m'avilir pour regarder les détails. (**Mucha**, Varsovie).

Un modèle bien féminin

PATRON 2109

20c

Voici une robe d'après-midi d'une simplicité et d'un charme remarquables. Elle serait tout à fait l'article pour les diners, les bridges et les nombreuses réunions sociales d'après Pâques qui ne demandent pas une toilette très habillée. Tous les détails en sont nouveaux et seyants.

Le georgette, le chiffon, le crêpe plat ou le crêpe Elizabeth sont des tissus tout indiqués.

Le patron peut être obtenu en grandeurs: 34, 36, 38, 40 et 42 de buste. Pour 34 il faut 4 1-2 verges de 39 pouces.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par mail au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

UN CONSEIL D'AMI

Quel est le meilleur savon pour la vaisselle, pour les lamages, pour la toilette ? Combien vaut la côtelette, aujourd'hui ? Où pourrais-je me procurer un habit pour Paul ? Pourrais-je avoir du linoleum neuf pour la cuisine ? Et une chaise ou deux pour le porche ? Un éventail électrique serait d'un grand confort, mais combien cela me coûterait-il ?

Vous trouverez probablement dans ce journal les réponses à ces questions et à beaucoup d'autres. Vous devrez trouver ces réponses si vous voulez être sûre d'obtenir la meilleure valeur pour votre argent, retirer le plus possible de votre budget hebdomadaire.

La publicité est une amie toujours prête à vous aider à faire vos achats le plus avantageusement possible. Lorsque vous êtes assise, chez vous, et que vous lisez le journal, étudiez les annonces et faites vos décisions à loisir, en toute tranquillité et loin du tohu-bohu de la rue commerciale.

Consultez les annonces avant d'acheter

RADIO

Les programmes de ce soir, dimanche et lundi

SAMEDI

AU POSTE CKAC

12 h. à 12 h. 45 p. m. — Cotes de la Bourse de Mt. et de N.-Y.

12 h. 45 à 1 h. 15 p. m. — Récital d'orgue du Dr Herbert Sanders.

5 h. 30 à 6 h. 30 p. m. —L'orchestre symphonique de Montréal par gracieuseté du C. P. R.

6 h. 45 à 7 h. p. m. — Récital de piano de Willie Eckstein. L'heure exacte.

9 h. à 9 h. 15. — Causerie du R. P. Louis Chagnon, S. J., sur le communisme.

9 h. 15 à 9 h. 30. — Orchestre de concert.

10 h. 15 à 11 h. — Léo LeSieur, organiste.

11 h. à 11 h. 30. — Columbia Broadcasting System. — Orchestre Jack Denny.

POSTE CHRC

Midi à 1 heure: Concert par la Maison C. Robitaille, Enrg.

L'HEURE SYMPHONIQUE DU FOYER

A 5 heures 30 ce soir samedi, les postes CHRC, CKAC et CKGW, transmettront le programme de l'Heure Symphonique du Foyer, dont voici le détail:

MENUET ET FINALE—SYMPHONIE JUPITER, UT MAJEUR
Mozart (1756-1791)

Mozart n'est pas responsable du nom de "Jupiter" donné à cette symphonie qui est l'une des trois écrites en 1788, en moins de deux mois, mais elle n'a pas échappé à la manie d'attribuer des titres à programmes à certaines oeuvres. (Les deux autres sont en mi bémol et sol mineur).

La Symphonie en ut majeur est d'une grande majesté. Du Menuet, Jahn a dit que c'est une source mouvante qui coule avec délicatesse et qui transporte l'auditeur dans un monde où tous les êtres semblent être surnaturels, comme les dieux d'Homère. Le Finale est un mouvement d'une extraordinaire maîtrise contrapunctique.

OUVERTURE FESTIVALE
Brahms (1833- 1897)

Brahms a laissé libre cours à son sens de l'humour dans cette ouverture écrite pour une cérémonie universitaire. Ce morceau renferme de nombreuses allusions à des chansons allemandes d'étudiants, avec des effets d'instrumentation souvent très drôles.

SYMPHONIE EN RE MINEUR
Deuxième et Troisième Mouvements
Cesar Franck (1822-1890)

Le deuxième mouvement renferme une merveilleuse mélodie qui est d'abord exposée par le cor anglais puis reprise par la clarinette le cor et la flûte. Il faut remarquer le motif plaintif ensuite joué par les violons.

Le Finale amène le retour de thèmes entendus dans le premier et le deuxième mouvements et se termine sur une vigoureuse Coda. Tout l'oeuvre est l'expression d'une très vive émotion.

"LA SOURCE DE DELIBES"

Des sélections du ballet de Delibes, "La Source" ouvrira, à 6 heures 15 ce soir samedi au poste WEAF, le programme de l'orchestre Noir et Or, qui sera sous la direction de Ludwig Laurier et dont voici le détail:

Ballet de "La Source" . . . . . .Delibes
Pas des Echarpes
Scène d'Amour
Danse Circassienne
Pale Moon . . . . . Logan
Sélections de "Prince of Pilsen" Lauders
Romance . . . . . d'Ambrosio

AU POSTE WEAF

A 9 heures ce soir samedi, on entendra transmis par le poste WEAF le programme dont détail suit:
Sélections de "Iphigénie en Aulide" . . . . . Gluck
Danse des Esclaves
Tambourin
Ouverture de "Guillaume Tell" . . . . . Rossini
The Song of Hiawatha" Suite . .Braine
Hiawatha's Wooing
Hiawatha's Wedding Feast
The Son of the Evening Star
Hiawatha's Lamentation and Departure
Musical Joke

CONCERT SLUMBER

Des sélections de "Faust", opéra de Gounod ouvriront le programme du concert Slumber, que dirigera à 11 heures ce soir samedi au poste WJZ. Ludwig Laurier. Voici le détail:
Sélections de "Faust" . . . . . .Gounod
Vineyard Idylle . . . . . Didier
Les Sirènes . . . . . Waldteufel

AU POSTE WOR

A 11 heures 30 ce soir samedi, George Shackley dirigera au poste WOR, le programme dont Voici le détail:
Slumber Boat Gaynor
Sleep, My Baby Condon
Berceuse Brahms
Swaying Willow Hamblen
Slumber Boat Gaynor
Sympathy Friml
Adagietto (Solo de violon) Bizet
Toyland Herbert
Blanket Bay von Tilzer

DIMANCHE

POSTE CKAC

12 h. 45 à 1 h. 30 p. m. — Musique militaire des Grenadiers Guards.

2 h. à 2 h. 30. — Exposition coloniale de Paris. Discours et musique de la Garde Républicaine.

3 h. 30 à 4 h. — Concert symphonique, Toscha Seidel, violoniste.

4 h. à 4 h. 30. — Heure de la Cathédrale.

4 h. 30 à 5 h. — Extraits d'opéra.

5 h. à 5 h. 45. — Orchestre de concert du Ritz-Carlton.

5 h. 45 à 6 h. — Columbia Musicale.

6 h. à 6 h. 30. — R. P. Guitton.

6 h. 30 à 7 h. — Musique.

9 h. à 9 h. 30. — Quatuor Stephen Fournier.

9 h. 30 à 10 h. — Symphonie de Detroit.

AIRS RUSSES

Des airs de folklore russe composent le programme que transmettra, à 10 heures 30, dimanche matin, le poste WEAF. Voici le détail:
Fantaisie sur des airs russes Kirilloff
Orchestre
Romance. . . . . .Tschaikowsky
Solo de Ténor
Danse Villageoise. . . .Dargomijsky
Evening Bells. . . . . .arr. Zam
Orchestre
In the Field. . . . . .Tcherniavsky
Solo de ténor
Night, Dark Night. . . . . .
Solo de ténor
Gloria of Russia. . . . . .
Orchestre

AU POSTE WEAF

Dolores Cassinelli, soprano soliste, chantera "La Belle Florentina", de "Boccaccio" de Suppe, pendant le programme que dirigera Giuseppe di Benedetto, ténor, au poste WEAF, à 11 heures, dimanche matin. Voici le détail:
From Italy. . . . . .Langey
Ensemble
Lontan Dagli Occhi. . . . . .Tosti
Giuseppe di Benedetto, ténor
La Belle Florentina, de "Boccaccio"
. . . . . .Suppe-Bodanzky
Dolores Cassinelli, soprano
Popolo Po. . . . . .di Chiara
Trio Instrumental
Sienta Mari. . . . . .Valente
Giuseppe di Benedetto, ténor
Carmela. . . . . .de Curtis
Rataplan. . . . . .Colamandei
Ensemble

TOSCHA SEIDEL

Toscha Seidel, violoniste victuose sera entendu avec un orchestre de concert à 3 heures dimanche après-midi au poste WABC: Voici le détail:
Ouverture de "Iphigénie en Aulide" . . . . . Gluck
Orchestre
a. Adagio— du Concerto de Violon
b. Allegro giacoso . . . . . Brahms
Toscha Seidel et Orchestre
Capriccio Italienne . . . . Tschaikovsky
Orchestre
a. Au Village
b. Dans la Mosquée
c. Marche du Sardar
. . . . . Ippolitoff-Ivanoff

CHANDLER GOLDWAITHE

Chandler Goldwaithe, organiste dirigera à 5 heures dimanche après-midi au poste WEAF le programme dont détail suit:
College Life . . . . . Holtzman
Ensemble
Juanita
Quatuor
Parade des Soldats de Bois . . . .Jessel
Orgue et xylophone
Let Me Call You Sweetheart . .Friedman
Ensemble
Roamin' in Gloamin' . . . . . .Lauder
Solo de basse
Harvest Moon . . . . . Bayes
The Wearing of the Green
Quatuor
My Isle of Golden Dreams . . . .Blaufuss
Chandler Goldthwaite, organiste
Steamboat Bill
Quatuor
That Naughty Waltz . . . . . .Barron
Sextuor de "Lucie de Lammermoor" . . . . . Donizetti
Ensemble
Indian Love Call, de "Rose Marie" . . . . . Friml
Ensemble Instrumental
Ezekiel Saw de Wheel
Quatuor
Some Day . . . . . Friml
Ensemble

AU POSTE WOR

A 7 heures 45 dimanche Bernhard Levitow et un ensemble symphonique présenteront au poste WOR, le programme suivant:
1er Mouvement de la Symphonie Inachevée Schubert
Hofball Tanze Lanner
Le Lac Enchanté Tschaikowsky
Scène
Danse des Cygnes

L'AVANCE DE L'HEURE ET LES EMISSIONS

Les programmes de radio seront transmis une heure plus tôt à partir de samedi le 26 avril prochain en raison de l'avance de l'heure dans toutes les grandes villes. Les amateurs qui continueront à suivre l'heure solaire devront par conséquent être aux écoutes une heure plus tôt. Les programmes seront irradiés une heure plus tôt jusqu'à la fin de septembre.

Pour les personnes qui demeurent dans les centres où l'heure sera avancée, il n'y aura pas à tenir compte de ce changement. A Québec, par exemple on pourra capter les émissions aux mêmes heures qu'à l'ordinaire comme dans toutes les grandes villes américaines l'heure sera avancée également.

ARTISTES DU POSTE KDKA

Groupe d'artistes qui sont entendus chaque dimanche soir, au poste KDKA. La vignette ci-dessus fait voir les artistes avant l'irradiation d'un programme.

Danse Hongroise
The Count of Luxembourg, Sélections Lehar
Phèdre: Ouverture Massenet

CONCERT VARIE

Wilbur Evans, baryton sera entendu au poste WEAF, à 9 heures 15 dimanche soir pendant l'irradiation du programme ci-dessous:
March of the Toys, de
"Babes in Toyland" . . . . . Herbert
Orchestre
Compositions de Stephen Foster:
Old Folks at Home
Come Where My Love Lies Dreaming
De Camptown Races
Quatuor
Captain Stratton's Fancy . . . . .Taylor
Wilbur Evans, basse
Auf Wiedershen, de
"The Blue Paradise" . . . . . Romberg
Soprano et ténor
By the Waters of Minnetonka . Lieurance
Quatuor
Schon Rosmarin. . . . . Kreisler
Orchestre
Valses de "Bitter Sweet" . . . . Coward
Zigeuner
Kiss Me
What is Love?
I'll Se You Again

PIECES FRANCAISES

Des pièces de compositeurs français seront interprétées par un orchestre de concert à 1 heure 45 dimanche soir au poste WJZ. Voici le détail du programme:
Jungle Dance . . . . . .Rapee
Marche Militaire Française . Saint-Saens
Deux Pigeons . . . . . .Messager
La Fête, de "Scènes Napolitaines" . . . . . Massenet
Sélections de . . . . . .
"Apple Blossoms" . . . . Kreisler-Jacobi

AU POSTE WOR

A 10 heures dimanche soir, un programme varié sera transmis par le poste WOR. Voici le détail:
Madrigaux anglais:
In the Delightful Pleasant Groves . . . . . Purcell
Now is the Month of Maying . Morley
Ho Take the Air a Bonny Lass Was Walking . . . . . Farmer
Chansons nègres:
Dig My Grave . . . . . .
Were You There . . . . . .
Chansons russes:
Kalinka . . . . . .
Down St. Peter's Road . . . . . .
Chansons anglaises:
The Bells of St-Michael's Tower . . . . . Knyvett
Swansea Down . . . . . Holst

CHOEUR CATHEDRALE

Sergei Rachmanionff, pianiste compositeur, présentera son Hymne de la Création qui sera chantée par le choeur Cathédrale Russe à 11 heures 30 dimanche soir au poste WEAF. Ce concert sera sous la direction de Nicholas Vasilieff. Voici le détail:
Blessed is the Man . . . . . Tschaikowsky
We Praise Thee. . . . . Benevsky
At Father's Door . . . . . .Moussorgsky
Choeur
Pirate Song. . . . . Rimsky-Korsakoff
Choeur
Valse en la majeur . . . . Rachmaninoff
Milan Smolen, pianiste
O Thou Waving Field of Golden Corn
Nicholas Vasilieff, ténor
Twilight . . . . . Gliere
Anita Lowell et Elena Darova
Creation Hymn . . . . . Rachmaninoff
Choeur

CONCERT CLASSIQUE

Le "Quatuor en fa" de Maurice Ravel, sera la pièce d'ouverture du programme classique que transmettra à 1 heure dimanche, le poste WOR. Voici le détail:
Quatuor en fa . . . . . Ravel
Allegro Moderato
Assez Vif —Très Rythme
Très Lent
Vif et Agité
(a) The Lonely Shepherd . . . . . Joseph Speaight
(b) Puck . . . . . Joseph Speaight
(c) La Oracion Del Toreo . . . . . Joaquin Turina
Quatuor à cordes
Christ Is Risen . . . . . Rachmaninoff
Kalinka . . . . . Ukrainian Folk Song
Traum durch die dammerung . . Strauss
Home on the Range . . . . . .
Sol Friedman, basse

LUNDI

POSTE CKAC

10 h. 15 à 10 h. 30 a.m. — Récital de piano.

12 h. 30 p. m. — Bourse de Montréal et de New-York.

12 h. 45 à 1 h. 15. p. m. — Récital d'orgue.

3 h. 45 à 4 h. p.m. — Clôture de la Bourse. L'heure exacte.

6 h. 30 à 7 h. p. m. — Lucien Plamondon, violoncelliste.

8 h. à 8 h. 30 p.m. — Orchestre de concert.

POSTE CHRC

Midi à 1 heure: Concert par la maison C. Robitaille Enrg.

ORCHESTRE NOIR ET OR

Ludwig Laurier et son orchestre Noir et Or présenteront à 6 heures, ce soir, lundi, au poste WEAF, le programme ci-dessous:
Marche et Procession de Bacchus . . . . . .Delibes
Ouverture de "Orphée aux Enfers" . . . . . Offenbach
Poeme Ecossais. . . . . .MacDowell
Espana (Valse). . . . . .Waldteufel
Sélections de "The Last Waltz" . . . . . .Strauss
Gradma. . . . . .Langer
Berceuse. . . . . .Kunits
It as a Dream. . . . . .Lassen
Suite "Trianon". . . . . .Lacaume
Sérénade Mignonne. . . . .Grunfeld

PROGRAMME CLASSIQUE

A 10 heures ce soir lundi, Guy Fraser Harrison dirigera au poste WJZ, le programme dont détail suit:
Sélections de "Carmen" . . . . . Bizet
Prélude du 1er acte
Orchestre
Chanson de la Fleur
Edward Van Nell, ténor
Danse Bohémienne
Orchestre
Serenade for Horns and Strings .Duenting
Ouverture, In Springtime . . . Goldmark

CONCERT SLUMBER

Ludwig Laurier et son ensemble à cordes, présentent à 11 heures ce soir lundi au poste WJZ, le programme ci-dessous:
Suite Esmeralda
Danse Slavonne
Transactionen

MONARCHIES ET REPUBLIQUES

Le XXe siècle paraît être le siècle du drapeau républicain. Le XIX avait amené le parlementarisme pour remplacer l'ancien régime monarchiste absolu. Aujourd'hui, le système républicain est celui en honneur sur la plus grande partie de la surface du globe et parmi la majorité des habitants de la Terre. Moins le Canada et les Antilles anglaises et danoises, exception faite de quelques autres colonies et du Groenland, toute l'Amérique est républicaine. Depuis la Grande Guerre, la vieille Europe monarchiste a perdu la plus grande partie de ses territoires. L'antique Asie est entrée dans le mouvement avec la révolution chinoise et la révolution russe. La monarchie anglaise et la république française se partagent le sol africain, mais l'Océanie reste encore fidèle à la monarchie. Bref, si nous jetons un coup d'oeil sur la carte du monde, nous sommes obligé de dire que la machine ronde est devenue républicaine. Il en est pratiquement de même si on additionne les chiffres des populations. Cependant, la marge est moins prononcée que lorsqu'il est question de superficie. L'immense empire britannique maintient pour ainsi dire une espèce de balance.

Mais, si les républicains l'emportent sur la carte, les monarchistes semblent mener encore la danse sur la table de la diplomatie. Des cinq plus grandes puissances du monde, trois ont conservé le drapeau royal. La Grande-Bretagne aligne plus de 400,000,000 de population, l'Italie au-delà de 40,000,000 et le Japon, 70,000,000 Les Etats-Unis accusent une population de 118,000,000 et la France, de 39,000,000 moins leurs colonies. En tenant compte seulement de la population des cinq métropoles, les deux grandes républiques ont environ 157,000,000 d'habitants et les trois monarchies approximativement 151,000,000. Naturellement, il est impossible de donner ces chiffres comme précis. Même en notre siècle de progrès, il n'y a guère de chose plus difficile que d'établir le total de la population mondiale, total que l'on fixait il y a quelques années à 1,702,000, répartie comme suit: Asie, 829,000,000; Europe, 463,000,000; Amérique, 205,000,000; Afrique, 140,000,000, et Océanie, 65,000,000. On peut estimer que la majorité est gouvernée par la minorité. L'Europe et l'Amérique

La monarchie est encore le système tionaux dans les cinq parties du monde environ 804,000,000. Ces chiffres seraient certainement revisés s'il était possible de se procurer tous les derniers rapports des récensements napas 10,000,000 sur 829,000,000. En Afrime d'Egypte et la république de Libéria n'ont que 25,000,000 d'habitants.

En adoptant un chiffre très libéral, on peut dire que le monde compte 50 Etats souverains, soit 37 républiques et 23 monarchies. L'Europe est le foyer de ces dernières et l'Amérique celui des premières. 7 Etats souverains (sans leurs dépendances) ont une poformer un total de quelque 205 millions. Ce sont la G.-Bretagne, 47,000,000, le Japon, 70 millons, l'Italie, 36 millions, la Roumanie, 16 millons, l'Egypte, 13 millions, la Yougo-Slavie, 11 millions et la Perse, 10 millions Dix républiques depassent les 10 millions. Ce sont les Etats-Unis, pulation de 10,000,000 ou plus pour 118,000,000, la Russie, 86,000,000, l'Allemagne, 60,000,000, la France, 39,000,000, le Brésil, 31,000,000, la Pologne, 28,000,000, l'Espagne, 21,000,000, la Turquie, 20,000,000, le Mexique, 16,000,000 et la Chine, 432,000,000. Ceci forme un total 000,000, l'empire d'Abyssinie, le royaupays souverains d'Asie ne comptent gouvernemental de 16 Etats d'Europe, sont des continents indépendants. Les que, où la population serait de 140,soit les royaumes de Grande-Bretagne, de Belgique, de Danemark, d'Italie, de Suède, de Norvège, de Hollande, de Yougo-Slavie, de Roumanie, de Bulgarie, d'Albanie, de Hongrie, le grandduché de Luxembourg, les principautés de Leichtenstein et de Monaco et la Cité Vaticane. On y trouve 15 républiques, soit la France, la Suisse, la Tchéco- Slovaquie, l'Autriche, l'Allemagne, la Lettonie, la Finlande, la Russie, la Pologne, la Lithuanie, l'Esthonie, l'Espagne, le Portugal, la Turquie, Andorre et San Marino.

En Asie, le Japon, le Siam, la Perse, l'Afghanistan, le Hedjaz et l'Oman sont monarchistes. La Chine est républicaine. Il y a encore des Etats indépendants comme l'Iraq, la Transjordanie, le Népaul, le Boutan, etc., mais, à l'instar de l'Oman, par exemple, ils subissent plus ou moins l'influence étrangere. La même remarque peut s'appliquer à plusieurs républiques américaines. Les Etats-Unis sont trop financièrement intéressés dans nombre de pays du Sud pour dire que toutes les républicaines latines constituent des Etats souverains. Il y a 20 républiques dans les trois Amériques. Etats-Unis, Mexique, Guatémala, Honduras, San Salvador, Nicaragua, Panama, Costa-Rica, Haiti, Dominicaine, Vénézuéla, Equateur, Colombie, Brésil, Pérou, Bolivie, Chili, Paraguay, Uruguay et Argentine. Il y a trois Etats indépendants en Afrique, l'Ethiopie et l'Egypte, monarchistes, et Libéria, républicain.

Le total de 50 Etats serait vite dépassé si on tenait compte de tous les pays semi-independants ou subissant l'influence politique d'une autre puissance. Il y a par exemple quelques Etats d'Asie et les républiques de l'union soviétique. Quelque princes indigènes règnent encore sous le protectonat français.

La fin de la Grande Guerre a amené une éclosion de républiques. Quatre grands empires se sont écroulés pour faire face à de petits Etats. L'Allemagne a vu sa population diminuer de 25,000,000 (colonies comprises) à 60,000,000. Celle de l'Autriche-Hongrie est tombé de 52,00,000 à 9,000,000. L'empire Ottoman comptait 20,000,000 d'habitants. Aujourd'hui, la république turque n'a certainement pas 9,000,000. L'empire russe avec 173,000,000 d'habitants comparativement à 86,000,000 pour la Russie des soviets.

Quand les empires du Centre ont été démembrés, les nationalités qui allaient goûter à la liberté optèrent pour le régime républicain à l'exception de la Hongrie, qui a encore un régiment provisoire avec un chef de gouvernement appelé tantôt "régent" et tantôt "gouverneur".

En dehors du pays actuel des soviets les Etats sortis de la Russie, de l'Autriche et de l'Allemagne paraissent satisfaits de leur sort. Ils se sont relevés rapidement. La paix semble régner bien qu'il y ait encore des mécontents dans certains pays comme en Tchéco-Slovaquie. Il est probable que les paysans russes ne sont pas plus heureux avec les "fils" de Lenine qu'avec le "petit père" Nicolas.

Les Portugais ont renversé leur vieux trône en 1910. Après 21 ans de tâtonnement, ils ne semblent pas encore avoir trouvé le bonheur politique. Le régime républicain n'empêche pas la lutte entre frères, en Amérique du Sud. La-bas, on vit rarement une année sans être témoin de quelques bonnes révolutions. Le sang latin et le sang indien n'ont pas encore été fusionnés! Aussi, plus d'un politicien le sait et sait en profiter . . .

Aucun régime gouvernemental n'est parfait en ce bas monde. Bien malin serait celui qui voudrait en imposer un à tous. Actuellement, l'Angleterre a besoin de sa monarchie démocratique (peut-être le meilleur des systèmes), l'Italie pourrait difficilement se passer de la dictature, la Suisse aurait tort d'abandonner la république et les Américains vivent apparemment heureux avec leur république genre impériale . . . Chaque tournant de l'histoire d'un peuple demande un régime spécial; les crises les plus difficiles se traversent à condition qu'on ait à sa tête l'homme du jour, et, ce, quelque soit son titre.

Le Chercheur.

Le nouveau marié :—Ma femme a assez d'intelligence pour deux.

—Oui, on m'a dit qu'elle était précisément la femme qu'il vous faut.
(**Vart Hem**, Stockholm).

LE QUATUOR "RED ARROW"

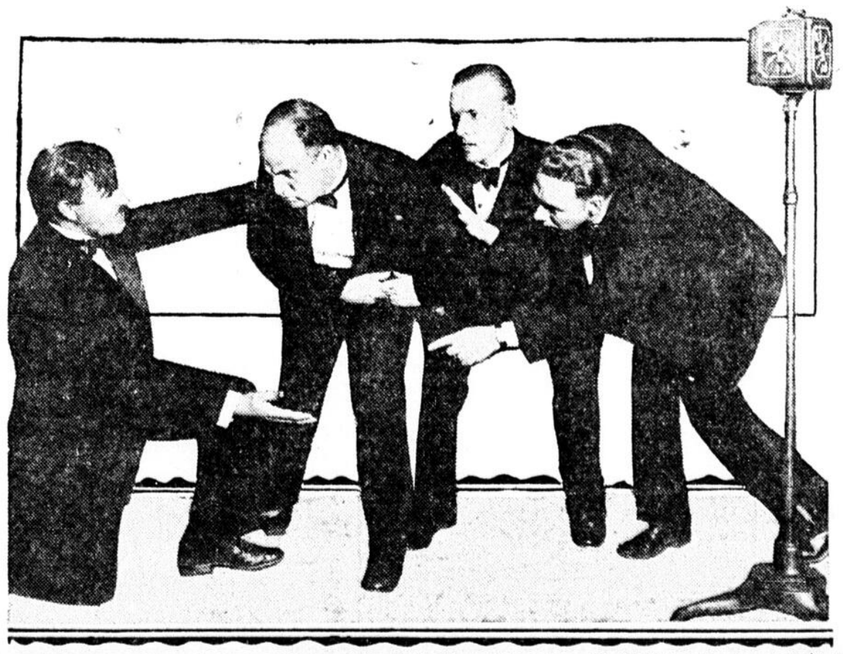

De gauche à droite : Edgar A. Sprague, ténor ; Edward P. Byers, ténor ; Carc W. McVicker, baryton et Fred W. Scholler, basse.

WAYNE H. LATHAM, fut le capitaine Stanhope, de la version radiophonique "Journey's End", que transmirent les postes WBZ et WBZA.

V.-H. Cloutier
Spécialité :
REPARATION DE RADIOS
33, RUE D'ASSISE
Tél. 4-2071

GERARD PICARD
Spécialité :
Réparations de Radios
318, RUE ST-JEAN
Tél. 2-3685

"CAPITAINE"

RADIOS
ELECTRIQUES
Sacrifiés aux Deux Magasins de la
COMPAGNIE P.T. LEGARE LIMITEE
273 St-Paul - 142 St-Joseph

RADIOLA - 33

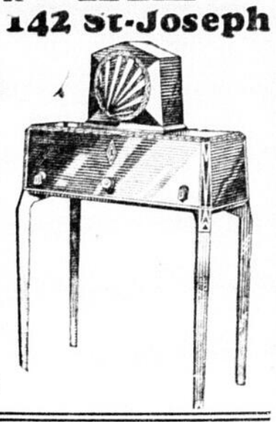

PRIX ORIGINAL $121.50:—appareil à 7 lampes, haut-parleur. Livré complet au prix et aux conditions de cette vente . . . .

$64

$5 Comptant--$5 Par Mois

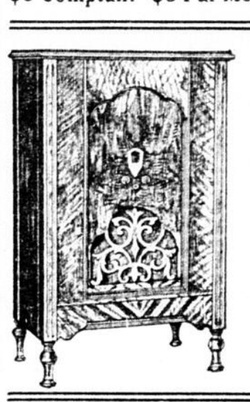

Combinaison
SON-O-DYNE

PRIX ORIGINAL $264.00— Appareil tout électrique, radio et phonographe dans un riche cabinet en véritable noyer. Sacrifié à . . . . . .

$189

$20 Comptant-$10 Par Mois

Son-O-Dyne C

PRIX ORIGINAL $225.00 : Appareil tout électrique, 7 lampes et haut-parleur dynamique dans un riche cabinet en noyer. Complet à . . . . . .

$129

$15 Comptant-$7Par Mois

RADIOLA-46

PRIX ORIGINAL $275.00 : Appareil tout électrique, muni de lampes Screen Grid et haut-parleur électro-dynamique. Cabinet en noyer avec décorations en érable mouchete. Complet à . . . . . .

$144

$15 Comptant--$8 Par Mois
Sans Intérêt

RADIOLA-66
Régulier $330

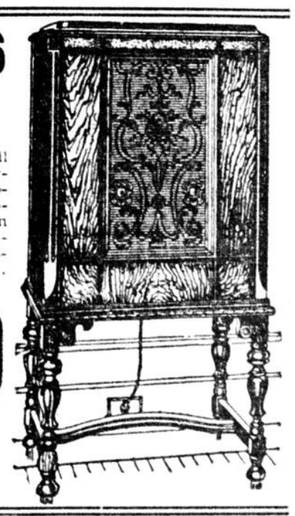

TEL QU'ILLUSTRE :— Appareil tout électrique, 8 lampes, circuit Super-Hétérodyne amélioré avec haut-parleur Electro-Dynamique dans un cabinet en noyer deux tons, genre console. Complet à nos deux magasins au bas prix de . . . . . .

$179

$15 Comptant
$9 Par Mois

Combinaison
ROGERS-MAJESTIC

PRIX ORIGINAL $349.00 :— Combinaison Radio-Phonographe tout électrique,. 8 lampes, haut-parleur Coloratura Dynamique dans un cabinet de Luxe, en noyer américain Livré complet au prix et aux conditions de cette vente . . . . . .

$249

$20 Comptant--$15 Par Mois

Nos courriers

STE-HENEDINE

Décès. — Le 28 mars dernier s'éteignait, à l'âge de deux ans et demi, Marie-Rita, enfant bien-aimée de M. et Mme Arthur Francoeur.

L'inhumation eut lieu le 29 mars.

Nos sympathies à la famille en deuil.

—Le 9 avril, est décédé M. Onésime Nadeau, âgé de 71 ans et 9 mois. Son service et sa sépulture eurent lieu le 13 avril.

Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent à ses funérailles en témoignage d'estime et de considération, pour cet homme de bien et qui fut pour ces concitoyens un modèle de probité.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née A. Corriveau, trois garçons et huit filles.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Naissances. — Le 20 mars, est né Joseph, Alphonse, Armand enfant de M. et Mme Alphonse Baillargeon Parrain, M. C. Baillargeon, grand-père de l'enfant; marraine, Mme R. Lecours, tante de l'enfant.

—Le 29 mars, fut baptisé Joseph, Jean, Louis, enfant de M. et Mme Alfred Bernier. Parrain, M. G. Morin; marraine, Mlle A. Bernier.

—Le 12 avril, fut baptisé Joseph, Dominique, Lionel, enfant de M. et Mme Donat Lehoux. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Simard.

Va-et-vient. — M. J.-A. Gagnon, M. le Dr, et Mme Legendre et Mlle Legendre, de Ste-Croix, Lotbinière, étaient en visite chez M. E. Perron et Le Dr Vézina, dernièrement.

—M. Gérard Thibaudeau a passé la fête de Pâques dans sa famille.

—M. et Mme A. Toussaint, de St-Isidore, étaient en promenade chez le Dr J.-H. Toussaint, dernièrement.

—M. J.-E. Métivier est actuellement en promenade chez ses parents à St-Léon de Standon.

ST-DAMIEN

Jubilé d'or. — Dimanche, le 12 avril, se réunissaient à la résidence de M. Adélard Carrier, un grand nombre de parents pour fêter le cinquantième anniversaire du mariage de M. et Mme Charles Laflamme. On ne peut pendre combien fut grande leur surprise. A leur entrée (une magnifique), M. Amedée Morissette joua une très belle marche sur le violon, et il fut accompagné au piano par Mlle Adrienne Carrier. Après avoir chanté et s'être bien amusé, un réveillon très succulent fut servi vers minuit.

Parmi l'assistance, on remarquait MM et Mmes Adelard Bilodeau, Charles Laflamme, fils, Adélard Carrier, Gédéon Goupil, Gédéon Laflamme, Alphonse Laflamme et leur fils Raymond-Marie-Louis Morisset et Joseph Laflamme, enfants des jubilaires; Mlles Joséphine et Imelda Bilodeau, Adrienne et Yvette Carrier, Bernance Laflamme, Emilia Labrecque, MM. Georges, Onésime et Adélard Laflamme, Philippe Morisset, Léonard et Robert Bilodeau, petits-enfants; Léonard Labrecque, Joseph Breton, M. et Mme Charles Labrecque, amis des jubilaires.

M. et Mme Charles Laflamme reçurent de magnifiques cadeaux.

Enfin, tous se retirèrent joyeux, emportant avec eux un souvenir mémorable et souhaitant aux jubilaires de vivre encore longtemps et la joie de fêter leurs noces de diamants.

Divers. — M. et Mme Léon Corriveau sont de passage chez leurs parents, à Buckland.

—MM. Alphonse Leblond et Achille Bilodeau, de Québec, étaient de passage à St-Damien, par affaires, jeudi dernier.

—M. et Mme Nap. Lemieux étaient aussi à St-Damien, mercredi dernier.

—M. et Mme (Dr) René Morisset étaient à Québec, la semaine dernière, par affaires.

M. Alfred Gagnon, de Ste-Claire, était de apssage à St-Damien, dimanche dernier, chez son amie, Mlle Rose-Alma Baillargeon.

Nos malades. — Nous apprenons avec regret le départ de Mmes Eugène Roy et Edouard Plante pour l'Hôtel-Dieu afin de subir une grave opération. Nous leur souhaitons un prompt retour et une complète guérison.

ST-HENRI DE TAILLON

Mariages Lefebvre-Larouche et Rivard-Lefebvre.— Lundi le 13 avril M. Edmond Lefebvre conduisait à l'autel Mlle Marie-Berthe Larouche fille de M. et Mme Auguste Larouche. M. Honoré Lefebvre servait de témoin à son neveu et la mariée était accompagnée de son frère M. Auguste Larouche.

La mariée portait un manteau bleu-marin garnie de fourrure blanche.

A la même messe avait lieu le mariage de M. Albert Rivard fils de M. Edouard Rivard de St-Nazaire avec Mlle Gracia Lefebvre fille de M. Alphonse Lefebvre maître. Les mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs.

Mlle Lefebvre portait un manteau bleu garnie de fourrure noire et blanche.

L'église resplendissante sous les fleurs et les oriflantes qui la décorait était remplie d'une foule d'invités et d'amis des mariés.

Les quatre nouveaux époux firent leur entrée en même temps que Mlle l'organiste faisait retentir les voutes des accords majestueux d'une magnifique marche d'entrée.

La messe du mariage qui commença à 7 heures et demie fut célébrée par M. le curé J.-E. Tremblay curé de la paroisse.

Pendant la messe un joli programme musical fut exécuté.

Les époux sont ensuite partis en voyage de noces.

Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

Autre mariage.— Le 14 avril M. l'abbé J.-Elie Tremblay curé de la paroisse bénissait le mariage de M. Ludovic Pilote fils de Grégoire Pilote de St-Nazaire avec Mlle Blanche Ouellet fille de M. Adélard Ouellet.

Nous offrons aux nouveaux époux nos voeux de bonheur et de prospérité.

Tableau d'Honneur pour le mois de mars à l'école No. 6.—Titulaire: Mlle Simonne Côté.

1ème année: Germaine Gaudrault, Marie-Jeanne Laliberté, Joseph-Arthur Lefebvre, Henri Claveau.

2ème année: Yvette Gaudrault, Joseph Tremblay, Xavier Simard.

3ème année Gertrude Lefebvre, Marie-Paul Simard, Annette Tremblay, Germaine Tremblay.

C. préparatoire.— Marie-Emélie Lefevre, Rolande Gaudreault, Jean-Marie Potvin, Adélard Tremblay, Anne-Marie Simard, Louis Claveau.

Va-et-vient.— M. l'abbé J.-E. Tremblay était de passage à St-Joseph d'Alma le 15.

—Mme Napolle Gaudreault de Saint-Nazaire est en promenade chez Mme Charles Potvin pour une quinzaine de jours.

—M. H. Bouchard de Ste-Monique était chez M. Honoré Lafebvre le 15.

—MM. Youls-Philippe et J.-Edouard Lefebvre ainsi que M. Paul Potvin d'Alma était chez M. Alphonse Lefebvre le 16.

—MM. Alphonse Lefebvre Henri et Marcellin Lemay, David Tremblay, Léonce Plourde, M. et Mme David Bouchard, Welly Tremblay, Anthime Tremblay, Joseph Gauthier, David Gauthier, Auguste Larouche, Albert et Charles-Edouard Bouchard, Xavier Gaudrault, Oscard et Archaid Porthi, Ludger, Gilbert, Thomas Gagnons, M. et Mme Ernest Gaudrault, François tous de St-Henri de Taillon étaient à St-Coeur de Marie le 16.

—M. et Mme Lorenzo Brisson, MM. Joseph-Auguste et Felix Brisson, ainsi que Mlle Alldia Brisson tous de St-Coeur de Marie étaient chez M. Auguste Larouche à l'occasion du mariage de sa fille Mlle Marie-Berthe.

—MM. Honoré et Ernest Lefebvre sont revenus d'un voyage d'affaires à St-Joseph d'Alma.

—M. A.-G. Tremblay, M. Georges Hatay ainsi que M. et Mme Ovide Tremblay de St-Joseph d'Alma était en promenade chez M. Charles Potvin le 19.

—M. et Mme Marcelin Bouchard de St-Bruno est actuellement en promenade chez M. M. Bouchard.

DRUMMONDVILLE

Travaux. — Des agents de la compagnie Southern Canada Power sont actuellement à solliciter les cultivateurs dont les terres sont sur le parcours du chemin de fer temporaire qui reliera Drummondville à St-Majorique en prévision de la construction projetée d'une immense chaussée à ce dernier endroit, prochainement. Cette voie permettra le transport plus facile des matériaux sur les chantiers qui seront situés à six milles en amont de cette ville. La date où commenceront ces importants travaux n'est pas encore définitivement arrêtée, mais il est fort probable que ce sera l'automne prochain.

La compagnie Southern Canada Power n'a obtenu que l'hiver dernier l'autorisation de la Commission des Services Publics de construire la chaussée à Spicer's Falls. Cette chaussée ainsi que l'usine y sera reliée par un canal artificiel de pas moins d'un mille de long, coûteront une somme globale de six millions de dollars. L'eau du St-François sera, du fait de cette construction, refoulée jusqu'aux limites de Drummondville, à quelques cent pieds de l'usine de la Southern ici.

Les écoles. — Les membres de la Commission Scolaire Catholique auront ces jours-ci une assemblée à laquelle une des plus importantes questions à décider portera sur la construction d'une nouvelle école opur remplacer celle que le feu a detruite dernierement, sur le boulevard Mercure. Il serait fortement question de construire un édifice coutant entre quinze et vingt mille dollars et situé dans les environs de la manufacture Drummondville Cotton, Limited. A cet endroit de la ville, une école serait fréquentée par les enfants qui suivaient les classes à l'école incendiée et par plusieurs enfants qui vont actuellement à l'école Garceau laquelle serait ainsi décongestionnée. Si ce projet n'est pas adopté, il faudra de toute nécessité agrandir considérablement l'école Garceau pour la rentrée des classes l'automne prochain vu que les écoliers y sont actuellement à l'étroit et que leur nombre augmente considérablement d'année en année.

Hôtel-de-Ville. — Le conseil municipal a été informé que certains cultivateurs venant vendre leurs produits au marché public le samedi matin, envahissoppent les viandes avec des journaux. Cette pratique est défendue par le Bureau Provincial d'Hygiène et l'inspecteur de la ville vient d'être avisé de faire observer strictement le règlement en question. Le chef de police Moquin exercera aussi une surveillance active à ce sujet, et ceux pris à enfreindre cette loi ou toute autre ordonnance du Bureau d'Hygiène devront subir les foudres de la justice.

On s'est aussi plaint à la Chambre de Commerce, ces jours derniers, que des cultivateurs ont pris l'habitude d'attacher leurs chevaux aux jeunes arbres plantés un peu partout en notre ville, le long des rues et dans les places publiques. Plusieurs arbustes ayant ainsi cu leur écorce rongée par les chevaux sont dans un état déplorable et plusieurs mêmes se dessèchent. Le conseil municipal a été avisé de la chose et a résolu de prendre des mesures énergiques et de faire cesser cet état de choses né de l'irréflexion et qui cause des dommages réels. La mande de poser des affiches défendant de lier aux arbres, à certains endroits, devra cesser également.

Les propriétaires de cette ville seront appelés à déposer leur vote, les 1er et 2 du mois de mai prochain, relativement à un reglement d'emprunt pour un montant de $26,000, reglement qui a été adopté en troisième lecture par le conseil municipal, à sa dernière séance régulière. Cet emrpunt est destiné au remboursement d'un emprunt précédent effectué en 1916.

Accident. — La fillette de M. H Babin, gérant de la Banque de Montréal, de cette ville, a été légèrement blesser par une automobile en face de la pharmacie Cadieux, près de la demeure de ses parents, samedi soir dernier. Le médecin a été mandé, mais il n'a pas cru devoir faire transporter à l'hôpital la petite victime qui ne souffrait que de contusions peu dangereuses.

Achat. — Il est probable que le comité du conseil municipal de protection contre l'incendie fera, sous peu, l'acquisition d'un camion-automobile pour le transport des échelles. Il en a été quelque peu question à la dernière séance du conseil, mais l'étude de ce projet a été remise à plus tard. On avait d'abord suggéré l'achat de chevaux, parce qu'à l'heure actuelle tous les travaux de la corporation municipale sont employés à différents travaux, dans les rues ou ailleurs. Ainsi, lorsqu'une alarme est sonnée et que les chevaux sont occupés loin de la remise des voitures à incendie, une voiture aux échelles est nécessairement en retard. L'échevin Pelletier s'est dit d'avis qu'au lieu d'acheter des chevaux pour les laisser constamment aux écuries de la brigade, le conseil ferait beaucoup mieux d'acheter un camion. Si ce véhicule est dispendieux opur ce qui a trait à l'achat, il ne dépense rien, au moins, lorsqu'il n'est pas employé. Quelques membres du conseil ont différé d'opinion avec l'échevin Pelletier à ce sujet, et finalement la question a été remise à plus tard pour étude et décision définitive.

Nettoyage. — Le grand nettoyage printanier ici bat son plein cette semaine, et les autorités de la ville sont confiantes que les citoyens donneront leur plus entière coopération à cette campagne civique si nécessaire chaque année et si bienfaisante quant à ses résultats: Santé et embellissement.

Sports. — Pas moins de soixante-quinze membres de la Cour locale des Chevaliers de Colomb ont pris apr. samedi soir, à l'hôtel American House, à un fort brillant banquet organisé sous les auspices de l'Intendance des Chevaliers, à l'occasion ed la remise de douze jolies coupes décernées aux vainqueurs des tournois de quilles qui ont terminé, d'une maniere si heureuse, la dernière saison sportive chez nos Chevaliers. Le Grand Chevalier Dominique Courchesne présidait, et parmi les hôtes d'honneur se trouvait Son Honneur le maire Walter Moisan, un sportman des plus enthousiastes et populaire toujours ici et par toute notre region. Invité à adresser la paroie, le maire Moisan rappela les débuts de la Cour des Chevaliers à Drummondville, il y a déjà un quart de siècle presque, et des premières activites sportives parmi les Chevaliers de cette ville.

Une fort jolie coupe don de l'hon. Hector Laferte, député de Drummond à la Législature, fut décernée à l'équipe "Chevaliers de Colomb", victorieuse du concours éliminatoire aux petites quilles, il y a deux semaines. Le capitaine d'équipe, M. Robert Bernard, reçut la coupe au nom de ses co-équipiers, MM. S. Sylvestre, B. Côté, C. Fleurent, H. Gagnon et J. Mariere qui reçurent chacun une coupe individuelle, dons de MM Dr L. Hélie, Dr Jos. Garon, Dr L. Lane Charpentier, J.-O. Montplaisir, J.-H. Tétreau et J.-A. Larue.

La coupe du maire Moisan, pour le championnat aux grosses quilles, fut décernée à l'équipe "Cie Gosselin". La coupe Gobeil, pour la plus grosse moyenne durant les éliminations aux petites quilles, fut remise à l'équipe "La Parole". La coupe Belhumeur, pour ping-pong, fut gagnée par R. Belleville. Une somme de $2.50 en or, don de l'échevin Fortin, fut remise à M. Roméo Roux, qui obtint la plus forte moyenne individuelle aux grosses quilles, et M. W. Jones, qui eut la plus forte moyenne aux petites quilles, durant le concours final, se vit décerner la coupe de M. Wilfrid Giroaurd, député du comte Drummond-Arthabaska à Ottawa.

Durant le banquet, la musique fut fournie par l'orchestre Serenaders, sous la direction habile de M. F. Noles. Cette soirée de sportsmen obtint le plus franc succès sous tous les rapports, et ceux qui y ont participé en garderont longtemps un souvenir vivace.

BEAUPORT

Baptêmes. — Le 12 avril a été baptisée Marie, Mathilda, Angéline, enfant de M. et Mme Joseph Cyr (née Marie-Anna Drouin). Parrain et marraine, M. et Mme David Drouin, oncle et tante de l'enfant.

—Le 13 avril a été baptisé Joseph, Alphonse, Urbain, enfant de M. et Mme J.-B. Jouinson (née Marie-Anne Richard). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Richard, oncle et tante de l'enfant.

—Le 15 avril, a été baptisé Joseph, Eugène, Marcel, enfant de M. et Mme Joseph Lortie (née Gérardine Dubeau). Parrain, M. Eugène Lortie, Sr., grand-père de l'enfant; marraine, Mlle Marie-Jeanne Lortie, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Jules Dubeau, grand'mère de l'enfant.

—Le 17 avril a été baptisé Joseph, Elzéar, Charles, enfant de M. et Mme Jos. Verret (née Marie Gingras). Parrain, M. Joseph Verret, grand-oncle de l'enfant; marraine, Mme Philomene Jones, grand'mère de l'enfant.

Inhumations. — Le 12 avril dernier a été inhumé dans le cimetière paroissial le corps d'Irène Guay, enfant de M. Raoul Guay, décédée le 10, âgée de 3 ans.

—Le 18 avril a été inhumé dans le cimetière paroissial le corps de M. Adélard Racine, époux de Dame Ludivine Villeneuve, décédé le 15, âgé de 38 ans.

Aux prières. — Dame Honoré Belly (née Hélène Gueven), décédée le 15 avril, à Ste-Therese de l'Enfant-Jésus, âgée de 72 ans.

Triduum. — Dimanche prochain commencera le triduum des Tertiaires ou sainte visite. Le Révérend Père Casimir, de Limoilou, comme par les années passées, viendra s'acquitter de cette charge.

Mariage. — Aura lieu prochainement le mariage de M. Joseph-Pierre-Edouard-Alfred Dufresne, fils majeur de M. J.-B. Dufresne, de cette paroisse, avec Mlle Gabrielle Laflamme, domiciliée à St-Roch de Québec, fille de M. Alphonse Laflamme.

Avance de l'heure. — Dimanche prochain, les offices auront lieu à l'ancienne heure. Les horloges seront avancées d'une heure après les vêpres, le soir. Les offices seront célébrés sur l'heure avancée à partir de lundi, le 27 avril prochain. Donc, n'oublions pas que dimanche prochain, l'ancienne heure sera en vigueur toute la journée pour le culte religieux.

Travaux. — Les travaux pour les trottoirs permanents sont commencés de la semaine dernière, dans la rue de l'église et la rue St-Michel. La Municipalité de Beauport-Est fait également les mêmes travaux sur la route nationale. L'Avenue de l'Ecole recevra son trottoir permanent à partir de la semaine prochaine.

ST-LAMBERT DE LEVIS

Va-et-vient.— M. le curé Alb. Labrecque de passage à Québec jeudi dernier.

—M. le curé Ernest Lemieux de St-Pierre-Baptiste est venu visiter ces parents dernierement.

—Mme L. Demers, Mlle Marguerite Demers étaient à Québec la semaine dernière.

—Mme Alldor Morin, de Limoilou, est chez M. et Mme Frédéric Morin.

—M. et Mme Charles-Auguste Nadeau et leur fillette Jeannine de Québec, Mlle Alice Nadeau, MM. Georges et Joseph Nadeau de St-Henri, étaient les invités de M. et Mme Placide Lemieux.

—M. Maurice Robitaille de Québec est venu passer quelques jours chez ses parents M. et Mme Eug. Robitaille.

—M. Napoléon Olivier, de Québec, et ses enfants sont en visite chez M. et Mme Alexis Parent.

—M. et Mme Albert Bussières et leurs enfants, de Bereakeyville, sont chez M. et Mme Joseph.

—M. et Mme Emile Lemieux et leur famille de St-Redempteur, sont chez tous leurs parents.

—M. et Mme Joseph Fontaine et leurs enfants Rolland, Lucien, Rose, Blanche, Conrad, M. et Mme Willie Garon et leur fils Albin sont allés visiter leurs parents à St-Bernard le jour de Pâques.

—Mme Alex. Dubois de Breakeyville chez ses parents, M. et Mme Ovide Roy.

—Mlle Clarisse Lemieux actuellement à St-Redempteur pour quelques jours.

—M. et Mme Louis Roy, M. Joseph Lemieux, M. Théophile Lemieux sont de passage à Québec dernièrement.

—Mme Omer Lacroix et ses enfants, Laurette Pauline et Gérard de Charny sont venus passer Pâques chez sa mère Mme J. Cassan.

—Mlle Imelda Lemieux actuellement sont en promenade chez M. et Mme Joseph Lemieux.

—M. et Mme Léo Bernard, de Charny, sont chez M. et Mme Anthime Roy.

chez M. et MmeCg-e cTanguayglvppJ

—Mme Pierre Maranda de St-Isidore chez M. et Mme Napoleon Roy.

—**Adieu au monde.**— Mlle Florida Buteau institutrice a quitté dernièrement sa famille pour entrer au noviciat des Rvdes Soeurs de l'Immaculée Conception à Pont-Viau près de Montréal.

Nos meilleurs voeux de persévérance.

CAP ST-IGNACE

Service anniversaire. — Lundi, à 9 heures, a été chanté le service anniversaire de Mme Mathias Deladurantaye.

Départ. — C'est avec regret que nous avons appris le départ de M. l'abbé Bernier qui vient d'être nommé aumônier à l'hôpital Civique.

Va-et-vient. — M. Roméo Gaudreau, pilote de Québec, était chez sa mère, Mme Alf Gaudreau, dernièrement.

—M. et Mme Charles Garneau, de Québec, sont venus passer le dimanche chez M. Joseph Fortin.

—M. Emile Bernier est venu chez son père, M. Alph. Bernier, ces jours derniers.

—Mlle Rose Gaudreau, Mme Joseph Bernier, ainsi que M. Paul Bernier étaient à Québec, dernièrement.

—Mlle Ida Gamache, institutrice à la Grosse-Ile, était chez ses parents, à la fin de la semaine.

THETFORD MINES

Funérailles de M. Richard Doyon.— Lundi, le 20 courant à huit heures, eurent lieu en l'église St-Alphonse, les imposantes funérailles de M. Richard Doyon un vieu et estimé citoyen de notre paroisse, décédé le 16 courant après quelques jours de maladie à l'âge de 75 ans et 6 mois.

Pour la circonstance l'église avait revêtu ses plus riches tentures de deuil. M. le curé Sauvageau fit la levée du corps et chanta le service assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Antoine Masson, vicaire à St-Alphonse et L. Mérette, vicaire à St-Maurice. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Pierre Gravel et Philibert Cloutier, vicaire à St-Alphonse.

Une messe de requiem harmonisée fut exécuté par la chorale St-Alphonse. A l'élévation M. Cléophas Adams chanta "Jour de larmes de Lucien Daveluy. Et à l'absoute, M. Jean-Louis Grégoire, rendit: Quand vous contemplerais-je".

Mme Jean-Paul Lafontaine touchait l'orgue.

M. Johnny Vallières portait la croix.

La dépouille mortelle était portée par MM. Antoine Genest, Aurèle Roy, Hubert Chamberland, Johnny Perron, Jean Noel et Ephrem Fecteau.

Conduisaient le deuil: Son fils M. Aurélien Doyon, son gendre, M. Camille Manseau de Montréal, ses fils adoptifs: MM. Wilfrid Lacroix et Alphonse Lacroix, de Thetford, sa fille; Mme Camille Manseau de Montréal, Mme Jean Perrateau de Thetford Mines; ses petits-enfants: Mlle Juliette Doyon, de Thetford, M. et Mme Wilfrid Manseau de Montréal, M. Rosaire Manseau de Montréal, son frère M. Napoléon Doyon, de Robertsonville, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Adélard Therrien, de Laurierville, Mme Napoléon Doyon, de Robertsonville, Mme Vve Jos. Malenfant de Black Lake, M. Henri Therrien et Mlle Rose de Lima Therrien de Richardville, MM. Emile et Jean-Louis Malenfant de Black Lake, M. et Mme Mathias Champagne de Black Lake, M. Georges Lacroix, M. Eugène Therrien de Richardville, M. Joseph Vachon de St-Frédéric, M. Georges Lacroix de Black Lake, M. et Mme Evangéliste Vachon de St-Frédéric.

Parmi les étrangers nous remarquions: l'Hon. Lauréat Laplerre, Samuel Lamothe, Edouard Loignon, Joseph Gagné Pierre Vachon, Joseph Dussault, Wellie Métivier, Joseph Labrecque, Eugène Lamonde, Roméo Chamberland, J.-L. Demers, Joseph Chamberland, Patrick Lachance, Didace Gagnon, Ulric Lessard, Arthur Villeneuve, J.-O. Valières, Pierre Roy, P.-E. Beaudoin, J.-O. Savoie, Joseph Tanguay, Philias Bissonnault, Richard Bizier, Jos. Demers, Narcisse, Cantin, Napoléon Jobin, Alphonse Blais, Jos. Roberge, Aristide Roy, Ovila Gagné, Maurice Boissonnault, Oscar Blais, Jos. Payeur, Joseph Roberge, Ludger Garneau, J.-A. Mercier, Alfred Gagnon, T. Laplerre, Cyrille Doyon, Dr. Eugène Lacerte, J.-A. Trottier, Herménégilde Beaudoin, F.-X.-A. Roy, H. Grégoire, Zébédée Hudon, Aimé Boisvert, William Veilleux, Omer Métivier, René Lessard, Alfred Lacroix, Henri Lessard, Phillas Lacroix, Antonio Cusson, Georges Laliberté, Jos. Gagnon, Alphy Blais, Eddie Vallières, Adélard Marceau, Edmond oBurret, Arthur Hudon, Joseph Auclair, Pierre Gagnon, J.-A. Vachon, Armand Gagnon, Théophile Trudel, Joseph Lafontaine, Ludger Lamonde, Alcide Ouellet, Paul Lessard, Joseph Therrien, Paul Bourgalut, Mme Vve Achille Therrien, M. Napoléon Therrien et une foule d'autres dont les noms nous manquent.

La famille reçut de nombreux témoignages de sympathies. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse née Rose de Lima Therrien; un fils M. Aurélière Doyon, marchand de musique, une fille: Mme Camille Banseau (décédée) de Montréal, une frère M. Napoléon Doyon de Robertsonville; son gendre: M. Camille Manseau de Montréal, ses enfants adoptifs: Mmes Henri Plante et Jean Perrateau, MM. Wilfrid et Alphonse Lacroix de Thetford Mines, Thomas Lacroix de Québec, Joseph et Achille Lacroix de Lawrence Mass; ses petits-enfants: Mlle Juliette Doyon de Thetford Mines, M. et Mme Wilfrid Manseau, MM. Rosaire et Georges Manseau de Montréal ainsi qu'un grand nombre d'autres parents. "L'Evénement" présente à la famille en deuil ses plus vives sympathies.

Documents Enregistrés au bureau d'Enregistrement de la Cité.— Testament, Rose-Anna Beaudet à Eugène Corriveau.

Décès. Rose-Anna Beaudet par Eugène Corriveau, Thetford.

Certificat Succession, Rose-Anna Beaudet.

Vente Etienne Jobin à Pierre Nadeau, Thetford.

Servitude Alfred Labonté et al à la Cité de Thetford Mines.

Testament, Zacharias-G. Olivier à Emily Gillauders.

Décès.— Zacharias G. Olivier par Emily Gillauders Leeds.

Certificat de succession, Zacharias-G. Olivier.

Vente, Rosaire Labbé à J.-W. Bibeau, Irlande.

Va-et-vient.— M. J.-A. Brodeur est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

—M. et Mme Joseph Blais étaient de passage à Ste-Anne de la Pocatière dimanche visitant leur fils Victor.

—Mme Vve Noé Tanguay de St-Pierre Broughton rendait visite à M. et Mme Odilon Savoie.

—M. Thomas Loignon est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

—Mlle Marguerite Bouffard est de retour d'une promenade à St-Georges de Bce et Québec.

—M. Tancrède Labbé était de passage à Tring Jonction cette semaine en voyage d'affaires.

—M. et Mme Jack Johsons passaient la fin de semaine à Montréal.

—M. l'abbé Albert Rousseau du collège Ste-Anne de la Pocatière est actuellement dep assages dans sa famille.

—M. Ferdinand Marchand de Québec était de passage en notre ville ces jours-ci.

—M. et Mme Herbert Smith ainsi que M. et Mme Philippe Wiser sont de retour d'une fin de semaine passée à Montréal.

—M. et Mme Albert Lamonde de Montréal sont actuellement en vacance dans les familles Lamonde et Charest.

—M. L.-J.-A. Baillargeon de Beebe-Jonction pasent la fin de semaine dans sa famille.

M. et Mme R.-V. Hopper sont de retour d'une promenade de quelques jours à Montréal.

—M. et Mme Ludger Bolduc de Sacré-Coeur de Marie rendaient visite à M. et Mme Joseph Lamonde dernièrement.

—Mme W.-K. McLeod est de retour d'une promenade de plusieurs jours à Winchester Mass.

—M. Wilfrid Drouin était de passage a Québec ces jours derniers.

—M. Alfred Frenette est de retour d'un voyage d'affaires à Tring Jonction.

—M. Edouard Doyon était de passage à Sherbrooke cette semaine en voyage d'affaires.

—MM. L. Smith et Herbert Smith, étaient de passage à Québec au cours de la semaine dernière.

—Mlles Annie et Vina Blais sont de retour d'une promenade à Montréal.

CHARNY

Soiree intime. — Dimanche, le 12 avril, se réunissaient, à la résidence de M. Sylvio Ouellet, plusieurs parents et amis pour féter l'anniversaire de M. Ouellet.

Quelle ne fut pas sa surprise, le soir vers 8.30 heures, de voir apparaître des parents et amis, de Rivière-du-Loup, ainsi que d'Ottawa, de Rivière-Ouelle et de Charny, pour féter son anniversaire.

Mme Ouellet, avec le bon goût qu'on lui connait, organisa des tables de bridge et chacun joua à qui mieux mieux. De jolis cadeaux furent distribués aux heureux gagnants. Il y eut chant et musique.

Un succulent réveillon fut servi et chacun fit honneur aux bons plats.

On se sépara à une heure avancée emportant le meilleur souvenir de cette jolie soirée.

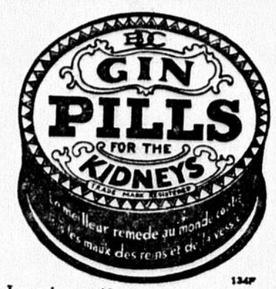

Les reins purifient le sang. Quand ils n'y réussissent pas, les poisons s'accumulent et le rhumatisme, la sciatique, le lumbago et quantité d'autres maladies souvent s'ensuivent. Les Gin Pills, en faisant reprendre aux reins leur activité normale, procurent un soulagement permanent.

50c la boîte partout. 134F

Donné gratis avec le
THE ou CAFE
MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeuner,
8 pouces.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.
GLOBE TEA Co.
MONTREAL

Nouvel Immigrant dans Dorchester

"Me connaissez-vous? Je suis le fitch allemand très foncé, je suis encore peu connu des éleveurs canadiens, mais je desire me faire connaitre de vous éleveurs interesses. Venez tous me voir, je sais que vous m'aimerez tous pour ma qualite et ma douceur, de plus je suis persuadé que les dames et demoiselles m'apprécieront pour ma fourrure. J'appartiens à la famille des mustelides et suis venu à Ste-Justine pour me joindre à trois autres catégories de la même famille, c'est-à-dire le vison, le pékan et la marte. Sur cette ferme nous vivons en très bonne relations avec nos amis les chats sauvages, les renards argentes, rouge et croises."

Tous les éleveurs ou tous autres interessés sont cordialement invités de venir visiter ces nouveaux et gracieux petits animaux que sont les "DARKEST OBERSCHLESEIN FITH", lesquels j'ai importes en novembre dernier directement d'Allemagne par l'entremise d'un eleveur americain, Allemand d'origine, lequel a des intérets dans l'OBERSCHLESEIN FUR FARM située à Oberschleseir, Allemagne. Sur cette ferme l'élevage du "Fitch" se fait depuis trente ans, aujourd'hui ils possèdent des "Fitchs" très sélectionnés et ont la réputation d'être les plus beaux fitch fonces du monde entier. Je possède neuf de ces petits animaux dont trois mâles et six femelles, lesquelles ont tous été fréquentées dernièrement. Les petits viendront dans les trois premières semaines de mai. Le Fitch rapporte deux fois l'an. En avril et mai, et en août et septembre. Les petits profitent très vite, ceux de mai seront livrables en juillet, et ceux de septembre et novembre. Tous intéressés, hâtez-vous de venir visiter ma ferme et me donner vos commandes soit directement ou par écrit, et aux commandes par malle, je vous ferai parvenir un contrat. Mes prix sont les suivants: $70.00 par couple ou $100.00 pour un trio. Mes conditions sont les suivantes: 50% avec la commande et la balance C.O.D. à destination. Je fournis tous les renseignements voulus avec chaque commande, soit concernant le Fitch, ou toute autre commande, soit du renard, chat sauvage, vison ,ou pékan. Pour tout autre renseignements adressez-vous à la Ferme d'Elevage Moderne d'animaux à fourrure, Ste-Justine Station, Dorchester, ou à Léo-J. Fournier, Ste-Justine, Langevin, Co. Dorchester, P. Q.

"C'est toujours la même"
BIÈRE BOSWELL
Depuis 1668
148

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC.

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Episode No 30

Copyright Public Ledger

La construction

Les améliorations des alentours de la maison

LA COULEUR DOMINE

(Par l'Architects' Small House Service Bureau, Inc.)

On entend beaucoup parler de l'importance de plantations appropriées, autour d'une maison, et cette importance n'est, certes, pas exagérée : ces plantations contribuent enormément à faire ressortir les qualités de la maison et à embellir la place. Une maison sans arbres autour, c'est un peu comme une tête sans cheveux : cela produit le même effet désagréable aux yeux de quiconque a le moindre sens de l'esthétique. Mais on ne se contente pas toujours d'arbres : on y ajoute aussi avec avantage les fleurs qui ajoutent la gaieté de leurs couleurs. On en met le long des sentiers, autour des porches, des patios, des marches de perron, des murs de jardin, des étangs de nénuphars et à poissons, etc., et elles sont d'un charme toujours nouveau pour l'oeil comme pour l'odorat.

Il est aussi possible d'avoir, aujourd'hui, du bon béton de couleur en confiant sa confection à des entrepreneurs en béton expérimentés et qui connaissent les bonnes méthodes de construction en béton. Ces hommes emploient des pigments d'oxide minéraux qu'ils mêlent au béton, et cela produit des couleurs qui ne changent pas. Les autres pigments, tels que les teintures organiques, ne sont pas recommandées, parce qu'ils ont une tendance à diminuer la qualité du béton. Ces bétons coloriés produisent un peu l'effet des fleurs dans le paysage et peuvent, jusqu'à un certain point, les remplacer, pour l'effet produit.

Choix des pigments

Ils sont de deux genres, en ce qui concerne les pigments d'origine minérale : les oxides minéraux naturels, provenant directement des mines, et les oxides manufacturés spécialement pour usage avec béton. Les oxides naturels donnent des couleurs et des nuances adoucies. Quand on désire des couleurs vives, il faut avoir recours aux oxides manufacturés.

Les qualités d'un bon béton, le colorié comme l'autre, sont la force, la durabilité et une densité suffisante pour n'etre pas pénétré par l'eau. Les entrepreneurs d'expérience en travaux de béton ont appris à produire du béton possédant ces trois qualités, et, pour cette raison, les propriétaires qui veulent embellir leur propriété avec du béton de couleur feraient bien de s'adresser à eux.

Nettoyage du béton de couleur

Le nettoyage du béton de couleur peut se faire avec du savon liquide. Il faut appliquer le savon et le laisser dessus pendant environ douze heures, puis l'enlever avec de l'eau.

L'application de la cire à plancher ordinaire se fait parfois sur les planchers de béton, ce qui produit une nuance plus chaude et les rend plus faciles à nettoyer. Après un ou deux cirages, à moins que la surface soit soumise à un très rude usage, il n'est plus nécessaire que de cirer deux fois par année. — Copyright 1931. The Architects' Small House Service Bureau, Inc.

Ce que vous aurez peut-être besoin de savoir au sujet de construction

Q.—Les fenêtres de ma maison laissent passer de l'eau de l'exterieur. A certains endroits, le plâtre est humide, autour. Les livres de la bibliothèque, qui se trouve à côté, ont dû être enlevés à cause de l'humidité qui les gâchait. Est-ce que des fenêtres doubles enlèveraient cette humidité?

R.—Non. Vos murs sont froids et en contact avec l'air chaud de l'extérieur qui fait se condenser l'humidité. Le meilleur moyen d'y remédier, serait de faire mettre de l'isolation entre les pièces montantes et les poutres du plafond. Les fenêtres doubles n'ameliooreraient la situation qu'à la grandeur des surfaces vitrées.

Q.—Notre maison à deux étages est froide en hiver et chaude en été. Je voudrais isoler le deuxième étage, au plafond. Quelle sorte de matériaux puis-je faire mettre entre ou sur les chevrons du grenier pour que ce soit efficace.

R.—En ce qui concerne l'endroit le meilleur ou placer les matériaux à isolation, l'espace entre les lambourdes est tout indiqué pour la conservation de la chaleur, en hiver, et de la fraicheur, en été. N'importe quels matériaux à isoler qui vous plaisent feront bien; mais quelle que soit la sorte que vous choisissiez, ne manquez pas de mettre au moins le double de l'épaisseur ordinaire.

Q.—Notre réservoir à eau chaude, qui est reliée à la fournaise par un tuyau, devient très chaud. Pourrions-nous transmettre cette chaleur à une pièce difficile à chauffer par un moyen quelconque?

R.—Ce serait un moyen très dispendieux et qui ne ferait que résoudre temporairement le problème. Vous gaspillez du combustibe. Le tuyau qui relie le réservoir à la fournaise est trop gros. Si vous pouviez amener dans les autres parties de la maison la chaleur qu'il y a de trop dans le réservoir par des moyens ordinaires, ce serait plus avantageux pour vous.

Q.—Comment s'assurer de la bonne peinture? Je remarque, dans le voisinage, que certaines maisons peintes paraissent bien plus longtemps que d'autres. Pourquoi ?

R.—Les architectes résolvent ce problème en achetant des peintures prêtes à poser, de marques connues comme bonnes.

Plan moderne --- Construction tout en maçonnerie

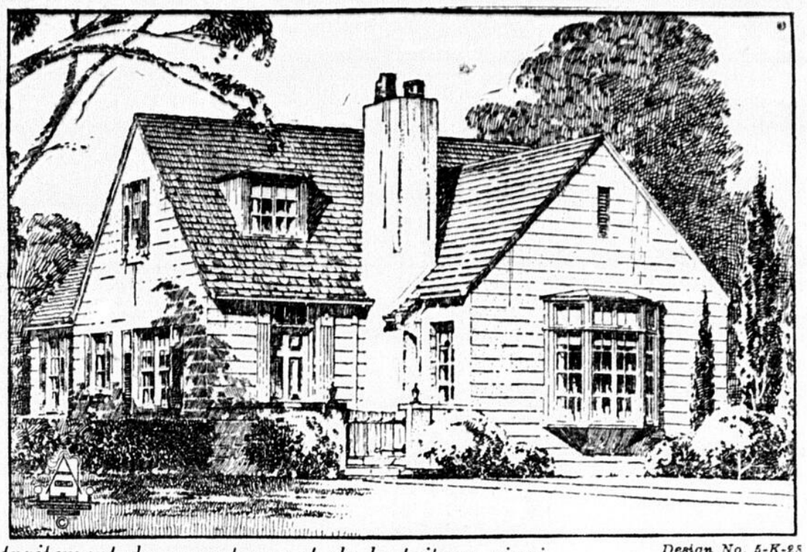

Le traitement des ouvertures et de la toiture ainsi que la place de la cheminée donnent du pittoresque à la maiuon,

Design No. 5-K-28

Les particularités de l'extérieur de ce plan 5-K-28 sont: Terrasse pavée renfermée dans un mur bas; entrée de ciment versé; murs de blocs de ciment recouverts de ciment de portland ou de stuc; toit à pignons avec corniche étroite; grande cheminée extérieure.

Les particularités de l'intérieur sont: Vestibule avec vestiaire; ouvertures entre le vestibule et le vivoir; porte du vestibule ouvrant sur la chambre à coucher; cheminée de ciment versé, telle qu'illustrée; siège de fenêtre dans la baie; ouverture entre la salle à manger et le vivoir; deux chambres à coucher et chambre de bain au premier étage; armoires à linge dans la hall; entrée avec armoire en arrière; espace pour une ou deux chambres à coucher à l'étage supérieure; soubassement.

La maçonnerie en béton plein de cette maison à certains avantages pour celui qui construit une maison. Parmi ces qualités il y a celle d'être à l'épreuve du feu, le minimum de dépréciation et les faibles frais d'entretien qui en résultent.

La bonne apparence de la maison est principalement due à sa forme large et basse. Néanmoins, il y a de l'espace au second étage pour d'autres chambres à coucher. Le fait qu'une des chambres à coucher du premier étage ouvre directement sur le vestibule permet de la louer commodément si on le désirait. Cependant, il n'est pas nécessaire que cette porte soit faite. L'espace occupé par le hall est réduit au minimum, il est cependant suffisant pour séparer complètement les pièces occupées dans le jour des chambres à coucher.

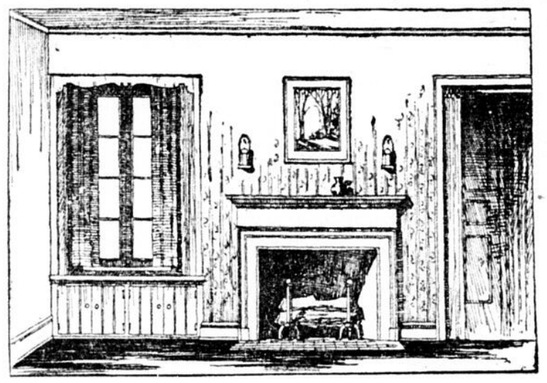

La cuisine est disposée de manière à épargner des pas et à fournir beaucoup de commodité. Le placard de débarras, en arrière, est très commode.

Construction: Murs en blocs de béton avec joints horizontaux de 3-4 de pouce, joints verticaux; murs peints de ciment blanc de portland, toit de lames d'asbeste cimenté. Si on le désire, l'extérieur peut être fini au stuc fait de ciment de portland. Le premier étage est de béton renforci.

Façade: Au sud ou à l'ouest. Peut être renversée.

Grandeur de l'emplacement: Environ 40 pieds.

NOTE DU REDACTEUR : Le plan et les spécifications de la maison illustrée ci-dessus peuvent être obtenus à un prix modique par l'intermédiaire du Rédacteur de la page de Construction de ce Journal. Ce service est offert à nos lecteurs avec la coopération de l'Architects' Small House Service Bureau. Ce bureau est sous le contrôle de l'American Institute of Architects et a l'approbation du département du Commerce des Etats-Unis. Il sera répondu gratuitement par le département technique de l'Architects' Small House Service Bureau à toutes les questions posées par nos lecteurs au sujet de la construction de ces maisons. Adresser : Rédacteur de la Page de Construction, L'Evénement, incluant une enveloppe adressée et affranchie.

Copyright 1930—The Architects' Small House Service Bureau, Inc., Home Builders' Clinic

PORTNEUF

Naissances. — M. et Mme Henri Frenette, (née Julie-Anne Poliquinquin), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 5 avril et baptisé le même jour. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Poliquin, grand-parents de l'enfant. Porteuse, Mme C. Marcotte.

—M. et Mme Elie Frenette, (née Cécile Savard), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Savard, grand-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Vve J.-A. Morissette.

—M. et Mme Odilon Brière font part à leurs parents et amis de la naissance d'un bébé. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Brière, grand-parents de l'enfant.

Divers. —La quête du mois d'avril pour l'église, a rapporté la jolie somme de $104.04.

—Les exercices de la première communion sont commencés le 20 avril. Plusieurs de nos petits enfants étaient anxieux de les suivre.

Va-et-vient. —M. Willie Godbout, professeur, est parti pour l'hôpital, ou il subira une opération à la gorge.

—M. André Lefebvre, étudiant en médecine, était chez ses parents, M. et Mme J.-A. Lefebvre, dernièrement.

—M. Alfred Dupont, de Pont-Rouge, était de passage à Portneuf, ces jours derniers.

—Mlle R. Boivin, de Québec, visite ses parents.

—Mme Philippe Frenette est de retour de Trois-Rivières, ou elle a subi une opération à la gorge.

—Mlle Germaine Gauthier est retournée à Montréal reprendre ses études, après avoir passé un mois chez ses parents.

—Mlle B. Turgeon, de St-Basile, est chez sa soeur, Mme Vve J.-G. Lockwell.

—M. D. Chénard et des amis, M. et Mme Lapointe, M. Gosselin, de Québec, visitaient chez M. et Mme Joseph Latulippe, dernièrement.

—M. et Mme Paul Blouin, Mlles Imelda et Cécile Blouin, de Québec, sont venue faire une visite chez M. et Mme Toussaint Latulippe.

—M. et Mme Benoit Savard et leurs enfants, Claire, Raymond, Jeannine Savard, sont allés aux Cap-Santé, chez M. et Mme Laurent Savard.

—M. et Mme Jos. Latulippe, Mlles Alfréda et Noella Latulippe, M. Antonio Biron sont allé, dimanche dernier, faire un voyage en auto et aussi visiter des parents.

—M. et Mme Rosaire Frenette, M. Alphonse Savard, Mlle M.-Jeanne Marcotte, Mme Gédéon Frenette sont de retour de Québec.

—M. Wilfrid Laroche, de Pont-Rouge, était chez son beau-frère, M. J.-H. Latulippe, dernièrement.

—Mme Nap. Paradis, sa fille, Mlle Marguerite, son fils, M. Michel Paradis, sont allé rendre visite à Mme Antoine Delisle, de Neuville.

ST-HONORE, BEAUCE

Décès. — Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme C. Jolicoeur, épouse de feu M. Thomas Morin, et en première noces de M. Auguste Grondin, survenu, mardi, le 7 avril. Elle était âgée de 84 ans et 8 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte, sept enfants, MM. Josaphat Grondin, maire de St-Martin, Honorius Grondin, de St-Georges, Louis Grondin, de Beauceville, Hormidas Grondin, de St-Martin, Mme Joseph Poulin, de Beauceville, Mmes Louis Champagne et Joseph Poirier, de St-Honoré. Elle était la grand'mère de M. l'abbé Jean Duval, vicaire à Jacques-Cartier, Québec.

Nos sympathies à la famille en deuil.

—Le 14 avril, s'éteignait pieusement dans le Seigneur, munie de tous les sacrements, après une longue maladie soufferte avec une grande résignation, M. Jean Leblanc, époux de feu Sophie Nadeau, à l'âge de 81 ans. Il laisse pour pleurer sa perte quatre enfants, M. Cyrille Leblanc, de Valleyfield, M. Alfred Leblanc, de Lewiston, Mass., Mme Georges Lapointe, chez qui il demeurait et Mme Damase Gaboury, de St-Honoré, et un grand nombre d'autres parents.

Son service et sa sépulture ont eu lieu, le 17, au milieu d'un nombre considérable de parents et d'amis venu rendre un dernier hommage d'estime au regretté disparu.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

Va-et-vient. — M. le curé A. Proulx et M. le vicaire Alph.-M. Allen sont allés, la semaine dernière, à St-Benoit en visite au presbytère.

—M. et Mme L. Legendre, gérant de la banque de St-Evariste, et leurs enfants étaient, dimanche dernier, en visite chez M. et Mme Dr Jos. Goulet.

—M. et Mme Joseph Nadeau, de Thetford Mines, passent quelques jours chez des parents.

—M. Adélard Roy est allé à St-Benoit, ces jours derniers, en voyage d'affaires.

—M. et Mme Alphée Tanguay, de St-Evariste, sont chez leurs parents, M. et Mme Joseph Pelchat.

—M. et Mme Alphonse Boulanger, de St-Ludger, étaient en visite, dimanche dernier, chez M. Joseph Poirier et autres parents.

OSCAR BEAULE, A.A.P.Q. — J.-ALBERT MORISSETTE, B.A.A., A.A.P.Q.
BEAULE & MORISSETTE
ARCHITECTES
21, Rue D'AIGUILLON. QUEBEC
TEL. : 2-1684

C.-E. Morissette, président — J.-D.-A. Gagnon, Sec.-Trésorier
C. EMILE MORISSETTE, Limitée
Constructeurs d'églises, presbytères, couvents, etc.
232 à 236 RUE LATOURELLE
Représentants généraux pour l'Amérique du Nord des célèbres fonderies de cloches françaises "Paccard", d'Annecy-le-Vieux, Haute Savoie, et "Havard", de Ville-Dieu-les-Poêles, Manche. Spécialité : Erections de clochers et installations de cloches (d'après système usité). Téléphones : Atelier 5023; Résidence 6971.

Arthur Roussin
Charroyage Général
SPECIALITE :
Charroyage en dehors de la ville.
408, rue Arago, Tél. 3-3815

Bois de sciage, Epinette et Sapin / la Colombie Anglaise / Plancher
Moulures, Portes, Chassis
A.-K. HANSEN & Co., Reg'd
70, rue Dalhousie Québec, Qué.
TELEPHONE : 2-7523

EAST & MASSON
Entrepreneurs-Généraux
Spécialité : OUVRAGE EN BOIS MENUISERIE DE TOUTES SORTES
17½-19, AVE. CARTIER QUEBEC
TELEPHONES : Atelier 6761 Rés.: 3-4779
TOUT OUVRAGE EXECUTE AVEC SOIN

Téléphone : 2-1546
BROUSSEAU & FRERE
Plusieurs fournaises usagées No 3, 4 et 5 Mogul & Daisy.
Fournaises Jumelles No 7 Daisy et radiateurs en fonte 38" haut en parfait ordre et à bon marché.
320-322 RUE SAINT-PAUL . . . . . QUEBEC

E.A. ROUSSEAU
Tourneur, Découpeur, Modeleur
158 du Roi - Tél : 2-6385w
SPECIALITE
Tournage pour véranda, escalier, porte, arche.
Meuble fait sur ordre. Modèle pour machineries.

Etablie en 1896. Tél : 6170
MAGLOIRE CAUCHON
LIMITEE
Entrepreneurs-Généraux
Spécialité : Construction à l'épreuve du feu.
311, Rue Richardson
QUEBEC

TEL : 3-3087.
J.-B. JINCHEREAU & FILS Enr.
Entrepreneurs-Généraux
Spécialité : Maçonnerie et Constructions à l'épreuve du Feu
325, rue Richardson. Québec.

TEL. : 7513.
ARTHUR POULIN
ENTREPRENEUR GENERAL
Specialité : Maçonnerie, Béton Armé, Enduits.
249 RUE ST-OLIVIER

Tel. : Bureau, 2-2580 s 4 J.-A. Grenier, Gérant. Tél : 2-1171s12
JOSEPH GRENIER Ltée
Marchand de Bois de Construction en Général.
Manufacturier de Portes, Chassis, Menuiserie en général
Bois de Charpente en épinette, merisier pour escalier, pin, cèdre, B. C. Fir, moulures, veneer, bardeau, lattes, planche isolante Donocona, papier à couverture et à lambris, etc.
Avenue Royale. Ville de Beauport
Tél. : Soir : 2-1171s12

ROUILLARD & FORTIER, LTEE
SPECIALITE : Brûleurs à l'huile de tous genres, Souffleur pour charbon Buckwheat.
Nous gardons les meilleures marques de Bruleurs à l'huile. Pour Poêle de cuisine; Fournaise à Eau chaude ou Air chaud, et four de Boulangerie.
Des centaines en usage. Satisfaction Garantie.
AGENT DEMANDE
377, Rue St-Jean, Québec Tél. 2-6596

Jos. Bernard. Tél. : 4-4142 — Atelier : 4-4142 — Art. Juneau Tél. : 4-2502
Atelier de Travail Artistique sur Verre
BERNARD - JUNEAU Inc.
PEINTRES - DECORATEURS ET VERRIERS
DECORATION D'EGLISES, THEATRES, SALLES PUBLIQUES, VERRIERES, SHOW-CASE, PLATE GLASS.
VITRES POUR AUTOMOBILES
125 RUE GRANT
QUEBEC

FERLAND & FRERE, Ltée
Entrepreneurs-généraux
44, rue FLEURIE. Tél. : 4-1391

EUGENE FALARDEAU, ltée
ENTREPRENEURS - COUVREURS
ATELIERS : 308-318, Rue de la Reine. Québec
BUREAU : 141, Rue Dorchester Téléphone : 9677

BEAU PIN DE 1", 1½", 2" et 3"
AUSSI PIN POUR PORTES ET CHASSIS
Une Spécialité
O. Chalifour Inc.
Bois et Menuiserie de Qualité
126 rue Prince-Edouard Québec

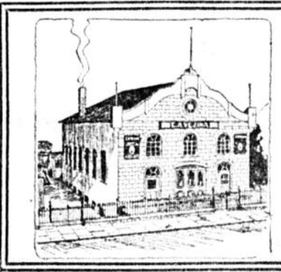

Tél. 2-2416j Rés. Tél. 2-3214w
Rés. 61, DES PRAIRIES
C.-A. VEZINA
Entrepreneur-Général
268 RUE ST-VALIER

CHATEAU RICHER QUARRY
LIMITED
Château Richer, Qué. — — — Tél : Ligne 2
A. BAKER, Pres. et Gérant
GARE A L'ARGILE
Pierre concassée de toute grandeur
Pierre à quai, Pierre de taille etc.
NOTRE PIERRE EST RECONNUE COMME LA MEILLEURE
Les experts du C. P. R. ont choisi notre pierre pour les travaux du tunnel reliant St-Malo à l'Anse-au-Foulon. Ce contrat de 80,000 verges de pierre est une autre preuve que la pierre que nous vendons est irréprochable.
LIVRAISON PAR CHAR, BATEAU OU CAMION
Toute commande, petite ou grosse, reçoit notre attention.
Notre service est incomparable! Faites-en l'essai.

Téléphone : 3-0745.
ABEL RATTE
ENTREPRENEUR GENERAL
Spécialité : Maçonnerie.
446, Rue ST-CYRILLE. QUEBEC.

TEL. : 4-1221 et 4-0931 — Carrière : 2-5614
Elzéar Verreault Limitée
Marchand de pierre et de sable.
Pierre concassée, artificielle et de taille.
194, DU PONT

JOSEPH PICHETTE, Ltée
Ferblantiers, Plombiers et Electriciens.
POSEURS D'APPAREILS A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
—SATISFACTION GARANTIE —
Atelier : 80 RICHARDSON Tél. 2-3554

MM. Ad. & Art. Dubé
Camionneurs
Charroyage général et en dehors de la ville.
SPECIALITE : Charroyage pour les entrepreneurs-généraux de la ville
46½, 3ème Avenue, 127, 7ème Rue.
Tél. : 4-2500.

BUREAU-CHEF: 48, DEUXIEME AVENUE
T.-E. ROUSSEAU
LIMITEE
INGENIEURS-CONSTRUCTEURS
Tél. 4-1031 Québec

Bureau : Tél 6583 — Tél. Rés. : 2-7060
APPELEZ TOUJOURS
JACQUES SAVARD
ENRG.
241, Rue ST-OLIVIER
Pour vos travaux de menuiserie ou réparations, vous aurez, pour vous servir, des ouvriers compétents qui sauront vous donner entière satisfaction.
AUX MEILLEURS PRIX
J.-O. Savard, Prop.

Rés. St-Grégoire.
Tél. : 2-3044 s 13.
CHARLES LAFRANCE
ENTREPRENEUR-PLATRIER
Satisfaction Garantie
QUEBEC.

ADELARD MARCHAND
TEL. : 2-2370
MANUFACTURIER D'ESCALIERS EN FER
Escaliers Intérieurs avec marches en Ardoise ou en marbre.
Escaliers Extérieurs, Etc. Barrières et Grillages de tous genres.
FORGE GENERALE
1, DES BAINS, (Coin St-Valier) QUEBEC

Résidence : Tél. 2-5376-J
Pour vos travaux généraux de construction, adressez-vous à
CHS. BEDARD
ENTREPRENEUR-GENERAL
Spécialités : portes et châssis, ameublement et extérieur de magasin, sableuses électriques pour planchers de merisier, estimés fournis sur demande, ouvrage garanti, satisfaction assurée.
CHARLES BEDARD
4, Côte du Palais, Québec. Bureau, Tél : 2-5376w

Les Canadiens et les Chappies joueront à l'Exposition

Le Q.S.A.C. annonce le programme de sa saison d'athlétisme

Des développements nouveaux dans la ligue Québec-District

LES COURSES A RELAIS LE 23 MAI ET LE MEETING POUR LES CHAMPIONNATS 15 JOURS APRES

"Bob" Cream a réuni hier après-midi au Y.M.C.A. les représentants de plusieurs clubs locaux pour discuter du programme de la prochaine saison des meetings athlétiques. Il a été décidé que le meeting des courses à relais aura lieu le samedi 23 mai prochain, et que celui des championnats locaux se tiendra samedi le 6 juin, soit quinze jours après.

A ce meeting des courses à relais l'on a suggéré qu'il y ait deux épreuves différentes pour le beau sexe, soit le cent verges et le saut en hauteur. M. Cream a répondu aux assistants qu'il présenterait la proposition à la prochaine réunion du bureau de direction des "Swimmers".

En cas de mauvais temps, le meeting sera remis aux jeudi et vendredi suivants à 7 heures 30.

Quant aux championnats locaux des différents sports athlétiques, ils seront disputés le 23 mai, et remis au samedi suivant en cas de pluie. Ce meeting comprend la course annuelle de cinq milles, le mille, le cent verges, le demi-mille, les relais de 440 et 660 verges, le saut en hauteur, le saut en longueur, le "hop step and jump", le lancer du poids et le lancer du marteau.

Cesmeetings sont ouverts à tous les athlètes de la région, pourvu qu'ils soient amateurs.

Art. Lachance va jouer avec Verret demain à 8 hrs 30

Le grand tournoi de pool pour le championnat de la ville et du district prendra fin vendredi le 2 mai prochain. Demain soir, à 8 h. 30, aura lieu la partie tant attendue des amateurs qui ont suivi quelque peut le tournoi, c'est-a-dire, la rencontre entre le champion Arthur Lachance et le leader du tournoi, le jeune Euclide Verret, qui est considéré comme la sensation du concours.

Si Verret défait Lachance, il aura le championnat en mains, car il n'a subi aucune défaite en onze parties. Si Lachance défait son brillant rival, il y aura trois joueurs égaux en première position avec 12 parties gagnées et une perdue, soit Euclide Verret, Arthur Lachance et R. Collette, la "surprise" de la rive sud. Si Euclide Verret gagne, il recevra la coupe des propriétaires de salles de pool, celle de la nouvelle compagnie de taxis de luxe et un prix en argent de $60, le tout représentant environ une valeur de $225. La lutte sera donc contestée au possible. Certains prédisent la victoire au champion Lachance, tandis que d'autres opinent pour un autre gain pour le jeune Verret.

Verret, en onze parties, a conservé une moyenne de 27.7 par coup, et sa meilleure série a été de 81, tandis que le champion Lachance a réussi à conserver une moyenne de 20.6 et détient la meilleure série du tournoi, soit 99.

Le "spotteur" de la rencontre sera M. J.-E. Pichette, tandis que M. Adrien Bolteau sera au tableau. Il est fort probable que le champion du tournoi local rencontrera M. Lionel Daigle, qui a défait il y a onze jours M. Romeo St-Jean, champion du Canada. La partie sera jouée dans la salle du tournoi Lavigueur, 72 Ste-Hélène, ou sera disputée la partie de demain.

M. Oscar Drouin, député de Québec-est à la Législature provinciale, présidera à cette partie.

Les personnes qui voudront réserver des sièges pourront le faire en s'adressant à M. Roberge, 40032, jusqu'à 5 h. 30 demain après-midi. Il en reste encore quelque bons.

LEBOEUF & HOUDE

Les joueurs du Leboeuf et Houde, de la ligue intermédiaire de baseball, sont priés de se rappeler qu'il y aura une pratique demain après-midi, à 2 heures 30, sur le terrain du club, à Limoilou. Tous les joueurs devront y être.

—Ma fortune représente dix années d'une stricte attention à tout.

—Mais, j'ai toujours cru que vous aviez hérité de votre tante.

—Oui, mais je parle des 10 années avant sa mort. (**Allt for Alla**, Stockholm).

Un syndicat composé de **Hector Gagné, Frank Giguère et Jos. Verreault** a obtenu la location de la piste, du terrain et de l'estrade du parc de l'**Exposition** pour l'été. — **Le Canadien et les Chappies** y joueront leurs parties du dimanche. — **Les parties de la semaine** seront disputées sur l'ancien terrain du **Canadien**. — **Les parties** commenceront à 6 heures 45 le soir, et auront lieu soit le mardi ou le jeudi.

CHAQUE CLUB JOUERA 30 PARTIES

En bien ! encore du nouveau dans le domaine local du baseball, et du nouveau que n'aimera certes pas notre confrère du Chronicle-Telegraph, puisqu'il complètera la "démolition" de sa primeur. Nous en sommes vraiment peinés.

Hier après-midi la commission de l'Exposition Provinciale, par l'entremise de son secrétaire, M. Georges Morisset, a accordé officiellement à un syndicat local composé de MM. Hector Gagné, Frank Giguère et Jos. Verreault, la location de ce qu'on appelle communément le terrain de l'Exposition, ce qui comprend la piste, le terrain compris à l'intérieur de cette piste, ainsi que l'estrade, et ce, à partir du mois de mai jusqu'à octobre inclusivement. Voici le texte de la lettre que le syndicat a reçue hier soir:

Québec, le 24 avril 1931.

MM. Gagné, Giguère et
Verreault,
Pour la ligue Québec-District,
Québec, P. Q

Messieurs,

Pour faire suite à l'entrevue que nous avons eue ce jour, nous avons le plaisir de vous confirmer que vous avez le privilège d'utiliser le champ des sports et l'estrade de l'Exposition, à partir de mai 1931 jusqu'à octobre 1951 inclusivement, pour des fins d'événements sportifs et particulièrement de baseball, le tout sujet aux stipulations déja arrêtées et à être confirmées par contrat subséquent.

Votre bien dévoué,
(Signé) **Georges Morisset,**
le secrétaire de l'Exposition.

Cette lettre a une autre signification au point de vue baseball, étant donné que M. Giguère est le propriétaire du second club de couleur qui fera partie de la ligue Québec-District cet été, et que M. Verreault est l'un des officiers du club Canadien du même circuit.

La ligue Québec-District a eu une nouvelle assemblée hier soir sous la présidence de Georges Pouliot, et il a été annoncé officiellement que le Canadien ou les Chappies joueront au parc de l'Exposition le dimanche après-midi. Leurs parties sur semaine seront disputées à l'ancien terrain du Canadien, au pied de la rue St-Ambroise.

Il a été décidé hier soir que les parties sur semaine seront jouées soit le mardi ou le jeudi soir, et qu'elles commenceront à 6 heures 30, avec un quart d'heure de grâce.

L'ouverture de la saison se fera le 10 mai prochain avec les parties suivantes : Chappies à Canadien et "Giguère" à Napoléon. M. Frank Giguère, en l'absence du secrétaire F.-Gaston Fortier qui a été forcé de quitter la ville pour un voyage d'affaires, a été chargé de préparer la cédule qui comprendra 30 parties pour chaque club, dont 24 parties le dimanche et 6 sur semaine. Advenant le cas où la pluie empêcherait les clubs de jouer la seconde partie d'un double-header, il a été convenu que ladite partie serait reprise à la fin de la saison si elle affectait la position des premiers clubs.

PIRATES VS VOLTIGEURS

Le club de softball Pirates rencontrera le Jeune-Voltigeur demain, sur le terrain de l'Esplanade, à 2 heures.

AU SEMINAIRE

Les "doyens" de cinquième, de la petite salle des pensionnaires, lancent un défi au club Montcalm de la ligue indépendante des petits externes, pour une partie de balle-au-panier qui devra être jouée mardi le 28 avril, à trois heures.

M. J. Bédard, de Deschambault, a été, mardi après-midi, la victime d'un sérieux accident quand sa voiture, un Willys-Knight, a capoté dans un fossé sur la route de la Petite Rivière. M. Bédard a été blessé à la figure et aux bras et il est resté emprisonné dans sa voiture pendant plusieurs minutes. Le docteur Brown, de Loretteville, lui a donné les premiers soins. La remorqueuse officielle de l'A. O. A. des Garages Sam Huot a remorqué le char.

Client :—Vos aliments ne sont pas de la même qualité que ceux que l'on me sert chez moi.

Garçon.—Cela se peut facilement. Ici toute la nourriture est bonne et fraîche. (**Vart Hem**, Stockholm).

L'OUVERTURE OFFICIELLE DU CLUB JACQUES-CARTIER AURA LIEU LE NEUF MAI PROCHAIN

Le bureau de direction du club de tennis Jacques Cartier s'est réuni hier soir sous la présidence de M. Emile Morency, pour préparer le programme de la saison qui est commencée depuis quelques jours.

Le club a d'abord voté une résolution de sympathies à M. Montague Howard, de l'Anglo Pulp, l'un des membres fondateurs de la ligue senior de tennis, qui a eu la douleur de perdre son épouse tout récemment.

Les directeurs ont ensuite ratifié l'entrée officielle du club dans la ligue Boisseau, puis on a annoncé que l'ouverture officielle du club aura lieu le samedi 9 mai prochain. Dans l'après-midi, il y aura un tournoi mixte et réception au chalet dans la soirée. Cette journée inaugurera brillamment une saison qui ne manquera pas de remporter un succès considérable.

Les présidents des comités ont ensuite été nommés.

En voici la liste:

Chalet et courts: Alphonse Gingras.

Tournois du club: Jos. Labrie.

Amusements et réceptions: Lucien Jinchereau.

Estrade: Antoine Côté.

M. Alphonse Gingras aura la direction du tournoi Morel, pour les championnats simple et double du district, officiellement sanctionnés par la Canadian Lawn Tennis Association et la Provincial Lawn Tenn's Association ,et M. Olivier Drouin agira comme arbitre en chef.

M. J.-B. Michaud, secrétaire des syndics de la coupe Château, prendra charge de ce tournoi cet été.

Une trentaine de membres ont déjà commencé leur saison et la direction du club invite les autres à en faire autant, car tous les courts sont à leur disposition. M. Wilbrod Falardeau fournira des casiers à ceux qui voudront en réserver pour la saison.

LA CROSSE

Montréal, 25. — (P.C.) Deux franchises ont été accordées hier dans la nouvelle ligue internationale de crosse professionnelle, et ce, à deux clubs de Montréal, le Canadien et le Shamrock.

La ligue opèrera au stade de baseball, le soir, sous un éclairage parfait. New-York et Boston auront aussi des équipes dans ce circuit.

LA COURSE DE 6 JOURS

Montréal, 25. (P. C.) — George Dempsey, d'Australie, et Laurent Gadou, de Montréal, avaient un bon tour en avant de quatre de leurs plus proches concurrents hier soir dans la course de six jours en bicyclettes qui se terminera ce soir au Forum, à minuit.

Voici le standing des équipes à 9 h., hier soir:

	M	T	Pts
1—Gadou-Dempsey	1824	3	212
2—Lepage-Peden	1824	2	238
3—Black-Fielding	1824	2	212
4—McNamara-Laporte	1824	2	211
5—Horder-Bartell	1824	2	175
6—Gachon-Stubecke	1824	1	281
7—Baggio-Blondet	1824	0	130
8—Declerck-Boogmans	1823	6	93
9—Rossi-Maltese	1823	1	163

CANZONERI GAGNE PAR K. O. EN TROIS RONDES

Chicago, 25. — (Bulletin de la P. C.) Tony Canzoneri a conservé hier soir son titre de champion poids-léger du monde en gagnant par knockout en trois rondes contre l'aspirant Jack Kid Berg, d'Angleterre.

La bataille était cédulée pour dix rondes. Canzoneri mit fin à l'engagement avec une courte mais dure droite à la mâchoire.

En semi-finale Harry Dublinsky, Chicago, 134 1-2, obtint la décision sur Roger Bernard, de Flint, Mich., 131 3-4, en huit rondes. Barney Ross, Chicago, 133 1-2, a gagné par k. o. en deux rondes contre Lud Abella, de Madrid, 133.

QUEBEC-OUEST

Le club de baseball Québec-Ouest pratiquera demain matin à dix heures. Tous ceux qui désireraient se joindre aux joueurs pour cette pratique seront les bienvenus. Lundi soir aura lieu le euchre du club à l'hôtel de ville. Plus de cent prix de valeur seront distribués aux "chanceux".

LES BRASSEURS

Le club de baseball Brasserie Champlain aura sa première pratique demain après-midi, à deux heures, au terrain de l'Exposition. Les joueurs sont priés d'en prendre note et de se rendre au lieu désigné à l'heure indiquée!

Les clubs qui désireraient avoir les Brasseurs pour leur ouverture officielle sont invités à communiquer avec Alphonse Glode, 69 rue St-Joseph, tél. 4-1541 ou 4-2533.

UNE PRATIQUE DU CANADIEN

Les amateurs sont invités à assister demain après-midi à 2 heures, à la première pratique générale du club de baseball Canadien, au terrain de la rue St-Ambroise.

L'admission sera gratuite.

La commission a accepté les contrats des boxeurs de Jack

Tout est prêt pour la séance de lundi. — Du nouveau dans le domaine de la boxe locale. — Ralph McNaughton marque son entrée dans la division des poids-légers en lançant un défi officiel à Lévy Duquet. — Rogers demande la permission d'organiser la bataille. — La commission la lui accorde. — Cohen et Singer ont pratiqué hier au gymnase de la rue St-Jean et fait bonne impression. — Cormier arrive aujourd'hui avec Brouillard.

LA SEANCE DE LUNDI SERA UN RECORD

La commission locale de boxe s'est reunie hier soir sous la présidence de M. Thomas Mullins, pour examiner les contrats des pugilistes qui se battront lundi soir pour le compte du promoteur Jack Rogers, à l'Aréna. Tous les contrats ont été acceptés sans modifications.

Ralph McNaughton a causé une petite sensation en logeant un défi officiel à Levy Duquet entre les mains de la commission. Ralph, qui vient d'entrer dans la division des poids-légers, entend bien prouver sa supériorité dans cette nouvelle classe, et le premier homme qui lui est venu à l'idée fut le rude cogneur qu'est son ami Lévy. Le promoteur Rogers a aussitôt demandé à la commission permission d'organiser le match, et cette permission lui a été accordée. Le vainqueur de cette bataille devra rencontrer H de la côte du Pacifique, qui voudrait McDonald. le sensationne lpugiliste échanger des taloches à tout prix avec un bon homme de Québec. Rogers essaiera d'obtenir la signature de McDonald.

Jackie Cohen et Jack Singer ont fait un léger entrainement hier après-midi au nouveau gymnase de la rue St-Jean .Ils nous ont paru tous deux en excellente condition. Singer ne eut être classé dans la traditionnelle catégorie des "citrons" qui sont engagés pour servir de "cible" à un autre pugiliste qui doit nécessairement gagner. Singer est bâti solidement, et, dans son bras droit, il semble y avoir quelques bonnes douzaines de bons coups qui seront sans aucun doute de nature à nuire au grand Jack Murphy qui ne fit qu'une bouchée de Geo. Chevalier.

Maurice Lemoine et ses poulains, Vernon Cormier et Lou Brouillard, arriveront à Québec cet après-midi. Brouillard est un boxeur très expérimenté, confrère de Cormier, qui viendra rencontrer Frank Bélanger qui soutint courageusement une rude bataille contre Lévy Duquet lors de la dernière séance de Jack Rogers. Johnny Bélanger frère de Frank, se mesurera à Young Burns le petit coq de St-Sauveur, qui a réussi à modérer considérablement l'ardeur de l'espoir d'Edmunston il n'y a pas très longtemps encore. Bélanger devra forcer la note s'il veut tenir tête à St-Laurent.

Young Harry Wills est dans la meilleure forme possible pour faire face à l'habile Jimmy Thompson. Il est en si bonne forme que les partisans de Thompson commencent à craindre pour leur homme. On sait que le chocolat frappe durement des deux mains et qu'il n'a jamais été mis k. o. depuis qu'il se bat ici. C'est un record qui est de nature à faire réfléchir les intéressés.

Dans la semi-finale, Ralph McNaughton essaiera de montrer contre Danny O'Connell, ce qu'l peut faire avec quelques livres de plus sur les côtes. Nous souhaitons bonne chance à Ralph pour son début dans la classe des poids-légers.

L'annonce de la rencontre Murphy-Singer a produit, comme on s'y attendait, un regain d'activité peu ordinaire dans la vente des billets réservés. Rogers nous disait hier soir que le nombre des cartes vendues dépasse de beaucoup tout ce qu'il a v udepuis qu'il s'occupe de boxe à Québec. C'est dire que la séance de lundi soir remportera un succès peu ordinaire.

COURSE A ST-AUGUSTIN

Les amateurs de courses à pied sont priés de ne pas oublier la randonnée de cinq milles qui aura lieu demain après-midi à Saint-Augustin. Les entrées seront nombreuses.

LIGUE MIXTE

Bell Telephone :—			
Miss Higgins	53	84	82— 219
Miss H. Shanahan	87	87	78— 252
Miss M. Murphy	82	91	93— 266
M. J.-F. Gagnier	110	116	111— 337
M. Creegan	117	129	138— 384
	449	507	502—1458
Boswells Ltée :—			
Miss C. Quart	91	97	82— 270
Miss A. Doddridge	70	88	61— 219
Miss I. Lane	72	91	66— 229
M. H. McCord	86	137	108— 331
M. W. Roach	107	84	109— 300
	426	497	426—1349

Bell Telephone prend une avance de 3 parties. Prochaines parties, mardi, le 28 avril.

Les nouvelles automobiles ont une forme de carrosserie et un châssis unifiés

BIEN DES AMELIORATIONS AJOUTEES EN 1930

Plus grand usage du caoutchouc, carburation à tirage descendant et systèmes de refroidissement améliorés sont parmi les avantages trouvés dans de nombreux modèles créés au cours de l'année qui vient de finir.

Par J. EDWARD SCHIPPER, S. A. E.

CETTE année, l'industrie automobilistique s'intéresse tout autant que le public aux expositions d'automobiles. La plus grande partie de cet intérêt est due à des raisons économiques. Tout le monde réalise jusqu'à quel point l'industrie automobilistique dépend de la prospérité générale et l'influencee, mais l'intérêt manifeste par le commerce et le public est principalement dû à l'occasion qui s'offre de voir, côte à côte, les modèles présentés par des maisons rivales de cette industrie si intensément intéressante et compétitrice.

Plusieurs changements dans l'apparence, qui caractérisent si clairement les nouveaux produits, sont directement dus à ce que l'artiste emploie des améliorations mécaniques, lorsqu'il destine de nouvelles carrosseries. Il ne serait pas possible, par exemple, de produire les automobiles basses que certains fabricants ont présentées, cette année, si ces améliorations n'avaient été faites dans la construction du châssis et de la carrosserie, et si les fabricants de carrosseries n'avaient pu tirer un plus grand avantage que jamais de ces nouveaux châssis.

Un grand fabricant dit comment, pour le développement des modèles de 1931, tout un étage de l'usine d'expérimentation fut réservé aux ingénieurs en carrosseries et en châssis, qui travaillèrent côte à côte pour arriver à faire une carrosserie et un châssis qui forment vraiment une unité dans la ferme. Il a été généralement en pratique, parmi les dessinateurs en carrosserie, de dessiner un châssis, puis de passer leurs dessins au département de la carrosserie et de lui demander de faire une carrosserie d'après ces dessins.

Le résultat était que le fabricant de carrosseries devrait en venir à certains compromis et il n'a jamais pu arriver à réaliser l'idéal désiré à cause des restrictions imposées. Les châssis a été une unité et la carrosserie une autre unité. Cette année est la première année, au moins aux Etats-Unis, où une forme réellement unifiée de châssis et de carrosserie a été produite en mettant les deux conceptions ensemble.

Nous avons parlé, dans des articles précédents, des améliorations des carrosseries dues aux progrès réalisés récemment dans l'art de souder à l'électricité. Ceci continue à être peut-être le plus grand perfectionnement de l'année en ce qui concerne l'apparence.

Mécaniquement, il y a eu une imposante liste d'améliorations. L'usage de plus en plus considérable du caoutchouc dans toute l'automobile doit être mentionné comme un très important facteur. Cette tendance, qui date de quelques années, a été en augmentant. Aujourd'hui on se sert de caoutchouc en plus grande quantité que jamais, non seulement pour le montage des moteurs, à la place des jumelles de ressort et comme coussinets dans le mécanisme de direction, mais on l'emploie aussi aux endroits où il y a friction et pour amortir les vibrations.

Les systèmes de carburation continuent d'être revisés. Le système de carburation à tirage descendant a conquis de plus en plus de terrain, au cours de l'année dernière, bien qu'il faille admettre qu'il a encore ses critiques et que quelques-uns de ces critiques se montrent aussi sévères que les promoteurs de ces systèmes se montrent enthousiastes. Il sera intéressant de savoir où l'on en viendra.

Le système de refroidissement a aussi été étudié. L'habitude des grandes vitesses prise par le public fait que les systèmes de refroidissement ne suffisent plus à la tâche. A cause de cela bien des automobiles ont eu leurs capacités de radiateur augmentées. Il en serait normalement ainsi, de toute façon, car l'augmentation générale de la force motrice exige une plus grande capacité de refroidissement. Un plus grand déplacement du moteur, principalement dû à une plus grande dimension des cylindres, en est responsable.

En faisant la description de leurs nouvelles automobiles, certains fabricants mentionnent les appareils refroidisseurs d'huile. Les causes qui nécessitent ces appareils sont les mêmes que celles qui exigent le refroidissement de l'eau une plus grande force motrice et de plus grandes vitesses. Deux des plus intéressantes méthodes employées sont celles qui laisse courir l'huile dans une partie du radiateur, en avant de l'automobile, et celle qui est constituée par un labyrinthe dans le réservoir d'huile du carter, avec ailerons refroidisseurs pour diminuer la température. Bien que les prix baissent, la construction et la forme n'ont rien perdu de leurs qualités et sont même améliorées, de sorte qu'il sera plus vrai que jamais de dire que l'industrie automobile est à la hauteur de la réputation qu'elle a conquise de fournir une remarquable valeur pour l'argent.

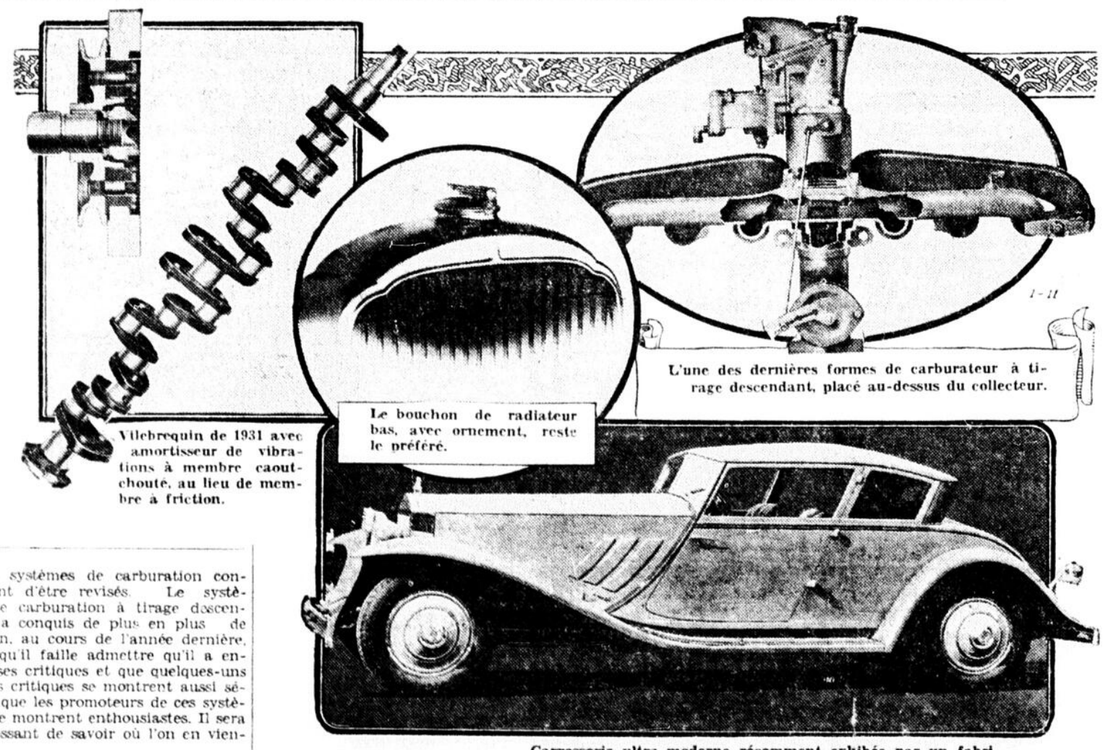

Vilebrequin de 1931 avec amortisseur de vibrations à membre caoutchouté, au lieu de membre à friction.

Carrosserie ultra-moderne récemment exhibée par un fabricant d'automobiles de luxe, au salon de Chicago.

$19.50
1 ou 2 Pantalons pour votre
HABIT D'ETE
Tweed et worsted anglais, chics dessins et modèles
La Compagnie Carmichael Ltée
113-117 St-Joseph
303 St-Joseph

GOLF --- GOLF --- GOLF
Tout indique une année d'or pour pour le Golf Miniature
Des milliers jouent
Des milliers payent
Pourquoi ne pas construire le vôtre !
Nos techniciens vous fourniront des plans et spécifications qui vous permettront d'avoir un "course" avec une économie de centaines de dollars.
Ecrire pour détails.
Nous avons de la graine de coton verte importée.
International Miniature Golf Corporation
EDIFICE LUMSDEN, TORONTO

Le pilote Roger Hornsby frappe trois home-runs consécutifs

Le fameux joueur des Cubs a assuré la victoire à son club hier en montrant qu'il sait encore cogner comme au temps ou il brisait les records de la ligue Nationale.—Une partie de 12 manches entre les Giants et les Phillies a été arrêtée à cause de la noirceur. — Score: 7 à 7.

UNE SITUATION ALARMANTE

Une situation alarmante se dessine qui met en jeu l'existence même d'une des plus vieilles branches d'activités sportives de Québec, le sport du Yachting, car dans les plans d'ensemble du développement du Port de Québec nulle prévision n'est faite pour l'érection d'un Bassin Permanent d'Ancrage pour l'usage de la flotte du Club de Yacht de Québec et pour les yachts des visiteurs de l'étranger.

Cette situation contribue également à faire perdre à Québec des revenus considérables, revenus provenant des vaisseaux de plaisance de l'étranger qui désirent nous visiter et revenus aussi provenant de la construction de vaisseaux de promenade, puisqu'il est admis par l'expérience que cette industrie fleurit là ou les facilités d'ancrage pour cette classe de vaisseaux sont adéquates.

Nous déplorons que dans l'exécution des travaux actuellement en cours, ce Bassin Permanent d'Ancrage, de nécessité urgente et reconnue, est totalement ignoré.

Le Club de Yacht de Quebec, un corps publique incorporé par chartre, ayant dans ses cadres au-delà de cent-vingt membres tous des citoyens en vue, réclame de longue date des autorités du port ce bassin permanent d'Ancrage pour sa flotte et les vaisseaux de plaisance de l'étranger. Le principe de la chose est admis par les Pouvoirs Publiques, cependant aucune mesure pratique et permanente n'est prise pour en amener sa réalisation.

Le Club de Yacht de Quebec a deja possédé une nombreuse flotte qui faisait l'orgueil de la ville et qui a contribué à son bon renom. Elle a habité le Bassin de la Riviere St-Charles puis a été transportee aux Quais de la Douane. Plus tard, on l'a déménagée dans la partie exterieure du Bassin Louise, d'ou elle a dû déguerpir pour aller se loger cette fois-ci, au large de Wolfe's Cove, une place sans protection naturelle ou artificielle et impossible à tenir en raison des vents et des vagues. Le nouveau tunnel du Canadien Pacifique venant déboucher en face de ce dernier endroit, la flotte du Club doit déménager de nouveau pour faire place aux vaisseaux du Canadien Pacifique. On a parlé de donner refuge à l'interieur du Quai de la Brown Corporation, situé aux pieds de l'escalier du Cap-Blanc mais on annonce que ce dernier endroit sera rempli de sable sous peu. Et voila, la flotte du Club n'a plus de gite

D'un déménagement à l'autre, la flotte a diminué en nombre et en valeur. Toutes les difficultés, qui lui étaient imposées contribuaient à faire baisser l'enthousiasme des amateurs qui peu à peu, de découragement, abandonnaient ce sport favori. De sorte qu'aujourdh'ui la flotte du Club ne représente plus qu'une va-

(Suite à la page 12)

LE TROPHEE BOSWELL AU CLUB DE POOL CARILLON

Ces jours derniers, M. Fred Demers, gérant des ventes de la Brasserie Boswell, a présenté au club Carillon un trophée offert par cette maison au gagnant d'un concours de pool. Le vainqueur a été Jos. O'Neil, de la classe "A", qui a gagné les 13 parties cédulées. Une coupe de L'Evénement a été décernée à Pierre Gingras, qui a gagné 11 parties sur 13. Le prix de consolation, don de la Brasserie Boswell, a été présenté à Jos. Gingras. Pierre Jourdain et Jos. O'Neil ont aussi gagnés des prix de la maison Boswell. Le vainqueur dans la classe "B" a été Jos. et Jos. O'Neil ont aussi gagnés des Morissette, qui a gagné une coupe Carillon, lequel a aussi donné un trophée au 2e joueur, Gérard Desnoyers. Le prix de consolation, don du trésorier Paul Andrew, a été décerné à R. Lachance.

Voici le classement des joueurs :

LA CLASSE "A"

sur 1300

1—Jos. O'Neil	1300	13	0
2—Pierre Gingras	1280	11	2
3—Emile Morisette	1276	11	2
4—James O'Neil (2)	1246	11	2
5—Ant. Morissette	1036	6	6
6—J.-B. Voiselle	983	5	8
7—James O'Neil (1)	952	5	6
8—Sosario Dion	811	5	5
9—A. Dubo's	906	4	7
10—A. Clermont	981	4	9
11—Jos. Gingras	899	0	13

LA CLASSE "B"

sur 400

1—Jos. Morissette	379	7	1
2—Gérard Desnoyers	379	6	2
3—R. Gagné	361	5	3
4—Gérard Tardif	379	5	3
5—Louis Miller	350	5	3
6—W. Paquet	340	5	3
7—A. Pelletier	256	2	5
8—P. Jourdain	224	1	5
9—R. Lachance	149	0	8

Parmi les personnes présentes à la distribution des prix, on remarquait Pierre Gingras, vice - président, O. Andrew, trésorier, A. Clermont, ass.-trésorier, Jos. O'Neil, Jos. O'Neil, Jos. O'Neil, R. Lachance, Jos. Gingras, Mat. Fradette, Jos. Voiselle, R. Gagné, G. Tardif, G. Desnoyers, Ant. Morissette, Jos. Morissette Jos. Tar-M. Dan Lelaney de la Boswell's Brewery.

AU NATIONAL

La grande séance du club de baseball National aura lieu demain soir à la salle Saint-Pierre, à 8 heures 30. L'admission sera gratuite. Le comédien Beaupre sera au programme.

GRAND EUCHRE-BRIDGE

Le grand euchre-concert le dernier de L'Aiglon Inc., aura lieu lundi prochain le 27 avril, à la salle Montcalm de Loretteville. Ce euchre sera sous la présidence de MM. Gérard Falardeau, et Albert Chantal. De nombreux et riches cadeaux seront distribués aux vainqueurs. On peut les admirer dans la vitrine de M. Delphis Garneau, restaurateur.

Ce dernier euchre de la saison promet d'être couronné de succès. L'orchestre "L'Aiglon", comme toujours, sera à son poste et exécutera un programme tout à fait spécial pour cette fin de saison. Ceux qui n'ont pas encore acheté leur carte peuvent se les procurer chez tous les membres du club. Delphis Garneau Emile Falardeau et L.-P. Pleau. Des autobus partiront de Québec à 7 heures et 7 heures 30, (Place Jacques-Cartier) pour revenir après le euchre.

ST-GREGOIRE A BEAUPORT

Demain après-midi le club de baseball Beauport recevra la visite du St-Grégoire. Ce dernier étant reconnu comme un des meilleurs de la côte fera une dure lutte au Beauport, mais le capitaine Tremblay, avec ses nouveaux joueurs, espère lui aussi remporter une victoire. Ce sera la première fois que le Beauport recevra les joueurs du gérant Rousseau. Le public de la côte qui aime le baseball saura surement encourager les joueurs des deux équipes.

4e SUCCES DES YANKEES

Pittsburg, (Nationale), 25. — Trois "home-runs" consécutifs de Roger Hornsby, une fois que les Pirates eurent pris l'avantage par 5 à 0, ont été trop solides pour les locaux et les Cubs ont doublé le score à 10 à 5. Hornsby a frappé à la 3e, avec deux hommes sur les buts; à la 5e, aussi avec deux hommes sur les buts, et à la 6e, avec Cuyler, sur le deuxième but.

PARTIE NULLE

New-York, (Nationale), 25. — Les Giants et les Phillies ont fait partie nulle, au score de 7 à 7, en 12 manches, hier, au Polo Grounds. L'arbitre Klem a arrêté la partie à cause de la noirceur. Les Phillies ont obtenu trois points dans la première manche, mais les Giants ont égalisé le compte à 6-6 à la 6e. Après cette reprise, on a fait un "dead heat". Les deux clubs ont scoré à la 11e. Leach a sauvé la situation pour les Giants en frappant un deux-buts pour envoyer Critz au marbre. Collins a tenu les Giants à trois "hits" au cours des six dernières manches et deux tiers. Lee, des Phillies, et Ott, des Giants, ont frappé des coups de circuit.

APRES 6 ECHECS

Brooklyn, (Nationale), 25. — Après avoir subi six échecs aux mains des lanceurs gauchers, les Robins ont surpris Sherdel, hier, et ils ont battu les Braves par 6 à 1. Bissonnette a frappé un circuit et deux simples. Wright a cogné deux circuits.

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie, un ralliement des 7e et 8e manches a assuré la victoire aux Athletics, par 10 à 7, contre les Senators. Simmons a frappé un circuit et deux trois-buts.

A Chicago, Hudlin a tenu ses adversaires à distance jusqu'à la fin de la joute, alors qu'il a été pris à partie. Averell a cogné son 2e "home-run".

A Détroit, Whitehill a tenu les Tigers en échec et Schulte et Kress ont frappé des circuits pour permettre aux Browns de scorer deux fois.

A Boston, grâce à deux circuits de Gehrig et Ruffing (les deux avec un homme sur les buts et deux hors jeu) ont permis aux Yankees de compter 7 à 4 contre les Red Sox, hier, et de remporter une 4e victoire consécutive.

LIGUE INTERNATIONALE

A Newark, Joe Moore a marqué son entrée dans l'Internationale en frappant un circuit avec deux hommes sur les buts et le Montréal a été défait par 6 à 5.

SUR LE LOSANGE

Une foule totale de 441,691 personnes a assisté aux premières parties de la saison dans six des plus grandes ligues de Baseball Organisé. Le programme pour aujourd'hui et demain. — Wright dit que Jackson est le meilleur court-arrêt de la ligue Nationale. — Un marqueur ayant 36 ans d'expérience. — L'ancien lanceur Veil est décédé.

Le baseball sera très populaire aux Etats-Unis cette année s'il faut en juger par les chiffres d'assistance aux premières parties dans différents circuits. Il n'y a pas que les ligues majeures qui réunissent des foules considérables. Les mineures sont populaires. Une assistance totale de 247,162 personnes a été enregistrées lors de l'ouverture de la saison dans les grandes ligues. Le dimanche suivant, ce chiffre était dépassé puisqu'on totalisait 262,403, dont 80,403 au parc des Yankees. L'assistance aux 28 premières joutes des six principales ligues du Baseball Organisé a été de 441,691 soit 133,162 dans la ligue Américaine ; 113,000 dans la ligue Nationale ; 85,368 dans la Souther League ; 36,271 dans l'Association Américaine ; 25,200 dans la ligue du Texas et 48,000 dans la ligue Internationale.

AUJOURD'HUI, 25 AVRIL

Ligue Américaine : Cleveland à Chicago ; St-Louis à Détroit ; New-York à Boston et Washington à Philadelphie.

Ligue Nationale : Boston à Brooklyn ; Philadelphie à New - York. Chicago à Pittsburg et Cincinnati à St-Louis.

Ligue Internationale : Toronto à Baltimore, Rochester à Reading Buffalo à Jersey City et Montréal à Buffalo.

L'Association Américaine : Minneapolis à Toledo ; St-Paul à Columbus ; Kansas City à Indianapolis et Milwaukee à Louisville.

DEMAIN, 26 AVRIL

Ligue Américaine : Détroit à Chicago ; St-Louis à Cleveland ; New-York à Washington et Philadelphie à Boston.

Ligue Nationale : Boston à New - York, Chicago à Cincinnati ; Pittsburg à St-Louis et Philadelphie à Brooklyn.

Ligue Internationale : Même programme que le 25 avril.

L'Association Américaine : Même programme que le 25 avril.

WRIGHT ET JACKSON

D'après Glenn Wright, cap'taine des Robins Travis Jackson est le meilleur court-arrêt de la ligue Nationale. Wright qui est aussi un joueur - étoile, prétend que Jackson frappe mieux que lui, qu'il prend plus facilement une balle et qu'il a un meilleur bras.

LONGUE CARRIERE

John Gruber, le scoreur officiel de la ligue Nationale à Pittsburgh vient de commencer sa 36e saison comme tel. Gruber, un typographe alla à Pittsburg il y a 50 ans pour travailler au "Beobachter", un journal allemand. Les officiers de la ligue remarquèrent qu'il n'y avait guère d'erreur dans ses "boxe - scores" et ils le nommerent marqueur officiel a Pittsburgh. Il a toujours occupé ce poste depuis 36 ans. "Old John" est encore capable de distinguer un "hit" d'une erreur".

MORT D'UN ANCIEN

Frederick "Bucky" Veil, ancien lanceur de la ligue Nationale, est décédé récemment à Altoona, Pa. Il a succombé à une syncope de coeur. Veil était âgé de 49 ans.

PRUETT VENDU

Les Giants viennent d'annoncer qu'ils ont vendu au Newark de la ligue Internationale, le lanceur gaucher Herb Pruett. James Moore un jeune voltigeur, et Harry Rosenberg qui portait les couleurs des Giants en 1930, ont été envoyés au même club sous option.

LE CLASSEMENT DANS LA CLASSE A DE QUEBEC

Après les joutes de l'autre soir, les clubs de la classe "A", de l'Association locale des quilles, se classent comme suit :

	G	P
1—Hôtel Heldorado	15	5
2—Quebec Engraving	14	6
3—All Stars	13	7
4—Cantin	9	11
5—Taverne Royale	8	12
6—Vieux Jeux	8	12
7—Brasserie Boswell	7	13
8—Frontenac	6	14

Voici la liste des meilleures moyennes :

	Pts	P	Moy
1—P. Pichette	7933	55	144.2
2—J. Pouliot	7933	55	144.2
3—E. Lafrance	6975	49	142.3
4—F. Raymond	7811	55	142.
5—H. Herf	4891	35	139.8
6—R. Pelletier	7572	55	137.6
7—P. Métivier	6833	50	136.6
8—L. Guttman	7398	55	134.5

LE BASEBALL

Ligue Américaine

New-York, 7 ; Boston, 4.
Washington, 7 ; Boston, 10.
Cleveland, 8 ; Chicago, 1.
St-Louis, 2 ; Détroit, 4.

Ligue Nationale

Philadelphie, 7 ; New-York, 7.
Boston, 1 ; Brooklyn, 6.
Chicago, 10 ; Pittsburg, 6.

L'Ass. Américaine

St-Paul, 6 ; Toledo, 5.
Kansas City, 0 ; Louisville, 2.
Milwaukee, 3 ; Indianapolis, 12.
Minneapolis, 10 ; Columbus, 13.
Minneapolis, 10 ; Columbus, 5.

Ligue Internationale

Montréal, 5 ; Newark, 6.
Rochester, 8 ; Reading, 4.
Buffalo, 10 ; Jersey City, 8.

Washington . . . 000 000 700— 7 11 1
Philadelphie . . . 200 000 35x—10 13 0
Marberry et Spencer, Jones; MacDonald, Grove, Mahaffey, Earnshap et Cochrane.

New-York . . . 002 043 000— 7 9 0
Boston . . . 010 000 300— 4 6 0
Ruffing et Dickey; Moore, Lisenbee, Brillheart, Kline et Berry.

St-Louis . . . 000 002 000— 2 5 3
Détroit . . . 200 000 11x— 4 9 0
Gray et Ferrell; Whitehill et Schang.

Cleveland . . . 160 010 000— 8 10 1
Chicago . . . 000 000 000— 1 7 1
Hudlin et Sewell; Thomas, McKain et Henline.

Ligue Nationale

Philadelphie 300 210 030 010— 7 14 2
New-Yorw . 001 221 000 010— 7 8 2
H. Elliott, Watt, Collins et Davis. Rensa; Walker, Morrell, Donohue, Chaplin, Hubbell et O'Farrell.

Chicago . . . 033 033 001—10 16 0
Pittsburg . . . 230 000 010— 6 12 1
Blake, Sweetland et Hartnett; French, Willoughby, Grant, Bednar et Hemsley.

LE "SOFTBALL" ET LE CROQUET A LA VOIRIE

Les amateurs de Sam. Méthot auront une forte équipe de "softball" et elle sera bientôt en mesure de jouer contre tout venant. — Des améliorations au jeu de croquet. — Assemblée de la ligue lundi.

VOYAGES DURANT L'ETE

Le club sportif de la Voirie a formé cette année un comité de "softball" lequel a recruté, parmi le personnel du département, des joueurs qui pourront faire face avant longtemps à la plupart des équipes de la ville. Il y aurait aussi des joutes entre les différents services du département. Quelques voyages à l'extérieur sont aussi au programme. La présidence et la gérance ont été confiées à M. Harry Ledden, un amateur bien connu dans le district comme arbitre et le secrétaire P. Vincent. Les autres directeurs sont MM. Sam. Méthot, C.-W. Travis et T. Berthiaume.

CROQUET A LA VOIRIE

Les ouvriers sont déjà à l'oeuvre et dans quelques jours les joueurs du Club de la Voirie retrouveront leur terrain de croquet tellement transformé, suivant les réglements de ce jeu, qu'ils pourront alors, sans crainte, recevoir les meilleurs joueurs de la ville. Le club a reçu une invitation de faire partie de la ligue de croquet St-Jean-Baptiste et il a délégué MM. J.-P. Godbout et J.-B. Desbois pour le représenter à l'assemblée de cette ligue, lundi, le 27 courant. Des joueurs comme Boulanger, Perrault, Labbé, Dumas, Lacombe, Beaudet, Pigeon, etc., feront certainement face à la musique au cours de cette saison. Comme les années dernières, les joueurs de la Voirie iront certainement se mesurer avec leurs anciennes connaissances de Saint-François d'Assise et de Val Saint-Michel. Le président Lamarche a donné l'assurance qu'il conduira ses hommes à l'assaut avant longtemps. Sous la direction de MM. J.-B. Desbois, P. Godbout, J.-A. Labbé, J. Blondeau, L. Dubord et Sam. Methot, le club de la Voirie continuera à faire parler de lui.

Boston . . . . 000 010 000— 1 5 0
Brooklyn . . . 000 301 02x— 6 13 0
Sherdel, Cunningham et Spohrer, Gronin; W. Clark et Lopez.

Ligue Internationale

Montréal . . . 202 001 000— 5 9 0
Newark . . . 000 033 00x— 6 7 2
Brown et Head ; Harvin, Milligan, Mangum et Hargreaves.

Babe RUTH, blessé, est transporté en-dehors du champ de jeu.

LE NATIONAL AU C. N. R.

Le club de baseball National jouera au terrain du C. N. R., à Saint-Malo, au cours de la première saison. Il inaugurera demain sa série de pratiques. Tous les joueurs qui veulent faire partie du club sont bien priés d'en prendre note. Les officiers du National désirent remercier la direction de l'association du C. N. R., dont M. Billy Walsh est le président. Le National espere jouer sa première partie le premier dimanche de mai.

CINQ EQUIPES DANS LA LIGUE DE BATBALL DE LA COTE DE BEAUPRE

Une nouvelle ligue de batball a été organisée hier soir à Boischâtel sous le nom de "Ligue de la Côte de Beaupré". Cinq équipes en font partie. Ce sont: le Giffard le Beauport, le Courville, le Boischâtel et l'Ange-Gardien. La saison commencera le 2 mai. Le président du circuit est M. Lucien Lefrançois. M. Eugène Lortie est le secrétaire-trésorier.

PARTOUT OU SE RASSEMBLENT LES HOMMES ELEGANTS

... la Couleur, ce Printemps-ci, est le Secret du Chic

Nuances discrètes et tons plus vifs, nouveaux modèles, couleurs nouvelles, bords aux formes inédites . . . tout cela annonce le Printemps et—surtout—affirme la supériorité de la Marque Brock. Nous sommes aussi fiers de présenter les nouveaux Brocks que vous le serez de les porter.

Prix: 7, 8, 10 et 20 dollars
(Notez le St. Lawrence à $5)

BROCK
CHAPEAUX
par
WOLTHAUSEN
BROCKVILLE
Chapelier des élégants depuis plus d'un demi-siècle

Achetez votre nouveau BROCK chez **N.-E. PAPILLON** 406 St-Jean

Les Chapeaux BROCK et ST-LAWRENCE sont Synonymes de Style et de Distinction.
NAP. JACQUES
128-132 ST-JOSEPH QUEBEC

J.-B. Laliberté LIMITEE
145, RUE ST-JOSEPH
Nous vendons le chapeau BROCK

Holt, Renfrew & Co Limited
Un choix complet de chapeaux BROCK

"STRIKE ONE"
Costumes
Bâtons
Balles
Souliers
Etc. Etc.

Si c'est pour du sport, nous l'avons.
Assortiments complets
Prix spéciaux pour clubs et Ass. Sportives.
Quebec Sporting Goods ENR.
68 Rue St-Jean Québec

Confiez vos Vêtements
--- CHEZ ---
Mathieu NETTOYEUR - CLEANER-DYER - TEINTURIER
4-1600
Robes, Manteaux, Habits, Paletots, etc. sont en sûreté sous ses soins. Confiez à des mains expertes le soin de remettre à neuf ces vêtements défraîchis.

LIQUIDATION FINALE
De la Balance du Stock de J.-M. CLEMENT

Tout est sacrifié afin de livrer le magasin le 1er mai. Ce stock ayant été acheté à un prix très bas nous pouvons vous l'offrir à un prix exceptionnellement réduit. Profitez des aubaines des dernières journées de cette vente. Voici quelques valeurs choisies parmi des centaines qui vous intéresseront.

COMPLETS et PALETOTS

PALETOTS en Tweed, $18.00 pour **12.95**

Genre Gabardine Valeur de $25.00 pour . . **15.95**

COMPLET En serge bleu-marine. Valeur $25.00 pour . . **15.75**

En Worstead anglais, $35.00 pour **23.50**

En "WORSTEAD" bleu-marine. Valeur $35.00 pour **23.50**

Habits de Fumeurs

d'une valeur de $6.50 à $8.00 pour . . **3.75**

Une autre ligne d'une valeur de $7.50 à $10.00 pour **5.00**

CRAVATES

Un lot de belles CRAVATES. Valeur de .75 à $1.00 pour . . . . . **.59**

Un choix dans les plus nouvelles lignes. Valeur de $1.50 à $2.00 pour . . . . . **.99**

Chapeaux de Paille

Un lot de CHAPEAUX de paille de la dernière nouveauté. $1.50 à $2.00 pour . . . . . **.75**

CHAPEAUX de paille. Qualité supérieure. Valeur de $3.50 à $4.00. En vente pour **1.75**

Robes de CHAMBRE

Beaux dessins en satin et soie. Valeur de $16.00 à $20.00 pour . . **9.50**

Casquettes

CASQUETTES, dans toutes les nuances et pointures. Valeur de $1.50 à $2.50 pour . . . . . **.95**

PYJAMAS

PYJAMAS pour messieurs. Valeur de $2.50 à $3.00 pour . **1.50**

PYJAMAS de qualité supérieure. Valeur $3.50 à $4.00 pour **2.00**

CHAPEAUX

marques
"Stetson"
"Super-Brock"
Valeur $8.50 à $10.00 pour **4.95**

"BORSALINO" "BUCKLEY", valeur $7.50 pour **3.95**

"FOSTER", formes melon en feutre Valeur de $2.50 à $3.00. Spécial . . **1.49**

Jean M. CLEMENT
183 Rue St-Jean -:- -:- Québec

Lire ces pages d'annonces ajoute le profit à un agréable passe-temps

TARIF des Annonces Classifiées L'EVENEMENT

TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire ; chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

ou vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . . Tél.	2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5ème Rue. Tél.	2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . . Tél.	2-4113-M
EUGENE PARENT, rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . . Tél.	2-5519-M
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Valier . . Tél.	2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . Tél.	3-0738
J.-A LEVESQUE, 146, 3ème Rue . . . . . Tél.	2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . . Tél.	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131 rue St-Valier . . Tél.	7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 2714, rue St-Joseph . . . . . Tél.	3-0809
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier . . . . . Tél.	2-1681
JOS. COTE (Ltée), Succursale No 1, 179, rue St-Joseph . . . . . Tél.	2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean . . . . . Tél.	2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean . . . . . Tél.	2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade . . . . . Tél.	2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph . . . . . Tél.	2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph . . . . . Tél.	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean . . . . . Tél.	2-4117
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph . . . . . Tél.	2-4327
Sucursale No 9, 46, Côte de la Montagne . . . . Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176, 3ème Avenue . . . . . Tél.	2-7457
Succursale No 126 27, rue St-Joseph. . . . . Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15, Chemin Ste-Foy . . . . Tél.	2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul . . . . . Tél.	2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél.	2-7700

PERDU

MONTRE-BRACELET en platine et diamant, perdue jeudi après-midi dans le haut de la ville. Récompense. Rapporter au BUREAU DE L'EVENEMENT. Dépt. des annonces. 279-4-1

TROUSSEAU DE CLEFS perdu. Récompense promise à la personne qui le rapportera à T. LEVASSEUR, chaîne 221, Hôtel Clarendon, Québec. 277-6-1

DEMANDES D'AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés dans chaque compagnie d'assurance pour solliciter contre accidents, maladies, vol, bris de glaces, responsabilité, cautionnement, assurance-automobile, etc. Commissions très élevées aux vendeurs expérimentés. Ecrire aujourd'hui même pour application et contrat à Case 2040, Montréal. 264-26-5

EMPLOIS DEMANDES

POSITION DEMANDEE. — Un chauffeur d'automobile de dix ans d'expérience demande position ; peut prendre soin de jardin, sait soigner et nettoyer les autos, connaissance de la mécanique de tête. S'adresser à Georges Lepage, 1e étage, 6 rue Ste-Hélène, a.p. 3284. 279-4-2

VOUS TROUVEREZ une bonne femme de toutes sortes en vous adressant par téléphone à 5-4547. 274-6-20

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, $5 par mois. Jeunes gens et jeunes filles. Inscrivez-vous immédiatement aux cours du soir de l'Institut J. Thomas, No 25, rue St-Stanislas. Tél. 2-7499. 278-6-21

ALLEN METHOD — Vous-même aussi des leçons d'anglais qui seront totalement différentes de celles qui se donnent ordinairement ? Demandez une entrevue avec Miss ALLEN, si vous désirez obtenir des résultats 50 pour cent meilleurs. Tél. 2-2764-W. 4-11

Mlle STURTON donnera des cours anglais. Spécialité : avec des heures au goût de l'école. Mon enseignement est garanti. Donnez-moi une entrevue. S'adresser : No 8, RUE STE-FAMILLE. Tél. 2-8353-F.

NOUVELLE METHODE. — L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 2 mois. 20c la leçon. Ecrivez aujourd'hui. S'adresser à A.-F. FORTIER, St-Ubalde, Co Portneuf, P. Q.

FEMMES DEMANDEES

CORSET SPENCER CO. demande dame active et ambitieuse comme représentante. S'adresser à Mme B. ST-PIERRE, No 24 Côte du Couillard, Tél. 5-9876, de 8 à 9 heures a.m. 279-6-12

NOUS AVONS BESOIN de femmes ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout payé. Ecrivez à la machine. Ecrire à ONTARIO NECKWEAR CO., Dept. 184, Toronto 8, Ont.

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine. S'adresser au No 108, RUE ST-CYRILLE, ou par téléphone 3-2092.

SURVANTE GENERALE demandée. S'adresser au No 210, RUE CREMAZIE. Tél. 6933. 278-3-12

HOMMES DEMANDES

ON DEMANDE un voyageur d'expérience, ayant une automobile et pouvant s'occuper d'un "side line" à commission. Un homme ayant des connaissances dans la marchandise sèche préférée. S'adresser à M. G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec. 278-3-13

VENDEURS DE JOURNAUX demandés S'adresser à M. CHAMBERLAND, No 162, rue Bouffard.

DEMANDES

ON DEMANDE (DIVERS)

NOUS ACHETONS les cartes Turret à 20c la série ou 35c le cent, mêlées. Nous donnons 3 cartes Turret gratis avec chaque achat de 25c. S'adresser à G. MERCIER, No 76, Côte de la Montagne, Québec. 6—52

ON DEMANDE à acheter les bouteilles vides de bière. S'adresser par téléphone à 3-4667. Nous allons à domicile. 264-26—16

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS ST-GABRIEL, No 79, logement de 6 chambres plus bain, eau chaude à l'année, poêle à gaz, planchers bois dur. S'adresser au No 79, RUE ST-GABRIEL, App. No 2, Tel. 2-5779-J. 274-6—17

APPARTEMENTS BERUBE, Limoilou, suites de deux et trois pièces, meublées, à louer, avec gaz, électricité. S'adresser au No 50, 3ème AVENUE, Tel. 4-4390. 12—17

APPARTEMENTS de 4 à 5 chambres, aussi chambre seule, réfrigérateur électrique, aux Appartements Lincoln, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge. 265-26—17

BEAUX APPARTEMENTS de 2 et 3 chambres, meublés, chauffés, poêle à gaz, glacière, etc., rues Ste-Angèle et ste-Flavien. Références exigées. S'adresser au No 41, DES REMPARTS. Tel. 2-2381. 270-2—17

APPARTEMENTS ALICE

No 20, AVENUE LAURIER, près du Parlement, un magnifique logis de huit chambres et chambre de bain, chauffé, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser à P. LANGLAIS, Tel. jour 5154, soir, 3-0240.

PARLIAMENT VIEW. — Appartements à louer de 3 et 5 chambres, relativement à neuf, chauffé, eau chaude à l'année et concierge. S'adresser à Parlement pour le 1er mai. S'adresser au No 37 1-2, GRANDE-ALLEE. Tél. 2-1740-W ou 5-6761. 270-12—17

BUREAUX A LOUER

SALLE D'ECHANTILLON

A LOUER, deux magnifiques salles pour cause de déménagement. S'adresser à NATIONAL CASH REGISTER, édifice Bedard, No 251, rue St-Joseph, chambres 103-104. 275-6—18

BUREAUX, entrepôts, salles d'échantillons, de toutes grandeurs. Service de l'ascenseur, à l'Edifice Seguin, coin St-Roch et Boulevard des Fossés. S'adresser sur le lieux, au gardien, ou à M. N. CARETTE, Tél. 2-0624-W. 262-26—16

BUREAUX plain-pied, chauffés, grandeur 23 x 16, avec ou sans vitrine, situés au No 263, rue St-Paul. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec. Tél. 2-6403. 274-26—16

BUREAUX A LOUER, de différentes grandeurs, très bien éclairés, chauffés, service d'ascenseurs à passagers et à fret, etc. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec. Tél. 2-6403. 274-26—16

RUE BUADE, No 15, magnifiques bureaux (6) à louer. S'adresser à JOS COTE LIMITEE, No 188, rue St-Paul. Tels. 2-1242 ou 7258. 279-26—18

CHAMBRES A LOUER

A LOUER. — Une suite d'appartements meublés, avec bain privé, aussi grande chambre bien éclairée. Recompense. S'adresser au No 3, RUE COLLINS, Tél. 2-0853-F. 277-6—20

A LOUER, grandes et petites chambres, bien éclairées, usage du bain et du téléphone, chambres à eau chaude pour le mois ou mai au No 10, rue Hebert. S'adresser au No 10, RUE HEBERT. Tél. 2-5240-W. 274-6—20

A LOUER — Deux jolies chambres meublées de toutes les améliorations modernes, pour deux jeunes hommes, rue St-Jean, et bain sur le même étage. Pour informations, s'adresser au No. 374, RUE ST-JEAN ou par tel. : 2-6690-W. 277-3—20

BELLES CHAMBRES, grandes et petites. Tous les planchers eau chaude et toutes les améliorations modernes. Conviendraient pour une ou deux personnes. S'adresser au No 16, RUE STE-URSULE, Tél. 2-1612-W. 274-6—20

CHAMBRE bien ensoleillée, eau dans la chambre. S'adresser au No 38 RUE BAUDRY, coin St-Eustache, Québec.

CHAMBRES A LOUER pour le premier mai, usage du téléphone. Conviendrait chez-soi. S'adresser au No 222, RUE STE-HELENE, Tél. 2-9054 2-8-6—20

CHAMBRES A LOUER. — On trouvera deux belles chambres à louer, dans la plus belle localité de Québec, en face des Champs de Bataille. Pension privée attenante à la maison. S'adresser par téléphone au No 6179.

CHAMBRE CONFORTABLE à louer dans maison à appartements, 1er plancher, eau chaude à carreau. S'adresser entre 6 et 8 heures p.m. 111 Soudé-ge. 279-6—20

CHAMBRES A LOUER, dans une famille privée, situées Grande-Allée. Tout le confort possible. Prix raisonnable. S'adresser par téléphone à 4-0431 entre 1 et 2 heures et 6 et 7 heures p.m. 277-6—20

GRANDE CHAMBRE double, pour deux garçons ou deux jeunes filles, coupe marie bain sur étage, eau dans la chambre. Aussi repas à la carte à louer : chambre No 23, RUE CHARLEVOIX. Tél. 2-8364 279-6—20

GRANDES ET PETITES CHAMBRES, fenêtre donnant sur la rue en face du théâtre Canadien. Améliorations modernes. S'adresser au No 206 1-2, RUE ST-JEAN, Tel. 2-1940. 279-6—20

GRANDE CHAMBRE avec grande garde-robes, eau chaude, chambre de bain, usage du téléphone. Prix modéré pour 1ère. Place centrale, en face du Patronage No 53, RUE ST-OLIVIER, Tel. 2-3366-F. 277-6—20

JOLIES CHAMBRES propres, bien éclairées, dans maison tranquille où l'on ne prend pas de touristes. Améliorations modernes, usage du téléphone. S'adresser au No 7, RUE STE-FAMILLE. 256-26—20

RUE ST-JEAN, No 375 1-2, chambre genre boudoir, $18.00 par mois, grande chambre pour deux messieurs, $25.00 ou monsieur seul, $18.00, petite petite chambre, $12.00 avec eau courante dans les chambres, meublées, tranquilles, téléphone privé sur le même étage. Tel. 2-0530. 279-6—20

28 RUE COUILLARD, belles chambres avec gaz, eau courante, propres et tranquilles. Prix modéré. S'adresser sur les lieux ou tel. 2-4301 275-12—20

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE ET PENSION, propre et confortable, avec eau courante chaude et froide. S'adresser au No 40, RUE STE-URSULE, Québec. 267-26—20

CHAMBRES A LOUER, avec toutes les améliorations modernes, avec pension si désiré. S'adresser au No 101, RUE FLEURIE, ou Tel. 3-3781. 275-6—20

CHAMBRE ET PENSION, No 81, rue St-Gabriel, à la semaine ou au mois. Tél. 2-3340-W. 279-6—20

A LOUER

CHAMBRES ET PENSION

NEW LONDON CAFE

ESSAYEZ notre repas à 35c, ou 10 repas pour $2.75. Nous servons les meilleurs repas. Venez et amenez vos amis No 42, RUE NOTRE-DAME, Tél. 2-2081. Sito You, propriétaire. 258-26—26

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres privées, chambres privées. Interne en permanence Medecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hopital (antiseptie, sterilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier), chapelle. Discretion absolue. Adresse Mère Directrice, No 682, CHEMIN STE-FOY, Québec. Tel. 7067. 272-26—29

MATERNITE PRIVEE licenciée, absolument confidentielle. Repas servis dans chambres. Usage du bain, téléphone. Confort du chez-soi, chez dame d'une grande expérience. Prix modéré. Tel 6865. No 29, RUE ST-ANSELME. 267-26—20

RUE ST-ANSELME, No 50, coin St-Joseph, chambres à louer, bien éclairées, garde-robes. Pension si désiré. Tel. 3-3477 277-6—20

ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOTS à l'épreuve du feu, 12,000 pieds de plancher, pouvant être divisé, chauffé ou non chauffé. Aussi bureau commercial. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul. Tel. 2-6403. 261-26—21

ENTREPOT situé au No 9 rue Ste-Marguerite à louer. S'adresser au No 39, RUE ST-ROCH. Tél. 4-1467. 279-3—21

TROIS PLANCHERS de 27 x 43, chauffés, centre commercial, à proximité de l'Hôtel de Ville. Servirait pour entrepot et bureaux. Prix modéré. S'adresser au No 30, RUE GARNEAU. 267-26—21

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENT D'AIGUILLON, No, 32, deux logements de 6 chambres, chauffés, eau chaude domestique à l'année. No 67, rue d'Aiguillon, chambres chauffé, réfrigération électrique. Chacun de tout. S'adresser ou No 34, RUE ST-AUGUSTIN. Tel. 2-1764 , Rés. 2-1727. 263-26—23

AVENUE LEVIS, No 17, logement dans maison neuve de 6 chambres, plus chambre de bain en tuile, eau chaude à l'année, fini moderne, chauffé. Près d'à Monument des Braves. S'adresser à ANT SEVIGNY, No 375, rue St-Olivier. Tél. 3-2701 259-26—23

AVENUE DES ERABLES, No 101, logement de 7 pièces, chauffé, No 423 rue St-Jean, 5 et 6 pièces, chauffés. Améliorations modernes. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 425, rue St-Jean. Tels. 2-1752 ou 2-0851 276-6—23

AVENUE CARTIER, No 135, logement à louer, 6 pièces avec chambre de bain en plus, chauffé, clair de neige et vidanges, eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser à MAGLOIRE GIRON LIMITEE, No 311, rue Richardson. Tel. 6170 275-6—23

BOULEVARD ST-CYRILLE, No 193, logement 6 pièces plus chambre de bain, système de chauffage, plancher en bois dur, et balcon, dépense froide, etc. Tel. 9.669. 279-6—23

LOGEMENTS A LOUER

COTE D'ABRAHAM, Nos 108-111, 2ème étage, logements de 6 chambres, maison neuve, chambre de bain en tuile, prix modique, des plus modernes, chauffés. Aussi garages à louer. S'adresser au No 24, COTE DU PALAIS, Tel. 2-2153, le soir 2-5589 266-26—23

FLAT MEUBLE, bas, 5 chambres plus chambre de bain, avec garage. Possession le mai, à l'année. S'adresser au No 31, RUE ST-GABRIEL. 257-26—23

LOGEMENTS de 4 et 5 pièces meubles ou non, aussi suite, réfrigération électrique, aux Appartements Lincoln, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge ou au No 263, RUE ST-PAUL. Tel. 2-6403 264-26—23

LOGEMENTS de 4 et 6 chambres, chauffés. Améliorations modernes. Service du concierge. A "Beaumanoir", 108, Avenue des Erables; "Elisabeth", 50, rue Fraser. S'adresser aux concierges sur les lieux. Tél. 2-1475. 262-26—23

LOGEMENTS A LOUER, No 2, rue des Zouaves, 5 chambres; No 50 1-2, Côte Ste-Genevieve, 4 chambres; 1 maison près de l'église de Sillery, 3 maisons au Petit Cap, Québec. Maison et 1 maison à St-Jean Port Joli. G.-A PARADIS, notaire, No 449, rue St-Jean, Québec. 275-6—23

PLACE CLIFF VIEW, No 4, logement chauffé à louer, 7 pièces, améliorations modernes. S'adresser au No 6, PLACE CLIFF VIEW, Tel. 2-7172-J ou 2-4533. 258-26—23

RUE CLAIRE-FONTAINE, No 17, beau logement, 4 pièces non chauffé, très propre avec améliorations modernes. Se parler d'abord. S'adresser au No 20, AVENUE DE BERNIERES, Tel. 7304 278-6—23

RUE D'AIGUILLON, No 85, logement à louer, 5 pièces, chauffé, chambre de bain, $37.00 par mois, clair de neige et vidanges. S'adresser au No 85, RUE D'AIGUILLON. 265-26—23

RUE STE-JULIE, No 34, logement de 5 pièces plus chambre de bain, dépense, chauffé, avec améliorations modernes, garage si désiré. S'adresser de 2 à 5 heures p.m. sur les lieux. Tel. 8242 278-6—23

RUE ST-EUSTACHE, No 68, logement de 6 chambres plus bain, chauffé, planchers en bois dur. S'adresser à JOS ROYER, No 68, rue St-Eustache. Tel. 2-7626 277-6—23

RUE DOLBEAU, No 60, logement à louer, 6 pièces plus chambre de bain, fournaise, avec grande galerie et cour. S'adresser au No 58, RUE DOLBEAU. Tél. 7220. 275-6—23

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

RUE ST-OLIVIER, No 151 1-2; No 55, rue St-Patrick, No 68, rue Crémazie, No 96, rue Sutherland, 5 logements de 3, 5, 6, 7 pièces, chauffés et non chauffés. Aussi bureaux à louer, No 104, rue St-Jean. S'adresser à JOS. ROBITAILLE, No 168, rue Richelieu. Tel. 2-3288. 259-26—23

RUE FRASER, No 87, 6 appartements, No 44, rue Jeanne d'Arc, 5 chambres, avec fournaise No 79, Avenue Bourlamaque, 6 chambres, chauffé. Aussi garage, rue Fraser. S'adresser à LAVOIE & FRERE, Tel. 3-4213, 7334, 3-4489. 278-26—23

RUE ST-JEAN, No 105, logement de 5 chambres. Conviendrait aussi pour salon de coiffure. Rue Ste-Angèle, No 25, logement de 6 chambres, réparé à neuf. S'adresser à PAUL TURCOTTE No 68 1-2 rue St-Jean. 277-6—23

RUE ST-JEAN, No 434, deux plain-pieds de 5 pièces, très modernes, et chauffés, un meublé et l'autre non meublé. S'adresser au Dr GRENIER, No 434, rue St-Jean. 257-26—23

RUE CHARLEVOIX, No 15, logement à louer, 5 pièces plus chambre de bain, chauffé, système à l'huile. Prix $40. S'adresser au No 24, COTE DU PALAIS. 256-26—23

RUE D'AIGUILLON, No 85, logement à louer, 5 pièces, chauffé, chambre de bain, clair de neige et vidanges. S'adresser au No 85, RUE D'AIGUILLON. Tel. 2-7953.

RUE BUADE, No 15, logement à louer, 7 pièces, aussi rue St-Valier, No 168, logement de 9 pièces. S'adresser à JOS. COTE LIMITEE, No 188, rue St-Paul. Tels. 2-1242 ou 7258. 279-26—23

RUE ST-EUSTACHE, No 32 1-2, logement de 6 chambres, réparé à neuf, libre immédiatement. S'adresser à O.-F. BOUCHER, No 46, rue St-Eustache. Tel. 2-7789. 279-6—23

RUE STE-URSULE, Nos 57 et 59, flat à louer. Eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser à M. HUGUES REG'D, coin St-Patrick et Berthelot, ou au No 74 RUE ST-LOUIS. 278-26—23

RUE SCOTT, No 147, près Grande-Allée, beau flat moderne à louer, 6 chambres plus chambre de bain, chauffé, eau chaude, frigidaire. Tel. 2-3244-M. 278-2—23

RUE STE-ANNE, No 24, logement chauffé, de 5 chambres. S'adresser chez HOLT & RENFREW, rue Buade. 275-6—23

RUE JEANNE D'ARC, No 15, logement de 9 chambres, chambre de bain, réparé à neuf, fournaise, cave, cour et garage. S'adresser au No 15, RUE JEANNE D'ARC, Tel. 2-2429. 276-26—23

RUE ST-JEAN, Nos 120-128, logements de 6 chambres plus chambre de bain, très propres et ensoleillés. Près de l'église St-Jean-Baptiste. S'adresser à EUG. BROUSSEAU, No 426, rue St-Jean. 12—23

RUE FRASER, No 99, 3ème étage, logement de 7 appartements, eau chaude à l'année. Service du concierge. S'adresser à JOS BILODEAU, No 46, rue Caldwell, Saint-Roch, Tél. 6545 276-26—23

RUE COUILLARD, No 38, 4 chambres plus chambre de bain, en parfait ordre, chauffé à l'huile. Libre le 1er avril. S'adresser à ANTOINE DROLET, Tél. 2-0280-J. 276-6—23

ST-JEAN-BAPTISTE, deux logements chauffés, 1er étage, 5 chambres plus chambre de bain, 2ème étage, 6 chambres plus chambre de bain. Grande cour, écurie de 6 places, garage, boutique, etc. 72, 16 S'adresser au No 35, RUE LA TOURELLE. 12—23

UN LOGEMENT de 6 chambres et chambre de bain, chauffé et planchers de bois dur à louer à 27 Avenue Cartier. S'adresser à 29 1-2, Avenue Cartier, tel. : 3-4896. 278-6—23

BELVEDERE

A LOUER. — 417 St-Cyrille. Maison détachée, ensoleillée, moderne. Un plain-pied, 2e étage : 7 chambres plus chambre de bain, chauffée, dépense froide, eau chaude à l'année. Grande galerie, cour, garage. Tel. 6003. 273-6—23

AVENUE BOUGAINVILLE, No 95, logement de 6 chambres plus chambre de bain chauffé. Améliorations modernes. Garage chauffé si désiré. S'adresser au No 99, AVENUE BOUGAINVILLE. Tel. 3955. 277-26—23

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 13, 36, 55, logements de 5 et 6 chambres plus chambre de bain, chauffés, très modernes, garage si désiré. S'adresser au No 5, AVENUE BOUGAINVILLE, Tel. 2949 ou 3-4840. 256-12—23

AVENUE CARTIER, No 43, 6 chambres, chauffé, premier étage. 73, AVENUE DES LAURENTIDES, 6 chambres, chambre de toilette en tuile avec douche, glacière électrique, eau chaude à l'année. S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, No 182, rue Latourelle. Tél. jour 5338, et le soir, No 143, rue Lockwell. Tél. 6986. 275-6—23

AVENUE DES BRAVES No 58, logement chauffé, comprenant : vivoir, fumoir, solarium, salle à manger, 2 chambres à coucher, cuisine, chambre de bain, poêle, foyer, réfrigérateur électriques, cave. S'adresser par téléphone à 3-4262. 274-26—23

COIN MARGUERITE-BOURGEOIS et St-Cyrille. 2 logements neufs à louer, 6 pièces plus chambre de bain en tuile, planchers de merisier, dépense, hangar. Améliorations modernes. Chauffés, clairs de neige et de vidanges. S'adresser à ARTHUR GENDRON, No 19, rue Prevost. 266-26—23

LOGEMENT A LOUER au No 366, rue St-Cyrille, coin de la rue Casault, 3e étage, 10 chambres plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser au No 362, RUE ST-CYRILLE. Tél. 3-4050. 6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BELVEDERE

RUE ST-CYRILLE, logement à louer, 6 chambres, chambre de bain, 2ème plancher, maison détachée, eau chaude à l'année. S'adresser au No 505, RUE ST-CYRILLE, Tel. 3-4095. 276-6—23

RUE CALIXA, près du chemin Ste-Foy, maison neuve, logement de 10 pièces plus bain, très moderne. Maison isolée, quartier résidentiel. S'adresser à EAST & MASSON, Avenue Cartier, Tel. 6761. 267-26—23

ST-SACREMENT, logements de 4, 5 et 6 chambres, modernes, finis à neuf, chauffés. Aussi magasin à louer. S'adresser à ISIDORE LAPERRIERE, No 80, rue Marguerite Bourgeois, Tel. 3-3711. 261-26—23

BAS DE LA VILLE

AST-FRANCOIS D'ASSISE, No 171 Boulevard Benoit XV, 5 chambres plus chambre de bain. S'adresser sur les lieux. Tel. 4-2197. 277-6—23

AST-ROCH. — Un beau logement de cinq appartements à louer. Aussi set de salon en très bon ordre à vendre. S'adresser au No 27, RUE LALLEMANT. 277-6—23

A LOUER, logement, 1er plancher, 3 chambres, chambre de bain, réservoir à eau chaude, plancher en bois dur, gaz, part de cave, 4ème Avenue près de l'église St-Fidèle. S'adresser à JOS. PAQUET, No 98, Côte d'Abraham. 278-6—23

A LOUER. — Boulevard Benoit XV. Logement de six pièces et chambre de bain, avec garage si désiré. Endroit idéal. S'adresser à EDOUARD DORION, 189 Boulevard Benoit XV, St-François d'Assise. Tel. : 4-2247. 277-6—23

BEAUPORT. — Plain-pied de 5 pièces, électricité, eau courante, grand terrain, près de l'église, écoles et chars. S'adresser à D.-GABRIEL VEZINA, No 25 rue St-Michel, Beauport, Tél. 2-7792 s. 6 273-6—23

BEAUX LOGEMENTS, de 6 chambres plus chambre de bain, eau chaude, planchers en bois dur, grandes vérandas situés aux No 389, 395, 397, rue Champfleury, près église et école de St-Pascal-Baylon. Magnifique vue. S'adresser au No 589, DE LA CANARDIERE, Tel. 4-4182 275-6—23

LOGEMENTS de 4, 5, 6, 7 pièces plus chambre de bain, avec toutes les améliorations modernes, chauffés et non chauffés situés aux Nos 634, 636-A, 64 rue St-Vallier, et 11-A, 11-B, rue, et 64 rue d'Argenson. S'adresser à ALEX. RENAUD, No 263, rue St-Paul, Tel 2-6403. 264-26—23

PLAINS PIEDS CHAUFFES

RUE ST-JOSEPH, No 33 1-2, 3 plain-pieds de 5 grandes pièces et chambre de bain, chauffés par propriétaire, nouvellement peinturés tapissés, et réparés. Possession immédiate. Aussi magasin chauffé, 50 x 19, avec cave, au No 31 rue St-Joseph. A-J. LEARMONTH, No 145, Avenue Murray. Tél. 5667. 276-6—24

RUE LAFAYETTE, très beau logement, 6 chambres plus chambre de bain, bien ensoleillé, grand balcon, etc. S'adresser à Tél. 5593 ou No 124, RUE LAFAYETTE, Tel. 6314. 276-12—23

RUE ST-JOSEPH, No 406, 2ème étage, logement de 5 pièces et chambre de bain, chauffé, planchers en bois dur. Aussi 6 pièces plus chambre de bain, au No 147, Boulevard Langelier. S'adresser au Notaire AUDET, Tel. 3-3378 278-6—23

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 13ème Rue, No 65, à louer, bas de 4 pièces et chambre de bain en plus, chauffé, grande cave et cour. S'adresser à A.-E. DIONNE, No 82, Côte d'Abraham, Tel. 2-5701-W. 6—23

LIMOILOU

A LIMOILOU, près de l'église, No 25 rue St-Albert, logements de 4 et 6 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes. S'adresser à R. JOBIN, No 25, sur les lieux, ou Tel. 2-5570 ou 4-4757. 274-6—23

LOGEMENTS A LOUER, 6 et 7 chambres, fournaise, eau chaude, très propres. S'adresser au No 183, 3ème AVENUE, Tél. 4-3159. 6—23

LIMOILOU, logement situé sur la 4ème rue, près 3ème Avenue, 7 chambres, plus chambre de bain, chauffé, moderne et très propre. S'adresser au No 64 4ème RUE, Tel. 4-1146 277-6—23

5ème RUE, Nos 5 et 7, logements dans maison neuve, 5 chambres plus bain. S'adresser à W. LAMONTAGNE, No 14 rue St-Joseph, ou No 55, rue St-Olivier. Tél. 2-1700 ou 2-0764 276-6—23

MAISONS A LOUER

A LORETTEVILLE, maison de 12 pièces à louer, située sur la rue Principale, près de l'église et des chars. Aussi garage, hangar et cour. Ecrire à Casier No 368, l'Evenement, Québec. 12—24

BUNGALOWS, à Boischatel, meubles, électricité, etc. Près de la grève. S'adresser à P.-W. DUVAL, No 271, rue St-Joseph. Tel. 3-0975. 275-6—24

HOTEL COLUMBUS, Sainte-Anne de Beaupré, très bon hôtel à louer, comprenant 52 chambres. S'adresser à ELZ. PORTIER LIMITEE, No 123, rue St-Dominique, Québec. 276-6—23

MAISON A LOUER, No. 12, rue Laporte. Belle résidence, récemment occupée par l'honorable John Hall Kelly. Location centrale, près de la Terrasse, avec vue sur le Jardin du Gouverneur. En parfaite condition, avec salon, salle à dîner, cuisine, vivoir, 4 chambres à coucher et en plus 2 chambres pour serviteurs, 3 chambre de bain, 2 foyers, garage privé. S'adresser à M. GUY BUDDEN, 4 des Bernières. Téléphone 3-1213 ou 2-0800. Heures des visites 2 à 6. 257-26—24

MAISON DE CAMPAGNE à louer, Lac St-Joseph, cottage meublé, électricité, foyer, tennis, quai, W. C. et eau courant, plage. $300.00. Ecrire à ELZ. TURCOTTE, No 70, rue St-Louis. 276-6—24

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

RUE CALIXA, près du chemin Ste-Foy, maison neuve, logement de 10 pièces plus bain, très moderne. Maison isolée, quartier résidentiel. S'adresser à EAST & MASSON, Avenue Cartier, Tel. 6761. 267-26—23

ST-SACREMENT, logements de 4, 5 et 6 chambres, modernes, finis à neuf, chauffés. Aussi magasin à louer. S'adresser à ISIDORE LAPERRIERE, No 80, rue Marguerite Bourgeois, Tel. 3-3711. 261-26—23

BAS DE LA VILLE

AST-FRANCOIS D'ASSISE, No 171 Boulevard Benoit XV, 5 chambres plus chambre de bain. S'adresser sur les lieux. Tel. 4-2197. 277-6—23

AST-ROCH. — Un beau logement de cinq appartements à louer. Aussi set de salon en très bon ordre à vendre. S'adresser au No 27, RUE LALLEMANT. 277-6—23

A LOUER, logement, 1er plancher, 3 chambres, chambre de bain, réservoir à eau chaude, plancher en bois dur, gaz, part de cave, 4ème Avenue près de l'église St-Fidèle. S'adresser à JOS. PAQUET, No 98, Côte d'Abraham. 278-6—23

A LOUER. — Boulevard Benoit XV. Logement de six pièces et chambre de bain, avec garage si désiré. Endroit idéal. S'adresser à EDOUARD DORION, 189 Boulevard Benoit XV, St-François d'Assise. Tel. : 4-2247. 277-6—23

BEAUPORT. — Plain-pied de 5 pièces, électricité, eau courante, grand terrain, près de l'église, écoles et chars. S'adresser à D.-GABRIEL VEZINA, No 25 rue St-Michel, Beauport, Tél. 2-7792 s. 6 273-6—23

BEAUX LOGEMENTS, de 6 chambres plus chambre de bain, eau chaude, planchers en bois dur, grandes vérandas situés aux No 389, 395, 397, rue Champfleury, près église et école de St-Pascal-Baylon. Magnifique vue. S'adresser au No 589, DE LA CANARDIERE, Tel. 4-4182 275-6—23

LOGEMENTS de 4, 5, 6, 7 pièces plus chambre de bain, avec toutes les améliorations modernes, chauffés et non chauffés situés aux Nos 634, 636-A, 64 rue St-Vallier, et 11-A, 11-B, RUE, et 64 rue d'Argenson. S'adresser à ALEX. RENAUD, No 263, rue St-Paul, Tel 2-6403. 264-26—23

PLAINS PIEDS CHAUFFES

RUE ST-JOSEPH, No 33 1-2, 3 plain-pieds de 5 grandes pièces et chambre de bain, chauffés par propriétaire, nouvellement peinturés tapissés, et réparés. Possession immédiate. Aussi magasin chauffé, 50 x 19, avec cave, au No 31 rue St-Joseph. A-J. LEARMONTH, No 145, Avenue Murray. Tél. 5667. 276-6—24

RUE LAFAYETTE, très beau logement, 6 chambres plus chambre de bain, bien ensoleillé, grand balcon, etc. S'adresser à Tél. 5593 ou No 124, RUE LAFAYETTE, Tel. 6314. 276-12—23

RUE ST-JOSEPH, No 406, 2ème étage, logement de 5 pièces et chambre de bain, chauffé, planchers en bois dur. Aussi 6 pièces plus chambre de bain, au No 147, Boulevard Langelier. S'adresser au Notaire AUDET, Tel. 3-3378 278-6—23

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 13ème Rue, No 65, à louer, bas de 4 pièces et chambre de bain en plus, chauffé, grande cave et cour. S'adresser à A.-E. DIONNE, No 82, Côte d'Abraham, Tel. 2-5701-W. 6—23

LIMOILOU

A LIMOILOU, près de l'église, No 25 rue St-Albert, logements de 4 et 6 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes. S'adresser à R. JOBIN, No 25, sur les lieux, ou Tel. 2-5570 ou 4-4757. 274-6—23

LOGEMENTS A LOUER, 6 et 7 chambres, fournaise, eau chaude, très propres. S'adresser au No 183, 3ème AVENUE, Tél. 4-3159. 6—23

LIMOILOU, logement situé sur la 4ème rue, près 3ème Avenue, 7 chambres, plus chambre de bain, chauffé, moderne et très propre. S'adresser au No 64 4ème RUE, Tel. 4-1146 277-6—23

5ème RUE, Nos 5 et 7, logements dans maison neuve, 5 chambres plus bain. S'adresser à W. LAMONTAGNE, No 14 rue St-Joseph, ou No 55, rue St-Olivier. Tél. 2-1700 ou 2-0764 276-6—23

MAISONS A LOUER

A LORETTEVILLE, maison de 12 pièces à louer, située sur la rue Principale, près de l'église et des chars. Aussi garage, hangar et cour. Ecrire à Casier No 368, l'Evenement, Québec. 12—24

BUNGALOWS, à Boischatel, meubles, électricité, etc. Près de la grève. S'adresser à P.-W. DUVAL, No 271, rue St-Joseph. Tel. 3-0975. 275-6—24

HOTEL COLUMBUS, Sainte-Anne de Beaupré, très bon hôtel à louer, comprenant 52 ch

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

J'ACHETE A DOM'CILE tout meuble et lingerie. Aussi à vendre, set de chambre, buffet (sideboard), cabinet de cuisine, cabinet à argenterie, set de salon, table à extension, commode, bureau, glacière, couchettes, sommiers, matelas, garde-robes. S'adresser à **L. BOUCHARD,** No 46, rue St-Nicolas, Tél. 2-8666. 266-26—41

J'ACHETE A DOMICILE tout meuble de seconde main, tel que couchettes, bureaux, commodes, cabinets à argenterie, etc. J'avertis aussi ma clientèle qu'au 1er mai mon magasin actuel sera transporté au No 11, Ancien Chantier (en face de la gare du Palais). **ALBERT BOUCHARD,** No 26, rue St-Nicolas. Tél 2-8277. 262-26—41

TABLE - POELE

MAGNIFIQUE TABLE de salle à manger pourvue de 2 planches extension, en excellent état. Beau poêle à gaz, propre, fonctionnant bien, fourneau, trois feux. S'adresser par téléphone à 2-6115.

NOUS ALLONS A DOMICILE et nous achetons toute sorte de meubles. A vendre divanette, set de boudoir, bureaux, tables d'oreiller en plumes, 50c chacune. **JOS. BOURGET,** No 11 1-2, rue Ancien Chantier, Tél. 2-8721. 276-6—41

POELE A GAZ, glacière, chaises, fauteuil, bureau, commode, etc. Visibles de midi à 2 heures et de 6 à 8 heures le soir. S'adresser au No 88, **AVENUE** Brown. 277-3—41

SECRETAIRE de fantaisie, avec chaise, table longue. S'adresser au No 52, **RUE ST-LOUIS,** Tél. 2-1291. 276-6—41

SET DE SALON antique, couvert en brocatelle, neuf morceaux; set de chambre, dessus en marbre, tables, chaises. S'adresser aux Nos 85 ou 89, **RUE DES FRANCISCAINS.** 275-6—41

TAPIS, PRELARTS de 14 chambres, tapis d'escaliers, 12 électroliers, ameublement de salon, lit complet, poêle à gaz, intérieur de cheminée en fonte et acier, foyer complet avec entourage de marbre, Machine à vendre, etc., etc. Le tout à sacrifier. S'adresser au No 21, **AVENUE STE-GENEVIEVE,** près du Château, Tél. 2-4301. 278-26—41

UN SOFA, un mobilier de chambre à coucher, un lit double avec sommier et matelas, un carré de tapis 3 x 4 verges, un carré de prélart 3 x 4 verges. S'adresser par téléphone à 2-7897.

VERITABLE OCCASION.—Chesterfield, table boudoir, rugs prélarts, à la verge, lits, sommiers, matelas, tales d'oreiller en plumes, bureau, glacière, cadres, écrans, poêle à gaz, poêle à charbon, lustres, draperies, lingerie, vaisselle, batterie de cuisine. S'adresser au No 76, **RUE DES FOSSES,** Tél. 8666. 276-6—53

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTOMOBILISTES. — Pièces d'automobiles usagées à vendre, toutes les marques de chars, à prix réduit. Station de service, huile, graisse, gazoline, etc. **AUTO PARTS SALES EXCHANGE REG.** No 65, 1ère Avenue, Limoilou, Tél. 4-2200 262-26—42

CARON TIRE SHOU avise ses clients qu'il est déménagé au No 56 1-2, rue Dorchester, et continuera le commerce de pneus usagés comme par le passé. Tél. 3-0163. 264-26—41

GARAGE STE-MARGUERITE

GARAGE pouvant contenir 100 chars, sortie facile. Aussi graissage, huilage, vente de gazoline. Nous sollicitons votre patronage. S'adresser à **J.-B. COTE,** No 69, rue Ste-Marguerite, Tél. 4-3034. 24—43

PNEUS USAGES. — Nous vendons toutes sortes de pneus usagés et nous achetons les vieux pneus. Réparation générale. Overland Touring, $20.00. **CARON TIRE SHOP,** No 28 1-2, rue St-Paul, Tél. 2-6899-W. 264-26—43

GARAGE CHARLESBOURG

SPECIALITE remorquage. Service du Club Automobile de Québec. Réparation générale, huilage et graissage. Nous sollicitons votre patronage. 271-26—41

LUDGER FERLAND, ENRG.

SPECIALITE : parties de toutes sortes et marques d'automobiles usagées. Batteries, pneus, tubes. S'adresser au No 84, 14ème RUE, ou au bureau, No 105, 1ère AVENUE, Tél. 4-2920.

VOUS TROUVEREZ toutes sortes de pièces d'autos usagées à prix réduit, batteries, pneus, tubes, etc., chez **JOSEPH BOULANGER,** No 305, rue Dorchester, Tél. 3-1261. Résidence, No 5, **RUE ST-LEON,** Tél. 9864. Ouvert tous les soirs. 273-26—41

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE. Chevrolet Coach 1930, peu de millage, très bon ordre, très propre. Essex Coach 1926, bon ordre, 3 pneus complètement neufs. Ford Coupé, avec boîte de livraison, pour épicier, boucher ou autre commerce, à vendre très bon marché. Conditions faciles. **GARAGE LEVESQUE,** Nos 77-85, 1ère Avenue, Tél. 4-4561. 2-8-26—42

AUTO CHRYSLER 1928, Sédan, 5 passagers, modèle "52", en parfait ordre. Occasion rare. Prix bas. S'adresser à **ST-GEORGES MORENCY,** No 70, Avenue Cartier, Tél. 5680. 6—42

AUTOMOBILES A VENDRE. Un camio Ford, un Sedan Ford. Bon marché. S'adresser à **PAUL RONDEAU,** No 104, rue des Franciscains. 273-26—42

AUTOS USAGES. Studebaker Touring, 7 passagers, six cylindres. Chalmer Sedan, 7 passagers, six cylindres, peu de millage. Très bonnes conditions de vente. **G.-H. TURCOTTE,** No 92, rue Caron, Tél. 3-0613. 276-6—42

AUTOS A PASSAGERS et camions usagés de toutes marques, en bonne condition, à vendre ou à échanger pour maisons privées, terrains, etc. S'adresser à ABATTOIR DES AUTOS, No 55, rue ed la Reine, Tél. 2-2777. 267-26—42

BUICK MASTER SIX en parfait ordre, très propre, cinq bons pneus, $125.00 comptant, balances à termes faciles. S'adresser au Garage **J.-A.-T. LAMBERT,** No 47, rue Notre-Dame des Anges, ou au No 174, 3ème AVENUE, Tél. 4-1506. 273-12—42

CHARS USAGES à partir de $50.00. Graham-Paige, Chrysler, Star, Essex, Jewett, Moon, Whippet, Dodge, Chevrolet, Ford. Conditions de paiement faciles. **COTE & COTE,** No 112, Boulevard Langelier. 266-26—42

RARES OCCASION

CHARS USAGES, 4 Graham-Paige Sedan 1929, comme neufs, au prix de $500.00 à $700.00. Dodge Sedan 1925, $100.00. Star Coach 1927, $150.00. Jewett Coach 1927, $200.00. Studebaker Sedan 1928, $350.00. Studebaker Touring, en parfait ordre, $75.00. Faut vendre d'ici au 1er mai. S'adresser à **G.-A. BERGERON,** No 46, 3ème Avenue, Tél. 4-4527 277-6—42

CAMIONS USAGES

CAMION GOTFREDSON 1 1-2 tonne, Dodge 2 tonnes, 1929. G. M. C. 2 tonnes, 1929. Reo 2 tonnes, 1929. Dodge 1 1-2 tonne, 1927. Rugby 1 tonne, 1929. Chevrolet 1 tonne, 1929. Fisher 1 1-2 tonne, 1925. Dodge Express, 1926. Ford Panel. Tous ces camions sont en très bon état. Conditions de paiement faciles si désiré. S'adresser à **MORISSET & FRERE,** angle des rues Caron et Prince-Edouard, Tél. 6629. 267-26—42

AUTOMOBILES

DE SECONDE MAIN à vendre. Paige Sedan, 6 cylindres, 7 passagers; Peerless Limousine, 8 cylindres, 7 passagers; Essex Coach, 4 cylindres; Whippet Coach et 2 Chevrolet Coupé. Tous ces chars sont en bon état. S'adresser à **QUEBEC PRESERVING LTD.,** No 23, rue DeVarenne, Québec. 12—42

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARS USAGES

DODGE SEDAN SENIOR 1929. De Soto 8, 1930. Durant Sedan Sport, modèle 1930. Dodge Standard 1928. Paige Sedan 1928. Ford Cabriolet 1929. Chevrolet Coach 1927. Chandler Sedan 1928. Dodge 4 cylindres, 1927. Hupmobile Sedan 1928. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions de paiement faciles si désiré. S'adresser à **MORISSET & FRERE,** angle Caron et Prince-Edouard, Tél. 6629. 267-26—42

CHARS USAGES

DODGE SEDAN 6. Ford Tudor, Chevrolet Sedan, 4. Durant Sedan 6. Chrysler Sedan, 4-6. Studebaker Touring, Star Coupé 4. Dodge Coupé 4. Chrysler Coach 4. Chevrolet Sedan 4. Studebaker Coach 6. Chrysler Sedan, 4. Durant Coach 4. Hudson Coach 6. Dodge Sedan 4. Studebaker Sedan 6. Durant Coach 6. Graham-Paige 6. Camion G. M. C. 6. Gotfredson 6. Plumouth Coupé 4. Avons autres à partir de $75.00. Tous ces chars sont en bon état. Conditions de paiement faciles si désiré. **COUTURE MOTOR SALES,** No 12, rue de la Couronne, Québec, Tél. 7163, 7164. 266-26—42

GRAHAM-PAIGE, modèle 1930, sédan, n'ayant parcouru seulement que 4,000 milles, au prix de $700.00, ou la meilleure offre. Tél. 4-4527. 274-6—41

MAGNIFIQUES AUTOMOBILES usagés Chrysler, Buick, Dodge, Hupmobile, Oldsmobile, Marmon, Paige, etc., en très bon ordre et à des prix excessivement bas. **P.-L. LORTIE,** No 312, rue St-Joseph. 272-26—42

SPEEDOMETRE. — J'avise les chauffeurs de taxi et le public en général qu'au 1er mai, je serai au No 368, rue St-François. **J.-EMILE CARON ENR.,** horloger-bijoutier, représentant autorisé Canadian Ohner. 276-26—42

AUTOS USAGES

WHIPPET SEDAN. Oldsmobile Coach. Studebaker Standard 6. Special 6. Big Six. Sedan, Coach, Roadster, Touring. Pontiac Sedan, Coach. Essex Coach. Erskine Coach, Sedan. Dodge Cabriolet. Chevrolet Sedan. Tous ces chars sont en parfaite condition. Venez pour une démonstration. **MOTORS LIMITED,** No 19, rue de la Couronne, Québec, Tél. 6185. Ouvert le soir. 279-26—42

BOIS ET CHARBON

BOIS DE CHAUFFAGE, bardeau de cèdre, bois de corde, slabs de bois franc, de bois mou et de bouleau. Livraison à domicile. Bardeau de cèdre. **COUR A BOIS ST-ROCH,** No 173 1-2, rue du Pont, Tél. 3-4822. 236-52—46

CLEOPHAS TURCOTTE, ENR.

BOIS DE CHAUFFAGE, 2, 2½, 3 pieds. Slabs de merisier, bouleau et épinette, de $2.25 le voyage en montant. No 946, **RUE ST-VALIER,** Tél. 9762. 24—46

J.-ALD. LATULIPPE, bois et charbon. — Bois de chauffage de toutes sortes, bois franc, bois mou, slabs de bouleau et de merisier. No 14, 3ème AVENUE, près du pont Dorchester, Tél. 4-2112. 262-26—47

JOS. LEFRANCOIS ENR., Pont Drouin. Bois de chauffage de toutes sortes. Prix réduits. Environ 500 cordes de bois assortis, depuis $2.25 le voyage, en montant, sec, livré à domicile. Faites l'essai. Tél. 4-2821. 272-26—47

P. SAVARD, No 55, rue Marie-Louise et No 1089, rue Ct-Valier. Spécialité bois franc, $7.00 à $10.00 la corde; croutes de merisier, bouleau, 4 pieds. Charbon mou et coke. Tél. 4-1452 et 7587. 267-26—46

CHEVAUX ET VOITURES

LORRY, express, tombereau neuf, voiture basse, capacité 15 tonnes. Aussi harnais à vendre à très bas prix. **G.-H. TURCOTTE,** No 92, rue Caron, Tél. 3-0613. 276-6—47

LORRY DOUBLE à vendre. S'adresser à la **COMPAGNIE G.-L. LACHANCE,** No 263, rue St-Paul, Québec, Tél. 2-6403. 276-6—47

CHEVAUX A VENDRE

VENANT des fermes d'Ontario. Belles juments pour cultivateurs, pesanteur 1,200 à 1,500 livres, à des prix défiant toute compétition. S'adresser à **J.-M. BERNIER,** No 1055, rue St-Valier. 272-26—47

COMMERCE A VENDRE

UN CHIC RESTAURANT à vendre maintenant en opération, et tout équipé à neuf, avec chance de payer et pit loyer pour un long terme. Chance unique pour quelqu'un qui aimerait prendre commerce. Conditions faciles. Possibilité d'obtenir une option si désiré. Ecrire à Casier No 408, l'Evénement, Québec. 276-6—48

FOURRURES

FOURRURES

AVIS. — Assortiment de renards argentés, martres de roche, du Nord, écureuil, Kolinsky. Collets de printemps, deux tons. Storage gratis pour $25.00 de réparation. **WILF. DUBE,** No 252, rue du Roi, Tél. 3-0663. 24—50

STORAGE DE FOURRURES

CONFIEZ-NOUS vos fourrures en storage. Assurées contre le feu, vol et mites. Spécialité de cravates pour le printemps. Renards depuis $12.00. **PICARD FURS LIMITED,** No 49, rue St-Jean, Tél. 2-3390. 269-26—50

HENRI MORENCY

EMMAGASINAGE de vos fourrures. Auss, confection, réparation durant l'été. Prix modérés. Spécialité Renards, Martres de Roche, Ecureuil, Kolinsky, etc. Aussi garnitures de manteaux. No 160, **COTE D'ABRAHAM,** Tél. 2-4162. 24—50

FOURRURES. — Nous achetons toutes sortes de fourrures. **LAVOIE & JOBIN,** No 147, rue St-Joseph, Québec. 270-26—50

Storage de Fourrures à 1%

NOTRE TAILLEUR est à votre disposition pour tous travaux en fourrures sur ordre, tels que garnitures sur manteaux de drap ou autres. Les cravates seront en vogue cette année. Nous les avons en stock actuellement. Aussi un choix considérable de chokers, tels que Martres du Nord, de Roche, Kolinsky, Fitch, Ecureuil, etc. Renards argentés, croisés, Platine, Beige, Brun, Cocoa. Nous transformons les manteaux à un prix intéressant. Une visite vous convaincra. **L.-P. THIBAULT ENR.,** No 282, rue St-Jean, Québec. 275-26—50

PETIT MAGASIN -- BAS PRIX

OSCAR GINGRAS, fourrures, 111, rue Notre-Dame des Anges. Tél. 2-1844. J'ai en mains un bel assortiment de chokers, renards, écureuils de toutes sortes au meilleur prix du marché. Avec toute réparation de $25.00 de fourrures, je les assurerai contre le feu et les mites. 24—50

JOS. ROBITAILLE

STORAGE DE FOURRURES à un prix intéressant. Assortiment complet de renards et martres pour le printemps. **JOS. ROBITAILLE,** Nos 104-108, rue Richelieu, Québec, Tél. 2-3288. 277-26—50

PHILIPPE BRETON

STORAGE DE FOURRURES à l'épreuve du feu, mites, vol. Manteaux séparés et gardes gratuitement. Aussi réparation générale Renards, Martre, Ecureuils. Plus bas prix. No 175, **RUE ST-OLIVIER,** Tél. 3556. 277-26—50

A VENDRE

FOURRURES

G. LECLERC

STORAGE DE MANTEAUX de fourrure. Assortiment complet de fourrures pour le printemps. Garnitures de manteaux. Aussi réparation générale. No 47, **RUE SCOTT,** Tél. 2-3680. 264-26—50

TEINTURE DE FOURRURES. — Faites teindre vos fourrures usagées, pour les remettre à neuf. Aussi repassage, nettoyage, confection et réparation de fourrures. S'adresser à **JOS. GAGNON,** No 27, rue Chevriere, Tél. 8172. 279-6—50

GEOFREDRO MERCIER

109 RUE DORCHESTER, Tél. 9830. Assortiment de renards, écureuil, kolinski, martre, garnitures de tous genres pour printemps. Dernière nouveauté. Cravate de fantaisie, manteau court de printemps, blanc, garniture noire. 24—50

N.-G. TURCOTTE

168 RUE DU PONT, Tél. 4-1030. Assortiment complet de renards argentés, choker, écureuil, martre de Roche, fouine. Storage de fourrures gratis pour réparation de $25.00 ou plus. 24—50

MACHINERIES

MACHINES DE MANUFACTURES à vendre, fudge électrique, moteurs de 5 et 1 forces, sableur à talons, moulin MacKay, tête de moulin pour trimmer, moulin à chennel, 200 paires de souliers à vendre en job. S'adresser à **W. COUTURE,** No 149, rue Commerciale, Lévis, Tél. 398-J. 278-6—50

OCCASIONS

A VENDRE. — Bel ameublement pour magasin, pharmacie, épicerie, ou établissement de tabagie à vendre à très grand sacrifice, avec caisse enregistart, lumiere, table, balance ; doit vendre avant le 1er mai. Prix ridicules pour le tout. S'adresser à la **PHARMACIE BERNIER,** 271 1-2, rue St-Joseph. 274-6—52

SALLE DE POOL A VENDRE

AMEUBLEMENT de salle de pool, restaurant, tout neuf, avec un bail de 10 ans, dans le plus beau centre de la ville, pouvant faire de $30.00 à $40.00 par jour, à vendre à personne sérieuse pour cause de maladie, d'ici à mardi prochain. Ecrire à Casier No 469, l'Evénement, Québec. 278-2—52

A VENDRE

AMEUBLEMENT DE BUREAU, d'épicerie et roulant, comprenant machines à additionner et à poster, marque "Burroughs". Adressographe "Elliott", machines à imprimer "Gestetner", horloge à enregistrer le temps, chaises, filières, cabinets et différents classeurs. Vitrines, coffres-forts, armoires-vitrines, balances, pompe à l'huile, etc. S'adresser à **QUEBEC PRESERVING LTD,** No 23, rue DeVarenne, Québec. 12—52

CAISSE ENREGISTREUSE, 2 tiroirs, ayant coûté $800.00, en acajou. Vendra à moitié prix. Balance "Dayton" de seconde main. Conditions de paiement faciles. S'adresser au No 3, **RUE BAGOT,** Tél. 6525. 271-26—52

LES POELES "BEACH" chez **J.-P. BEDARD CO. ENR.,** No 72, rue St-Joseph. Nous avons un choix de poêles fournaises et poêles de cuisine usages, en très bon état. Deux laveuses électriques à prix de débarras. Réparations de toutes marques de poêles et de laveuses. Ouvrage garanti. Tél. 4-4251. 266-26—52

MACHINE A COMPTABILITE "Burroughs" à vendre. S'adresser à **ELZEAR FORTIER LIMITEE,** No 115, rue St-Dominique, Québec. 279-6—53

OUVERTURES et bois de construction, briques, portes, provenant des maisons démolies rue du Chantier, à vendre. S'adresser à **SECURITY MANUFACTURING CO.,** No 100, 3ème Avenue. 271-12—52

POELES ! POELES ! — No 22, rue St-Joseph. Tél. 2-4029. Spécialité poêles neufs, marques "Gurney" et "Dominion", poêles usagés à des prix très modérés. Laveuses électriques, balayeuses 15 années d'expérience dans ce genre de commerce. S'adresser à **J.-W. BOLDUC.** 259-26—52

QUEBEC FURNITURE EXCH

88 RUE ST-JOSEPH, Tél. 4-1521. Nouveau magasin qui s'occupera d'échange de meubles. Meubles neufs à vendre, tels que Chesterfield, set de salle à diner. Vendra au plus bas prix. 258-26—52

RADIOS A VENDRE

RADIO ELECTRIQUE Kolster, 7 lampes, en parfait ordre. Vendra $75.00. S'adresser à **J.-R. GERMAIN,** No 42, rue Fleurie, Tél. 4-4488. 277-6—55

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER, No 103 chemin Ste-Foy, maison seule, 12 chambres plus 2 chambres de bain, chauffage à l'eau chaude, en très bonne condition. Aussi No 5, Avenue Bougainville, maison de 11 chambres plus chambre de bain. Maison seule, très moderne. Véritable occasion. S'adresser au No 5, **AVENUE BOUGAINVILLE,** Tél. 7949. 275-26—58

A LAUZON-OUEST, magnifique cottage d'été, 7 chambres, chambre de bain, électricité, grande véranda, 12,000 pieds de terrain en verdure, arbres fruitiers, près de la grève, à proximité de la ville. Communication très facile. S'adresser à Tél. 5482, Québec. 275-6—58

PROPRIETES A VENDRE

BOIS-JOLI, coin chemin St-Louis et Côte de l'Eglise, Sillery, contenant 206,550 pieds carrés. Belle localité pour hôtel de touristes ou autres affaires commerciales. Pourra être divisée en deux parties. S'adresser à **J.-A. TIMMONY,** No 30, rue Fraser, app. 7. 266-26—58

CHATEAU D'EAU, chalet neuf, près de l'eau, grand terrain, à vendre, 10 p.c. comptant, balance comme loyer. **PAUL SAMSON,** notaire, No 6, Côte d'Abraham. Tél. 5169. 276-6—58

EVERELL, près de la station, maison de 10 chambres, avec chambre de bain, grand terrain, garage, système à eau chaude, à vendre bon marché. S'adresser à **A. MOFFETT,** bureau de poste, Everell, Tél. 2-3715 s. 16.

EVERELL, 5 minutes de la station, maisonnette avec grand terrain, 252 x 100. Arbres fruitiers et ornement, à vendre. S'adresser par téléphone à 2-4497. 276-6—58

MAISON DE CAMPAGNE à vendre ou à louer à de très bonnes conditions, située à Beauportville. Améliorations ultra-modernes, tramways à proximité. Tél. 4-4301 et 2-6979. 276-6—58

RUE LATOURELLE, No 35, propriété en pierre solide, avec deux logements, système de chauffage. Terrain de 72 1-2 x 65. Etable avec 6 places, et 6 garages, boutique de 72 x 16. S'adresser sur les lieux. 12—53

RUE DU ROI, maison seule, solide en brique, 14 chambres, système de chauffage, améliorations modernes, cave et cour en ciment, planchers en bois dur, garage pour 2 autos, et hangar. Vraie occasion, pour cause de départ. S'adresser à **PAUL-EMILE BEDARD,** No 187, rue du Roi, Tél. 3-1634; rés. 4-2381. 24—53

ST-JEAN PORT JOLI, près de l'église, magasin et résidence à vendre. **G.-A. PARADIS,** notaire, No 449, rue St-Jean, Québec. 275-6—58

A VENDRE

FERMES A VENDRE

CHEMIN STE-FOY, près de la ville, à vendre une terre de 45 arpents. S'adresser à **G.-A. PARADIS,** notaire, No 449, rue St-Jean, Québec. 275-6—59

QUATRE CENTS ACRES de terre à vendre, avec roulant ou non, route régionale, proximité école. Conditions très faciles. S'adresser à **LOUIS PELLETIER,** notaire, Dupuy, Co. Abitibi, P. Q. 277-6—59

TERRE ET DEPENDANCES, grandeur de la terre, 22 arpents de profondeur par 2 1-2 de largeur. Terre prête à être cultivée, située à 6 milles de Québec, sur la route Québec-Montréal, à 10 minutes de la station de chemin de fer. Maison finie à neuf et des plus modernes, avec bain, eau chaude et froide l'hiver comme l'été, en un mot maison comme à la ville, grandeur 40 x 40. Aussi bâtiment neuf, construit depuis 5 ans, grandeur 75 x 40, avec lumière électrique et eau courante. Remise pour voitures et hangar, grandeur 25 x 30. Aussi arbres fruitiers, etc. Conditions de paiement des plus faciles. Vente pour cause de mortalité. Pour informations, s'adresser à **NAPOLEON LAFOREST,** No 154 1-2 rue Fraser, Tél. 8342. 271-26—59

TERRAINS A VENDRE

CAP-ROUGE, en face de la Ferme expérimentale, 75 x 400 pieds, magnifique bocage, vue idéale sur le fleuve. S'adresser au No 406, **RUE ST-JEAN,** Tél. 2-1742. 279-6—59

LAC SERGENT (bord du lac), terrain à vendre, 80 x 100 pieds. S'adresser au No 169, **RUE OZANAM,** St-François d'Assise, Québec. 275-6—59

QUEBEC-OUEST, près de l'église, terrains à vendre, grandeur 30 x 80, avec solage en pierre, prêt à bâtir, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Tél. 3-2774. 267-26—59

TERRAINS (3) à vendre, Avenue Bergemont, prix coûtant pour un prompt acheteur. S'adresser à **CHARLES-C. LEVALLEE,** No 263, de la Canardière, Québec, Tél. 4-4452. 275-12—59

GRAND TERRAIN

117 x 59 3-4, dans St-Roch, coin du Roi et Grant. Bon posce pour manufacture, garage ou commerce de bois, à vendre ou à louer à bonnes conditions. S'adresser à **N. RHEAUME,** No 65, rue du Roi, Tél. 4-0056 277-6—59

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.,
87, Rue de l'Eglise, Québec
Tél. 9450 Tél. 2-3923 s. 2
ARGENT A PRETER, 6% sur première hypothèque, dans la ville de Québec. 270-26—n.c.

VOIES URINAIRES

DR L.-G. PERRIN, No 24, rue du Pont, Québec, Tél. 4-4871. 24—n.c.

PRESCRIPTIONS

FAITES REMPLIR vos prescriptions au laboratoire de la Pharmacie BRUNET. Notre laboratoire est sous le contrôle de 5 pharmaciens et d'un médecin. Vos médicaments seront préparés avec soin. Si vous le pouvez apporter vous-même votre prescription, téléphonez à 8141, et on l'enlèvera chez vous. **BRUNET & CIE,** No 159, Rue St-Joseph. 256-26—n.c.

COLLEGE DES BARBIERS

HOMMES, GARCONS. — Attention, vous apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses. Commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $20 à $35 par semaine. Pour votre liberté, n'hésitez pas à écrire, ou venez lui voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser au **COLLEGE DES BARBIERS DE QUEBEC ENR.,** No 878, rue St-Valier, Tél. 2-8063. 24—n.c.

Mlles LAVOIE. — Charmantes robes du soir et d'après-midi, dans toutes les teintes, offertes à des prix très bas : $9.95 à $15.00. En jersey, trois pièces, plusieurs modèles, teintes et prix différents, très spécial, $7.50 à $15.00. Nous avons un assortiment de robes de crepe, à partir de $4.98. Un choix considérable dans les bas, gants, sacoches, blouses, chandails, scarfs, collets et pagodes, etc. No 344, **RUE ST-JEAN.** 273-26—n.c.

AUTOMOBILES A LOUER pour vous conduire vous-même. Aussi chevaux, voitures, harnais. S'adresser à **O. CLOUTIER,** Cour de Louage, No 99, Boulevard Langelier, Tél. 9653. 273-26—42

500 CHAISES

500 chaises de seconde main, en merisiers et en bois mou, brochées, à vendre au lot ou à la pièce à bon marché et en bon ordre.
S'adresser à
Jacques Savard Enr.
Entrepreneur-menuisier,
235-241 Rue St-Olivier. Tél. : 6383
275-12—n.c.

JOLI LOGEMENT de 4 chambres, chauffé, gaz et électricité, très ensoleillé, à très bas prix. S'adresser à 98 **LAVIGUEUR** ou par téléphone à 2-6040-W.

MAGNIFIQUE CHAMBRE A LOUER, 3 fenêtres sur la rue. Bien chauffée. Bain sur le même étage. Meublée ou non meublée. Aussi, une autre chambre dans une famille de trois personnes. Pension si désirée. S'adresser à 494 **ST-JEAN.** Téléphone : 2-6040-W.

A LOUER. — Rue St-François, très bon poste de barbier, bureau ou magasin. Dans le meilleur centre de St-Roch. S'adresser à 154 **ST-FRANCOIS.** Téléphone 4-4097.

Caisse Lamson
(CORD CARRIER)

Caisse à cordes (système Lamson Cord Carrier) de seconde main, mais en parfaite condition et actuellement en service, à vendre à conditions exceptionnellement avantageuses pour cause de déménagement.

Aussi, deux "racks" à rouleaux mécaniques, pour prélart de 4 verges de largeur, également en service et donnant entière satisfaction, à vendre, pour la même cause de déménagement, à un prix de sacrifice.

Peuvent être examinés en tout temps de 9.00 a.m. à 6.00 p.m. S'adresser à Eugène Garlépy, Surintendant des Travaux, chez

Myrand & Pouliot LIMITEE

NOTES BREVES

(Suite de la page 6)

35 cents par action commune au lieu de 62 cents durant 1930. Les ventes de Studebaker ont été de 17,366 machines durant le premier trimestre de 1931 au lieu de 19,465 durant 1930.

Standard Gas et ses subsidiaires et compagnies affiliées ont gagné durant 1930 des profits nets de $6.05 sur 2,161,657 actions communes au lieu de $6.59 sur 1,562,607 actions durant 1923.

La production des automobiles aux Etats-Unis et au Canada durant mars 1931 a été de 283,334 unités au lieu de 229,810 unités durant février 1931 et de 417,110 unités l'an dernier durant mars. La production du premier trimestre de 1931 a été de 697,491 unités au lieu de 1,046,689 unités durant le premier trimestre de 1930.

La production industrielle a augmenté de 2 pour cent durant mars 1931.

LES ACTIONS DU C. P. R. SE PLACENT EN EVIDENCE, HIER

(Suite de la page 6)

nal Breweries en perte de 1-4 à 30 1-4, National Steel Car en perte de 1 à 26, Power Corporation en mieux de 1-2 à 56, Shawinigan Power stationnaire à 49 1-2, Steel of Canada en mieux de 1-8 à 33 1-4, Steel privilégié en mieux de 1 1-4 à 32 1-4, Viau Biscuit en perte de 1 à 5, Banque Royale en perte de 2 1-2 à 272 1-2 et Banque de Commerce en mieux de 1 à 221. Soixante-quatre stocks ont fait leur apparition sur le tableau local. Là-dessus, 11 ont avancé, 21 ont reculé 13 sont demeurés stationnaires et 19 se sont vendus par lots irréguliers seulement.

Le titre le plus actif fut Brazilian qui enregistra un virement de 4,832 actions pour fermer en perte de 1-2 points à 18 3-4. Canadien Pacifique enregistra de son côté un virement de 3,521 actions et il gagna 2 points au cours de 37. Nickel vint ensuite avec 3,397 actions et un cours stationnaire de 16. Le total des ventes fut de 24,520 actions comparativement à 5$,416 actions la veille et à 46,828 actions durant la séance correspondante de 1930. Le total des ventes d'obligations fut de $26,200.

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

(Suite de la page 6)

enregistrées durant le premier trimestre de 1931 se sont élevées à 21,076 comparativement à 21,454 durant le trimestre correspondant de 1930 ce qui représente une réduction de 2 pour cent. Le nombre des mortalités durant le premier trimestre de 1931 a été de 12,364 ce qui démontre une diminution de 2 pour cent sur le total de 12,603 pour le premier trimestre de 1930. Enfin, le nombre des mariages s'est élevé durant le premier trimestre de 1931 à 5,608 au lieu de 6,416 durant le premier trimestre de 1930 ce qui représente une réduction de 12 1-2 pour cent.

Le Bureau Fédéral de la Statistique rapporte que les naissances se sont chiffrées dans la ville de Québec durant le mois de mars 1931 à 400. Les mortalités se sont chiffrées à 173 et les mariages à 11. Dans la ville de Hamilton, Ont., il y avait eu durant le même mois 298 naissances, 155 mortalités et 54 mariages.

IMMEUBLE

MAISONS A VENDRE

ABERDEEN. 2 logements de 5 et 9 chambres, brique solide.

AVENUE BOUGAINVILLE. 2 logements de 3 et 6 chambres, coût de ruelle.

AVENUE BROWN. Maison neuve de 3 logements de 7 et 8 chambres, avec ou sans rente.

Coin BROWN et FRASER. 2 logements de 8 et 5 chambres, complètement détachée. Sans rente.

Coin DE SALABERRY et ST-CYRILLE. 2 logements de 8 et 5 chambres. Brique solide. Offre raisonnable sera acceptée.

DES FRANCISCAINS. 2 logements de 9 et 6 chambres.

RUE FRASER. 3 logements de 9 et 10 chambres plus chambre de bain. Aussi autres de 6, 7 et 8 chambres.

RUE JEANNE D'ARC. 4 logements. Revenu $3 par net.

AVENUE LAURIER. 3 logements de 7 et 8 chambres.

AVENUE MURRAY. 2 logements de 9 chambres modernes, maison neuve.

RUE ST-CYRILLE, dans Belvedère, maison neuve de 6, 7, 8 et 9 chambres. Conditions faciles.

RUE CONROY. 4 logements de 5 et 8 chambres.

RUE ST-AMABLE. 3 logements de 7 et 8 chambres.

COTE STE-GENEVIEVE. 3 logements et 10 garages.

DU PONT. 2 logements. Terrain de 55 x 100 pieds.

RUE ST-FRANCOIS. 4 logements. Coin de rue.

MAISONS SEULES

CHEMIN STE-FOY, en face du Couvent de Bellevue. Cottage de 8 chambres plus chambre de bain.

AVENUE DES ERABLES. 9 chambres plus chambre de bain. Bas prix et conditions très faciles.

GRANDE-ALLEE. 11 chambres plus 2 chambres de bain.

AVENUE MURRAY. 10 chambres plus chambre de bain.

ST-ROMUALD, Avenue du Collège. Maison seule de 16 chambres plus chambre de bain. Système de chauffage.

A VENDRE OU A ECHANGER

RUE DES FRANCISCAINS, 4 logements. Bon marché, à échanger pour autre maison de rapport.

RUE ST-FRANCOIS. 2 logements. Echangerais pour 2 maisons de 3 logements à Limoilou.

RUE ST-ALBERT, Limoilou. 5 logements. Echangerais pour maison seule.

A GIFFARD. Maison seule de 9 chambres. Echangerais pour maison de rapport en ville.

TERRAINS

TERRAINS dans toutes les parties de la ville à des prix et conditions avantageux.

GEO. PAQUET

IMMEUBLES EN GENERAL
Spécialité : Vente et achat à commission
Edifice Florence, 59, rue St-Joseph
Tél. Bureau 4-4221; rés. 6678
Assurance-feu

MAISONS A VENDRE

QUARTIER BELVEDERE (partie haute), cottage semi-détaché, 10 chambres. Bas prix.

QUARTIER BELVEDERE. 3 logements de 9 et 10 chambres, semi-détachée, très bien située. Occasion avantageuse. Aussi autre maison de 3 logements de 10 et 11 chambres.

QUARTIER BELVEDERE. Maison semi-détachée, 3 logements de 7 chambres. Prix $11,000. Terrain choix.

QUARTIER BELVEDERE, près église, école, semi-détachée, 3 logements de 7 chambres. Moderne, garage. Prix $13,000. Terrain choix.

ABERDEEN, près Cartier, 3 logements de 8 chambres.

S'adresser à **ST-GEORGES MORENCY,** No 255, rue St-Joseph, Tél. 8311, 5689

OCCASIONS

RUE STE-ANGELE. Construction en pierre de 10 pièces plus 2 chambres de bain. Chauffage à eau chaude. Endroit idéal pour location de chambres. Prix $6,500.00, avec conditions faciles.

AVENUE BOUGAINVILLE. Construction moderne avec grand terrain. 5 logements de 3, 4, 5, 6, 8 pièces plus bain. 3 garages. Revenu annuel $2,856.00. Chauffage à l'huile. Très beau placement.

RUE DELIGNY. Construction solide de 3 logements et 1 magasin avec garage et écurie. Chauffage automatique. Revenu annuel $2,580.00. Prix très intéressant et conditions spéciales pour un prompt acheteur.

RUE NOTRE-DAME DES ANGES. Bonne construction de 3 logements de 4, 7, 9 pièces plus bain. Réservoir à l'eau chaude. Revenu annuel $1,104.00.

DANS LEVIS

CONSTITUTION PROBABLE DES COMITES

A la première séance du conseil de ville de Lévis, dont la date n'est pas encore fixée, mais qui aura lieu prochainement, on procédera à l'attribution des différents comités et départements de l'hôtel de ville.

Nous apprenons de source autorisée que ces comités seront sous la direction des mêmes présidents que ceux de l'ancienne administration, vu la manière satisfaisante avec laquelle ceux-ci ont dirigé leur département respectif. M. Jos.-I. Langlois, ancien président du département des Finances, qui a été défait, sera remplacé par M. Henri Brochu, nouvellement élu.

La ville serait donc administrée comme suit:

MAIRE: M. le docteur Jos. Leblond.

VOIRIE, TRAMWAY, TRAVERSE: Président, M. L.-Barthelémy Pelletier.

AQUEDUC, INDUSTRIES: Président, M. Adjutor Michaud.

POLICE ET FEU: Président, M. Adélard Couture.

HOTEL DE VILLE, MARCHES ET TERRAINS, URBANISME: Président, M. J.-Théophile Larochelle.

HYGIENE, ELECTRICITE, REGLEMENTS: Président, M. Ls-Sylvio Durand.

FINANCES: Président, M. Henri Brochu.

AU COMITE CONJOINT DE LA TRAVERSE: M. Adjutor Michaud.

GRANDE ASSEMBLEE AGRICOLE LUNDI PROCHAIN

Les officiers de la Société de l'Agriculture, l'agronome du comté, ont l'honneur de vous inviter à une grande assemblée, qui se tiendra à la salle de l'Exposition, à St-Romuald, lundi après-midi, le 27 avril, à 2 heures (heure solaire).

L'honorable M. J.-L.-A. Godbout, ministre de l'Agriculture, y adressera la parole. La présidence de l'assemblée sera donnée à M. Benjamin Paquet, président de la Société d'Agriculture du comté de Lévis.

De nombreux orateurs prononceront des discours et seront présentés par l'agronome du comté. Le programme des discours sera le suivant: M. le notaire Raoul Demers, maire de St-Romuald; M. G. Anderson, préfet du comté de Lévis; l'honorable docteur A.-V. Roy, C.L.; M. l'abbé J.-E. Carrier, V.F., curé de Notre-Dame de Lévis; M. Picard, membre du conseil de l'Agriculture; l'honorable J.-A. Godbout, ministre de l'Agriculture; M. le docteur L.-P. Roy, chef des services; M. Narcisse Savoie, chef des agronomes; M. l'abbé E.-A. Dupont, curé de St-Romuald.

Tous les cultivateurs et tous les gens du comté qui s'intéressent à l'agriculture sont cordialement invités à cette grande assemblée.

NAISSANCE

M. et madame Jos. Blouin, de Levis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 20 avril et baptisé le lendemain, 21, sous les prénoms de Joseph-Jean-Noel. Parrain et marraine, M. et madame Noel Lemieux, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, mademoiselle Eugénie Lemieux, sa tante.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

M. L.-J. Bourget et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie soit par tributs floraux, messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles, à l'occasion de la mort de madame L.-J. Bourget, née Rebecca Ruel, survenue le 7 avril dernier. A tous un cordial merci.

DES VOLEURS A LEVIS.

Depuis assez longtemps la tranquille population levisienne n'avait pas eu à se plaindre de larcins et de vols dans sa municipalité.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, des intrus dont on ignore encore les noms se sont permis une visite importune au magasin de chaussures de M. Alfred Rainville, côte Labadie. Ils ont enfoncé une vitrine et emporté cinq belles paires de souliers d'hommes.

Ce vol audacieux a été commis entre 3 heures 30 du matin à 4 heures. On l'attribue à ces indésirables appelés communément "jumpers" qui debarquent des trains du C. N. R. qui arrivent à Lévis la nuit.

Depuis quelque temps, d'après ce que nous dit la police municipale, ces voyageurs d'un point à l'autre du Dominion, qui n'ont pas le sou et qui se cachent sur les "tender" ou entre les chars, sont souvent dérangés de leur position par le constable du C. N. R., ou encore la police municipal en devoir sur l'avenue Laurier.

Plusieurs de ces vagabonds se rendent à Québec, après avoir demandé la protection des constables et les autres errent dans les rues de la ville de Lévis.

DEFUNTS TRANSPORTES A LEUR DERNIERE DEMEURE.

Au cours de la semaine prochaine, les restes mortels des personnes décédées au cours de l'hiver dernier seront transportés de la charnière du cimetière Mont-Marie où ils ont été déposés, à leurs fosses respectives qu'on achève actuellement de creuser.

Cette cérémonie funèbre sera présidée par un prêtre de la cure de Notre-Dame qui donnera une dernière bénédiction aux corps qui y reposent.

Les paroissiens de Notre-Dame seront informés, demain au prône de la grand'messe, du jour et de l'heure de cette cérémonie.

ELLES REVETENT LE SAINT HABIT.

Jeudi matin, à 7 heures 30, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Lévis, a eu lieu une imposante cérémonie de vêture. Elle fut présidée par M. l'abbé J.-E. Carrier, curé de Notre-Dame de Lévis, assisté de M. l'abbé Edgar Chouinard, de l'Archevêché de Québec, et de M. l'abbé Paul-Eugène Gosselin, ecclésiastique, comme diacre et sous-diacre.

Plusieurs membres du clergé ont assisté à cette cérémonie de vêture, ainsi que les parents et amis des cinq postulantes qui ont revêtu le saint habit, et qui sont: Mlle Marielle Gosselin, de Lévis, en religion, Sr Marie-Médiatrice; Mlle Angelique Boisvert, de Levis, en religion Soeur Marguerite-Marie; Mlle I. Laflamme, de Lauzon, en religion Soeur Ste-Véronique; Mlle Godbout, de Quebec, en religion Soeur Marie du Calvaire; et Mlle Yvette Gaulin en religion Sr Marie de la Trinité.

AUX CHEVALIERS DE LAUZON

Tous les officiers et membres de la Garde des Chevaliers de Lauzon devront se faire un devoir d'être présents, mercredi soir prochain, le 29 avril, à 8 heures, dans la cour du collège St-Dominique, à Bienville, pour l'inauguration des exercices militaires annuels, en vue de la sortie qui aura lieu le 10 mai, à Québec.

Les membres du corps de clairon devront apporter leurs instruments de musique. Cet exercice se fera sans armes.

A moins d'une raison majeure, que tous les membres se fassent un devoir d'être présents.

(Communiqué).

TAXE FONCIERE 0.90, ET TAXE D'AQUEDUC $27.00

Une séance du conseil de ville de Lauzon a été tenue, jeudi soir, sous la présidence de M. le maire J.-A. Dorval. Tous les échevins étaient présents. La séance régulière du conseil commença vers 10 heures, immédiatement après une réunion de comité.

Le règlement No 135 a été adopté en première lecture après la proposition de M. l'échevin Bélanger seconde par M. l'échevin Dorval. Ce règlement constitue la taxe foncière de 0.90c dans le cent piastres pour les quartiers 1, 2, 3, et 4 de Lauzon, et de $1.00 par cent piastres pour le quartier de Bienville, en vertu d'un règlement d'annexion en vigueur jusqu'en 1934.

Les dépenses prévues pour l'année 1931 sont de $29.875.75 et les revenus de $31.975.82 dont $21.317.63 pour la taxe foncière et $10.658.19 pour autres taxes et licences.

La taxe d'aqueduc qui est une taxe fixe de $27.00 restera la même et sera imposable à tous les logements. Dans ce dernier cas, les dépenses prévues sont de $318,982.76 et les revenus de 320,948.80. A la prochaine séance on adoptera en deuxième lecture les règlements Nos 135 et 136 en regard des taxes imposables.

Afin de subvenir aux besoins des chômeurs, le conseil a décidé de faire des travaux pour la somme de $15,000. en vertu de la loi du Chômage.

Il fut ensuite proposé par M. l'échevin Bélanger secondé par M. l'échevin Poirier, que le conseil soit autorisé à faire un emprunt de $7,000 à la Banque Canadienne Nationale de Lauzon pour payer une partie des amortissements et intérêts dus par la Caisse Générale le 1er mai prochain et de faire un autre emprunt de $11,000 au même endroit pour payer les amortissements et intérêts dus par le département de l'aqueduc le 1er mai 1931. Ces emprunts temporaires ont été accordés.

Le conseil procéda au réengagement des estimateurs de la ville pour l'année 1931. MM. Lauréat Guay, Philéas Bourassa et C.-E. Bourgault ont été réengagés. M. J.-C.-J. Robitaille agira comme greffier.

M. l'échevin Ernest Roy a émis le projet d'établir à Lauzon un service d'enlèvement des vidanges comme à Lévis. Seulement la ville de Lauzon, n'a pas les terrains requis devant servir au dépotoir. Elle s'adressera au Département de la Défense Nationale pour lui demander une certaine partie des terrains qu'il a dans Lauzon.

Le Conseil semble favorable à ce projet et reconnait la necessité de la chose. Une décision sera prise prochainement.

Plusieurs autres questions de routine ont été également discutées et la séance a été levée à minuit et ajournée au jeudi le 14 mai.

TROUVE

Un sac contenant plusieurs chapeaux a été trouvé lundi après-midi, dans la côte du Passage. La personne qui l'a perdu pourra le réclamer au No 7 Côte du Passage, en payant les frais d'annonce.

FEU M. J.-ART. GODBOUT

Mardi, le 8 avril dernier, ont eu lieu au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Joseph-Arthur Godbout, marchand, décédé à sa résidence après huit jours de maladie.

A l'église, M. l'abbé Cléophas Charland a présidé à la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé H. Bernier, curé de Lauzon, assisté par M. l'abbé Eddy Paquet comme diacre, et de M. l'abbé J.-B. Paquet comme sous-diacre, du Séminaire, neveux du défunt. Dans le choeur, on remarquait MM. les abbés Cléophas Charland, Emile Bourassa, A. Moreau, aumônier du Couvent de Lauzon, le Révérend Père Leprohon, C.S.V., du Collège de Lauzon, le Révérend Père Fortin et le Révérend Père Boutin, missionnaires du Sacre-Coeur, MM. les vicaires O. Belisle et Albert Bélanger.

La croix était portée par M. le notaire Joseph Lagueux. La dépouille mortelle, par MM. Alfred Mercier, Pierre Ruel, Joseph Dorval et Philippe Bergeron.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Louis, John et Jacques Godbout; son gendre, M. M.-T Gunan; ses beaux-frères, MM. J.-E. Bégin, de Lauzon, Alfred Larochelle de St-Michel, Amédée Paquet, Omer Lechasseur, et Jack French, de Québec; ses neveux, MM. Louis-Philippe et Lorenzo Godbout, de Valleyfield, Louis-Georges Godbout, de Hull, Laval Godbout, Jean-Marie Paquet, Thom. Després, René Paquet, French Després, Roland Paquet, J.-G. Levie, Josaphat Lechasseur, tous de Québec; ses cousins, l'hon. Dr A.-V. Roy, C.L., Dr Roméo Roy, E.-E. Lemieux, A. Carbonneau, Alex. Boutin, Henri Boutin, Théo. Boutin, Georges Paquet, Albert Paquet, Paul Paquet, Jos. Guilbault, Francis Robitaille, Henri Robitaille, Xavier Robitaille, Philéas Houde, Tom Bourget, Frs. Lefebvre, Patrick Murphy, Geo. Murphy, Tom McNeil, Harry McNeil, Honore Drapeau. Aux parents s'est ajouté un nombre considérable d'amis dont il fut impossible de prendre les noms.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

Nous réitérons à cette dernière nos plus profondes sympathies.

CHEVAL âgé de 12 ans, pesanteur 1,600 livres, à vendre à bonnes conditions S'adresser à J.-ALPHONSE ALLAIRE, No 247, rue St-Joseph, Lauzon, Tél. 321-M.

2 MAGASINS A LOUER, Nos 89 et 93, rue Commerciale, Levis. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 283, rue St-Paul, Québec, Tél. 2-6403.

POUR VOS DESSERTS du DIMANCHE

Commandez votre crème glacée

Tous nos clients qui placent un ordre de Crème à la Glace durant le mots d'avril ont droit au tirage d'une demi-douzaine de Coupes en verre taillé pour crème à la glace. Profitez de la dernière semaine de cette offre.

Crème à la glace: $1.25 le gallon, .85c le pot, 50c la pinte, .25c la chopine. pour toutes les essences.

LAITERIE FORTIER
38, rue Carrier Tél.: 57
LEVIS
Livraison sur toute la rive sud

LAVAL FORTIER, Ltée
45, Ave Bégin, Lévis. Tél. 57
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
La Seule Ambulance qui est exclusivement employée pour le service des malades.

TEL 595 LEVIS
DOCTEUR
ROMEO BARIBEAU
CH.-DENTISTE
Dentiers divers, ponts, couronnes, extractions, rayon X, orthodontie.
EDIFICE BANQUE DE MONTREAL

Pratique robe d'intérieur

PATRON 2096

20c

La ménagère se trouvera particulièrement satisfaite de cette robe d'intérieur, et la portera avec plaisir pour vaquer aux travaux du ménage.

On pourrait choisir pour sa confection une cotonnade pas trop pâle, lavable, unie ou imprimée. Le collet circulaire pourrait être blanc ou de la nuance la plus pâle de l'imprimé.

Le patron est fourni en grandeurs 32, 34, 36, 38, 40 et 42 de buste. Pour 32 il faut 3 5-8 verges de 36 pouces.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

SERVICE DES SIGNAUX

(Suite de la page 2)

Heath Point, 444 — Clair, nord.
Iles de la Madeleine, 490 — Brumeux, nord-est.
Ile St-Paul, 545 — Nuageux, est.
Point Tupper, 581 — Nuageux, nord
Cape Ray, 553 — Nuageux, sud-est.
North Sydney, N.-E., 575 — Montant 9 a. m. Cairnesk 130 nord-est, 12.38 p. m. Vancolite 105 sud-ouest de Scatari.
Cape Race, 835 — Brumeux, fort nord-est. Montant midi Hazelwood 106 est, midi Manchester Producer 250 est.
Point Amour, 678 — Nuageux, est.
Belle Isle, 739 — Nuageux, sud-ouest.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 — Nuageux, nord. Montant 1 p. m. Victolite, 11.45 a. m. Aube.
Cap St-Michel, 125 — Clair, nord-ouest.
Bellmouth, 110 — Clair, nord-ouest.
Sorel, 100 — Clair, nord-ouest. Descendant 10.35 a. m. Probitas, 11.40 a. m. C. G. S. Safeguarder, 12.45 p. m. Duchess of Richmond.
Trois-Rivières, 65 — Clair, nord
Pointe Citrouille, 55 — Clair, nord nord-ouest. Montant 11.55 a. m. Carrigan Head, 12.35 p. m. Vesuvio.
St-Jean, 45 — Clair, fort nord-ouest
Grondines, 41 — Clair, nord-ouest.
Portneuf, 31 — Clair, ouest. Descendant 2.10 p. m. Beaverton.
St-Nicholas, 12 — Clair, ouest.
Québec — Clair, ouest. Duchess of Atholl parti en montant 2.40 p. m. Marie Lydia arrivé 10.55 a. m. Hopper Barge, parti en descendant 1 p. m.

OUEST DE MONTREAL

Galops Canal, 99 — Clair, nord-ouest. Descendant 11.25 a. m. Waterton, 10.45 a. m. Arvida.
Dickinson's Landing, 72 — Clair, nord-ouest. Descendant 10.10 a. m. Lethbridge, 11.10 a. m. Sarniadoc, 12.05 p. m. Lachinedoc, 1.45 p. m. Teakbay.
Cornwall, 62 — Clair, ouest.
Coteau Landing, 33 — Clair, ouest. Descendant 11.20 a. m. Tarondoc, 11.55 a. m. Pinebay, 12.45 p. m. Cartierdoc, 8.20 a. m. Livingstone, 8.50 a. m. Prescodoc, 9.40 a. m. Wellandoc, 10.20 a. m. Algonquins.
Cascades Point, 21 — Clair, ouest. Descendant 12.20 p. m. Hamildoc, 2.50 p. m. Norfolk.
Lachine, 3 — Descendant 12.30 p. m. Knowlton, 1.30 p. m. John O. McKellar, 10.40 a. m. Keywest, 11.40 a. m. Gannandoc.

DERNIERE HEURE

St-Jean, I. O., 14 — Montant 2.30 p. m. Wentworth. Descendant 2 p. m. Hopper Barge No 1.

VAISSEAUX PASSAGER MONTANT

Cape Magdalen, 299 — 1 p. m. Melita, dû samedi 10 a. m.
Rivière à la Martre, 263 — 11 a. m. Empress of France, dû samedi 1 a. m
North Sydney, N.-E. — 2.30 a. m Antonia 145 nord, dû dimanche 4 a. m. 1.15 a. m. Ausonia 190 est, dû dimanche 1 a. m.

SAINT-MARC

Les jours saints ont amené nos paroissiens en foule à l'église pour méditer ces inoubliables mystères qui nous rappellent les pieux offices de la grande Semaine. Chacun finissait un saint carême dans la prière et la méditation.

Pâques— Les Alleluia retentirent joyeux et cette grande fête fut dignement célébrée en notre paroisse. L'église parée de ses plus beaux décors était remplie de la foule des fidèles venus pour célébrer le triomphe du Dieu ressuscité.

La grand'messe aété chantée par M. le Curé, les enfants de choeur se sont fait justement admirés par leurs tenue et leurs toilettes rouges et violettes que plusieurs "étrennaient" pour la circonstance. Le sermon fut prononcé par le Rev. Père Paré, qui après avoir rappelé les preuves irrécusables de la Résurrection en tira les motifs qui doivent engager le chrétien à travailler avec toute la joie de son âme à l'oeuvre de son salut et à la gloire de Dieu. Plusieurs solts furent rendus au coeurs de la messe et à tous nous disons merci pour avoir si bien chanté les louanges du bon Dieu. Nos félicitations à Mme Hercule Dussault organiste et à Révérende Mère de l'Eucharistie qui dirigèrent les exercices avec une patience et sont le facteur principal du chant magnifique qui réhausse l'éclat de nos fêtes paroissiales.

Aux prières.— Ont été recommandées à la prière des fidèles aux prône Dame Lucia Sauvageau épouse de M. Léger Sauvageau décédée à Montréal âgée de 37 ans.

Dame Ellonore Dupéré épouse de Antime Leclerc décédée à Deschambault âgée de 36 ans.

Baptêmes.— M. et Mme Laurent Darveau font part à leurs parents et amis de la naissance de deux jumeaux baptisés sous les prénoms de Jos. Léo et Jos. Emilien. Parrains et marraines: MM. et Mmes Léo et Emilien Rochon. Porteuses: Mme Rochon, grand'mère et Mme Arthur Forgues.

—M. et Mme Laurêst Germain font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Jos. Jean, Guy. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Germain, grands'parents de l'enfant. Porteuse: Mme Eutrope Gingras. Nos félicitations.

De passage ici.— M. et Mme Conrad Naud de St-Alban étaient en visite chez M. Roméo Langlois.

—M. et Mme Michel Beaupré de St-Rémi étaient en promenade chez Mme Vve Ulderic Garlépy.

Bienvenue.— Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Isai Tomassin de Québec qui viennent résider dans notre paroisse.

Feux de cheminées.— Deux feux de cheminée se sont déclarés chez M. Johnny Leclerc, l'autre chez M. Jos. Naud, grâce à nos pompes avec l'aide de bons citoyens, ils ont pû éteindre ces feux.

Vol dans l'église.— Des voleurs se sont rendus coupables de vols sacrilèges dans notre église en pillan les troncs dans la nuit de jeudi.

STE-HELENE KAMOURASKA

Divers. — M. l'abbé J.-C. Hudon, curé de St-Athanase, était en visite chez sa soeur, ces jours derniers.

—M. le vicaire L. Morneau est de retour d'un voyage à Québec et Ste-Louise.

—M. l'abbé Chénard, curé de St-Aubert, était chez M. Michel Chénard, dernièrement.

—MM. Yvon et Girard Chénard, de St-Eleuthère, passent quelque temps chez leur grand'père, M. M. Chénard.

—Mlles M.-Ange et Antoinette Chamberland, de St-Philippe, sont de passage chez leur cousine, Mlle L. Lavoie, dernièrement.

—M. et Mme Gérard Morneau étaient en visite à St-André, dernièrement.

—Mlle Joséphine Morin est revenue d'une courte promenade à Québec.

—M. le notaire St-Pierre, de St-Pascal, était en voyage d'affaires par ici, ces jours derniers.

—M. Martial Chénard est de retour d'un voyage à St-Jérôme.

Mariage. — Mercredi, le 22 courant, M. le curé Martin bénissait le mariage de M. Gérard Picard avec Mlle Lucille Ouellet.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

SAINTS-ANGES

Mariage. — Lundi, le 6 avril, fut béni, en cette paroisse, le mariage de M. Gédéon Vachon, de St-Joseph de Beauce, à Mme Aléxina Turmel, Vve de feu M. Euclide Mercier.

Autre mariage. — Mardi, le 7 avril, fut béni, en l'église de Frampton, le mariage de M. Georges Gagnon, veuf de feu Julie Ferland, de cette paroisse, à Mme Vve Pierre Turgeon, (née Caroline Moore), de Frampton.

A l'hôpital. —M. Grégoire Drouin, fils de M. A. Drouin, a été transporté à l'Hôtel-Dieu pour subir une opération.

Va-et-vient. —M. Evariste Doyon, de Frampton, vient de louer la maison de M. Robert Drouin. Il demeurera à l'avenir dans cette paroisse avec sa famille.

—M. et Mme Jean-Thomas Vachon, de St-Joseph, étaient en visite chez M. Amédée Vachon, dimanche dernier.

—M. et Mme Amédée Grégoire, de Ste-Claire, M. et Mme Joseph Audet, M. Onésime Audet, Mlles E. et Adrienne Audet, de Ste-Rose de Watford, étaient de passage chez Mme Vve Johnny Grégoire, dimanche dernier.

—Mme Octave Tardif est revenue dans sa famille après avoir passé un mois chez son fils, à Québec.

Elle.—Mon ami, au sujet de notre querelle d'hier. Après tout, je crois que tu as eu raison. (**Der Wahre Jakob**, Berlin).

BIERE Pour en boire de la bonne et froide servie dans un verre propre et une taverne hygiénique et sanitaire, venez à l'Hôtel MONTCALM ou au MANOIR MONTMORENCY.

Chien Perdu

PETIT CHIEN "Black and Tan", de couleur jaune foncée avec poitrine blanche, portant collier avec médaille numérotée, perdu vers 2 heures vendredi après-midi, rue St-Cyrille. Généreuse récompense à celui qui le rapportera à 456, Rue St-Cyrille, tél. 3-3826.

"MATELAS"
avant de déménager faites réparer vos matelas et sommiers par la plus vieille maison à Québec.
THE CANADIAN MATTRESS & SPRINGS
26-28 rue Bayard.
Tel- 9508

Tél. Rés. 7670 Tél. Bureau 2-8699
BERCHMANS TANGUAY
ARCHITECTE-EVALUATEUR
A. A. P. Q. — R. A. I. C.
104, rue St-Jean, Québec.

A VENDRE
MAISON et grand TERRAIN, très bien situés, près des bâtisses du Parlement, place très centrale, lumière sur trois rues. Revenus $82. par mois. S'adresser à LUCIEN RONDEAU, a-s J.-B. RENAUD, Dépt. de l'Epicerie, No 150, rue St-Paul, Québec.

COMPTABILITE
Un comptable expérimenté pouvant fournir les meilleures références de ses patrons, et pouvant disposer de quelques jours par semaine, demande emploi, durant ses loisirs.
Ecrire à Casier No 423, l'Evénement, Québec.

EMPLOYES D'HOTEL DEMANDES
pour hôtel de Campagne. Chef Cuisinier, fille ou femme de bonne apparence pour salle à manger comme chef. Jeune homme comme gérant ou assistant.
Donnez tous détails sur vos capacités, instruction, expérience et références par lettre mentionnant No. tél., en écrivant à Casier No 3000 L'Evénement.

A VENDRE
Maison et magasin, épicerie licencié, étal de viande, logement privé, garage, grande cave, très bien situé, dans un quartier populeux. S'adresser à LUCIEN RONDEAU, a-s, J.-B. Renaud & Cie, Dépt. de l'Epicerie, 150 rue St-Paul.

DOCTEUR
C.-A. KIROUAC
184, Côte d'Abraham—Tél. 2-4157
MEDECINE GENERALE
RAYONS-X. TRAITEMENTS ELECTRIQUES
Heures de Bureau :
9 à 12 A. M. — 2½ à 6 P.M.
Soir sur appointements

Mich. Latulippe
Ingénieur-Mécanicien
303, RUE DORCHESTER
QUEBEC
Fabricants de Bouilloires, Réservoirs et Tuyaux. Appareils de Bouilloires stationnaires. Forge générale.
Spécialité : Soudure autogène de tous les métaux, et machine à couper le fer.
UNE VISITE EST SOLLICITEE
Tél. 3-3761

ANTOINE BOURGET
B. A. LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
Québec, 111, Côte de la Montagne.
Lauzon, Soir : 7 à 8 hrs.
49, St-Joseph.

LE SCEAU DE L'ÉLÉGANCE ET DE LA QUALITÉ
LA MARQUE FASHION-CRAFT

PENSEZ A DE BONS VETEMENTS...
et un nom, qui éclipse tous les autres, surgit aussitôt de votre mémoire:
FASHION-CRAFT
COUPE, QUALITÉ, FINI INCOMPARABLES
A partir de
$25
E.-E. LEMIEUX Ltée
Seul représentant des vêtements Fashion-Craft à Lévis
Bienville -:- Tél. 282 -:- Lauzon

HOTEL ST-ROCH
QUEBEC
Quand vous magasinez à St-Roch, prenez notre lunch spécial à ... 75c
Hôtel de 250 chambres strictement à l'épreuve du feu.

CHIRURGIEN UROLOGISTE — VOIES URINAIRES
Dr ANDRE SIMARD
CHIRURGIEN DE L'HOTEL-DIEU
EX-INTERNE DE L'HOPITAL COCHIN, PARIS
TEL. 2-3567 33, RUE ST-JEAN

CHIRURGIE OSSEUSE — ORTHOPEDISTE
Dr RAYMOND D'AUTEUIL
CHIRURGIEN DE L'HOTEL-DIEU ET DE L'HOPITAL LAVAL
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS
TEL. 2-3567 33, RUE ST-JEAN

Médecin-Chirurgien
Dr TANCREDE FISET
Spécialité : ACCOUCHEMENTS
809, rue St-Valier, St-Sauveur Québec Tél. 3-0831

Dr L. ROBERT
Ex-élève des hôpitaux de Paris
SPECIALISTE :
Maladies vénériennes, de la peau et du cuir chevelu
74, COTE DU PALAIS Tél. 2-1003 QUEBEC

Dr W. LEBLOND
a transporté son bureau de 53 St-Louis, à
77, rue STE-ANNE TEL. 2-5136

HERNIE
Si vous souffrez de la hernie ne négligez pas de vous procurer les Bandages Herniaires élastiques perfectionnés.
"LA MAIN" de J.-B. MORIN

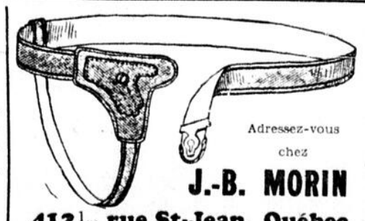

Adressez-vous chez
J.-B. MORIN
412½ rue St-Jean, Québec
HOMME D'EXPERIENCE AU BUREAU
Tél. 2-1071

Vos Yeux Sont en Sécurité sous Mes Soins, J.-A. McCLURE, O.D., Optométriste, 109 rue St-Jean, Tél. 2-2516